TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9153 — 38 PAGES — JEUDI 20 JUIN 1974

Dix-huit inculpés dans l'affaire des vins de Bordeaux

Le procès aura lieu en octobre

LIRE PAGE 38 L'ARTICLE DE BRUNO DETHOMAS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

A LA FIN DE LA SESSION ATLANTIQUE

MM. KISSINGER ET SAUVAGNARGUES ont réglé leur différend sur les consultations interalliées

L'Amérique et l'Europe

Les acteurs changent, les habitudes restent. La session du Conseil atlantique, qui s'achève à Ottawa, a été marquée par un seul litige un tant soit peu sérieux, et ce litige a mis aux prises, une fois de plus, le secrétaire d'Etat américain et le ministre français des affaires étrangères. Sans doute M. Sauvagnargues, qui aime à dire qu'il n'est l'homme « ni des petites phrases ni des grandes », a-t-il apporté dans les relations de la France avec ses partenaires un style différent de celui de son prédécesseur, plus conforme aux normes de la diplomatie classique. Sans doute aussi cette approche moins personnelle est-elle très généralement interprétée comme l'annonce d'une plus grande souplesse. Mais cette réputation même est un handicap pour le nouveau ministre, qui, face à une U.D.R. que l'on devine toute prête à crier à la trahison, se doit de montrer qu'il sait lui aussi « tenir le drapeau ».

Ce n'est pourtant pas là la seule raison de la singularité de la position française. Le différend surgi à Ottawa à propos de la consultation transatlantique peut paraître d'autant plus byzantin qu'il s'est traduit en une querelle de virgules dans une déclaration dont M. Kissinger a tenu à dire qu'elle n'avait pas de valeur juridique et qui sera par conséquent encore plus vite oubliée. Elle n'en reflète pas moins le désir de la France de défendre ce qu'elle peut de son identité à l'intérieur d'une alliance, certes nécessaire, mais qui reste depuis sa création gravement déséquilibrée par la présence du géant américain. Le déséquilibre s'est même encore accru ces derniers temps du fait de l'impuissance des Européens à progresser dans leurs efforts d'unification, alors que l'Amérique, mieux servie que jamais par les talents d'un secrétaire d'Etat hors série et par une diplomatie sans complexe, se trouve malgré l'affaire du Watergate au faite de sa puissance. Comment un tel système n'engendrerait-il pas un phénomène « roumain », une petite guérilla menée avec les moyens du bord au nom de l'indépendance ou au moins du « quant-à-soi » ?

Il est remarquable dans ces conditions que la déclaration atlantique qui vient d'être adoptée fasse une place assez large aux problèmes spécifiques de l'Europe et se trouve en quelque sorte en avance sur son temps. Le document admet qu'en vertu de l'évolution de la vulnérabilité des divers membres de l'alliance les problèmes de la défense de l'Europe ont revêtu un caractère « différent et plus spécifique ». Il adresse un coup de chapeau poli — c'est la première fois qu'une telle mention en est faite dans un document multilatéral signé par les Etats-Unis — aux forces nucléaires françaises et britanniques, créditées très officiellement d'un « rôle dissuasif propre ».

En même temps, la France, qui a demandé et obtenu ces satisfactions de prestige, a insisté pour glisser dans la même déclaration quelques évidences qui confirment avec éclat la suprématie des Etats-Unis : le rôle des forces américaines en Europe, tant nucléaires que classiques, est reconnu comme indispensable, voire « irremplaçable ».

Enfin, pour prix de cette sécurité, les alliés admettent que tout se tient dans le monde actuel, que leurs politiques économiques ne doivent pas entrer en conflit et que des événements extérieurs à la zone du traité peuvent les affecter tous. Ce sont là des constatations de bon sens, mais aussi autant de raisons de se consulter sur tous les sujets, autrement dit de limiter cette liberté d'action européenne que la France entend préserver.

La session du Conseil atlantique d'Ottawa prend fin formellement ce mercredi 19 juin par une discussion sur les problèmes est-ouest, ainsi que par l'adoption du communiqué et de la déclaration atlantique. En fait, pourtant, tout c'était terminé au cours de la journée de mardi, qui avait vu successivement le ministre français des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat américain, MM. Sauvagnargues et Kissinger, régler leur différend sur les problèmes de la consultation interalliée, puis le second présenter deux longs rapports, l'un en séance restreinte sur le prochain « sommet » soviéto-américain de Moscou, l'autre sur la situation au Proche-Orient, lequel a donné lieu à un débat.

De notre envoyé spécial

Ottawa. — La querelle sur la consultation portait sur des mots et elle aurait donc dû s'éterniser, mais elle fut réglée avec une remarquable rapidité dès lors que les deux interlocuteurs firent état de leur désir de dépasser le vocabulaire pour concentrer leur attention sur un petit nombre de principes défendus avec une belle unanimité.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 2, 4e col.)

LE PLAN SOCIAL DU GOUVERNEMENT

M. Chirac met l'accent sur les réformes à long terme : emploi, garanties de ressources, durée du travail

- *Les allocations familiales majorées d'au moins 12 %*
- *Le SMIC porté à plus de 1200 francs*

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 19 juin, le plan social qui a été préparé par le gouvernement et que le président de la République commente dans la soirée à la télévision et à la radio.

Auparavant, le premier ministre devait présenter devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, puis devant la presse, les décisions arrêtées en fin de matinée. Après l'ensemble des organisations syndicales et patronales, l'UNAF avait été reçue, en dernière minute, par M. Durafour, ministre du travail. Celui-ci aurait donné des apaisements concernant la revalorisation des allocations familiales.

Le plan, qui comprend deux parties, porte tout d'abord sur le relèvement de certaines prestations et du SMIC. Il s'agit de majorer des allocations qui, traditionnellement, le sont à cette époque mais en allant « *plus vite et plus loin* » que ce qui avait été prévu avant la campagne électorale. Aussi le SMIC et les allocations minimales aux personnes âgées seraient majorées respectivement d'environ 10 % et 20 %, ce qui porterait à 25 % et 30 % les hausses décidées depuis le début de l'année pour ces deux types de ressources. En revanche, l'augmentation des pensions (6,7 % au 1er juillet, s'ajoutant aux 8,2 % en janvier dernier, soit 14,9 % comme *le Monde* du 1er janvier l'avait annoncé) et, dans une moindre mesure, celle des allocations familiales (environ 12 %) ne bénéficieraient pas d'un « coup de pouce ».

La deuxième partie du plan porte sur une série de réformes qui nécessiteront des semaines et des mois de discussions avant de pouvoir être appliquées. Qu'il s'agisse de la durée du travail, de l'emploi et des garanties de ressources en cas de licenciement ou de la réforme de l'entreprise, le premier ministre souhaite engager des « réformes fondamentales ». Il s'agit, selon M. Chirac, de « dépasser le stade des gadgets », d'éviter l'accumulation de mesures ou de « poussières » constituant un vague catalogue. Une « procédure très précise », voire des « contraintes » seraient annoncées, afin que, d'ici à la fin de l'année, un « nouveau pas soit franchi » modernisant notamment les ordonnances de 1967 sur la participation et l'emploi, à la mise au point desquelles M. Chirac avait été associé lorsqu'il était secrétaire d'Etat à l'emploi.

Le testament et l'inventaire

Par GEORGES VEDEL

C'est d'abord en moraliste que, dans *le Nœud gordien*, Georges Pompidou traite « *du gouvernement des Français et de l'avenir des institutions* ». Il part de l'idée que « *gouverner, c'est contraindre* » et que les Français, en bons individualistes, n'aiment pas être contraints. Ils ne sont donc pas faciles à gouverner, encore qu'ils revendiquent les bénéfices d'un bon gouvernement. Aussi l'instabilité est-elle la menace principale dans notre vie publique, aggravée par une propension nationale à l'escalade, qui fait de banales crises de conjoncture des crises de régime.

C'est à une telle analyse que, selon l'auteur, répondent les institutions de la Ve République telles que les dessina le général de Gaulle : un mécanisme parlementaire favorisant la stabilité ; l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel unifiant la direction politique de la France. Le texte laisse discrètement dans l'incertitude le point de savoir si l'ensemble du dessein, quoique réalisé en deux étapes, 1958 et 1962, a été conçu d'un seul trait dès l'origine ou si — comme c'est beaucoup plus croyable — la réforme de 1962 était une radicale novation par rapport à la conception monarcho-aristocratique de 1958. Une ou deux Constitutions ?

(Lire la suite page 8, 2e col.)

APRÈS LA REMISE EN CAUSE DE LA VOIE EXPRESS

Plusieurs grands projets parisiens pourraient être réexaminés

L'annonce de l'abandon — au moins provisoire — de la voie express rive gauche à Paris réjouira évidemment tous les défenseurs de l'environnement qui dénonçaient déjà depuis plusieurs années un projet qui a pour inconvénient de porter atteinte aux sites et de n'apporter qu'une solution très partielle aux difficultés de la circulation automobile dans la capitale.

Pendant la campagne électorale M. Giscard d'Estaing s'était non seulement engagé à réexaminer le dossier de la voie express mais aussi celui du superpériphérique, ouvrage qui devait être aménagé au-dessus de l'actuel boulevard périphérique, entre la porte de Sèvres et la porte de Gentilly. « *Les autoroutes urbaines*, avait-il déclaré, *doivent être limitées au strict indispensable.* » Considérera-t-on comme « indispensable » la radiale Vercingétorix, qui doit relier le boulevard périphérique à Maine-Montparnasse, ou l'axe nord-sud qui doit emprunter le lit du canal Saint-Martin ?

Dans la partie de son programme consacrée à l'environnement (*le Monde* du 11 mai 1974), M. Giscard d'Estaing a aussi précisé qu'il réexaminerait l'opération d'aménagement du quartier des Halles, qui est, on le sait, coûteuse et dont l'ampleur est parfois considérée comme excessive.

La construction des tours sera-t-elle stoppée ? M. Giscard d'Estaing, alors qu'il était ministre de l'économie et des finances, avait déjà émis d'expresses réserves à propos des tours de la Défense qui se profilent derrière l'Arc de Triomphe. Dans ces conditions, demandera-t-il le réexamen du projet d'aménagement de la tête Défense ? Dans le quartier Italie, à Paris-13e, demandera-t-il qu'on abandonne la tour Apogée, qui doit atteindre une hauteur de 176 m.

(Lire nos informations page 32.)

A PROPOS D'UN LIVRE DE JACQUES CHASTENET

Du «Temps» au «Monde»

Par HUBERT BEUVE-MÉRY

Membre de l'Académie française, M. Jacques Chastenet a rang aujourd'hui d'historien. Mémorialiste, il conte sa vie, une vie sans peur ni reproche. Ancien co-directeur du *Temps*, il donne — comme il en a certes le droit — sa propre version des circonstances dans lesquelles *le Temps* a dû faire place au *Monde*, version qui appelle tantôt confirmations, tantôt démentis ou précisions.

Au lendemain de la libération ne purent paraître que les journaux qui avaient reçu du ministère compétent une autorisation qui valait en même temps attribution de papier et faculté d'emprunt. D'Alger, dès avril 1944, il avait été prévu que les journaux de la zone sud ne pourraient obtenir cette autorisation que s'ils s'étaient sabordés dans les quinze jours suivant l'occupation allemande. En novembre 1942, *le Figaro* répondait de justesse à cette exigence. A quarante-huit heures près, *le Temps* se trouvait exclu. Le délai avait-il été très précisément calculé en vue de cette exclusion ? Il y a bien des raisons de l'admettre. En toute hypothèse, le motif invoqué ne pouvait être qu'un prétexte puisque d'autres journaux maintenus en zone sud bien au-delà de la date fixée n'en ont pas moins été autorisés, à juste titre d'ailleurs, à reparaître.

Entre le « désir » et la « nécessité »

On ne contestera pas davantage que la cour de justice de Lyon ait rendu, en faveur du *Temps*, le 26 mars 1946, une décision de non-lieu « extrêmement flatteuse ». Il conviendrait seulement de préciser que la rédaction du *Temps* avait pu exciper sans peine de son innocence et faire valoir le courage, voire l'héroïsme de quelques-uns de ses membres. De mon côté, j'avais fait savoir en haut lieu que si *le Temps* était condamné pour collaboration avec l'ennemi, je ne manquerais pas d'exposer la vérité en première page du *Monde*. Obligation d'autant plus impérieuse que *le Monde*, à ses débuts, n'était rédigé, à deux exceptions près, que par d'anciens rédacteurs du *Temps*, ce qui lui avait valu d'être aussitôt dénoncé comme une inacceptable reviviscence de ce journal. L'ordre n'en fut pas moins donné, de Paris au parquet de Lyon, de soutenir le non-lieu.

Au-delà des calculs de délais et des incidents de procédure, le fait important est que le général de Gaulle ne pardonnait au *Temps* ni certaines visites de son co-directeur à Hitler et à Mussolini, ni les campagnes qui avaient précédé les accords de Munich. Eût-il été possible de le faire renoncer à ce parti pris ? On peut en douter quoiqu'on ait vu bien d'autres retournements. Ce qui est certain c'est que M. Chastenet — il suffit de le lire — ne s'y est guère employé. A Paris, où il s'est réinstallé, parvient, le 6 juin, l'« immense nouvelle » du débarquement. « *Je me vois pris*, écrit l'auteur, *entre d'une part mon désir de rester à Paris pour y suivre les événements et y préparer la réapparition du* Temps *et, d'autre part, la nécessité où je me trouve de m'occuper de mon vignoble, et surtout de la commune dont je suis maire.* » Cruelle alternative ! Finalement, le 3 juillet, la « nécessité » l'emporte et M. Chastenet part... pour la Gironde, à Saint-Médard-de-Guizières où, nous a-t-il déjà dit, son adjoint le supplée en fait.

(Lire la suite page 25, 1re col.)

UNE EXPOSITION-DOSSIER

Venise et Byzance

Par ANDRÉ CHASTEL

Venise accueille jusqu'au 30 septembre une importante exposition-dossier consacrée aux influences du monde byzantin sur la civilisation vénitienne.

« Toutes les grandes cités de l'histoire connaissent aujourd'hui une crise d'identité ». Nous ne sommes point ignorants des raisons mais ne voyons pas clairement les remèdes. Pas de problème plus actuel que « l'art urbain », mais l'aborde-t-on toujours avec des notions assez souples et nuancées ? S'il y a une ville qui nous les enseigne, qui se propose précisément comme œuvre d'art, et dont, par conséquent, toutes les vicissitudes ont valeur d'exemple, c'est, bien sûr, Venise. Le professeur Sergio Bettini l'a rappelé avec force à l'inauguration de l'exposition « Venise et Byzance », dont il a été l'inspirateur, le principal ouvrier et l'interprète magistral dans l'introduction du catalogue (1).

Qu'est-ce à dire ? Que propose cette nouvelle grande manifestation chez les Doges, qui rompt avec les formules habituelles depuis 1935 ? Un regard averti et savant, mais indirect, sur les origines fabuleuses, sinon mystérieuses de la ville et sa formidable expansion à travers tout le Moyen Age. Un discours complexe sur les habitudes prises par ces marchands inlassables et rusés qu'étaient les gens du Rialto pour recueillir les dépouilles des cités grecques et en orner leur ville singulière. Et un effort pour éclairer, à l'aide des travaux et des découvertes récentes, la relation ambivalente des Vénitiens avec le monde byzantin : ils l'exploitent, ils le dominent en partie au moment où l'incroyable prise de Constantinople par les croisés en 1204 les installe au cœur de l'Empire démembré, et, après le reflux des Latins, ils ne cessent de s'en inspirer pour constituer des ateliers et organiser une production qui leur permette de présenter la ville de saint Marc comme l'héritière définitive, la nouvelle Byzance.

(1) *Venezia e Bisanzio*, cent trente-deux numéros, y compris les manuscrits exposés à la bibliothèque Marciana, introduction par S. Bettini, notices par L. Furlan, M.A. Muraro, R. Pallucchini, etc. (Palais ducal, jusqu'au 30 septembre.)

(Lire la suite page 17, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

Danger... littérature !

Le geste des écrivains allant porter leurs livres à la prison de la Santé reste évidemment très symbolique. S'il leur fallait apporter leurs livres dans toutes les prisons culturelles que crée le manque de bibliothèques en France, ils n'auraient pas le temps de les écrire.

Il est vrai qu'il y a une bibliothèque à la Santé, mais on n'y admet que les livres qui ne troublent pas l'ordre et le bon fonctionnement du régime carcéral.

Ce que fait un livre dépend de la manière dont on le lit. A considérer ce qu'est la littérature, de Rabelais à San Antonio et de Montaigne à François Mauriac, je ne vois guère d'œuvres dignes de ce nom qui ne soient potentiellement dangereuses, sauf peut-être l'indicateur des chemins de fer.

Encore risque-t-il de donner aux détenus des idées d'évasion.

ROBERT ESCARPIT.

DIPLOMATIE

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui s'ouvre le 20 juin à Caracas et doit se prolonger durant dix semaines, sera l'une des rencontres diplomatiques les plus importantes organisées par les Nations unies. Par le nombre des participants d'abord : cinq mille délégués de cent cinquante et un pays sont attendus dans la capitale du Venezuela. Par l'importance du sujet traité ensuite, puisqu'il s'agit de tenter de définir un nouvel ordre juridique pour l'exploitation et la gestion de la mer et des fonds marins.

Partager équitablement un patrimoine commun

Par
DJAMCHID MONTAZ (*)

Jusqu'au dix-septième siècle, les mers étaient soumises à la souveraineté des Etats qui dominaient les terres : c'était le règne incontesté du principe *dominium maris*. Ensuite, après quelques atermoiements, le principe de la liberté d'utilisation de l'espace marin s'affirme définitivement. Une *seule exception à ce principe*, dont l'origine doit être trouvée dans le besoin de sécurité des Etats riverains : au profit de ceux-ci, on déclara soumise à leur souveraineté une bande côtière large de 3 milles marins (portée du canon) qu'on appela « mer territoriale » pour la distinguer du reste de l'étendue océanique qui constituait la haute mer.

Longtemps unique, cette exception au principe de la *liberté* des mers était d'ailleurs toute relative, puisque les navires étrangers bénéficiaient du droit de passage inoffensif. Cependant, au cours des temps, elle se trouva être la première d'une liste sans cesse croissante.

Les problèmes de la répression de la contrebande maritime ont mis en évidence le dérisoire de la protection offerte par la ceinture des 3 milles que peuvent sillonner très rapidement les navires modernes. Les Etats riverains se sont donc attribué, au-delà de leur mer territoriale, le droit de visite, de capture et de perquisition des navires suspects ou coupables de contrebande. La première conférence des Nations unies sur le droit de la mer, réunie à Genève en 1958, entérina, en le codifiant, ce droit ; elle reconnaissait l'existence d'une « zone contiguë » au-delà de la mer territoriale ; jusqu'à une distance maximale de 12 milles à partir des côtes, l'Etat riverain pourrait exercer des actes d'autorité, en vue de prévenir les contraventions à *ses lois* douanières et fiscales aussi bien que sanitaires et d'immigration.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, de pressants besoins économiques se trouvèrent à l'origine d'une exception supplémentaire au principe de la liberté des mers : soucieux de se réserver l'exploitation des richesses sous-marines se trouvant au-delà de leur mer territoriale, les Etats *riverains, s'aidant, pour ce faire*, de notions géologiques jusque-là négligées, affirmèrent que ces régions ne seraient que le prolongement des continents sous la mer, submergées par suite du réchauffement de la terre, consécutif à la période glaciaire. Il serait, dans ces conditions, parfaitement logique que l'Etat riverain dispose en exclusivité du droit d'exploitation de ces ressources. Par la célèbre déclaration du président Truman, en 1945, les Etats-Unis d'Amérique se sont reconnu ce droit ; cet exemple fit école et fut immédiatement suivi par de nombreux autres Etats. La convention sur le plateau continental, adoptée lors de la conférence de Genève précitée, entérinait cette nouvelle entorse à la liberté des mers.

Forts de cette reconnaissance, certains Etats en voie de développement ont saisi l'occasion de cette conférence pour revendiquer des droits spéciaux, dans certains cas exclusifs, en matière de conservation et d'exploitation des pêcheries contiguës à leur mer territoriale, éveillant ainsi l'hostilité des puissances pratiquant la pêche hauturière. La liberté de la pêche dans les eaux adjacentes n'en fut pas pour autant sauvegardée, puisque certains Etats ont *tout simplement* inclus ces zones dans leurs mers territoriales respectives. Bien que la communauté internationale n'ait pu s'accorder, lors de la deuxième conférence de Genève en 1960, sur *une largeur définitive* de la mer territoriale, les grandes puissances ont toujours vigoureusement dénoncé comme contraire au droit international cette pratique inaugurée par les *Etats* latino-américains. Désormais, les Etats sont tellement sûrs de leur bon droit qu'ils ne prennent même plus la précaution d'étendre les limites de leur mer territoriale. C'est le cas de l'Islande, qui vient de porter unilatéralement sa zone de pêche exclusive à 50 milles de largeur à partir de ses côtes.

La dernière offense au principe un jour sacro-saint de la liberté des mers résulte de la Convention de Bruxelles de 1969, élaborée au lendemain du naufrage du pétrolier *Torrey-Canyon*. Ce texte consent en effet aux Etats riverains le droit d'intervenir au-delà de la mer territoriale contre les bâtiments étrangers, afin de prévenir une éventuelle pollution. Le développement de la navigation, en augmentant les risques de collision, mettait de plus en plus en *évidence la nécessité d'une réglementation* adéquate de la liberté de navigation. C'est ainsi que dans les régions les plus fréquentées des couloirs de circulation ont été mis en place. Néanmoins, la liberté de navigation reste, parmi quelques autres, la liberté à laquelle la communauté internationale dans son ensemble demeure le plus attachée, ce qui ne semble pas être le cas de la liberté d'exploitation des richesses océaniques.

La pression des sous-développés

Le principe de la liberté d'exploitation des ressources océaniques a fait, ces derniers temps, l'objet des plus vives critiques de la part des pays en voie de développement selon lesquels le droit de la mer date d'une époque où la communauté internationale était constituée de quelques Etats aux situations économiques sensiblement comparables. Le principe de la liberté des mers leur assurait alors un libre et égal *accès aux ressources de la mer* ; il était pour ainsi dire la garantie de l'égalité. Il n'en va plus de même aujourd'hui, dans un monde qui se caractérise par d'incommensurables inégalités économiques entre les Etats. Seuls, de nos jours, les Etats les plus développés, pourvus de flottes hauturières, peuvent entreprendre la pêche en haute mer ; la foule des pays en voie de développement, faute de moyens techniques suffisants, *restent* par la force des choses à l'écart de la compétition.

Le principe de la liberté favoriserait donc en dernière analyse les riches au détriment des pauvres. Le développement spectaculaire des techniques d'exploitation sous-marine, en rendant accessibles les ressources du fond des mers et des océans au-delà du plateau continental, risque fort de contribuer à amplifier ce phénomène. D'ores et déjà, de grandes firmes américaines se sont lancées dans l'exploitation des nodules de manganèse qui tapissent le lit des océans. Dans un délai plus ou moins long, viendra sans doute le tour des gisements de pétrole.

Conscient des conséquences catastrophiques qu'une telle situation est susceptible d'entraîner, Malte saisissait, il y a six ans, l'*Organisation des Nations unies* de cette question, en demandant l'élaboration d'un nouveau régime juridique pour les fonds situés au-delà du plateau continental. Depuis lors, l'ONU *ne s'est* pas dessaisie du problème, étudié dans le cadre d'un comité permanent composé d'états membres de l'Organisation : le « Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale ». Sous l'impulsion des pays en voie de développement, cet organe a étendu ses débats à l'ensemble du droit de la mer, pour finalement conclure à la nécessité de la réunion d'une troisième conférence internationale, qui sera chargée de revoir l'ensemble du droit de la mer. L'Assemblée générale des Nations unies adoptait à son tour une position identique en convoquant cette conférence.

Le patrimoine commun de l'humanité

Dans ce domaine, il se dégage des travaux des Nations unies l'impression d'ensemble que la majorité des Etats sont fermement convaincus de la nécessité d'abandonner les doctrines traditionnelles du droit international en faveur du concept nouveau : celui du « patrimoine commun de l'humanité » proposé par Malte.

Selon l'ambassadeur Pardo, père de cette proposition, ce concept implique non seulement le libre accès de tous aux richesses de la mer, question qui préoccupe les pays développés, mais aussi et surtout un partage équitable entre tous des revenus tirés de l'exploitation de ces ressources. Une organisation internationale aurait pour fonction de délivrer des concessions aux puissances techniquement capables et de percevoir des « royalties » qui serviraient à la lutte contre le sous-développement. Plus de 7 milliards de dollars pourraient être ainsi consacrés chaque année à cette tâche : à l'égalité formelle entre les Etats, telle qu'elle résulte du principe de la liberté, la notion de patrimoine commun de l'humanité tendrait ainsi à substituer une égalité réelle. Le droit de la mer cesserait alors d'être neutre pour devenir un instrument de développement.

Enthousiasmés par de si belles perspectives, les pays en voie de développement accueillirent très favorablement le projet

Depuis, ils ont montré clairement leur volonté d'inclure dans le patrimoine commun de l'humanité les ressources animales des zones extra-nationales. Mais tout cela semble encore loin d'être réalisé. S'il est vrai que les pays les plus développés ont accepté, pour des raisons politiques, le nouveau concept, il n'en demeure pas *moins qu'ils s'efforceront* sans doute d'en limiter autant que possible les implications, en particulier en dominant la future organisation. D'autre part, les ressources des zones adjacentes aux côtes, qui sont de loin les plus importantes du milieu marin, risquent fort d'être exclues du patrimoine pour passer sous contrôle étatique.

Les besoins des « Grands »

Le mouvement « exclusiviste », alimenté par les prétentions des pays en voie de développement, a, en effet, redoublé d'intensité à l'annonce de la prochaine réunion de la conférence. Ils s'appuient dans leur campagne sur un nouveau concept juridique, celui de mer patrimoniale, qui sera leur cheval de bataille.

La mer patrimoniale, ou zone économique, adjacente à la mer territoriale (dont la largeur serait fixée à 12 milles) pourrait, selon les différents projets, s'étendre jusqu'à 200 milles des côtes. A l'intérieur de cette vaste zone, les Etats riverains disposeraient de compétences exclusives en matière d'exploitation des ressources naturelles tant minérales qu'animales, sans porter atteinte aux autres libertés de la mer.

Ainsi, le régime du plateau continental s'appliquerait également aux eaux surjacentes : pour les protagonistes de ce concept nouveau, une telle extension se justifierait par l'étroite dépendance qui existe entre les poissons et le plateau continental, lequel fournit les planctons indis*pensables à leur survie ; cette* survie serait par ailleurs conditionnée par la lutte contre la pollution des zones côtières, que seul l'Etat riverain est en mesure de mener efficacement. Partant de là, les pays en voie de développement considèrent les pêcheries adjacentes comme partie intégrante de leurs ressources naturelles, sur lesquelles ils doivent exercer leur souveraineté pleine et entière, en vue de les consacrer à leur développement économique.

Les Etats les plus développés n'ont pas fait attendre leur réaction. Les Etats-Unis d'Amérique, suivis par certains Etats occidentaux, estiment qu'il est absolument nécessaire de distinguer entre les différentes espèces de poissons ; ils reconnaîtraient aux Etats riverains des droits exclusifs sur les seules espèces côtières. Les Etats incapables d'exploiter tout *le contingent disponible* devraient laisser les pêcheurs étrangers pêcher ces espèces, moyennant, il est vrai, le paiement de « taxes raisonnables ».

Les Etats socialistes et le Ja*pon, encore plus concernés du fait* que leurs pêcheurs opèrent de plus en plus loin de leurs ports, se sont montrés beaucoup plus fermes : ils seraient disposés à faire au plus quelques concessions aux pays en voie de développement : afin de permettre le développement de leurs pêcheries et de les mettre à l'abri de l'action des autres flottes, des droits exclusifs leur seraient reconnus, mais dans les seules limites de *leur capacité de capture*.

Ainsi, dans les deux cas, les Etats développés pourront poursuivre en *toute* quiétude leurs opérations pendant de longues années en attendant que les pays en voie de développement comblent leur retard et puissent se réserver tout le contingent disponible.

Finalement, seuls les Etats enclavés s'acharnent, pour des raisons évidentes, à étendre au maximum la zone incluse dans le « patrimoine commun » et assurer son plein épanouissement.

Il appartient désormais à la nouvelle conférence de trouver un compromis entre les exigences souvent contradictoires des deux blocs d'Etats : assurer le partage équitable des ressources entre tous les Etats et garantir aux puissances industrielles le libre accès à la mer. A cet égard, les Grands, plus que jamais attachés à la liberté d'action de leurs flottes, ne feront sans doute pas de concession. Les avantages économiques revendiqués par les pays en voie de développement ne seront consentis que dans la mesure où la liberté de navigation, surtout dans les détroits internationaux, sera garantie. Par-delà les questions juridiques, la conférence aura ainsi à connaître des problèmes politiques fondamentaux de notre époque.

(*) Assistant associé à l'université de Paris-X, membre de la délégation iranienne à la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer.

MM. Kissinger et Sauvagnargues ont réglé leur différend sur les consultations interalliées

(Suite de la première page.)

Parfois tranchant, mais moins acide que M. Jobert, son prédécesseur, M. Sauvagnargues avait *donné* le ton en affirmant, dans une brève déclaration, la fidélité du nouveau gouvernement français à l'alliance atlantique, à laquelle il convient, selon lui, de faire prendre un « *nouveau départ* ». Toutefois il n'est pas question de revenir sur « *les décisions de 1966* » (le retrait de la France de l'intégration militaire alliée) « *qui sont bien évidemment intangibles et hors discussion* ». « *Nous continuerons par conséquent*, dit *le ministre français, de nous tenir à l'écart du système intégré de l'OTAN.* » En outre, la France n'a pas l'intention de souscrire à de nouveaux engagements contraignants concernant la consultation. M. Kissinger lui répondit sur un ton très conciliant — il alla même jusqu'à rendre hommage, comme avant lui M. Sauvagnargues, au précédent ministre des affaires étrangères français, M. Jobert, pour avoir présenté, en octobre dernier, un projet de déclaration — et affirma très nettement que le texte en question ne devait pas servir de référence juridique : son seul but était de « symboliser notre coopé*ration* ».

Pendant cet échange, le ministre français faisait passer un projet révisé du document à son collègue américain, qui, après un quart d'heure de discussion et quelques modifications, *lui* donnait son accord. Ce texte se lit ainsi :

« *Ils* [les membres de l'alliance] *sont fermement résolus à se tenir pleinement informés et à renforcer la pratique de consultations franches, et en temps opportun, par tous les moyens qui pourraient être appropriés, sur les quetion touchant leurs intérêts communs, en tant que membres de l'alliance, en tenant compte de ce que ceux-ci peuvent être influencés par des événements survenant dans d'autres parties du monde.* »

Ce style laborieux témoigne du *marchandage* intervenu. Le « *sont fermement résolus* » venant à la place du « *s'engagent* » du premier projet, réduit le caractère contraignant de l'ensemble en le ramenant à une proclamation *d'intention, comme le souhaitait* le ministre français. De même la consultation ne portera pas sur les « *questions d'intérêt commun* » en général, mais sur celles qui touchent les intérêts de l'alliance. Toutefois, cette concession américaine est sérieusement atténuée par le membre de phrase suivant, qui fait état des événements extérieurs à l'alliance. Enfin, comble de raffinement, les « *moyens appropriés* », mentionnés dans le projet britannique de déclaration, sont devenus les moyens « *qui pourraient être appropriés...* »

Hommage au nouveau régime portugais

Cette question de la consultation n'aurait évidemment pas pris une telle acuité si les demandes présentées aux Neuf, en décembre, par le secrétaire d'Etat américain, et plus encore les objections qu'il avait faites pendant les *cinq premiers mois de cette année* au projet de dialogue euro-arabe, n'avaient déjà donné lieu à ce que M. Kissinger a qualifié, rendant encore une *fois* un hommage indirect à M. Jobert, de « *difficultés sérieuses entre partenaires sérieux* ». De fait, à propos du dialogue euro-arabe, le secrétaire d'Etat a admis à nouveau qu'il avait « *exprimé des doutes sur la manière* » dont les Européens entendaient se lancer dans cette *entreprise. Ces doutes n'ont* probablement pas été dissipés en totalité, mais M. Kissinger n'en a pas moins affirmé qu'il « *encourageait* » cette initiative des Européens et que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'être « *les seuls à avoir une présence active au Proche-Orient* ». En réalité, il est pratiquement convenu depuis la dernière réunion des Neuf à Bonn que le dialogue avec les pays arabes portera *essentiellement sur les* questions de coopération économique, la « *grande politique* » étant réservée à la diplomatie américaine. Il reste à savoir toutefois si les Arabes l'entendront de cette oreille

Une autre vedette de la journée a été M. Soares, l'un des six nouveaux venus sur la scène atlantique (avec ses collègues britannique, français, allemand, danois et turc), à qui M. Callaghan, président d'*honneur* lors de la cérémonie inaugurale, avait rendu hommage pour la décision de son gouvernement de « restaurer les libertés démocratiques et les droits de l'homme au Portugal et dans ses territoires d'Afrique ». L'envoyé du général Spinola présenta un exposé remarqué de la situation dans son pays, à la fois vibrant dans sa dénonciation de la « dictature réactionnaire » du régime Caetano *et fort diplomatique dans son* attitude envers ses collègues. C'est ainsi qu'il n'eût pas un mot de critique pour l'attitude passée de l'OTAN envers ce régime et ne critiqua qu'indirectement la Grèce en déclarant à la fin de son intervention : « *Nous ne pouvons pas comprendre que puissent continuer d'être acceptés dans le soi-disant monde libre, des régimes qui ne respectent ni les droits de l'homme ni les règles de la démocratie que notre alliance a consacrés.* » Il n'en appposera pas moins sa signature au bas de la déclaration atlantique « *sans réserves mentales d'aucune sorte* ». Tel n'était pas le vœur du groupe de contestataires qui stationnèrent une partie de la matinée devant le Centre des conférences d'Ottawa, réclamant tout à la fois la liquida*tion* de l'alliance atlantique, la restauration des libertés en Grèce, mais aussi une accélération de la décolonisation des territoires portugais d'Afrique.

MICHEL TATU.

● *Le président Giscard d'Estaing* s'est entretenu pendant trois quarts d'heure, le mardi 18 juin dans la soirée, avec M. Rudolf Kirschlaeger, ministre autrichien des affaires étrangères et candidat à l'élection présidentielle du 23 juin, qui préside les travaux de la commission mixte franco-autrichienne réunie à Paris pour sa session annuelle. M. Kirschlaeger, qui avait été l'hôte à déjeuner de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et co-président de la commission, a déclaré à cette occasion : « *Nous sommes prêts à faire tout notre possible afin que l'Autriche soit un partenaire constructif de la France dans les efforts pour renforcer la paix et la sécurité en Europe* ».

LA DÉCLARATION ATLANTIQUE reconnaît que les forces nucléaires européennes renforcent la capacité de dissuasion de l'alliance

Voici une analyse, publiée par l'A.F.P., de la « déclaration atlantique » qui doit être approuvée, ce mercredi 19 juin, au conseil de l'OTAN réuni à Ottawa :

1) Les pays membres constatent que le traité a consacré la solidarité des destins des pays d'Europe, des Etats-Unis et du Canada ;

2) Ils ont la conviction que le traité a fourni la base indispensable de leur sécurité, rendant possible la poursuite de la détente, qui a permis à trente-cinq pays de s'efforcer de défendre, au nom de leur propre destin, la sécurité et la coopération en Europe (1).

3) Les signataires considèrent que leur défense commune est solidaire et indivisible ;

4) Ils *constatent* que les données de la défense commune ont été modifiées au cours des dix dernières années : les rapports stratégiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont atteint une situation quasi équilibrée. De ce fait, les problèmes que pose à l'alliance la défense de l'Europe ont revêtu un caractère différent et plus spécifique ;

5) La contribution à la sécurité de l'alliance est assurée par les forces nucléaires américaines basées aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe. La présence des forces nord-américaines en Europe demeure indispensable ;

6) Les pays européens fournissent les trois quarts du potentiel défensif classique en Europe. Deux d'entre eux (France et Grande-Bretagne) disposent d'une force nucléaire en mesure de jouer un rôle propre contribuant au *renforcement global de* la capacité de dissuasion de l'alliance. Ils s'engagent à apporter leur contribution à la défense commune ;

7) Les Etats-Unis, de leur côté, réaffirment qu'ils s'engagent à n'accepter aucune situation qui exposerait leurs alliés à une pression extérieure, politique ou militaire, susceptible d'aliéner leur liberté, et déclarent qu'ils sont résolus à maintenir une force en Enrope au niveau des risques éventuels ;

3) Ils affirment que toutes les forces nécessaires seront employées pour la défense;

9) Ils sont *convaincus* que la présence des forces américaines et canadiennes en Europe est irremplaçable pour la défense de l'Amérique du Nord aussi bien que pour celle de l'Europe. Il en est *de même pour les forces européennes*. Les progrès vers l'unité que les pays de la Communauté européenne sont déterminés à accomplir devraient, le moment venu, avoir un effet bénéfique sur la contribution à la défense commune de l'alliance de la part de ceux d'entre eux qui sont aussi membres de cette alliance (cela exclut l'Irlande, qui n'est pas membre de l'OTAN). Ils reconnaissent que le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la zone couverte par le traité peut se trouver menacé par un événement dans une autre partie du monde ;

10) Ils expriment leur volonté d'unir leurs efforts pour améliorer l'efficacité des forces de l'alliance. En fonction de son rôle dans l'alliance, chaque pays devra fournir sa juste part pour assurer la sécurité de tous. Rien ne doit être accepté qui puisse diminuer cette sécurité ;

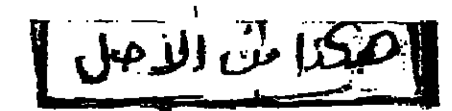
11) Ce paragraphe concerne la consultation (voir l'article de M. Tatu) ;

12) Les pays participants soulignent *le rôle de la démocratie* dans l'alliance ;

13) Ils soulignent le rôle que peuvent jouer les parlementaires au bénéfice de l'alliance ;

14) En ce vingt-cinquième anniversaire de l'alliance, les signataires expriment leur attachement aux idéaux qui ont présidé à la création de l'alliance atlantique.

(1) N.D.L.R. — Les trente-cinq pays de l'Europe (de l'Ouest et de l'Est) et d'Amérique du Nord sont ceux qui participent à la conférence sur la sécurité européenne, qui s'est réunie à Helsinki, puis à Genève.



DIPLOMATIE

En confirmant son récent essai

Pékin assure ne chercher qu'à « briser le monopole nucléaire des superpuissances »

L'agence Chine nouvelle a confirmé mardi 18 juin qu'une nouvelle expérience nucléaire avait eu lieu en Chine occidentale le 17 juin à 14 heures (heure locale). Le communiqué souligne que l'expérience *« a été réalisée avec succès dans l'excellente situation caractérisée par le développement en profondeur du mouvement de critique contre Lin Piao et Confucius »*.

« Les essais nucléaires limités et nécessaires effectués par la Chine, poursuit le communiqué, *sont destinés entièrement à des buts de défense, ainsi qu'à briser le monopole nucléaire des superpuissances et à supprimer finalement les armes nucléaires*, indique le communiqué.

» Le gouvernement chinois réaffirme qu'à aucun moment ni en aucune circonstance il ne sera le premier à se servir des armes nucléaires. Le peuple et le gouvernement chinois œuvreront avec les autres peuples et pays pacifiques pour « atteindre le grand objectif de l'interdiction totale et de la destruction complète des armes nucléaires ».

Protestation australienne

L'expérience chinoise aussi bien que celle réalisée par la France à Mururoa continuent cependant à provoquer de multiples réactions dans le monde. L'Australie, notamment, a adressé des notes de protestation à Paris comme à Pékin. Notre correspondant à Canberra, Kenneth Randall, signale en outre que des représentants australiens et néo-zélandais doivent se rendre dans une quinzaine de jours à La Haye pour l'audition par la Cour internationale de la requête présentée par leurs deux pays demandant une interdiction des essais nucléaires français dans le Pacifique. Un des principaux conseillers scientifiques du ministère australien des affaires étrangères doit d'autre part se rendre à New-Delhi pour y discuter des conséquences régionales de la récente entrée de l'Inde dans le club nucléaire Kenneth Randall précise que les campagnes de boycottage envisagées par les syndicats australiens contre les bateaux français et éventuellement étendues à la Chine auront probablement peu d'effet, les actions du même ordre entreprises l'an passé s'étant révélées plus gênantes pour l'Australie même et les populations du Pacifique que pour les intérêts français.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé l'expérience chinoise sans commentaire mais en mentionnant les protestations qu'elle avait provoquées au Japon et en Australie. La presse soviétique, en revanche, a entièrement passé sous silence l'explosion française de Mururoa.

L'expérience nucléaire réalisée par l'Inde le 18 mai dernier continue également de provoquer des réactions. Le ministre pakistanais de la défense et des affaires étrangères, M. Aziz Ahmed, a annoncé mardi devant l'assemblée nationale que son pays prendrait des mesures *« supplémentaires »* pour assurer sa défense et demanderait à l'Inde d'accepter *« les garanties internationales nécessaires »* pour appuyer ses assurances selon lesquelles le développement nucléaire indien n'avait que des objectifs pacifiques.

● *M. Ichiro Moritaki*, président du Congrès japonais contre les bombes « A » et « H », actuellement à Paris, a envoyé à M. Valéry Giscard d'Estaing un télégramme de protestation contre les nouvelles expériences nucléaires françaises.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

● LE QUOTIDIEN GOUVERNEMENTAL *ETHIOPIAN HERALD* a révélé, mardi 18 juin, que 1 800 tonnes de blé et de maïs destinées aux régions de l'Ethiopie frappées par la sécheresse avaient été réexportées vers le Yémen du Nord, par Djibouti. Ces 1 800 tonnes faisaient partie d'un contingent de 30 000 tonnes de céréales offertes par la Croix-Rouge internationale, les Etats-Unis, le Canada, la Suède, la Chine et le Kenya. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PIANISTE SOVIETIQUE SVIATOSLAV RICHTER, attendu en vain à Londres, le mardi 18 juin, où il devait donner deux concerts, ne se rendra pas en Grande-Bretagne. Son imprésario a reçu un télégramme annonçant qu'il souffrait d'hypertension. Récemment, le pianiste avait démenti les rumeurs selon lesquelles il souhaitait s'installer à l'étranger pour deux ou trois ans (*le Monde* des 1er et 4 juin). — *(Reuter.)*

Italie

● LES BRIGADES ROUGES ont revendiqué le 18 juin la responsabilité du meurtre de deux militants néo-fascistes du Mouvement social italien (M.S.I.) à Padoue. Dans un communiqué remis au *Corriere della Sera*, l'organisation déclare que les deux hommes avaient été abattus la veille après avoir opposé *« une résistance armée »* à un commando qui s'était introduit au siège local du M.S.I. Par ailleurs, M. Jean-Paul Litt, fils de l'attaché commercial du consulat de Belgique à Milan, a reconnu avoir simulé son enlèvement, avec la complicité de trois hommes, arrêtés le 16 juin à Varèse, alors qu'ils tentaient d'extorquer une rançon à sa famille. — *(Reuter.)*

R.D.A.

● M. GUENTER GAUS, ministre plénipotentiaire d'Allemagne fédérale, est arrivé le mardi 18 juin à Berlin-Est, où il s'est installé dans sa résidence officielle. Son homologue est-allemand, M. Michael Kohl, était attendu à Bonn mercredi. — *(A.P., U.P.I.)*

Suisse

● LES DEUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS COMMUNISTES ESPAGNOLS en exil, Mme Dolorès Ibarruri (la *Pasionaria)*, présidente du P.C.E., et M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti, se sont vu refuser le droit de prendre la parole à l'occasion d'un rassemblement européen de travailleurs espagnols qui doit se tenir à Genève le dimanche 23 juin. Le parti du travail (le parti communiste suisse), qui organise cette manifestation, a protesté avec vigueur contre cette « atteinte à la liberté de réunion ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

● UN ACCORD TUNISO-LIBYEN portant sur la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Gabès (dans le Sud-Tunisien) à Tripoli, ainsi que sur le renforcement de la coopération dans les domaines des transports aériens et maritimes, a été signé mardi 18 juin à Tripoli. — *(A.F.P.)*

● UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE franco-tunisienne a été créée, mardi 18 juin, à Tunis, où sera installé son siège. — *(U.P.I.)*

Union soviétique

● LES JOURNAUX PUBLIENT LA LISTE DES DEPUTES qui ont été élus aux deux Chambres du Soviet suprême. Le nom de Mme Fourtseva, ministre de la culture, ne figure pas sur cette liste. Récemment, il a été reproché à Mme Fourtseva d'avoir fait construire une datcha, en partie aux frais de l'Etat. — *(U.P.I.)*

● L'U.R.S.S. A DONNE L'AUTORISATION A DIX JEUNES JUIFS de se rendre en Hongrie pour y étudier dans un séminaire pour rabbins, apprend-on à Moscou. De source occidentale, on estime qu'il y a actuellement tout au plus six rabbins officiant en U.R.S.S. pour une population juive de quelque deux millions et demi d'âmes. — *(Reuter.)*



EUROPE

FAISANT ESCALE AUX AÇORES

Le président américain est informé par le général Spinola des intentions du Portugal en Afrique

Arrivé le mardi soir 18 juin à la base aérienne de Lages, aux Açores, le général Spinola, président de la République portugaise, a accueilli quelques instants plus tard à sa descente d'avion le président Nixon arrivant d'Amman, dernière étape de son voyage au Proche-Orient. La rencontre a été organisée à la demande de Lisbonne.

Dans les conversations qui se tiennent ce mercredi matin, il ne semble pas que le sort des bases américaines aux Açores doive être évoqué. En revanche, les intentions du gouvernement portugais en matière de décolonisation sont exposées au président des Etats-Unis au moment même où à Ottawa M. Mario Soares, chef de la diplomatie portugaise, assure à l'occasion de la conférence ministérielle de l'OTAN : « Il est naturel qu'après tant d'années de méfiance et de lutte les Africains veuillent être certains de notre bonne foi. »

La décolonisation difficile

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Les premières difficultés graves ont surgi à Lisbonne. Il n'est pas aisé d'installer un régime démocratique normal après un demi-siècle de dictature à peu près totale. L'exercice soudain des libertés, de toutes les libertés, provoque naturellement des ratés, des excès, des dérapages mal contrôlés. Il est encore moins facile de rompre brutalement avec l'immobilisme colonial, d'accepter du jour au lendemain le principe de l'autodétermination après s'être accroché au dogme multiracial et à la thèse du dernier empire chrétien de l'Occident.

La révolution du 25 avril, conçue, réalisée, gagnée par une poignée de jeunes officiers, a d'abord été une libération, une explosion de joie populaire, une dignité retrouvée, la fin de la honte et du cauchemar pour les adversaires du salazarisme. Mais elle a aussi provoqué — on le voit mieux aujourd'hui — un traumatisme sans précédent dans l'histoire contemporaine du Portugal.

Aujourd'hui, les contradictions entre dirigeants des partis de gauche et leaders modérés civils et militaires éclatent au sein même du gouvernement. Les divergences entre les prudents généraux de la junte et les commandants progressistes du mouvement des forces armées se précisent chaque jour et à tout propos : des revendications ouvrières, de la réforme de l'éducation, de l'épuration dans les administrations, du statut des déserteurs, des manifestations gauchistes, des libertés de la presse, des discours du général Spinola, du sort réservé aux anciens dirigeants de l'Eglise, et, bien entendu, du rythme et de la nature de la décolonisation.

Des analyses divergentes

Tous les hommes, civils ou militaires, associés aux nouvelles et complexes structures du pouvoir à Lisbonne (présidence de la République, junte, gouvernement civil provisoire, Conseil d'Etat) sont certes d'accord sur un principe simple : la solution de la guerre africaine doit être politique et non pas militaire. Mais, à partir de là, la manière d'envisager les pourparlers avec les représentants des mouvements de libération africains et les étapes souhaitées avant l'application éventuelle du principe d'autodétermination ne sont pas identiques.

Les gauchistes, peu nombreux mais bruyants et résolus, clament leur credo dans la rue aux côtés des délégations du P.A.I.G.C., du FRELIMO et du M.P.L.A. : *« Plus un seul soldat pour l'Afrique ! » « Indépendance immédiate et inconditionnelle pour les colonies ! »*

Communistes, socialistes, chrétiens progressistes pensent à peu près la même chose mais le disent avec mesure en conseil des ministres. Les jeunes officiers qui représentaient le mouvement des forces armées responsable du putsch du 25 avril étaient, quant à eux, retrouvés au sein d'une commission, dite de coordination politique, installée au palais de Sao-Bento siège du nouveau gouvernement. Elle appartient aujourd'hui au Conseil d'Etat aux côtés des généraux et de la junte et des personnalités civiles, pour la plupart modérées, choisies par le général Spinola. Ces jeunes officiers, colonels, commandants ou capitaines n'expriment pas leur opinion en public, par respect de la discipline militaire, mais, sympathisants pour la plupart des formations de gauche, ils ne dissimulent pas en privé leurs sentiments.

Une position ambiguë

L'hypothèse d'une indépendance des territoires d'outre-mer n'est pas pour les effrayer. Bien au contraire. Ils estiment, et ils le disent, qu'une décolonisation authentique est la conséquence logique de la révolution du 25 avril. Militaires mais aussi révolutionnaires, les représentants du mouvement des forces armées se trouvent pourtant dans une position ambiguë. Ils participent au pouvoir, mais ils ne peuvent manifester, du moins publiquement, leur éventuel désaccord avec les décisions prises par leurs aînés de la junte. Ils doivent le faire et l'ont fait à plusieurs reprises, discrètement mais fermement, au cours des dernières semaines. Leur silence obligé ne signifie pas qu'ils soient le rouage le plus faible de l'actuel appareil d'Etat.

Ils ont même conscience d'avoir un rôle particulier et essentiel de contrôle, de vigilance, afin, disent-ils, que *« l'esprit du mouvement des forces armées »* ne soit ni détourné ni dénaturé. Car ils sont encore, du moins théoriquement, les porte-parole, les fondés de pouvoir des quelque trois cents officiers qui ont osé abattre un régime vermoulu que tous, avant le 25 avril, imaginaient plus solide.

Ils ont choisi d'appeler le général Spinola à la tête de leur mouvement, et, par conséquent, du nouveau régime, mais l'ancien commandant en chef des forces portugaises en Guinée-Bissau n'a ni préparé le soulèvement du 25 avril, ni participé directement à sa réalisation. Le général Spinola, dont le livre *le Portugal et son avenir* a, certes, joué un rôle capital de catalyseur, était simplement informé que *« quelque chose se préparait »*. La position du général à l'égard du mouvement des forces armées est donc, théoriquement, de dépendance, et on l'a bien vu à plusieurs reprises, en particulier lors de sa prestation de serment au palais de Quelus : *« Nous avons besoin de Spinola, mais Spinola a besoin de nous »*, disent les jeunes officiers.

Cette relation de dépendances, pourtant, n'est connue que des initiés. C'est un rapport de forces qui peut être modifié, et il est clair qu'il est en train de l'être. Après avoir observé une discrétion relative jusqu'à la fin de mai, confié les affaires sociales aux communistes et les premiers pas de la décolonisation aux socialistes, le général Spinola a éprouvé le besoin de sortir du palais de Belem. Deux motifs l'ont incité à cette tournée des popotes portugaise, à ce souci gaullien que l'on devinait, qui ne demandait qu'à s'exprimer :

1) Un agacement croissant devant les descentes dans la rue de l'électorat jeune, l'impression que, selon le mot d'un de ses collaborateurs, *« les Portugais commencent à confondre liberté et libertinage »* ;

2) La crainte que son plan de décolonisation par étapes ne soit rapidement dépassé, bousculé par les événements ou les initiatives de quelques-uns.

En moins de dix jours, de Porto à Evora, le chef de l'Etat a rassemblé des foules énormes et enthousiastes qui saluaient en lui le vainqueur de la dictature et l'homme qui avait rétabli les libertés. Avant lui, des hommes politiques, comme le communiste Alvaro Cunhal et le socialiste Mario Soarès, avaient également testé une certaine popularité, le premier à Baleizao dans l'Alentejo, le second à Porto. Mais, en quelques jours, le général Spinola a fait la preuve indiscutable qu'il était bien le numéro un au gouvernement, comme dans le pays. Cette ferveur prévisible, mais qui restait à démontrer, lui donne un poids nouveau. Désormais, il parle plus haut et plus fort.

Il dénonce avec vigueur *« les traîtres qui tentent de saper la démocratie »*, les *« faux Portugais »* qui préconisent *« le chaos économique »*. Il fait allusion à ceux qui, *« disposant de responsabilités gouvernementales »*, agissent au nom *« d'intérêts politiques inavouables »*.

Dénonciation des extrêmes, défense d'une démocratie raisonnable et mesurée, mise en garde aux extrémistes : le général Spinola, que ses intimes dépeignent aujourd'hui comme *« un homme irrité et inquiet »*, tente manifestement de redresser la barre afin de mettre le cap sur les objectifs intérieurs et extérieurs qu'il juge souhaitables.

Plusieurs incidents récents, peu ou pas du tout connus, illustrent l'aigreur actuelle du climat politique, et la lente évolution des rapports de forces au sein des instances dirigeantes. De jeunes officiers se sont rendus en délégation auprès du général Galvao de Mello, membre de la junte, qui venait de dresser à la télévision un violent réquisitoire contre ceux qui *« abusent de la liberté »*.

Les allusions faites de son côté par le général Spinola aux *« libertés mal comprises »* ont suscité des réflexions aigres douces chez les mêmes officiers : *« Il parlera bientôt*, disent-ils, *comme l'amiral Thomas... »* Le « décalage » entre le projet de statut des déserteurs mis au point par les officiers du mouvement et la version finale et dure adoptée par la junte a également provoqué des murmures désapprobateurs chez les jeunes militaires.

Une censure rétablie

Le discours du général Spinola, à Evora, avait été malencontreusement « coupé » par la télévision et certains journaux. *« Incidents techniques »*, affirmait-on le lendemain à la télévision, sans convaincre les membres de la junte, qui croyaient à un geste politique. Les journaux « coupables » étaient, de leur côté, priés de publier une mise au point. La formation éphémère d'un « soviet » au *Diaro de Noticias*, les plaintes accumulées sur le bureau de M. Raul Rego, ministre des communications sociales (information), dénonçant lui-même les *« irresponsables qui font la loi dans les journaux »*, les pressions exercées par plusieurs officiers de la junte en faveur d'un rétablissement de la censure, l'interruption soudaine d'une émission de la télévision jugée « déplaisante » pour l'Eglise : cette escalade a trouvé sa conclusion logique. Le gouvernement a pris le contrôle direct de la radiotélévision.

Une nouvelle loi sur la presse, les théâtres et le cinéma doit être publiée ces jours-ci. *« Faudra-t-il rétablir une censure militaire pour remettre un peu d'ordre dans la maison ? »*, s'écriait M. Raul Rego, vieux combattant républicain de la lutte contre Salazar, tenu en haute estime par le général Spinola, qui lui a demandé de l'accompagner dans sa tournée des villes de province. C'est chose faite.

Face à une gauche qu'il trouve trop remuante ou trop pressée, le général Spinola peut compter sur le soutien des officiers généraux, membres de la junte, sur les conseillers d'Etat qu'il a choisis et sur les membres les plus modérés du gouvernement provisoire, à commencer par le premier ministre, M. Palma Carlos. La ligne de partage ne passe donc pas entre les militaires et les civils. Ce qu'il faudra peut-être bientôt appeler les deux *« clans »* du gouvernement de Lisbonne comprend également des militaires et des civils. C'est une victoire importante, alors que le durcissement intérieur s'accompagne du blocage du processus de décolonisation.

Mais n'est-il pas évident depuis le 25 avril que démocratisation et décolonisation vont de pair ? Le dialogue avec les mouvements de libération africains a été amorcé avec une rapidité et une détermination remarquables. M. Mario Soares, dirigeant socialiste, a rencontré les dirigeants de Guinée-Bissau à Dakar, poursuivi ses contacts secrets avec les leaders du M.P.L.A. et donné un « *abrazo* » spectaculaire à M. Samora Machel, leader du FRELIMO à Lusaka.

Mais, c'est M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du gouvernement Spinola qui a engagé des pourparlers officiels avec le P.A.I.G.C. à Londres, puis à Alger. Là aussi, les deux réalités se sont imposées. *« Ma position personnelle est connue*, a dit Mario Soares en arrivant à Alger, *c'est celle d'un socialiste, mais je négocie avec un mandat du président de la République et du gouvernement »*.

Le général Spinola vient en effet de rappeler que l'accession à l'indépendance des territoires portugais avait pour conséquence probable une consultation des populations concernées. Le chef de l'Etat portugais tient à son calendrier : cessez-le-feu, débat démocratique, organisation d'un scrutin d'autodétermination. L'indépendance est jugée inéluctable par l'aile gauche militaire et civile du gouvernement. Pour le général Spinola, fidèle aux idées exprimées dans *le Portugal et son avenir*, c'est une éventualité qui n'est pas fatale dans tous les territoires et en tout cas un pis-aller et même une défaite.

Sa mise au point sans équivoque est évidemment aux antipodes de la position adoptée par les leaders africains. Les dirigeants du P.A.I.G.C. demandent au Portugal d'admettre l'existence de l'Etat de Guinée-Bissau, déjà reconnu, il est vrai, par quatre-vingt-quatre nations et membre du comité de libération de l'organisation de l'unité africaine. Les dirigeants du P.A.I.G.C. souhaitent également que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance soit accordé en même temps *« aux peuples des autres colonies portugaises »*.

Dans ces conditions, les difficultés soulevées lors de la première phase des négociations à Londres par le problème des îles du Cap-Vert et par les questions techniques liées au *« regroupement des forces d'occupation »* peuvent paraître mineures. Elles sont pourtant importantes. Le Portugal doit tenir compte dans ce domaine des pressions des Etats-Unis et des Etats membres de l'OTAN intéressés au maintien des bases stratégiques des Açores et des îles du Cap-Vert. Dans ces conditions, la rencontre aux Açores du président Nixon et du général Spinola n'a pas été de pure courtoisie. La décolonisation difficile des territoires portugais contient en germe, de Lajef à Lourenço-Marquès, tous les éléments d'une solide crise entre l'Est et l'Ouest.

MARCEL NIEDERGANG.

APRÈS LE « CESSEZ-LE-FEU » EN ANGOLA

Le F.N.L.A. conteste violemment la représentativité de l'UNITA

Kinshasa (A.F.P.). — Le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) a dénoncé le mardi 18 juin dans un communiqué publié à Kinshasa « la mise en scène organisée par les colonialistes portugais, et qui est à la base d'un prétendu accord de cessez-le-feu intervenu entre le commandement en chef des forces portugaises de répression de l'Angola et Jonas Malheiro Savimbi, président de l'Union pour l'indépendance de l'Angola (UNITA) » (« le Monde » du 19 juin)

« Alors qu'ils négocient officiellement avec les authentiques représentants des peuples de Guinée et du Mozambique, poursuit le communiqué, les colonialistes portugais ont choisi pour l'Angola la voie de la clandestinité et de l'intrigue politique aux fins de tenter d'imposer au peuple angolais des solutions préfabriquées et néo-colonialistes. »

Enfin, conclut le communiqué, « la trahison de Savimbi doit constituer désormais une leçon pour nos frères d'Afrique, dont la bonne foi a également été trompée par ce groupuscule et qui s'apprêtaient déjà à soutenir l'UNITA dans les instances africaines aussi bien qu'internationales.

En Angola, la police militaire a interdit mardi matin l'accès des banques afin d'empêcher la formation de piquets de grève, déclarés illégaux dans un communiqué du commandant en chef, le général Pinheiro. D'autre part, depuis mardi matin, le personnel de la compagnie des transports en commun est en grève. De nombreuses personnes n'ont pu se rendre sur leur lieu de travail.

Par ailleurs, les travailleurs de la sucrerie de Cassequel de Benguela, la plus importante d'Angola, ont décidé de boycotter la vente du sucre et de l'alcool jusqu'à ce que le gouvernement autorise une augmentation du prix du sucre. Celui-ci a été fixé il y a onze ans, ce qui ne permet pas à la direction d'augmenter les salaires.

EUROPE

Union soviétique

Le maréchal Joukov est mort

Moscou (A.F.P.). — Les autorités soviétiques ont annoncé aux attachés militaires occidentaux, le mercredi 19 juin, la mort du maréchal Joukov. L'ancien ministre de la défense est décédé mardi dans un hôpital de Moscou à la suite d'une série d'attaques cardiaques.

Le « sauveur » oublié

Le maréchal Georges Joukov sut toujours saisir la gloire au moment où elle se présentait à lui. Il ne réussit jamais à la conserver longtemps. Peut-être rêva-t-il — c'est du *moins l'ambition que ses adversaires* lui ont prêtée — d'être le personnage le plus prestigieux de la Russie soviétique. Or voilà qu'il meurt, honoré par ceux qui ont subi la *deuxième guerre mondiale, respecté* par ceux qui ont appris l'histoire, mais oublié depuis des années par ceux qui vivent dans le temps présent.

Pourtant, ce fils de paysan, né en 1896 sur les bords de l'Oka, connut à la mi-temps de sa vie une carrière éblouissante. Soldat du rang à dix-neuf ans, membre du parti communiste à vingt et un ans, colonel à vingt-quatre après une brillante campagne en Pologne, et général à quarante ans. *Les purges décimaient alors* l'armée. Le général Joukov, trop jeune pour attirer la méfiance de Staline, fut épargné. Non seulement il fut épargné, mais, comme beaucoup d'autres, il fut l'objet de promotions accélérées. Ne dirigeait-il pas à quarante et un ans l'état-*major des armées d'Ukraine ? Un an* plus tard, en janvier 1938, ne remportait-il pas sa première victoire en arrêtant les Japonais qui s'étaient avancés en Mongolie-Extérieure ?

La « grande guerre patriotique » allait lui donner l'occasion de conquérir tous les lauriers. Aucun autre commandant *soviétique* n'a accumulé, pendant ces quatre années, autant de titres : sauveur, « spassitel » *de Moscou* en 1941-1942, *artisan* de la bataille de Stalingrad en 1943, puis sous-chef de l'état-major général, enfin commandant en chef du front de Biélorussie et vainqueur de Berlin. C'est lui qui, le 8 mai 1945, eut l'insigne honneur de recevoir la capitulation allemande.

Ministre et membre du présidium

Mais sa réputation commençait à inquiéter Staline, qui n'entendait point partager le triomphe. Il n'y avait pas de place pour deux sauveurs dans la société soviétique. *Après avoir gagné sur le terrain et* représenté son pays pendant quelques mois à la commission quadripartite de Berlin, Joukov se vit contraint d'aller méditer dans des garnisons de province, à Tchkakov et à Odessa. En ce temps-là — c'est du moins M. Khrouchtchev qui l'a *affirmé dans son rapport secret*, — Staline se mit « à répandre toutes *sortes de stupidités sur Joukov* » ; il prétendit que le maréchal avait l'habitude de prendre une poignée de *terre et de la sentir avant* un assaut. Si l'odeur lui plaisait, Joukov donnait l'ordre d'attaquer ; sinon il décommandait l'opération.

Pourtant, le vainqueur de Berlin refit surface avant même la mort de Staline, puisqu'il fut élu membre du comité central en 1952. Mais sa *carrière politique ne commença* vraiment qu'en 1953. Elle fut extraordinairement rapide et brève. Rapide ? Vice-ministre de la défense en mars 1953, ministre deux ans plus tard, *membre suppléant du présidium* (le bureau politique) en février 1956, membre titulaire de la direction du parti en juillet 1957. Toutefois, il ne resta que trois mois à la direction *suprême, puisqu'en octobre* 1957 il fut chassé du présidium et du comité central, exclu du gouvernement.

Sans doute était-il condamné à la déchéance le jour même où il accédait au faîte du pouvoir. A la fin du printemps de cette année, en effet, la crise la plus grave ouverte depuis la mort de Staline avait été dénouée au Kremlin. En un premier temps, M. Khrouchtchev avait été bel et bien limogé par la majorité du présidium. Mais le premier secrétaire *fit appel de cette décision devant le* comité central. Il n'aurait pu sauver la situation si le ministre de la défense ne lui avait apporté un appui décisif. Le maréchal Joukov envoya partout des avions *militaires pour* rassembler dans la capitale soviétique des membres du comité central, puis il mit son autorité dans la balance. L'armée, dit-il, n'acceptera jamais que le groupe « antiparti » (Molotov, Malenkov, Kaganovitch) prenne le pouvoir. Dans cette affaire *elle est aux côtés de M. Khrouchtchev*, qui a remis Staline à sa vraie place.

La chute brutale

Le ministre fut immédiatement récompensé de ses bons offices. Mais *le premier secrétaire*, confirmé dans ses fonctions grâce au vainqueur de Berlin, s'aperçut sans doute qu'il était dangereux de garder un « faiseur de roi ». Le « sauveur » ne *serait-il pas tenté de s'établir à son* compte ? Flatté par sa promotion, Joukov ne pensa certainement pas que ses collègues préparaient déjà sa disgrâce. Il partit sans méfiance *le 5 octobre 1957 en visite officielle* à Belgrade et à Tirana. Quand il revint de mission, trois semaines plus *tard*, il constata qu'aucun personnage important ne l'accueillait à l'aérodrome. Le même jour, un *bref* communiqué annonçait qu'il cessait d'être ministre de la défense.

Le comité central fut alors saisi de l'affaire. Joukov avait voulu imposer le culte de sa personnalité, il encourageait « *flagorneurs et adulateurs* », il prétendait soustraire l'armée au contrôle du parti, il faisait « *preuve d'incompétence en tant qu'homme politique* » et se révélait « *enclin aux aventures* ». Le parti avait reconnu ses mérites, mais alors il avait « *perdu le sens de la modestie* » et s'imaginait qu'il était « *le seul héros de toutes les victoires remportées par le peuple et ses forces armées, sous la direction du parti communiste* ». Les journaux allaient résumer toutes les accusations du *comité central : Joukov avait des tendances bonapartistes.*

La chute du « sauveur » risquait d'alarmer la population. Mais les autres *maréchaux*, jaloux sans doute de leur collègue, *participèrent à* l'hallali. Tous affirmaient qu'il fallait remettre l'armée à sa place, et Koniev se distingua en analysant, dans la *Pravda*, toutes les fautes que, *selon lui, l'ancien ministre avait* commises pendant la guerre : il a subi des défaites qu'il n'a pas voulu reconnaître et, avant les hostilités, il n'a pas su préparer les troupes. La victoire de Stalingrad ? *Il y a* contribué, certes, mais pas plus que cinq ou six autres maréchaux. La prise de Berlin ? L'ensemble de l'effort a été supporté non pas, comme *l'a prétendu Joukov*, par le premier front biélorussien, qu'il commandait, mais par le front ukrainien.

La session du comité *central* s'achevait donc en règlement de comptes. Le « spassitel », *accablé par un autre héros de la dernière* guerre, quitta la scène dans l'indifférence. Déjà l'actualité soviétique avait une autre vedette : premier être vivant lancé dans l'espace, une *chienne tournait autour de la Terre* pour marquer le quarantième anniversaire de la révolution.

La presse étrangère continuait à s'interroger sur les conséquences du dernier mystère du Kremlin. Pour beaucoup, Joukov, l' « ami » d'Eisenhower, était l'homme de la coexistence soviéto-américaine, l'artisan de la détente, voire le libéral de la direction suprême. Quelques-uns *firent remarquer que, en qualité de* ministre de la défense, il avait tout de même sa part de responsabilité *dans* l'intervention en Hongrie.

En fait, sa disgrâce ne modifia en rien la politique de l'U.R.S.S. Il sortit de la retraite totale qui lui *avait* été imposée pour participer en 1965 aux cérémonies du vingtième anniversaire de la capitulation allemande. Puis il signa quelques nécrologies, *publia des ouvrages de souvenirs* dans lesquels il rendait à Staline, stratège ouvert au dialogue, un hommage mesuré, alors qu'il traitait par le mépris toutes les analyses militaires de M. Khrouchtchev. Privé des instruments de la puissance, oublié d'une partie du public, il avait cessé d'inquiéter. Alors il lui fut permis, à la fin de sa vie, non point de rappeler le prestige incomparable qui fut le sien, mais de reprendre rang dans la cohorte des *généraux victorieux*.

BERNARD FÉRON.

Irlande du Nord

LES PROTESTANTS EXTRÉMISTES RENONCENT A NÉGOCIER AVEC L'IRA

Belfast (A.F.P., Reuter). — Après deux jours de conférences, les responsables des organisations extrémistes *protestantes* ont finalement renoncé, le mardi 18 juin, à engager des pourparlers avec l'IRA, comme l'avaient suggéré certains éléments *de l'UDA (Association pour la* défense de l'Ulster). M. Glen Barr, *l'un des dirigeants du conseil* des travailleurs de l'Ulster, initiateur de la grève protestante qui provoqua, à la fin du mois dernier, la chute du gouvernement provincial, n'a toutefois pas écarté la possibilité d'engager un dialogue avec la communauté catholique.

Une série d'attentats ont, par ailleurs, eu lieu depuis vingt-quatre heures : un policier a été tué par un *colis piégé* à Lurgan, à l'ouest de Belfast, et six voitures piégées ont provoqué d'importants dégâts en différents points de la province, et notamment à l'hôtel Europa, à Belfast, dont les vitres ont volé en éclats. Tous ces attentats, sauf celui *contre l'Europa, ont été revendiqués* par l'IRA provisoire.

● ERRATUM. — Dans l'article : « La tentation d'abandonner l'Ulster grandit dans l'opinion » (*le Monde* du 19 juin), il fallait lire, à propos du discours prononcé par le premier ministre britannique, le 25 mai : « *M. Wilson hésite à faire briser la grève par la troupe, comme les députés du S.D.L.P. l'en pressaient* », et non « *a fait briser la grève* ». M. Wilson avait, en effet, donné l'ordre aux militaires d'occuper les dépôts de carburants, mais non les centrales électriques.

ÉTATS-UNIS

DEUX MOIS AVANT LE VOTE SUR L'« IMPEACHMENT »

Le président Nixon semble améliorer sa position

De notre correspondant

Washington. — A quelque deux mois du vote décisif de la Chambre — maintenant attendu vers le 15 août — les chances du président Nixon d'éviter l'*impeachment*, c'est-à-dire *sa mise en accusation devant le* Sénat, se sont sensiblement améliorées. Le dernier sondage d'opinion Gallup indiquant que sa cote de popularité est passée, en quinze *jours, de* 25 à 28 %, n'atteste que partiellement cette amélioration, favorisée « objectivement » par une série d'événements.

Sans doute pouvait-on penser que les démarches internationales du président le serviraient à l'intérieur. L'image quotidienne sur les écrans de télévision de M. Nixon acclamé par les foules, poursuivant avec les leaders arabes et israéliens des *conversations pour* l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient, flatte l'amour-propre, la fierté nationale du citoyen moyen, en démontrant que Watergate n'a pas paralysé *le président des Etats-Unis dans* l'exrcice de ses responsabilités internationales.

Moins attendues ont été les déclarations optimistes de M. Brejnev, renforçant l'espoir d'accords partiels mais substantiels justifiant le prochain voyage de Moscou. Enfin, l'annonce d'un « sommet » atlantique à Bruxelles, où seraient aplanies les principales divergences transatlanti*ques de ces derniers mois, ne peut* que consolider la position internationale du président. Comme le notait un comentateur, il semble que « *les chefs du monde arabe, M. Brejnev et les dirigeants de l'Europe occidentale soient tous décidés à tirer d'embarras le président, en tout cas à l'aider à raffermir son autorité à l'intérieur...* ».

Les *mass media* (presse, radio-*télévision*), *le fameux « quatrième pouvoir »*, ont contribué également à améliorer la position du président, d'abord *en donnant le maximum de* publicité — la télévision surtout — aux apparitions du président sur la scène internationale : c'est ce que M. James Reston appelle, dans *le New-York Times, la « revanche de Richard Nixon sur ses tortionnaires »*. Indirectement, ensuite, en *charriant un flot ininterrompu* d'indiscrétions et de fuites venant de la commission judiciaire de la Chambre, qui poursuit en principe à huis clos la procédure d'*impeachment*.

Bien que M. Rodino, président de la commission, ait déploré et dénoncé les fuites, certains de ses collègues ne se cachent même plus pour donner aux journalistes des *informations et même des documents* reçus sous le sceau du secret légal. Mieux encore, un certain M. Dixon, fonctionnaire de l'équipe administrative de la commission, a préparé, *à partir de documents confidentiels*, une quinzaine de résumés et de mémorandums destinés à certains membres de la *commission* mais qui, naturellement, ont « fui » dans la presse et d'abord dans les jour*naux hostiles au président*. Finalement, ces fuites servent la Maison Blanche *dans la mesure où elles* tendent à discréditer la commission et, plus encore, à la diviser.

Selon les commentateurs autorisés Evans et Novak, qui font état de renseignements pris à bonne source, *l'attitude des dix-sept membres républicains* de la commission a sensi*blement évolué. Ils tendent maintenant* à justifier le refus du président de communiquer les documents qui *lui ont demandés* ; ils *insistent pour* que l'enquête abandonne les affaires annexes pour se concentrer sur Watergate ; ils considèrent les éléments jusqu'à présent produits *contre le président comme non* concluants ; ils demandent que les témoins soient cités sans tarder et soumis à *un interrogatoire* contradictoire... Bref, ils adoptent une attitude partisane . *la solidarité* des deux partis, qui s'était manifestee dans les premières phases de l'en*quête, commence à se désintégrer.*

Sympathie pour M. Kissinger

Le fait que M. Rhodes, leader de la minorité indépendante à la Chambre, qui avait invité le président à démissionner soit devenu un *ardent défenseur de M. Nixon est*, à cet égard, très significatif.

Enfin, la répulsion qu'inspirent aux sénateurs et au grand public les attaques contre M. Kissinger sert indirectement la *Maison* Blanche, dont les porte-parole ont immédiatement dénoncé l'attitude de la *commission et de la presse...* Le mouvement de sympathie en faveur du secrétaire d'Etat est tel que cinquante et un sénateurs sur cent, sans même attendre les conclusions *du supplément* d'enquête, ont déjà pris position pour lui, si bien que M. Fulbright, président de la *commission des affaires étrangères* et ami personnel de M. Kissinger, s'est publiquement préoccupé d'une attitude qui, à son avis, ne sert ni les intérêts du secrétaire d'Etat ni ceux du Sénat et *du* gouvernement...

Certains amis de M. Kissinger affirment que les écoutes téléphoniques *étaient légitimes en l'occurrence*, qu'elles sont un mal nécessaire pour assurer la défense des intérêts supérieurs de l'Etat. A dire vrai, dans cette affaire, il ne s'agit *pas d'apprécier les avantages politiques* ou les mérites moraux de ce procédé policier, mais seulement de juger si M. Kissinger a commis ou non un parjure ou s'il a exactement *rendu compte au Sénat du rôle qu'il* a tenu dans l'affaire des écoutes téléphoniques. Or, entre les mémorandums du F.B.I. publiés en partie *dans les journaux et les déclarations* de M. Kissinger, les contradictions sont flagrantes.

Finalement, les sénateurs auront à décider s'ils font plus confiance aux paroles de M. Kissinger qu'à celles de M. Hoover, l'ancien chef du F.B.I., aujourd'hui décédé. A *moins, bien sûr, qu'ils n'établissent* que l'un ou l'autre, sinon même les deux à la fois, ont commis, de très bonne foi, une erreur de jugement sur leurs responsabilités respectives.

Pour M. Nixon, en tout cas, les perspectives s'éclaircissent. La commission, divisée selon la *ligne de clivage politique (vingt et un démocrates* contre dix-sept républicains) pourrait recommander l'*impeachment*, mais à la Chambre, en session plénière, une coalition des républicains et des démocrates *du Sud* peut en décider autrement. Enfin, si l'*impeachment* est voté par la Chambre à une faible *majorité*, les chances déjà minces de réunir au Sénat la majorité requise des deux tiers pour condamner le président, seraient pratiquement nulles.

Telle est, à la lumière des récents événements, l'appréciation réaliste des milieux politiques, mais une *appréciation qui n'est pas définitive*, compte tenu des nouvelles « révélations » défavorables au président, ainsi que des arrêts de la Cour suprême attendus à la mi-juillet sur la portée *des limites du « privilège* de l'exécutif ».

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

LES CANDIDATURES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'O.U.A.

M. K. W. Kamanda, secrétaire général adjoint de l'Organisation *de l'unité africaine*, nous précise qu'il n'était pas candidat au poste *de secrétaire général de l'O.U.A.* à l'occasion du onzième « sommet » de Mogadiscio, comme nous l'avons écrit par erreur dans le bulletin de l'étranger du *Monde* du 18 juin.

● *Le premier numéro d'un bulletin d'information du Front de libération de l'Erythrée*, daté de juin 1974, a été publié à Paris. (Au sommaire, on trouve des articles sur la lutte des maquisards érythréens contre l'armée éthiopienne, sur les réfugiés érythréens, etc.) L'adresse de ce bulletin est : boîte postale 9029, Beyrouth, Liban, et il est en vente à la librairie Palestine, 24, rue de la Réunion, Paris.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Nixon estime que les États de la région attendent de son pays « un rôle actif »

Avant de quitter Amman mardi après-midi 18 juin à l'issue de son voyage au Proche-Orient, le chef de l'exécutif américain a déclaré que les dirigeants qu'il avait rencontrés au cours de sa tournée étaient décidés à établir la paix dans cette région. « *Ils ont vu*, a-t-il dit, *que la guerre ne règle aucun problème.* »

M. Nixon a ajouté que sa visite lui avait prouvé que les pays du Proche-Orient attendent des Etats-Unis un « *rôle actif* ». « *Nous sommes seulement au début du très long voyage au bout duquel se trouve l'instauration d'une paix juste et durable*, a-t-il dit. *Le travail qui reste à accomplir pour atteindre cet objectif est encore très difficile.* »

Pour sa part, M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré aux journalistes qui se trouvaient à bord de l'avion transportant le président aux Açores que celui-ci estimait que son voyage avait créé « *un cadre dans lequel les négociations de paix au Proche-Orient peuvent aller de l'avant* » M. Ziegler a ajouté que cette traversée n'avait pas été entreprise pour faire oublier la crise du Watergate, mais il a ajouté : « *Je pense que c'est au peuple américain de juger. S'il examine les réalisations du président avec un esprit ouvert, le Watergate fera partie du passé, et je crois qu'il est grand temps qu'il en soit ainsi, parce que nous avons des choses à faire.* »

Le communiqué conjoint jordano-américain, publié peu avant le départ du président Nixon, ne fait allusion ni au problème palestinien ni à Jérusalem, et ne fait pas non plus précisément référence au dégagement israélo-jordanien. Il se borne à affirmer que « *le président Nixon a promis l'aide effective des Etats-Unis pour aboutir à un accord pour une paix juste et durable entre la Jordanie et Israël sur les bases solides et claires définies par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité* ». Le communiqué affirme en outre que le président Nixon et le roi Hussein sont convenus de préserver la puissance militaire jordanienne afin de maintenir l'ordre et la paix, sans lesquels le progrès économique ne peut être réalisé.

● A JERUSALEM, la radio israélienne a indiqué mardi qu'Israël avait demandé au président Nixon pour plus de 5 milliards de dollars d'armes au cours des quatre prochaine années, afin d'équilibrer les livraisons soviétiques aux pays arabes.

Le gouvernement israélien demanderait, d'autre part, le doublement de l'aide économique américaine, ce qui représenterait quelque 500 millions de dollars par an accordés sous forme de dons ou de prêts à long terme L'ensemble de l'aide économique et militaire réclamée par Israël s'élèverait donc à environ 2 milliards de dollars par an

● A WASHINGTON on annonçait mardi, de source gouvernementale, que des représentants du département de la défense américaine se rendraient prochainement au Caire pour étudier les besoins de l'Egypte en armement à la suite des pertes subies pendant le conflit d'octobre. On estime que, pour certaines catégories d'armes, l'achat sera probablement financé par l'Arabie Saoudite. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Les dirigeants palestiniens des territoires occupés ont des réactions divergentes

De notre correspondant

Jérusalem. — La visite du président Nixon au Proche-Orient a soulevé un immense intérêt dans les territoires occupés. N'ayant pas réussi à être reçus par le chef de la Maison Blanche, malgré de nombreuses démarches, les notables, qui représentent la population de ces territoires, lui ont adressé des messages, dont les principaux thèmes étaient la nécessité de l'évacuation des territoires conquis par Israël et la réalisation des aspirations nationales des Palestiniens. Ces notables sont partagés entre deux grandes tendances : les uns croient que la dynamique de la paix aboutira à des résultats satisfaisants pour les Palestiniens ; les autres, au contraire, estiment que les accords qui seront conclus entre Israël et ses voisins se feront au détriment des Palestiniens. Conscients, cependant, de la gravité de la situation, les dirigeants des territoires occupés s'abstiennent de manifester publiquement leurs divergences.

La presse arabe reflète toutefois ces appréciations contradictoires. Tandis qu'*Al-Kouds* salue le président Nixon, tout en rappelant à son attention l'existence du problème palestinien, *Al Chaab*, proche de l'O.L.P., dénonce le parti pris du chef de la Maison Blanche et son hostilité à l'égard du peuple palestinien.

Quoi qu'il en soit, les habitants des territoires occupés considèrent l'O.L.P. comme leur seul représentant ; même un leader traditionaliste comme le cheikh Ali Jaabari, maire d'Hébron, bien qu'il ait toujours entretenu de bonnes relations avec les autorités israéliennes, a publié une lettre ouverte à M. Nixon, dans laquelle il mentionne les aspirations des Palestiniens à l'indépendance, et affirme que la « centrale » des fedayin est seule digne de parler au nom du peuple palestinien.

Cependant, la répression dans les territoires occupés se poursuit. En moins de deux mois, quelque cent cinquante personnes, dont des dirigeants syndicalistes, des intellectuels, des ouvriers et des étudiants, ont été internées. Au cours d'une conférence de presse, tenue le mardi 18 juin à Tel-Aviv, les représentants de la Ligue des droits de l'homme et les avocats des détenus ont expliqué que les personnes appréhendées sont accusées d'appartenir au parti communiste jordanien (la branche cisjordanienne) et au Front national palestinien (F.N.P.), affilié à l'O.L.P. Les arrestations ont commencé le 22 avril, à la suite de la publication du premier numéro du journal clandestin *Falastine* (Palestine), organe du Front. Des détenus, dont certains seulement ont été autorisés à voir leurs avocats, ont fait savoir qu'ils subissaient des sévices dans leur prison.

Les observateurs estiment que les autorités israéliennes sont déterminées à briser, dans les territoires occupés, le parti communiste considéré comme étant la colonne vertébrale du Front national palestinien.

(Intérim.)

L'aviation israélienne a bombardé à trois reprises des bases de fedayin dans le sud du Liban

L'aviation israélienne a bombardé à trois reprises, mardi 18 juin et mercredi matin, le sud du Liban. La première attaque a eu lieu mardi, vers 16 heures, heure locale, et s'est poursuivie pendant environ une heure. Tel-Aviv a précisé que le raid était dirigé contre cinq bases de fedayin dans l'Arkoub, et que « *cette opération faisait partie de la lutte contre les terroristes, où qu'ils se trouvent, et non d'une opération de représailles pour Chamir* ». (Le raid de fedayin contre le kibboutz de Chamir, le 13 juin, avait fait trois morts parmi la population civile, et les quatre assaillants avaient été tués.)

Du côté libanais, on a cité, parmi les localité attaquées, les noms de Wadi-Al-Khoreibe, d'Ibl-Al-Saki et de Rachaya-Al-Foukhar, dans le sud du pays.

Le second raid israélien commença à la tombée de la nuit et ne dura qu'un quart d'heure environ. Selon les Libanais, les avions israéliens lancèrent des fusées éclairantes avant de bombarder. Outre les localités citées ci-dessus, qui furent de nouveau attaquées, les avions israéliens s'en prirent, selon les Libanais, à d'autres villages, notamment Fraydiss, Kfar, Kouk et Yanta. Au total, d'après la même source, on comptait mardi soir un mort et cinq blessés dans les rangs des Palestiniens, et un enfant libanais blessé.

Mercredi matin, Tel-Aviv a annoncé que l'aviation israélienne avait de nouveau attaqué, vers 7 heures, heure locale, des bases de fedayin dans le Sud libanais, et que le raid avait duré quinze minutes. Les Libanais confirmèrent peu après.

Le ministre de l'information israélien, M. Aharon Yariv, avait déclaré dimanche que son gouvernement poursuivrait contre les fedayin une lutte implacable, que celle-ci ne se limiterait pas à la défense des localités limitrophes de la frontière libanaise et qu'elle ne prendrait pas nécessairement la forme de représailles.

Cependant, à Beyrouth, on semble persuadé, écrit l'A.F.P., que ces raids constituent en réalité une opération de représailles pour l'attaque de Chamir. On note aussi que les attaques israéliennes se produisent au lendemain de la publication du communiqué israélo-américain sanctionnant la visite du président Nixon en Israël, et où il était dit : « *Tout Etat a le devoir de s'abstenir d'organiser et d'encourager la création de forces irrégulières ou de bandes armées pour des incursions dans le territoire d'un autre Etat.* »

Au Caire, M. Ismail Fahmi, ministre des affaires étrangères, a déclaré mardi soir que l'« *Egypte ne resterait pas les bras croisés devant la nouvelle agression israélienne.* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● *A l'occasion de la visite officielle du chah d'Iran en France le 24 juin*, le Secours populaire français, indique un communiqué, « *a adressé une lettre à l'ambassadeur d'Iran à Paris soulignant que, malgré l'intervention de nombreuses personnalités et d'organisations humanitaires, de nouvelles exécutions de démocrates iraniens étaient perpétrées dans ce pays. La visite du chah ne saurait faire oublier la menace de mort qui pèse encore sur des milliers de personnes emprisonnées pour délit d'opinion. Dans sa lettre, le Secours populaire demande au chah la vie sauve pour tous les condamnés à mort et la libération de tous les prisonniers politiques* ».

ASIE

Indochine

Plus de trois cents prêtres du Vietnam du Sud dénoncent le « pourrissement politique » du régime de Saïgon

Saïgon (A.F.P., A.P., Reuter). — Trois cent un prêtres ont publié, le mardi 18 juin, une déclaration protestant contre « la concussion, l'injustice et les vices sociaux » au Vietnam du Sud. La police avait bouclé le quartier de Saïgon où se trouve l'église dans laquelle des représentants religieux et laïques de ce mouvement de protestation avaient convoqué une conférence de presse.

La déclaration dénonce « le pourrissement politique et l'égoïsme de ceux qui, pour s'approprier pouvoir et richesses, considèrent l'individu et la valeur humaine comme une marchandise commerciale ». Plus concrètement, les signataires accusent « les maffias gouvernementales » d'avoir stocké « avec la complicité des trafiquants », le riz, les engrais, les insecticides, les matières premières et les produits pharmaceutiques « pour dépouiller le peuple et enrichir les riches ».

La déclaration se conclut par « un appel fervent aux fidèles de la communauté pour collaborer activement à tous les efforts, d'où qu'ils viennent, et réaliser une révolution visant à assainir la société et à édifier une société nouvelle, juste et libre, qui garantisse à toutes les couches de la société une vie décente, la paix et le bonheur ».

Parmi les signataires se trouvent des vicaires généraux, des directeurs et des professeurs de séminaires, des responsables universitaires, des aumôniers militaires et des curés de paroisses. Les organisateurs affirment leur intention d'organiser dans les paroisses des réunions pour lire la déclaration et la discuter.

Huit jours après leur reprise, cependant, les travaux des commissions bipartite et quadripartite (Etats-Unis, Vietnam du Nord, Vietnam du Sud et G.R.P. du Vietnam du Sud) pour l'application du cessez-le-feu et la recherche des disparus sont toujours dans l'impasse. Les réunions de ces organismes, le mardi 18 juin, se sont terminées sans résultats. Mercredi le ministère des affaires étrangères du G.R.P. a publié un mémorandum accusant les Etats-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures du Vietnam du Sud et de saboter l'accord de Paris. Le texte reproche notamment aux Américains de considérer cet accord comme une base juridique permettant de mettre à exécution leurs engagements envers l'administration Nguyen Van Thieu. Le mémorandum du G.R.P. fait apparemment suite à une déclaration publiée mardi par l'ambassade des Etats-Unis à Saïgon accusant les Nord-vietnamiens de tenter de conquérir le Vietnam du Sud par la force militaire (« le Monde » du 19 juin 1974.)

● A CAN-THO, chef lieu du delta du Mékong, une centaine de bonzes ont manifesté lundi et mardi contre la mort de quatre des leurs à Kien-Thanh le 10 juin dernier au cours d'affrontements avec la police. Comme déjà lors de ces incidents, les bonzes manifestent également contre l'appel sous les drapeaux des religieux. Le G.R.P. a adressé à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu une note lui demandant d'ouvrir une enquête sur les incidents de Kien-Thanh.

● A PHNOM-PENH, trois roquettes tombées dans le quartier du palais présidentiel ont fait quatre morts et treize blessés. Des combats se poursuivent au nord de la capitale cambodgienne et dans le secteur de Kompong-Som.

● *D'autres affiches* sont apparues le 18 juin sur les murs de Pékin dont l'une, signée par « *un rebelle révolutionnaire* » du Setchuan qui se plaint d'avoir été victime d'« *oppression* » de la part des dirigeants de son usine, sans toutefois mettre en cause les autorités de sa province.

Une autre affiche qui attire l'attention des lecteurs prend à partie l'U.R.S.S. Le texte souligne qu'en Union soviétique les citoyens n'ont pas le droit, comme c'est le cas en Chine, de s'exprimer ouvertement par le moyen de journaux muraux. — *(A.F.P.)*

[On apprend d'autre part que des affiches ont également fait leur apparition à Canton. Les textes n'attaquent nommément aucune personnalité, mais critiquent « des leaders politiques modérés et d'anciens éléments de droite réhabilités ».]

POLITIQUE

L'anniversaire du 18 juin

M. Giscard d'Estaing a présidé la cérémonie du Mont-Valérien

M. Valéry Giscard d'Estaing a participé mardi 18 juin, au Mont-Valérien, à la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940.

Plusieurs centaines de personnes attendent le président de la République, en cette fin de journée encore ensoleillée, sur l'esplanade qui fait face au mémorial de la France combattante, vaste muraille en grès rose coupée en son milieu par une croix de Lorraine haute de 12 mètres. Les compagnons de la Libération se rassemblent au pied du monument avant de prendre place autour de la vasque où brûle la flamme, cette « *flamme de la Résistance française* » qui « *ne s'éteindra pas* », selon la formule prononcée par le général de Gaulle dans son appel du 18 juin et gravée sur la croix. Parmi ces compagnons, M. Pierre Messmer, dont l'arrivée est saluée par quelques applaudissements, puis M. Jacques Chaban-Delmas, chaleureusement acclamé par la foule. MM. Achille Peretti, ancien président de l'Assemblée nationale, et Eugène Claudius-Petit, président-délégué du groupe Union centriste de l'Assemblée nationale, sont également présents. MM. Robert Galley, ministre de l'équipement, André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Jacques Soufflet, ministre de la défense, tous trois compagnons de la Libération, se tiennent, pour leur part, aux côtés des autres membres du gouvernement, auprès desquels se trouve aussi Mme Giscard d'Estaing.

M. Giscard d'Estaing descend de sa voiture à 19 h. 15. La musique du 8e régiment de transmissions joue *Aux champs*. M. Claude Hettier de Boislambert, chancelier de l'ordre de la Libération, accueille le chef de l'Etat. Après un salut au drapeau, celui-ci passe en revue les troupes — trois pelotons du 501e régiment de chars de combat et quatre sections des grandes écoles militaires. — puis s'arrête à quelques pas du mémorial. M. de Boislambert ranime la flamme, la sonnerie *Aux morts* retentit, suivie d'une minute de silence. On entend alors l'appel du 18 juin, lu par « un compagnon anonyme » et diffusé par haut-parleurs : c'est la seule innovation de la cérémonie par rapport aux années précédentes.

Le président entre ensuite dans la crypte circulaire, où sont placés seize cercueils de résistants, recouverts d'un drapeau tricolore, et les cendres des martyrs des camps de déportation. Une inscription est gravée : « *Nous sommes ici pour témoigner devant l'histoire que de 1939 à 1945 ses fils ont lutté pour que la France vive libre.* » Depuis 1973, le président de la République est admis ès qualités dans la crypte, alors que le général de Gaulle y entrait comme grand maître de l'ordre. M. Giscard d'Estaing signe le Livre d'or. Pendant ce temps, la musique joue *le Chant des partisans*. M. Chirac, entouré de M. Soufflet et M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, s'avance au pied des marches.

Le chef de l'Etat salue les compagnons, serre quelques mains — notamment celle de M. Peretti, — s'apprête à repartir, aperçoit M. Messmer au deuxième rang, lui tend la main. M. Chaban-Delmas est loin derrière. En compagnie du premier ministre, du ministre de la défense et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le président de la République salue lentement les porte-drapeaux placés tout le long du mémorial. Devant eux sont alignées les jeunes filles de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur.

M. Giscard d'Estaing serre les mains des membres du gouvernement, puis des nombreuses personnalités présentes, avant de recevoir les honneurs des troupes et de regagner sa voiture. Quelques applaudissements saluent son départ. M. Chaban-Delmas est une nouvelle fois l'objet de longues ovations. M. Couve de Murville est également acclamé.

Plusieurs cérémonies de commémoration ont eu lieu en province, notamment à Bordeaux, à Marseille, à Clermont-Ferrand, à Toulouse, à Colombey-les-Deux-Eglises, où l'appel du 18 juin a été lu devant le mémorial du général de Gaulle, en présence d'une foule nombreuse.

● *A l'Arc de triomphe.* — Le trente-quatrième anniversaire de l'appel du 18 juin a été célébré mardi, à l'Arc de triomphe, par une cérémonie au cours de laquelle le général Dubois, vice-président de l'Association des forces françaises libres, ranimait la flamme.

M. André Bord, secrétaire d'Eta aux anciens combattants, représentait le gouvernement à cette cérémonie, où les honneurs militaires ont été rendus par la musique des troupes de marine et par un détachement du 9e régiment de hussards.

LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE CONDAMNENT « L'APOLOGIE DE LA COLLABORATION ».

La Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance, qui vient de réunir son congrès les 15 et 16 juin à Pau, a réaffirmé « *sa fidélité à l'esprit de la Résistance et à la mémoire de l'homme du 18 juin 1940, le général de Gaulle* ».

Les combattants volontaires de la Résistance ont, d'autre part, condamné « *l'étonnante apologie de la collaboration et du racisme que l'on peut discerner dans nombre de productions littéraires et artistiques, sous couvert d'une pseudo vérité historique* ». Ils ont émis le vœu « *qu'une commission de résistants authentiques soit constituée et consultée par l'O.R.T.F. avant toute émission concernant l'histoire du nazisme, de l'occupation et de la Résistance* ».

Enfin, les combattants volontaires de la Résistance confirment leur « *opposition irréductible au transfert à Douaumont des cendres de Philippe Pétain* ».

SELON UN CÉRÉMONIAL ALLÉGÉ

Les ambassadeurs de l'Irak et du Tchad ont remis leurs lettres de créance au chef de l'État

M. Valéry Giscard d'Estaing a assuré, mardi 18 juin, le nouvel ambassadeur du Tchad à Paris, M. Dagacha Tobio, qui lui remettait ses lettres de créance, que la France « *n'entend pas imposer une coopération qui ne serait pas souhaitée* », mais qu'elle reste « *fidèle à ses engagements, quels qu'ils soient* », vis-à-vis du Tchad.

« *Avec le temps et l'évolution des choses,* a affirmé pour sa part le nouvel ambassadeur du Tchad, *nous avons besoin les uns et les autres de nous consulter parfois, et c'est la coopération, cet acte conjoint. Cependant, et ceci n'est pas discuté, l'amitié profonde persiste, et il me semble que c'est l'essentiel.* »

Le chef de l'Etat a également reçu les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Irak à Paris, le général Saleh Mahdi Ammache. Celui-ci s'est félicité de l'initiative des pays du Marché commun pour réunir une conférence groupant l'Europe et les pays arabes, et a déclaré que la coopération franco-irakienne méritait d'être stimulée davantage pour parvenir à un stade « exemplaire ».

« *L'Irak et la France,* lui a répondu M. Giscard d'Estaing, *ont en commun le même attachement aux principes de l'indépendance nationale, tous deux aussi cherchent, au Proche-Orient, le rétablissement d'une paix juste et durable fondée sur le droit et la justice, tous deux, enfin, sont convaincus de la nécessité d'une large coopération entre l'Europe et le spays arabes.* »

A l'occasion de la remise de ces lettres de créance, le cérémonial a été allégé sur les instructions du président de la République. C'est en tenue de ville qu'il a reçu l'ambassadeur d'Irak et l'ambassadeur du Tchad

Les deux ambassadeurs ont été salués à leur entrée et à leur sortie, dans la cour d'honneur de l'Elysée, comme avant, par la sonnerie *Aux Champs*, et par un détachement de la garde, mais les hommes de la musique et de la garde d'honneur avaient délaissé le vieil uniforme du dix-neuvième siècle — shako et longue tunique de drap bleu marine — pour la tenue des temps modernes — képi, vareuse et pantalon bleu roi.

Les voitures présidentielles de prestige, d'un modèle remontant aux années 50, qui allaient chercher jusqu'à leurs résidences les nouveaux ambassadeurs, avaient été, elles aussi, remisées. Les deux diplomates sont arrivés au palais de l'Elysée à bord d'une DS noire.

Le statut des suppléants

MM. DEFFERRE ET BALLANGER REÇUS JEUDI MATIN PAR M. JACQUES CHIRAC

MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, et Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, seront reçus jeudi matin 20 juin à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac pour évoquer notamment le projet de réforme constitutionnelle concernant le sort des suppléants de parlementaires devenus membres du gouvernement.

Le porte-parole du groupe socialiste, M. Fillioud, député de la Drôme, a fait observer, mardi 18 juin, que, bien que n'étant pas opposé à cette modification de la Constitution, le groupe ne la considérait pas comme suffisamment importante pour engager une procédure de révision constitutionnelle uniquement sur ce problème.

D'ailleurs, a précisé M. Fillioud, M. Defferre ne pourra pas s'engager sur le fond de la question. Il appartiendra en effet aux instances du parti socialiste de le faire.

Les présidents de tous les groupes politiques du Sénat seront reçus ensemble par M. Chirac, sans doute la semaine prochaine.

Le premier ministre s'était entretenu, mardi 18 juin, du projet de révision avec le président de l'Assemblée nationale, puis avec les présidents des quatre groupes de la majorité : MM. Claude Labbé (U.D.R.) ; Jean Brocard (rép. ind.) ; Jacques Duhamel (Union centriste), accompagné du vice-président délégué, M. Claudius-Petit, et M. Max Lejeune (réformateurs).

« *Il s'agit d'un premier contact,* a déclaré M. Claude Labbé. *Il s'agit d'une affaire délicate. Aucun des groupes de la majorité n'est défavorable à la réforme projetée. Cependant, c'est un problème qui mérite réflexion, et nos groupes respectifs ne se sont pas encore prononcés. Avec le premier ministre nous avons pu faire un large tour d'horizon, mais, dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas encore abouti à des conclusions.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les associations luttant contre le proxénétisme pourront se porter partie civile

Trois propositions et un projet de loi ont été examinés et adoptés mardi 18 juin par les députés.

Ceux-ci ont d'abord entendu M. GERBET (rép. ind., Eure-et-Loir), qui, au nom de la commission des lois, a présenté les conclusions de cette commission sur les propositions de MM. RADIUS (U.D.R., Bas-Rhin) et CLAUDIUS-PETIT (U.C., Paris). Ces textes autorisent les associations reconnues d'utilité publique et ayant pour objet de lutter contre le proxénétisme à se porter partie civile devant toutes les juridictions en ce qui concerne les infractions de proxénétisme.

M. Gerbet a explicité les raisons qui nécessitent de tels textes. « *L'intervention des associations,* a ainsi notamment expliqué le rapporteur, *est au plus haut point indispensable. Comme l'indiquait l'exposé des motifs des deux propositions de loi : « Il est tout à » fait exceptionnel qu'une plainte » soit formulée par la victime d'un proxénète. » Malgré les sommes importantes prélevées par les proxénètes sur leurs victimes, l'action civile est donc très rare par suite des menaces de sévices : chantages visant les enfants des prostituées, mauvais traitements, menaces d'« amendes »*. Désormais les associations pourront se substituer aux victimes et obtenir des ressources pour leur action, grâce à l'octroi qui pourrait leur être fait de dommages et intérêts.

M. LECANUET, ministre de la justice, a estimé que le proxénétisme mettait « *gravement en péril l'ordre de la société et la dignité de l'homme et de la femme* ». Jugeant qu'il y avait actuellement aggravation de la prostitution, « *véritable fléau, contre lequel il convient de lutter résolument et efficacement* », le garde des sceaux a reconnu que, sur un plan juridique, « *il n'est pas sans risque de permettre à des associations à caractère philanthropique de se constituer partie civile devant une juridiction répressive pour un préjudice qui ne leur a pas été causé directement. (...) Il est de fait, d'autre part,* a-t-il poursuivi, *que le système proposé peut conduire, s'il n'est pas entouré de garanties sérieuses, à une certain amoindrissement des prérogatives de la puissance publique au profit d'associations qui, dans certains cas, peuvent être inspirées par d'autres mobiles que des mobiles philanthropiques ou l'intérêt de leurs membres. Il est donc nécessaire de délimiter très nettement sa portée* ». Néanmoins, le ministre de la justice s'est déclaré « *favorable à l'esprit des deux propositions* », car, a-t-il expliqué, les associations, plus que les victimes elles-mêmes, sont en mesure de porter plainte et ont pour mission de protéger les prostituées qui souhaitent retrouver une vie normale : « *Les agissements des proxénètes,* a souligné M. Lecanuet, *en contrariant leur action, leur causent un préjudice. Il est donc normal qu'elles puissent agir devant les tribunaux pour en demander réparation.* »

Dans la discussion générale, M. Claudius-Petit a observé que de nombreuses femmes acceptaient de se prostituer parce que des menaces planaient sur leurs enfants, véritables « *otages* ». Remarquant que « *ces femmes sont sans voix pour faire connaître leur détresse* » et dénonçant ce « *racket permanent* » qu'est le proxénétisme, il a affirmé : « *Ce qui m'importe c'est de défendre même la prostituée qui voudrait rester prostituée. La défendre contre la violence qui est faite à sa personne.* »

M. FOYER (U.D.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, a, pour sa part, voulu poser « *le problème d'ensemble du droit des associations* », estimant que le texte en discussion introduisait « *une véritable action subsidiaire au ministère public* ». Il a souhaité que cette question soit réexaminée. En réponse, le garde des sceaux a approuvé l'argumentation de M. Foyer mais a estimé que, devant l'urgence du problème, il convenait d'adopter « *une législation de caractère empirique* ».

Les pensions de maladies professionnelles

Second texte examiné : une proposition de loi de M. ROGER (P.C., Nord) visant à ce que toutes les veuves puissent bénéficier de la rente viagère de conjoint survivant à la suite du décès de leur mari atteint d'une maladie professionnelle. Actuellement, en effet, les veuves qui ont épousé leur mari après la première constatation de la maladie professionnelle n'ont pas droit à pension. Désormais, la rente pourra leur être versée même si leur mariage a eu lieu postérieurement à la date de détection de la maladie. Cette mesure concerne notamment les veuves de mineurs silicosés.

Rapporteur de la commission des affaires sociales, M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais) a souligné combien ce texte réparait une « *profonde injustice* », concernant surtout les familles de mineurs, et a insisté sur la nécessité de détecter plus rapidement les maladies professionnelles, en particulier la silicose, et de mener une politique de prévention.

Après M. LENOIR, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, qui a affirmé que « *l'idée de cette proposition était entièrement justifiée* », MM. Roger et DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) ont tour à tour décrit les conséquences de la silicose sur la vie des mineurs. La proposition adoptée a l'unanimité a été amendée : les députés, suivant les souhaits du gouvernement, ont notamment précisé que le bénéfice de la rente viagère pourrait intervenir « *à la condition que le mariage ait eu, à la date du décès, une durée minimale de deux ans ; cette condition n'est pas exigée si un ou plusieurs enfants sont issus du mariage* ».

Enfin, l'Assemblée nationale a voté un projet de loi rapporté par M. DHINNIN (U.D.R., Nord), au nom de la commission des lois, et présenté, pour le gouvernement, par M. D'ORNANO, ministre de l'industrie, projet qui complète certaines dispositions de la loi du 31 décembre 1964 sur les marques de fabrique, de commerce ou de service. Ce texte, qui harmonise les législations relatives aux brevets d'invention et aux marques, précise que l'enregistrement et la publication d'une marque sont effectués par l'Institut national de la propriété industrielle et que la date légale de l'enregistrement est celle du dépôt. Les décisions de rejet sont prises par le directeur de cet institut, non soumis sur ce point à l'autorité de tutelle. En cas de décisions de rejet, c'est à la cour d'appel de Paris de statuer sur les recours formés contre ces décisions. Des dispositions sont également prévues afin de permettre d'engager une action en contrefaçon avant la publication de la marque au *Bulletin officiel de la propriété industrielle*. En adoptant un amendement, les députés ont décidé d'étendre cette législation aux coopératives, aux groupements d'intérêt économiques ainsi qu'à certains territoires d'outre-mer.

● *Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale*, qui s'est réuni mardi 18 juin sous la présidence de M. Max Lejeune, devait siéger de nouveau mercredi. Ses discussions portent sur le projet de constitution d'un groupe unique auquel adhéreraient la majorité des élus de l'Union centriste (issus du Centre démocratie et progrès de M. Duhamel) et les réformateurs (membres du Centre démocrate, du parti radical, ou du Mouvement social-démocrate). Les responsables des deux groupes devraient se rencontrer vendredi matin pour étudier à nouveau ce projet et en mettre au point, éventuellement, les modalités d'application.

LES TRAVAUX DES DÉPUTÉS

L'Assemblée nationale a établi comme suit la suite de ses travaux :

MARDI 25 JUIN : projet de loi sur l'abaissement de l'âge de la majorité électorale.

MERCREDI 26 : questions au gouvernement et questions orales.

JEUDI 27 : projet de loi de règlement du budget de 1972 ; projet de loi sur l'organisation interprofessionnelle laitière.

VENDREDI 28 : projets de loi sur la profession d'adaptateur de prothèse optique de contact ; sur les avantages sociaux au personnel hospitalier (seconde lecture) ; trois projets de conventions.

M. JEAN BROCARD PRÉSIDENT DU GROUPE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

Le groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale a élu, mardi après-midi 18 juin, M. Jean Brocard, député de Haute-Savoie, à sa présidence. M. Brocard succède à ce poste à M. Michel d'Ornano, devenu ministre de l'industrie ; il a obtenu 27 voix contre 5 à M. Jacques Dominati, député de Paris, qui n'était pas candidat, trois bulletins blancs et un nul.

[M. Jean Brocard est né le 4 octobre 1920 à Gray (Haute-Saône). Il est docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Contrôleur des armées (cadre de réserve), il a été élu député de la première circonscription de la Haute-Savoie en juin 1968 et réélu en mars 1973. Il est conseiller général du canton d'Annecy-le-Vieux depuis septembre 1973.]

AU SÉNAT

Le bénéfice de l'aide sociale est étendu aux « marginaux »

Le Sénat a adopté, mardi 18 juin, le projet de loi tendant à faire bénéficier de l'aide sociale diverses catégories d'inadaptés, de « marginaux », qui, jusqu'alors, en étaient écartés. Ce texte, qui venait en discussion devant les sénateurs en première lecture, avant toute délibération à l'Assemblée nationale, est important, a déclaré le rapporteur M. JEAN GRAVIER (Union centriste), en ce qu'il consacre « *un début de reconnaissance par les pouvoirs publics d'un phénomène nouveau, celui de l'inadaptation sociale* ». Les centres d'hébergement, notamment, seront désormais ouverts aux familles et non plus seulement aux isolés. Leur rôle sera élargi, pour en faire des centres de réadaptation, de « réinsertion sociale ».

« *Le ministre de la construction,* a précisé le secrétaire d'Etat à la santé, M. RENÉ LENOIR, *s'est engagé à financer la construction des centres d'hébergement spécialisés dans l'accueil des « familles lourdes ».* »

Le Sénat a voté plusieurs amendements présentés par le rapporteur. Ceux-ci fixent notamment que : « *Le bénéfice de l'aide sociale au titre du réentrainement au travail, lorsqu'il s'effectue dans un centre privé d'aide par le travail, ne peut être maintenu ou accordé aux personnes accueillies dans des centres d'hébergement que si une convention a été passée à cette fin entre le centre privé d'aide par le travail et le département.* »

Avant le vote de l'ensemble du projet, M. SCHWINT, au nom du groupe socialiste, a déclaré : « *Ce texte tend à la réinsertion des marginaux, que notre société fabrique en nombre sans cesse croissant. Nous pensons que seule une transformation profonde de la société apportera une solution à ces problèmes.* »

Au début de la séance, plusieurs secrétaires d'État avaient répondu aux questions des sénateurs. A M. CLUZEL (non-inscrit), qui souhaitait que l'on introduise l'usage du chèque dans les caisses d'épargne, M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, a déclaré :

« *L'inspection générale des finances a mené une enquête sur le fonctionnement des chèques liés aux comptes de dépôt dans les trois départements de l'Est. Il semble en résulter que le chèque n'est qu'un facteur accessoire du développement des caisses d'épargne. Son introduction supposerait une redéfinition et une modernisation du système français des caisses d'épargne.* »

M. BOUCHENY (P. C.), s'est préoccupé des menaces d'expulsion de la Cité fleurie, l'un des derniers refuges des artistes peintres dans la capitale. M. MICHEL GUY, secrétaire d'Etat à la culture, a indiqué que le sort de la Cité fleurie dépendait surtout de la Ville de Paris. « *Mais,* a-t-il ajouté, *je suis disposé à soutenir toute mesure qui permettrait de maintenir les artistes dans leurs locaux et leur cadre de vie. Le secrétariat d'Etat souhaite vivement que la Cité fleurie soit sauvegardée ; il apportera son concours à toute solution de sauvetage et, si les circonstances le permettent, il examinera avec bienveillance les perspectives d'animation culturelle qui se présenteront, à condition qu'elles respectent le calme et le silence indispensables au travail des artistes.* »

M. ROSSI, porte-parole du gouvernement, a répondu à M. COLLERY (Union centr.), qui souhaitait que la télévision puisse agir plus efficacement qu'elle ne le fait dans la lutte contre le racisme :

« *Cette préoccupation, l'Office la partage.*

» *J'en veux pour preuve plusieurs émissions qui viennent d'être ou seront prochainement diffusées. Sur la première chaine, « Race et racisme », émission scientifique de la série « Grandes énigmes », était inscrite au programme d'aujourd'hui ; elle ne pourra être diffusée pour les raisons que vous savez, mais elle le sera à bref délai. Sur la deuxième chaine, dans la série des « Dossiers de l'écran », l'émission « l'Homme de Kiev », qui devait donner lieu à un débat sur le racisme et l'antisémitisme, le 2 avril dernier, a été interrompue en raison du décès du président de la République ; elle sera reprise le 25 juin. Sur la troisième chaine, enfin, le 13 juin, une séquence de l'émission « Magazine 52 » a été consacrée aux travailleurs immigrés et à la nécessité de leur réserver un meilleur accueil.* »

A. G.

POLITIQUE

La réorganisation de la gauche socialiste

M. GUY MOLLET : écrire un nouveau manifeste socialiste.

M. Guy Mollet, ancien secrétaire général de la S.F.I.O., indique dans le bulletin de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) qu'il se propose avec ses amis *« de chercher ensemble les principes de base d'un nouveau manifeste socialiste ».* *« Nous allons,* écrit-il, *étudier comment, en 1974, pourrait s'écrire le manifeste communiste de 1848.*

» Nous mesurons les risques d'un tel effort. Nous aurons à connaître les critiques des professionnels de l'antimarxisme qui pourfendent les théories de Karl Marx avec d'autant plus de vigueur qu'en général ils ne se sont pas donné la peine d'en lire les textes. Nous subirons aussi les brocards des modernistes qui verront, dans notre entreprise, l'œuvre d'incorrigibles passéistes.

» Mais il nous faudra surtout redouter et éviter de mériter l'accusation d'être des révisionnistes, des déviationnistes. C'est qu'en effet la philosophie marxiste a pour certains pris valeur de dogme, et l' « Eglise marxiste » a, elle aussi, ses « intégristes ».

» Nous ne sommes pas « une Eglise ». Nous ne convoquerons aucun « concile » et personne dans nos rangs ne se prend pour « le pape » du socialisme. Mais si nous pouvions modestement faire avancer l'idée de la réunification des marxistes sur la nécessité d'une telle mise à jour, et si nous avions la chance de susciter des recherches en ce sens, cela suffirait à notre ambition. »

« LUTTE OUVRIÈRE » : un vaste rassemblement électoraliste.

L'hebdomadaire trotskiste *Lutte ouvrière* note au sujet des projets de réorganisation de la gauche socialiste :

« Ceux qui aspirent à voir se créer un grand parti socialiste, qui, à l'instar du P.C.F., intervienne de façon militante sur tous les plans, que l'on retrouve comme élément actif dans les luttes qui se développent dans tous les domaines de la vie sociale et politique, risquent d'être déçus dans leur espoir.

» Si le P.S. refuse de s'immoler sur l'autel de l'unité des socialistes autogestionnaires, ses partenaires n'ont guère de raisons de le faire, particulièrement ceux de la C.F.D.T. Il est probable, tout au plus, que se constitue un cartel au sein duquel les organisations composantes garderont une large autonomie. Ce qui n'exclut pas, bien entendu, qu'un certain nombre de membres de ces formations adhèrent au P.S.

» Mais cela suffit amplement aux projets de Mitterrand, qui se satisferait volontiers d'un vaste rassemblement électoraliste autour de sa personne. Ainsi serait reconstitué un vaste parti social-démocrate tel qu'il existait après la guerre mais qui serait bien loin de l'image que s'en font ceux qui croient ou feignent de croire à la constitution d'une organisation véritablement militante. »

LES JEUNES SOCIALISTES S'ORGANISENT

Quinze mille jeunes socialistes seront organisés à la fin de l'année, annonce le bureau national du Mouvement de la jeunesse socialiste, qui précise que, dès la rentrée, *« les Jeunesses socialistes animeront dans les lycées et les C.E.T. des structures de débat et d'initiative sur les thèmes qui concernent la jeunesse et posent clairement les choix politiques et sociaux : l'emploi chez les jeunes, une armée nouvelle et au service du peuple, l'école et sa fonction dans la reproduction des inégalités, les problèmes de la vie sexuelle dans la société actuelle (avortement, contraception, mais aussi tout ce qui concerne la répression sexuelle).*

» Il faudra imposer dans les lycées et collèges le fait politique découlant directement de l'abaissement du droit de vote à dix-huit ans et lutter partout contre la répression et l'étouffement des libertés, qui se sont scandaleusement renforcés ces dernières années dans les établissements scolaires », conclut le mouvement.

LANÇANT UNE CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION

Les radicaux de gauche se montrent tentés par l'indépendance

Les radicaux de gauche ont donné, dimanche 16 juin, à Moissac (Tarn-et-Garonne), le coup d'envoi d'une campagne nationale d'information, qui doit, à terme, doter le mouvement *« d'une structure et d'un appareil propre à lui permettre une action ».*

L'ambition du président du mouvement des radicaux de gauche, M. Robert Fabre, est de pouvoir se présenter à égalité avec les socialistes et les communistes. *« Il importe,* a-t-il expliqué, *de créer, à côté des partis frères, une structure solide, pour éviter que le troisième pied de la gauche que nous sommes, s'il était plus court que les autres, ne soit la cause de l'effondrement général. »*

Les ambitions des radicaux de gauche sont multiples. Dans un premier temps, ils vont renforcer leur équipe de permanents et se doter d'un siège plus digne d'une formation politique adulte. Dans un deuxième temps, ils vont tenter de se définir positivement et non plus seulement par rapport aux idéologies de leurs alliés. La mise au point d'une sorte de déclaration de principe est envisagée, qui devrait être aux radicaux de gauche ce que le manifeste *Ciel et Terre* est aux radicaux « valoisiens ». Il ne s'agirait plus de se borner à définir le radicalisme comme un humanisme ou comme l'outil de défense de certaines catégories sociales : les couches moyennes, les artisans, les commerçants.

Parallèlement, le mouvement va lui aussi tenter d'élargir son audience en recrutant. Il espère en particulier devenir la structure d'accueil des gaullistes déçus qui dérivent vers la gauche. Des conversations ont eu lieu dans ce sens avec deux anciens ministres du général de Gaulle ayant appelé à voter pour M. François Mitterrand, MM. Jean-Marcel Jeanneney et Edgard Pisani. Les radicaux de gauche entendent notamment les dissuader de créer un mouvement de centre gauche et leurs proposent de rejoindre les rangs de leur mouvement. En contrepartie, certains des dirigeants des radicaux de gauche n'excluent pas de revoir le titre et les structures du mouvement afin de mieux symboliser l'élargissement, étant entendu qu'une référence au radicalisme devrait être conservée afin notamment de ne pas en laisser l'exclusivité à M. Servan-Schreiber.

Un handicap

En matière d'élargissement, les radicaux de gauche se heurtent toutefois à la concurrence du parti socialiste. M. Pisani est en effet également en contact avec les amis de M. Mitterrand. Quant aux gaullistes du Front progressiste, au nom de leurs options autogestionnaires, ils se sentent surtout proches du P.S., dont ils pourraient à terme rejoindre les rangs.

Le plus sérieux handicap des radicaux de gauche découle, en définitive, de leur trop étroite liaison avec le parti socialiste. Ceux qui se décident à rejoindre les rangs de la gauche non communiste sont tentés d'aller vers la formation la plus forte, la plus rayonnante, c'est-à-dire vers le parti socialiste, plutôt que vers un mouvement dont on connaît mal la doctrine et qui apparaît souvent comme une sorte d'annexe du P.S., comme une formation sous tutelle.

Décidés à mettre au clair leurs idées, les radicaux de gauche sont en fait tentés par l'indépendance, et leur actuel statut d'autonomie ne leur convient plus. Certes, ils sont reconnaissants au parti socialiste d'avoir accepté de traiter avec eux en 1972, alors qu'ils n'étaient qu'une tendance minoritaire du parti radical. Certes, ils savent gré à M. Mitterrand d'avoir mis en jeu ses responsabilités de premier secrétaire du P.S. pour leur réserver en 1973 trente-neuf circonscriptions législatives, alors que les responsables fédéraux du P.S. n'entendaient pas leur céder si facilement le terrain. Pour autant, personne n'est dupe. Le P.S. cherchait à récupérer l'électorat d'un parti radical amarré au centrisme, et les députés radicaux, élus grâce aux voix de gauche, se donnaient les moyens de sauver leurs sièges.

Grâce à la protection du P.S., le Mouvement des radicaux de gauche a donc pu s'intégrer dans l'alliance conclue autour du programme commun. Petit à petit, il s'est fait connaître, s'est affirmé, et, après avoir quelque temps hésité, le bureau politique du P.C.F. a choisi de le considérer comme un formation politique à part entière. Dans cette option, il entrait, bien sûr, des considérations tactiques, car les communistes pouvaient penser qu'à terme les radicaux de gauche freineraient la croissance toujours un peu gênante de l'allié socialiste

L'hésitation du P.C.F. était justifiée, puisque, pour placer dans son sillage les radicaux en rupture de place de Valois, M. François Mitterrand a créé l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), nouvelle version de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), qui de 1965 à 1968 regroupait la S.F.I.O., la Convention des institutions républicaines et le parti radical. Signe des temps, le S de socialiste, en changeant de place, a symbolisé la modification du rapport des forces.

Dans le cadre de cette union, socialistes et radicaux de gauche se répartissent les candidatures dès avant le premier tour et s'engagent à former un groupe parlementaire commun. En principe, l'U.G.S.D. est dotée de structures départementales, mais celles-ci n'existent pratiquement pas. La cohabitation confiante au niveau national, notamment grâce au rôle d'arbitre de M. Mitterrand, se fait en revanche difficilement au niveau des fédérations départementales. Les ambitions électorales des uns et des autres s'opposent, et là où existent des radicaux de gauche, les socialistes envisagent, avec les plus extrêmes réticences, de leur céder la place. Ce phénomène ne fait que s'accentuer avec l'afflux d'adhésions au parti socialiste et se trouvera renforcé si un accord est réalisé avec le P.S.U. Le regroupement de l'ensemble des socialistes, en faisant disparaître les candidatures P.S.U. au premier tour pourrait dans de nombreuses circonscriptions contribuer à placer en tête de la gauche le candidat socialiste. Autant dire qu'au sein du P.S. l'attribution des circonscriptions donnera lieu à des combats acharnés, dont les radicaux de gauche craignent de faire les frais.

Risque de laminage

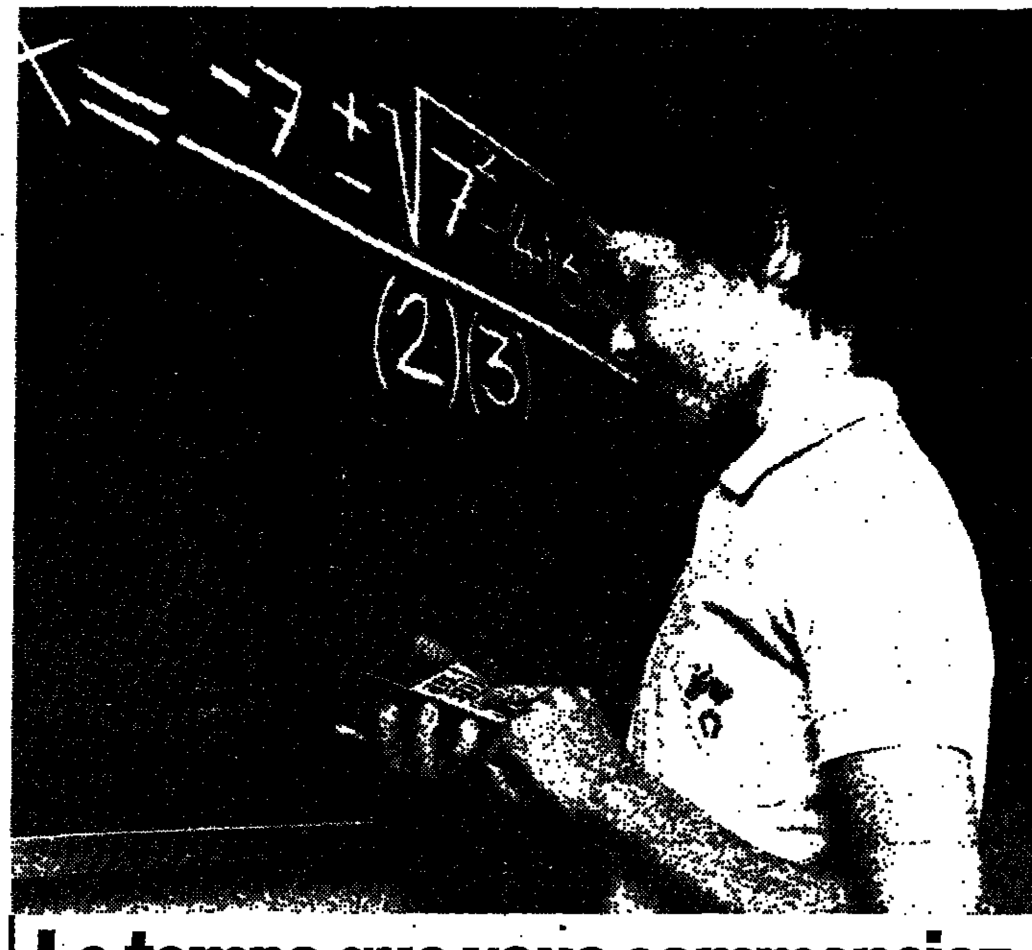
Ils savent qu'au mieux, si la direction du P.S. engage son autorité pour défendre leurs intérêts, ils peuvent espérer avoir une vingtaine d'élus contre les douze qui siègent actuellement à l'Assemblée nationale. Ils ont en tout cas l'impression que jamais le P.S. ne les laissera atteindre le nombre de trente élus nécessaire pour créer un groupe parlementaire qui leur soit propre, et donc pour mener une action politique indépendante. Or la direction du mouvement des radicaux de gauche compte nombre de jeunes secrétaires nationaux aux ambitions avouées. M. Robert Fabre lui-même a le sentiment que s'ils ne réagissent pas dès maintenant les radicaux de gauche vont peu à peu se trouver laminés. Déjà les premiers accrochages entre partenaires de l'U.G.S.D. se profilent avec la préparation des élections sénatoriales de septembre. Comme la gauche n'exclut par l'hypothèse d'élections législatives anticipées, au printemps prochain par exemple, toutes ces préoccupations acquièrent une certaine actualité.

Pour faire pression sur leurs alliés socialistes, les radicaux de gauche vont jusqu'à envisager de provoquer des « primaires » au sein de l'U.G.S.D. en présentant trois cents candidats, quitte à privilégier le parti communiste dans nombre de circonscriptions. En évoquant — encore discrètement — cette hypothèse, les dirigeants des radicaux de gauche veulent obtenir du P.S. le prix de leur loyauté à l'union de la gauche et de leurs bons services durant la campagne pour l'élection présidentielle. Ils veulent obtenir le prix de leur indépendance : au moins trente députés.

THIERRY PFISTER.

● *La Convention des cadres de réserve pour l'Armée nouvelle* organise vendredi 28 juin à 19 h. 30, 5, avenue de l'Opéra, Paris-1er, un dîner-débat. La discussion sera introduite par des exposés du général Jean Bécam (C.R.), et de MM. Charles Hernu et Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort.

★ Renseignements et inscription : 50, rue de Rivoli, Paris-4e (tél. : 278-74-73).





POLITIQUE

M. HENRI PIGEAT adjoint de M. Denis Baudouin à la délégation générale à l'information

La création d'une délégation générale à l'information fait l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 19 juin. Au terme de ce décret, il est créé auprès du premier ministre une délégation générale à l'information, dirigée par un délégué général nommé par décret en conseil des ministres. La délégation générale à l'information, organisme interministériel, est chargée :

— De promouvoir la diffusion des informations intéressant l'action des pouvoirs publics ;

— De mettre à la disposition permanente des journalistes, à Paris et en province, un service de presse susceptible de répondre à leurs demandes d'information intéressant l'ensemble des activités des différents ministères et organismes publics.

A ce titre, la délégation générale :

— Assiste le premier ministre dans l'animation et la coordination de l'information gouvernementale ;

— Apporte son concours aux divers ministères ;

— Prépare les délibérations du Comité interministériel pour l'information, dont elle assure le secrétariat.

Le même *Journal officiel* publie un décret du président de la République, en date du 18 juin 1974, nommant M. Denis Baudouin délégué à l'information, et un arrêté nommant M. Henri Pigeat délégué général adjoint à l'information.

[M. Pigeat, ancien secrétaire général du Comité interministériel pour l'information (C.I.I.) était déjà l'adjoint de M. Baudouin à la délégation à l'information. Il vient de publier un livre sur l'avenir de l'audiovisuel intitulé « Saint Ecran » (Solar, édit.).]

Le testament et l'inventaire

(Suite de la première page.)

J'ai déjà essayé de montrer que c'est la seconde des deux réponses possibles qui est la bonne (1).

Sur le système politique issu des textes et de la pratique de la Vᵉ République, Georges Pompidou énonce deux idées : l'une nette et juste ; l'autre plus hésitante.

Il n'y a pas de dyarchie possible ; c'est le premier point. Le chef de l'Etat détient un mandat national ; il ne peut le partager avec le premier ministre. Celui-ci doit donc être un second *« étroitement lié »* au chef de l'Etat *« sur le plan non seulement politique mais intellectuel et personnel »*. Il ne peut être un *« concurrent »* — et ici le lecteur est invité à illustrer lui-même le propos. Tout cela va de soi.

Le second point concerne les rapports du président de la République et de l'Assemblée nationale. C'est alors que le discours se complique.

La faute en est peut-être à l'emploi quelque peu stéréotypé de concepts politico-juridiques traditionnels. Mettre en avant les dangers du *« régime d'Assemblée »* tout en se louant de la part de régime parlementaire incluse dans nos institutions est assez contradictoire si l'on admet, comme c'est évident dans le cas de la Grande-Bretagne, que le régime parlementaire n'est qu'un gouvernement d'Assemblée corrigé — *horresco referens* — par la vigueur des partis politiques. Traiter comme d'une entité du *« système de deux partis »* en méconnaissant l'abîme qui, sur ce point, malgré les pièges du vocabulaire, sépare l'acception anglaise et l'acception américaine, c'est aller un peu vite. Voir dans le premier ministre un *« élément de liaison »* entre le président de la République et le législatif, c'est reprendre la doctrine du *« parlementarisme dualiste »* qui fut enterrée en Angleterre sous Victoria et en France sous Grévy. Le livre de Maurice Duverger, *la Monarchie républicaine*, aurait sans doute inspiré au président de la République, lecteur attentif, des réflexions plus nuancées.

***

Mais venons-en à l'essentiel. Georges Pompidou a le très vif sentiment du très fragile équilibre qu'offrent nos institutions. Que le premier ministre acquière une véritable autonomie, qu'il soit le chef réel d'une majorité parlementaire lui conférant et lui retirant la légitimité, et voilà que nous retombons dans le *« régime d'Assemblée »*. Pour parer à ce danger, peut-être faudra-t-il en venir un jour à un régime proprement présidentiel, dont les traits essentiels sont clairement notés : élection simultanée du chef de l'Etat et des députés ; suppression du poste de premier ministre ; suppression simultanée du droit de dissolution et de la responsabilité ministérielle ; création, peut-être, d'une vice-présidence...

Et cependant, selon l'auteur, il faut, tant qu'on le peut, maintenir le système qui résulte de l'amalgame des institutions de 1958 et de la révolution de 1962.

La raison principale, et à vrai dire unique, de ce choix tient en un mot : la *« souplesse »* de notre régime politique, qui défie peut-être la logique conceptuelle mais qui participe de cette bâtardise grâce à laquelle, parfois, les chiens sans pedigree sont plus intelligents que les bêtes de race pure...

Un pari périlleux

Il faut pourtant regarder les choses de plus près.

Souples, nos institutions ? Je n'en connais guère de plus *« cassantes »* au sens où un verre est « cassant ». Tout le régime pratiqué depuis 1962 reposait sur un pari périlleux dont la perte lui aurait été fatale.

Le pari était qu'il existe à l'Assemblée nationale une majorité qui, pendant les sept ans du mandat présidentiel, malgré le décalage entre élections législatives et élections présidentielles, demeure non seulement fidèle à de grandes orientations mais inconditionnelle jusque dans les détails. Point de majorités de rechange ; point de questions vraiment libres ; en contrepartie, l'engagement total du président pour le compte d'un parti qui, lui, n'est pas « souple » à la manière américaine et qui, selon l'idéal des marins, veut bien obéir mais à la condition que le capitaine coule avec le navire.

Il est tout de même curieux que, jusqu'à ce jour, soit restée sans réponse la question de savoir ce qui se serait passé si l'Assemblée n'avait pas eu cette physionomie. Georges Pompidou nous explique, en ce cas, que le président aviserait : changer de gouvernement ou dissoudre l'Assemblée. Mais l'une ou l'autre solution sonnerait le glas du régime. La première conduirait le président à se soumettre ; la seconde pourrait l'amener à se démettre. En tout état de cause, nous y perdrions le bénéfice du système décisionnel mis en place en 1962, et c'est alors que les dangers d'un *« régime d'Assemblée »*, enivré de sa résurrection, nous sauteraient à la gorge, sans parade possible.

Nos institutions ne sont pas à proprement parler « souples ». Au mieux, elles sont incertaines — au moins dans la version qui fut la leur depuis douze ans.

Allant plus loin, on en viendrait à soutenir qu'elles ne sont pas davantage « équilibrées ». En réalité, les armes que le président de la République trouvait dans les éléments du régime parlementaire qu'elles recèlent ont servi à paralyser les contrepoids que le régime présidentiel appelle nécessairement. Les majorités inconditionnellement fidèles ont largement entravé la *« capacité de réflexion et de proposition du Parlement »* ainsi que *« sa fonction de contrôle sur l'exécutif... tempérant d'humanité ce que l'action administrative peut avoir de froid et de rigoureux »* (2). Les *« soupapes de sûreté »*, qui font partie de la description que Georges Pompidou donne du régime politique qu'il a connu, ont subi de sérieux blocages. Avec l'alternative — naturelle en pareil cas — de les voir sauter quand la pression devient trop forte.

Enfin, comment oublier que l'organisation majoritaire, avec toute sa pesanteur, avec toutes ses rigueurs, inutiles dans un régime présidentiel, est jusqu'au dernier jour, demeurée vide d'un mécanisme essentiel à notre vie politique (le seul peut-être qui explique les partis américains) : la désignation du candidat « fédérateur » à l'élection présidentielle ? Il a fallu que les électeurs fassent du premier tour leur « convention », faute d'une autre institution appropriée.

***

Il s'en faut donc de beaucoup que l'inventaire de l'héritage institutionnel remis au nouveau président de la République ne révèle qu'un actif sans passif, même si l'actif l'emporte. Il faut d'ailleurs le prendre tel quel.

D'abord parce que les textes sont ce qu'ils sont et que la France a devant elle d'assez grands problèmes pour ne point les compliquer de querelles constitutionnelles qui, avec les débats de grammaire, sont les plus inexpiables. Il faudra donc (cahin-caha, aurait dit le général) faire fonctionner à la fois nos deux Constitutions.

En second lieu, l'inutile manichéisme pratiqué pendant de longues années a produit des effets qui, s'ils ne sont pas irréversibles, sont tout de même inscrits profondément dans nos structures politiques. Etait-il possible au général de Gaulle, puis à Georges Pompidou, au moins aux premiers mois de leur mandat, de dessiner de façon moins militaire les deux camps du jeu politique ? Peut-être. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, la gauche unie se définit comme une force inconditionnelle d'opposition et que le rétablissement des communications à la frontière des deux camps, par exemple à la faveur de ces *« majorités d'idées »* appelées naguère par M. Edgar Faure, ne sera pas facile, même s'il est désirable.

L'affaire Jean-Jacques Servan-Schreiber

Enfin, notre vie politique est pensée à travers certaines structures, vécue à travers certains réflexes, dont l'inflexion demandera du temps. L'affaire Jean-Jacques Servan-Schreiber fournit un bon exemple à cet égard.

Quand M. Servan-Schreiber fut appelé à entrer dans le gouvernement, chacun savait qu'il n'avait pas été converti à la foi nucléaire et, d'ailleurs, personne ne lui avait demandé de jouer Polyeucte. Son choix marquait une avance discrète mais non équivoque vers un régime présidentiel. En régime parlementaire, les ministres doivent, sur les questions de gouvernement, être d'accord entre eux, car les décisions leur sont communes. Dans un système présidentiel, au contraire, les décisions sont propres au président : dès lors, il suffit que chaque ministre n'ait pas d'objection de conscience à formuler dans son propre domaine. Mais il importe peu, dans un tel système, que le ministre des travaux publics approuve la politique étrangère ou le ministre des réformes la politique militaire. Et l'entrée de Mme Françoise Giroud au gouvernement aurait été un pas de plus : les cabinets américains ont parfois compté des membres appartenant à « l'autre parti ».

Disons que l'éclat de M. Servan-Schreiber aurait provoqué la fin de ses fonctions aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne. En effet, il ne manifestait pas seulement une opinion personnelle, mais tendait à présenter le chef de l'exécutif (et des armées) comme berné par l'état-major. Un tel propos eût sans doute paru aussi dirimant à un président américain qu'à un Premier britannique. Mais, traduisant cette situation dans la conceptualisation à laquelle nous sommes habitués, on a aussitôt parlé de « solidarité ministérielle », vocabulaire typiquement parlementariste et propre à réimprimer dans l'esprit public un trait du parlementarisme, qui n'avait rien à voir dans l'affaire.

Paradoxalement pourtant, la situation présente offre quelques chances à une mutation prudente de notre pratique politique. Le problème des relations entre l'exécutif et l'Assemblée nationale se pose dans des termes différents de ceux que l'on envisageait naguère dans les schémas classiques. Il n'y a pas présentement une véritable discordance de principe entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire, hypothèse dramatique mais claire. Il existe en revanche une distorsion dont la mesure, pour le présent et pour l'avenir, n'est pas facile à prendre. En tout cas, il n'est plus de majorité inconditionnelle, et la dissolution, dans les mois qui viennent, paraît une arme incertaine.

Très curieusement, cette situation reproduit certaines données de la vie politique américaine. Le président de la République, beaucoup plus que sur les mécanismes juridiques de la Constitution, devra compter, pour obtenir de l'Assemblée les lois et les ressources dont il a besoin, sur son propre sacre par le suffrage universel, sur l'appui de l'opinion, sur le contact avec le pays et sur sa force de persuasion aidée par son inamovibilité. Par nécessité, il devra concentrer son effort sur des points fondamentaux, accepter des compromis sur ce qui n'est pas essentiel, admettre des initiatives parlementaires et un contrôle plus large. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, son autorité véritable s'en trouverait renforcée dans la mesure même où son exercice ne prendrait pas figure d'une routine sans finesse. Bien plus, c'est alors que la notion de « souplesse » reprendrait son sens, dans la mesure où tout débat exécutif et législatif ne ferait pas figure d'Apocalypse, engageant une fois de plus la vie du régime.

Cette prédiction serait plus assurée si la conjoncture reproduisait un autre trait des structures qui favorisent un régime présidentiel : la non-inconditionnalité de l'opposition. Sur ce point, l'avenir paraît figé pour une durée imprévisible. *« Mais quel temps fut jamais plus fertile en miracles ? »*

GEORGES VEDEL.

(1) *Les deux Constitutions* (*le Monde* du 10 janvier 1973).
(2) Les termes entre guillemets sont ceux que M. Giscard d'Estaing emploie pour définir le rôle du Parlement (*Revue politique et parlementaire*, mai-juin 1974).

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE LOUVIERS EST UNE NOUVELLE FOIS ANNULÉE

Le tribunal administratif de Rouen a annulé le 14 juin l'élection municipale partielle de Louviers (Eure) qui avait permis à une liste d'action de la gauche d'enlever, le 10 mars, les treize sièges (sur vingt-sept) déclarés vacants par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 12 mars). Celui-ci avait invalidé, en effet, pour irrégularités dans les votes par correspondance l'élection, en mars 1971, de treize conseillers. La nouvelle annulation est motivée par le fait que plus de mille quatre cents enveloppes contenant les circulaires électorales et les bulletins des candidats n'ont pas été distribuées. Le tribunal, qui reconnaît que les treize élus ne sont pas responsables de cette irrégularité, regrette que *« l'administration n'ait pris aucune disposition pour tenter de redresser cette situation entre les deux tours »*.

A Rouen

DES PARTIS DE GAUCHE ET DES SYNDICATS PROTESTENT CONTRE DES SANCTIONS QUI FRAPPERAIENT DES SOLDATS

Dans une pétition commune, des partis de gauche et syndicats de Rouen (P.C.F., P.S., P.S.U., C.G.T., C.F.D.T. notamment) dénoncent « les sanctions totalement injustifiables » qui auraient été prises à l'encontre de cinq des signataires de ce qu'il est convenu d'appeler « l'appel de cent soldats du contingent » durant la dernière campagne présidentielle. Selon ces organisations, cinq des appelés servant au 39ᵉ régiment d'infanterie cantonné à Rouen ont été placés aux arrêts de rigueur ou mutés.

Dans cet appel, cent soldats du contingent formulaient une série de revendications pour améliorer la condition matérielle et morale des appelés (« le Monde » des 17 et 24 mai). Depuis cette date, cet appel a circulé dans de nombreuses garnisons en France et en République fédérale d'Allemagne et il a recueilli, semble-t-il, plusieurs centaines de signatures.

Dénonçant le fait que « des officiers généraux ont pris des positions nettement favorables à la politique du gouvernement sans être inquiétés », des partis de gauche et syndicats de Rouen « exigent la levée des sanctions, la reconnaissance des droits démocratiques pour tous les jeunes à l'armée ».

POLITIQUE

L'U.D.R. s'adapte difficilement au régime nouveau

La recherche d'un équilibre nouveau entre les composantes politiques de la « nouvelle majorité présidentielle élargie » se poursuit à l'Assemblée nationale, au milieu des hésitations, des malaises et des doutes. Les tentatives de reclassement s'esquissent, comme pour prendre date avant les vacances parlementaires, qui commenceront le 7 juillet. Chaque groupe, chaque tendance, chaque personnalité, voudrait être prêt pour la rentrée de l'automne, au moment où le Parlement reprendra ses travaux, avec notamment le vote du budget, où certaines formations politiques, comme l'U.D.R., réuniront leurs instances, et où se dérouleront des élections législatives partielles dont plusieurs apparaîtront comme le « troisième tour » des présidentielles. Le groupe et le mouvement gaullistes, qui en définitive apparaissent bien comme le plus traumatisés par l'élection présidentielle, sont en effet l'objet de toutes les convoitises, la proie de toutes les tentatives et le centre de toutes les questions.

Ainsi, M. Pierre Messmer, dans une lettre à ses amis de l'amicale Présence et Action du gaullisme, appelle au maintien d'une mobilisation du gaullisme contre la tentation « de la faiblesse et de la facilité ». Mais « la Nation », organe officiel de l'U.D.R., reproche à l'ancien premier ministre de se refuser à faire le procès de ceux qui ont provoqué l'échec de M. Chaban-Delmas et elle l'accuse implicitement de n'avoir pas engagé l'amicale Présence et Action du gaullisme dans le soutien au seul candidat gaulliste du premier tour.

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, est plus net dans ses réticences à l'égard de M. Giscard d'Estaing, et le maire de Brive, qui a noué des contacts avec des membres du parti socialiste, appelle à la constitution d'un tiers parti avec les adversaires du gaullisme d'hier. La même inspiration guide M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, qui rassemble plusieurs députés pour constituer un groupe d'études de « la gauche libérale et sociale », pouvant aller jusqu'aux socialistes.

Les amis de M. Edgar Faure, enfin, ont constitué dans le cadre de l'Assemblée nationale un « *groupe d'études parlementaires pour un nouveau contrat social* ».

L'ambition de M. Peyret est de créer ultérieurement un mouvement ou un groupe parlementaire de la gauche libérale et sociale qu'il souhaite situer à gauche de la majorité ou à droite des socialistes, mais en tout cas assez éloigné des républicains indépendants et des éléments les plus conservateurs de l'U.D.R. Bien qu'ayant pour le moment certains adhérents communs, l'entreprise de M. Edgar Faure vise en revanche un objectif tout différent. Tout en se défendant de nourrir contre l'U.D.R. des arrière-pensées de débauchage ou de fractionnisme, certains amis du président de l'Assemblée nationale voudraient constituer une cellule de parlementaires appartenant aux quatre groupes de la nouvelle majorité.

Se contentant pour le moment d'étudier certains sujets d'actualité — l'inflation, la réforme de l'entreprise, — ce groupe souhaiterait dégager des solutions communes à la majorité et à l'opposition selon l'idéal défini dans la notion de « majorité d'idées ». Mais voulant se placer au centre gauche tout en affirmant son appartenance à la majorité nouvelle, le groupe d'étude serait surtout une structure d'attente prête à parer à toutes éventualités. Parmi ces dernières, figure celle où M. Jacques Chirac aurait besoin de s'appuyer à l'Assemblée sur un groupe parlementaire dont le soutien serait moins conditionnel et moins réticent que celui de l'U.D.R. actuelle.

Pour l'heure, le « contrat social » va tenter de développer son audience tout en essayant de surmonter les contradictions que reflètent les appartenances diverses de ses adhérents actuels.

Avant que ne se clarifient les reclassements politiques, une assez large fraction de l'Assemblée nationale montre, par ses hésitations, que l'adaptation au régime nouveau, qui peu à peu entre dans les faits, se réalise malaisément.

ANDRÉ PASSERON.

M. MESSMER : les gaullistes doivent rester mobilisés.

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, écrit notamment, dans une lettre adressée aux membres de l'association Présence du gaullisme, dont il est le président : « *Un jour, mais le moment n'est pas venu, il faudra faire la lumière sur les événements qui ont conduit les gaullistes à perdre la bataille présidentielle.* »

L'ancien chef du gouvernement ajoute : « *Depuis seize ans, avec le général de Gaulle, puis Georges Pompidou, nous avons servi l'État et la France. Le décès du président a entraîné pour chacun de nous une épreuve et un choix que nous avons dû faire seuls. Présence du gaullisme, qui n'est pas un mouvement politique, n'avait pas à proposer de choix aux électeurs.*

» *Pour l'essentiel, les Français ont retenu la leçon du gaullisme. C'est parce qu'ils ont refusé l'arrivée du pouvoir marxiste, l'entrée des communistes dans le gouvernement, une aventure sans lendemain, que le 18 juin 1974 doit être pour nous, certes, le moment du souvenir, mais surtout celui de l'espérance, la volonté de combattre et de vaincre. Espérance du maintien des principes gaullistes, du respect de ce qui a été fait par le général de Gaulle. Volonté de combattre pour que tout ce que nous avons fait ne soit pas détruit car nous savons que rien n'est jamais définitivement acquis et que les civilisations sont mortelles.*

» *Volonté de rester mobilisés pour que le grand souffle que le gaullisme avait fait passer sur le pays demeure et que la France ne s'engage pas sur le chemin de la faiblesse et de la facilité, au bout duquel elle perdrait ses libertés et son indépendance. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons rester rassemblés et solidaires pour le service de la France.* »

« LA NATION » : solidaires de qui ?

Sous le texte de la lettre de M. Messmer, *la Nation* du 19 juin publie le commentaire suivant :

« *Pourquoi retarder l'analyse « des événements qui ont conduit » les gaullistes à perdre la bataille présidentielle » ? A tant faire que les évoquer, mieux vaudrait en parler et nul mieux que l'ancien premier ministre n'est placé pour en traiter, notamment en tant que président de Présence et Action du gaullisme. L'abstention de cette association dans l'élection présidentielle était-elle compatible avec son appellation ?*

» *Personne ne conteste la nécessité pour les gaullistes de rester « rassemblés et solidaires ». Mais rassemblés sur quoi et solidaires de qui ? Le mouvement, le gouvernement ? La situation nouvelle créée par l'élection présidentielle contraint aujourd'hui de dire clairement ce qui hier allait sans dire.* »

Le projet de rassemblement libéral et social

Réunis le 18 juin à l'initiative de M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, des parlementaires U.D.R., des représentants d'organisations professionnelles et deux sénateurs socialistes, venus en observateurs, ont envisagé la création d'un centre d'études et de recherche pour un rassemblement de la gauche libérale et sociale. Le manifeste qui a été adopté n'exclut que « *certains dont les attitudes rappellent étrangement le fascisme* », et il ajoute :

« *M. Giscard d'Estaing n'a pu obtenir de justesse son élection au second tour que par un rassemblement provisoire d'électeurs totalement divisés sur le plan idéologique comme sur le plan de leurs propres intérêts. Le chef de l'État devrait être le représentant, puisque élu au suffrage universel du courant majoritaire exprimé dans le pays et témoignant d'une volonté profonde du changement de la société dans un système bien entendu garant des libertés.* »

Les auteurs du manifeste proposent une série de réformes urgentes, comprenant notamment « *une refonte sérieuse et complète de la fiscalité, une véritable démocratisation économique permettant à tous les salariés et cadres de participer aux fruits et à la gestion des entreprises, la garantie de l'emploi et l'assurance d'un minimum de ressources garanti pour chaque foyer, la retraite possible à partir de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes* ».

Il poursuit : « *Entre le capitalisme technocratique et inefficace pour la majorité et le bureaucratisme dépersonnalisé trop contraignant pour la dignité humaine, nous pensons qu'une véritable gauche, c'est-à-dire libérale et sociale, doit nous apporter la transformation de la société.* »

M. Peyret a indiqué qu'il avait l'intention de rencontrer prochainement M. Michel Jobert.

M. CHARBONNEL : pourquoi ne pas envisager la création d'un « tiers parti ».

(De notre correspondant.)

Brive. — Devant trois cent cinquante convives réunis, mardi 18 juin, pour le repas anniversaire de l'appel du 18 juin, M. Jean Charbonnel a estimé qu'il s'agissait d'une triple fête : celle du courage, de l'honneur et de l'espérance. Tirant la leçon du dernier scrutin, l'ancien ministre U.D.R. a déclaré : « *Nous n'aurons pas seulement à dire « oui mais » ou « mais si », mais tout simplement « non »* ». Il a insisté sur le refus de tout ce qui pourrait être « *lâcheté* » ou « *compromission* ».

Le maire de Brive a envisagé ensuite le « *tiers parti* » et l'ouverture « *avec d'autres qui furent parfois nos adversaires mais qui peuvent demain devenir nos partenaires* ».

LE PROJET DE LOI SUR LA CONTRACEPTION

La commission des affaires sociales adopte des amendements prévoyant la suppression de la limite d'âge et la pilule gratuite dans les centres de P.M.I.

La commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale a examiné et adopté, ce mercredi 19 juin dans la matinée, les amendements de M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire, et un amendement du groupe socialiste visant à libéraliser le projet de loi sur la contraception proposé par le gouvernement en modification de la loi du 27 décembre 1967.

Parmi les amendements de M. Neuwirth, certains dépassent largement les propositions antérieures qui avaient été faites : c'est ainsi que la prescription de la pilule ne sera plus nominative, ce qui se traduira par la disparition des vexations et contrôles d'identité auxquels sont parfois soumises celles qui l'achètent. Il n'y aura plus de limite d'âge pour les mineures. « *Compte tenu de l'évolution des mœurs et pour prévenir des accidents qui peuvent avoir de grandes conséquences sur les jeunes filles de moins de dix-huit ans* », les mineures entreront désormais dans le cadre général des pratiques médicales courantes sous la responsabilité ordinaire des parents.

D'autre part, l'article 4 du projet de loi sera modifié de façon à autoriser les centres d'information et d'éducation familiale agréés à délivrer, sur prescription médicale, des contraceptifs, ce qui jusqu'à présent leur était interdit. Il en sera de même pour les centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.).

En revanche, il n'est pas possible d'envisager le remboursement par la Sécurité sociale, puisqu'il s'agit de médecine préventive. La pilule prescrite au cabinet du médecin ne sera donc pas remboursée (sauf accord de dernière heure du gouvernement) ; mais, selon M. Neuwirth, elle entraînera une dépense mensuelle qui n'est pas excessive (environ 10 F). D'autre part, la consultation médicale peut, elle, être prise en charge. Cependant, par un règlement d'administration publique concomitant à la loi, les centres de P.M.I. pourront être autorisés à délivrer gratuitement des contraceptifs aux femmes de condition modeste qui en feront la demande.

Un amendement, présenté par M. Gau et le groupe socialiste, a lui aussi été adopté par la commission. Il prévoit, en adjonction à la loi, le moyen pour les établissements d'information, d'éducation et de conseil familial de faire connaître leurs activités par des émissions de l'O.R.T.F.

Le projet de loi ainsi amendé doit être examiné par l'Assemblée avant la fin de la session en cours (fin juin ou début juillet). S'il est adopté sans modifications, il devrait, pour la première fois, permettre la popularisation et la généralisation de la contraception. Sous sa forme actuelle, il ne nécessitera aucun décret ou arrêté qui pourrait en retarder l'application. Il est vraisemblable qu'il sera adopté sans grande modification ; on voit mal, en effet, comment ceux qui s'opposent à l'avortement s'opposeraient à la promulgation de cette loi qui constitue certainement une mesure sociale très efficace, et représente l'arme de dissuasion la plus convaincante à l'encontre de l'interruption de grossesse. C'est d'ailleurs sans doute pour cette raison que l'examen du projet de loi a été avancé.

M. A.-R.

Dans les cabinets ministériels

M. LE CORNO directeur du cabinet du secrétaire d'État à la fonction publique

M. Henri Le Corno, inspecteur général de l'administration, est nommé directeur du cabinet de M. Roger Poudonson, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique.

M. Émile Virel, secrétaire du groupe de l'Union centriste au Sénat, dont M. Poudonson était le président, est nommé chef de cabinet.

[Né en 1921 à Philippeville (Algérie), licencié en droit et diplômé de Sciences-Po, M. Le Corno entre en 1944 au ministère de l'intérieur comme rédacteur. Il a appartenu à divers cabinets ministériels, ceux de M. Teitgen en 1950, de M. Thibault en 1953, de M. Edgar Faure, président du conseil, de M. Lecanuet, secrétaire d'État à la présidence du conseil, en 1955, de M. Lecourt, garde des sceaux, en 1957, et de M. Pelletier, ministre de l'intérieur, en 1958. Il devient en 1959 chef du service des affaires politiques au ministère de l'intérieur et est nommé en 1962 sous-directeur, chef du service de l'organisation administrative et des affaires politiques.

De 1968 à 1973, il est directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice et est nommé en mai 1974 inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur.

Pendant le séjour de M. Le Corno à la tête de l'administration pénitentiaire, de nombreux incidents s'étaient produits dans des maisons d'arrêt, notamment à Toul, où des détenus s'étaient mutinés, et à Clairvaux, où deux otages, dont une infirmière, avaient été tués par deux prisonniers, Roger Bontems et Claude Buffet, qui devaient être condamnés à mort et guillotinés.]

● **EDUCATION.**

Ont été nommés au cabinet du ministre de l'éducation, M. René Haby (*Journal officiel* du 15 juin) : M. Pierre Quentin, inspecteur de l'administration de l'éducation nationale (chef de cabinet), M. Bertrand Collomb, ingénieur en chef des mines, M. André Gadaud, secrétaire des affaires étrangères, M. Adrien Gouteyron, inspecteur d'académie, Mlle Yvonne Jeanbrau, Mme Marie-Madeleine de Montera, M. Pierre Vandevoorde, inspecteur d'académie (conseillers techniques).

M. Sylvain Brunaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé chargé de mission au cabinet de Mme Annie Lesur, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation, et M. Raymond Jacquenod, inspecteur d'académie, est nommé conseiller technique (*Journal officiel* du 18 juin.)

Au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités — dont le directeur est M. Raymond-François Le Bris — sont nommés : *chef du cabinet*, M. Jean Pelissier, sous-préfet ; *conseillers techniques*, MM. Philippe Atger, Jacques Beguin, professeur d'université ; Jean-Louis Berthet, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Laurent Citti, directeur du laboratoire national d'essais.

● **DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.**

Le cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, dont le directeur est M. Max Lavigne (*le Monde* du 13 juin), est ainsi composé : *chargé de mission* M. Paul Bourrillon, inspecteur général de l'économie nationale ; *conseillers techniques* : MM. Vladimir Brauner, administrateur civil, Marc Kunstle, journaliste, Jean Rigotard, conseiller du commissariat général au Plan ; *chef de cabinet* : Mlle Marie-Thérèse Jacono ; *chef du cabinet militaire* : le colonel des troupes de marine Pierre Laboureix ; *membres du cabinet militaire* : le capitaine de vaisseau Claude Guigue, le lieutenant-colonel des troupes de marine Yves Le Joly, le chef de bataillon des troupes de marine Yves Bernard.

RELIGION

LA MORT DU CARDINAL DANIÉLOU

M. Pierre Debray réclame une double enquête aux évêques et au ministre de l'intérieur

MM. Pierre Debray, fondateur du rassemblement des Silencieux de l'Église, et Pierre Gendret, président du conseil d'administration de ce mouvement, annoncent dans un communiqué qu'ils ont décidé de demander une double enquête sur les circonstances de la mort du cardinal Jean Daniélou, d'une part, au nonce et aux évêques de France, d'autre part, au ministre de l'intérieur.

« *Parce que nous avons l'intime conviction*, lit-on dans ce texte, *que le cardinal Daniélou est demeuré jusqu'à la fin fidèle à ses vœux de religion, nous exigeons que la lumière soit faite, tout à la fois sur les circonstances de sa mort et sur l'apostolat qu'il menait au plus profond de la misère spirituelle et morale.* »

Estimant que la mise au point de l'épiscopat (*le Monde* du 16-17 juin) laisse « *planer un doute* », les signataires poursuivent : « *Ce doute doit être levé, c'est pourquoi nous demandons au nonce et aux évêques de France de se concerter afin de constituer dans de brefs délais une commission d'enquête composée de juristes, croyants et non croyants, dont le jugement, quel qu'il puisse être, s'imposerait à toute conscience droite.*

» *D'ores et déjà*, poursuit le communiqué, *nous avons entrepris de constituer un dossier aussi complet que possible. Nous recherchons des témoignages susceptibles d'éclairer la personnalité du cardinal et son apostolat. Ceux-ci doivent être adressés à Charles de Langalerie, 43, rue de Turbigo, 75003 Paris.*

» *Nous ferons ce qui sera en notre pouvoir pour que la vérité éclate, quelle que soit cette vérité, pour que justice soit rendue, une exacte justice. Il s'agit d'une exigence morale que nous tenons pour imprescriptible.*

» *Par ailleurs*, conclut le communiqué, *nous comptons demander à M. le ministre de l'intérieur de nous recevoir afin de réclamer l'ouverture d'une enquête administrative. Il semble, en effet, que certains fonctionnaires n'aient pas montré dans cette affaire un respect suffisant de la vie privée.* »

Mgr ROBERT COFFY EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE D'ALBI

Mgr Robert Coffy, évêque de Gap, vient d'être nommé par Paul VI archevêque d'Albi en remplacement de Mgr Claude Dupuy (soixante-treize ans), qui a démissionné pour raison de santé.

[Mgr Robert Coffy, né au Biot (Haute-Savoie), le 24 octobre 1920, a été ordonné le 28 octobre 1944 à Annecy. Après avoir obtenu sa licence en théologie il fut nommé successivement vicaire à Bernex, en 1947, professeur au petit séminaire de Thonon, en 1948 ; professeur de théologie dogmatique au grand séminaire d'Annecy en 1949. Supérieur de ce même séminaire en 1952, il devint directeur diocésain de l'enseignement religieux et responsable de l'œcuménisme. Il était vicaire général du diocèse lorsqu'en février 1967 le pape le nomma évêque de Gap. Président de la commission épiscopale de liturgie et pastorale sacramentelle depuis octobre 1970, il a présenté des rapports importants aux assemblées plénières.]

[Mgr Dupuy a été nommé auxiliaire de l'archevêque de Lyon le 7 mars 1958 et archevêque d'Albi le 14 décembre 1961. Il a été président de la région apostolique Midi-Pyrénées de 1966 à 1968 et président de la commission épiscopale des milieux indépendants de 1967 à 1968. Il était, à ce jour, membre du comité épiscopal pour l'unité des chrétiens.]

EDUCATION

Dans la région parisienne et à Clermont-Ferrand

Les sujets de philosophie du baccalauréat

Les épreuves écrites du baccalauréat ont commencé mardi matin 18 juin. Les élèves des séries A, C et D ont composé en philosophie, ceux de la série B en sciences économiques et sociales. Nous publions ci-dessous les sujets proposés au choix des élèves de ces séries dans les académies de Paris, Créteil, Versailles, Clermont-Ferrand et Poitiers.

En série E, avaient lieu les épreuves de construction mécanique.

● Académies de Paris, Créteil et Versailles.

PHILOSOPHIE

SERIE A

1) Un mal peut-il jamais être la condition d'un bien ?

2) A quels résultats la métaphysique peut-elle prétendre ?

3) Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte d'Auguste Comte sur la communication orale et écrite.

SERIES C ET D

1) Que pensez-vous de l'expression courante *« on n'arrête pas le progrès »* ?

2) Que nous apprennent de l'homme les sciences de l'homme ?

3) Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte de Kant sur la morale et le devoir.

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE B

1) La Chine a suivi une voie originale pour assurer son développement économique et social. En analysant les caractéristiques de ce processus de développement vous direz en quoi consiste cette originalité.

2) On présente souvent la mobilité professionnelle, géographique et sociale comme un facteur essentiel de croissance économique et de progrès. Qu'en pensez-vous ?

● Académie de Clermont-Ferrand.

PHILOSOPHIE

SERIE A

1) Qu'est-ce qu'un *« primitif »* ?

2) *« ... La volonté de Dieu, cet asile de l'ignorance. »*

3) Commentaire d'un texte de Nietzsche sur le corps et l'âme.

SERIES C ET D

1) Qu'est-ce qu'un fait ?

2) Que pensez-vous de cette affirmation : *« Il n'est de sens que mathématique ? »*

3) Commentaire d'un texte d'Engels sur l'Etat.

● Académie de Poitiers.

PHILOSOPHIE

SERIE A

1) D'où vient qu'on puisse dire d'un homme qu'il est inhumain ?

2) A quelles conditions une connaissance de l'avenir est-elle possible ?

3) Commentaire d'un texte de Kant sur le jugement et la vérité.

SERIES C et D

1) La paix est-elle toujours préférable à la guerre ?

2) Que pensez-vous de cette affirmation de Bachelard : *« L'objectivité scientifique n'est possible que si l'on a déjà rompu avec l'objet immédiat »* ?

3) Commentaire d'un texte de Schelling sur l'erreur et le mal.

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE B

1) Peut-on dire que la Chine a connu un processus spécifique de changement social remettant en cause à la fois les comportements, les mentalités et les objectifs de l'activité économique, tant par rapport aux pays occidentaux que par rapport à l'U.R.S.S. ?

2) « On découvre aujourd'hui seulement que la prospérité de l'Occident était en partie fondée sur l'énergie à bon marché et sur la croyance aveugle que cette situation pourrait durer indéfiniment » (page « L'événement », *le Monde* de novembre 1973). Après avoir apprécié les conséquences de la crise du pétrole sur la croissance de ces économies, vous montrerez si le problème de l'énergie et des matières premières ainsi mis en valeur est de nature à transformer tant les rapports existant entre les économies développées occidentales et les pays en voie de développement, que les rapports existant entre les pays du tiers-monde.

● *Alertes à la bombe.* — Un inconnu a téléphoné le mardi 18 juin dans deux lycées de Niort (Deux-Sèvres), où mille trois cents élèves passaient une épreuve du baccalauréat, pour annoncer qu'une bombe allait exploser. Les deux établissemenst furent évacués, mais il s'agissait d'une fausse alerte. L'épreuve du baccalauréat a été reportée au jeudi 20 juin. L'après-midi, une nouvelle fausse alerte inquiétait le lycée technique de la ville.

Au lycée Charles-Nodier, à Dole (Jura), où quatre cents candidats passaient le baccalauréat, une alerte à la bombe a aussi eu lieu. Les locaux ont été évacués et les épreuves interrompues. C'est la dixième alerte à la bombe depuis le début de l'année dans les établissements scolaires de Dole.

● *La grève des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques continue.* — L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques (ANASEJEP) a décidé de poursuivre la grève des examens (refus d'organiser et de corriger les épreuves ou de communiquer les notes à l'administration, selon les cas) qu'elle a lancée le 27 mai, jusqu'à ce que ses représentants soient reçus par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. La grève, selon l'association, touche actuellement vingt-deux unités d'enseignement et de recherche : elle a pour but d'obtenir le maintien en poste des assistants en fonction en 1973-1974 et l'ouverture de négociations pour un statut de ces personnels (*le Monde* du 15 juin).

● *Une Association nationale de défense des lycées de second cycle des villes petites et moyennes* vient d'être créée par les comités de défense des lycées de Valréas (Vaucluse) et d'Uzès (Gard). Elle demande l'arrêt des mesures prises en application de la carte scolaire, en s'appuyant sur la création d'un ministère de la *« qualité de la vie »* et sur *« le souci manifesté par les pouvoirs publics de conserver aux villes petites et moyennes leur dynamisme et leur équilibre économique »*. Elle envisage d'organiser à la rentrée une *« journée nationale de défense des petits lycées »*.

L'Association a son siège à la mairie d'Uzès.

● *Le jury du concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs de Digne*, qui devait se réunir le lundi 17 juin pour examiner les résultats des épreuves (passées le 11 juin) et désigner les admis, a refusé de siéger : il proteste contre la réduction du nombre de postes mis au concours cette année (cinq pour les garçons et autant pour les filles contre huit et douze respectivement en 1973). Il y avait cent deux candidats et deux cent cinquante-cinq candidates. — *(Corresp.)*

LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS DEMANDE LA CRÉATION DE POSTES POUR LES DÉBUTANTS

Le Syndicat national des instituteurs S.N.I. a dénoncé, le mardi 18 juin, au cours d'une conférence de presse, la précarité de la situation faite aux jeunes instituteurs débutant dans la carrière. Il y a actuellement, ont précisé les responsables du S.N.I., 9 000 jeunes — dont 250 normaliens — qui attendent de faire le stage qui représente le premier pas vers la titularisation. L'an prochain, ils seront 13 000 — dont 1 000 à 1 500 normaliens — et 18 000 en 1976.

Le S.N.I. demande un déblocage de postes permettant de garantir à ces débutants la sécurité de l'emploi et la titularisation. Il faudrait, par ailleurs, ont fait remarquer les responsables du syndicat, inscrire au budget les quelque 7.200 postes qui existent, depuis parfois cinq ans, sans être officiellement reconnus, afin de titulariser les jeunes instituteurs qui les occupent. Le S.N.I. demande aussi l'application de la circulaire de mars 1973, qui crée le corps des titulaires-remplaçants. Un plan prévoit la création de 18 000 postes de ce genre en trois ans.

Des solutions d'ordre pédagogique s'imposent aussi, ont-ils ajouté : renforcement du taux d'encadrement afin de faire baisser les effectifs des classes ; développement des structures d'accueil pour les enfants inadaptés ; prise en charge dans le premier cycle des enfants les plus défavorisés ; développement des disciplines d'éveil.

De telles mesures devraient être prises, estime le S.N.I., dès la rentrée. Dans le cas contraire, *« il s'agirait d'une volonté politique délibérée du gouvernement de remettre en cause le service public d'éducation nationale »*. Le S.N.I. *« est prêt à prendre ses responsabilités pour obtenir satisfaction »*. Il pourrait, notamment, décider une grève à la rentrée.

O.R.T.F.

Pas de solution en vue pour la grève des jeunes techniciens

L'assemblée générale des personnels techniques de l'O.R.T.F., réunie mercredi matin, a décidé de maintenir la grève de solidarité avec les agents T2 et A2, en conflit depuis le 30 mai, « aussi longtemps que les négociations n'auront pas abouti ». Ces derniers ont voté la reconduction de l'arrêt de travail pour une semaine.

Les perturbations qui découlent de cette grève, notamment pour la radio, réduite au programme minimum depuis trois semaines, incitent M. Jacques Sallebert à déclarer au journal « Sud-Ouest » que « l'O.R.T.F. est en ce moment en train de faire le plus beau cadeau qui ait jamais été offert aux postes périphériques, car l'Office n'était compétitif que par la radio. Sa nullité actuelle est en train de lui faire perdre une compétition dans laquelle elle venait largement en tête ».

Cependant, les points de vue entre la direction de l'Office, arc-boutée sur une « question de principe », et les grévistes ne se sont pas rapprochés.

Pour leur part, les personnels hors statut (réalisateurs, producteurs, acteurs, etc.) — qui ont reçu des assurances de la direction de l'O.R.T.F. concernant l'augmentation de leurs cachets — réclament également un accroissement de la production interne de l'Office leur assurant une meilleure garantie d'emploi. Ils tiennent ce mercredi 19 juin une réunion inter-syndicale au cours de laquelle ils décideront « de la forme à donner à leur action unitaire ». Cependant, la commission de contrôle de la gestion de l'O.R.T.F. a renoncé à demander, le jeudi 20 juin, à l'Assemblée nationale, l'autorisation de publier le rapport (sévère) établi par M. Chinaud. Celui-ci tiendrait une conférence de presse le même jour à 18 heures.

Enfin, M. Long a fait part des difficultés financières de l'Office à M. Jacques Chirac, en souhaitant que le gouvernement décide rapidement l'augmentation de la taxe radiophonique.

UNE REVENDICATION QUI SE HEURTE A UNE « POSITION DE PRINCIPE »

M. Marceau Long a le goût du secret. Il le pare d'ailleurs de toutes les vertus : le conflit actuel que connaît l'O.R.T.F., avec *« deux à trois cents techniciens chaque jour, plus une vingtaine d'administratifs »*, passerait pratiquement inaperçu, dit-il, si une certaine partie de la presse n'avait une fâcheuse tendance à dramatiser les choses. Si la radiodiffusion est réduite au programme minimum depuis le 30 mai, les changements sont peu importants à la télévision (quatre soirées seulement au régime du service minimum), et, grâce à la conscience professionnelle de la grande majorité des agents de l'Office, souligne M. Long, on assiste même à des performances : par exemple, la retransmission des Vingt-Quatre Heures du Mans avec 50 % des effectifs techniques en moins.

M. LONG : un conflit aggravé par le contexte extérieur

Le P.D.G. de l'O.R.T.F. se félicite d'avoir pu éviter — jusqu'à ce mercredi 19 juin du moins, car une nouvelle assemblée des syndicats concernés a lieu dans la soirée, — le conflit, qui menaçait d'éclater avec l'ensemble des personnels hors statut (réalisateurs, producteurs, comédiens, etc.), tout en admettant qu' *« il fallait faire quelque chose »*.

En revanche, le différend qui oppose la direction de l'Office aux jeunes techniciens T2 et agents administratifs est *« plus difficile à régler. Car toute modification du traitement des T2 aboutirait à un bouleversement de la grille des salaires, qui dépasseraient les possibilités de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet pour 1974 et qui reste précisément à débattre »*. M. Long redoute, à cet égard, une *« contagion latérale et une contagion superposée »*. Il rappelle en outre que *« la masse totale des traitements payés par l'O.R.T.F. représentent la moitié des recettes procurées par la redevance »* (1 700 millions de francs).

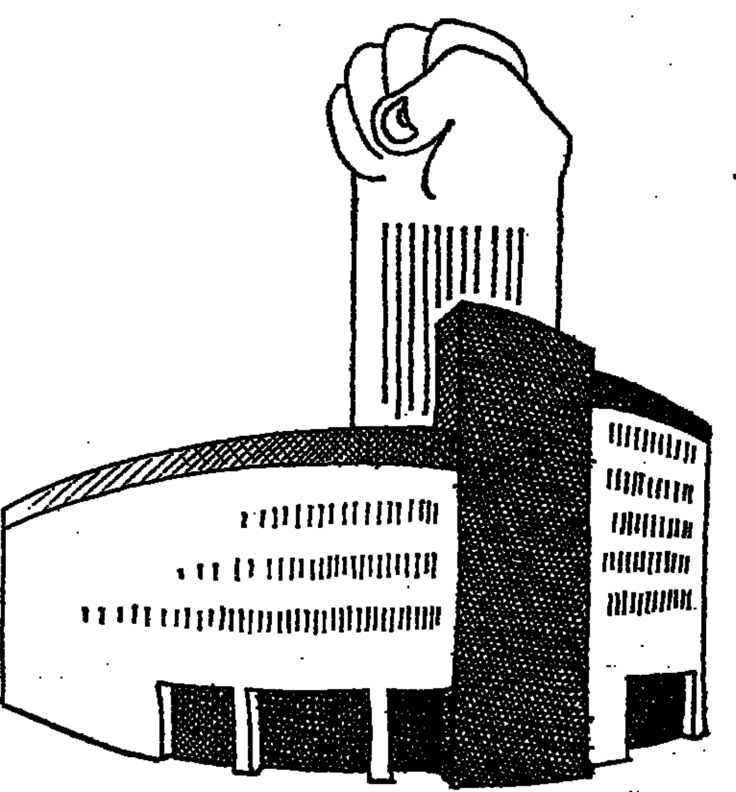
En conclusion, le P.-D.G. admet que *« l'aspect financier du problème n'est peut-être pas le plus essentiel, mais que c'est une question de principes »*. Au-delà *« le conflit est aggravé par le contexte extérieur »*, qui tend à placer l'O.R.T.F. en situation de faiblesse vis-à-vis de ses détracteurs, partisans de la privatisation de la radiotélévision en France. Tout ce bruit fait autour de la reprise des grèves à l'Office agace le gouvernement qui, selon M. Long, *« a d'autres soucis pour le moment »*.

M. BAUDOUIN : un tournant pour l'O.R.T.F.

Dans ces conditions, déclare le P.-D.G., *« l'origine du conflit, qui n'est pas politique, risque de le devenir »*.

Dans une interview accordée au quotidien *Sud-Ouest*, et après avoir déclaré que *« l'O.R.T.F. en arrive indiscutablement à un tournant de son histoire »*, M. Denis Baudouin, délégué général à l'information et président de la Sofirad, déclarait le 13 juin :

« L'Office représente une machine si lourde, si complexe dans le domaine des investissements nécessaires, dans les frais énormes d'exploitation, que ses revenus propres ne lui permettent plus de faire tout à fait face. Or, pour le téléspectateur ou l'auditeur, seule compte la finalité : que vois-je sur mon écran ? Qu'entends-je, venant de mon transistor ? Les histoires de grilles de salaires, de « cuisine fonctionnelle » de l'Office, n'intéressent pas le « client » (il est client, puisqu'il paye !). »



(Dessin de PLANTU.)

Puis, qualifiant de *« rumeur incohérente »* les intentions prêtées à M. Giscard d'Estaing de mettre fin au monopole, M. Baudouin rappelle qu'une réforme, préparée par M. Long est en cours d'élaboration, dont *« l'idée essentielle est de décentraliser sans casser »*.

Concernant l'éventualité d'une « privatisation », le délégué général précise :

« Là encore, deux solutions : 1) créer une chaîne privée, tout en maintenant le monopole de la diffusion ; mais c'est là une opération dont les préliminaires représentent au moins deux ans et demi de travail, et un chiffre astronomique de capitaux ; 2) louer, ou développer une chaîne existante, la troisième, par exemple (toujours en maintenant le monopole de la diffusion à l'Etat), dont la programmation et la gestion pourraient être opérées soit par une société d'économie mixte, soit par la Sofirad, qui a le mérite d'exister et dans lequel l'Etat est déjà majoritaire. »

La Fédération nationale du cinéma français, qui vient de tenir son vingt-neuvième congrès, propose pour sa part que *« la responsabilité de la création d'une chaîne privée de télévision, de sa gestion et de son développement soit confiée à l'ensemble de l'industrie cinématographique »*. Elle *« prend acte de l'audience croissante que rencontrent auprès du public les films présentés par l'O.R.T.F. sur l'ensemble des trois chaînes et constate, d'autre part, l'existence d'un courant d'opinion majoritaire dans le pays en faveur de l'institution d'une chaîne de télévision privée »*.

Difficultés financières

Devant ces appétits divers, M. Long n'a aucune peine à faire remarquer que les difficultés financières actuelles de l'O.R.T.F. n'ont rien de tellement surprenant : *« Y a-t-il beaucoup d'entreprises de cette taille*, observe-t-il, *qui équilibreraient leur budget sur des bases prévisionnelles de prix établis en 1973, voire même en 1972 pour certains investissements à long terme ? »*

Au passage, le P.-D.G. note que, par exemple, les « services rendus » aux différents ministères par l'Office lui sont remboursés (dans le meilleur des cas) selon des barèmes vieux de trois ou quatre ans. Quant aux exonérations de taxe radiophonique — réclamées par les parlementaires, — elles devraient être remboursées à l'Office par le budget général, mais elles ne le sont jamais.

* * *

Tout cela paraît bien loin de la grève observée par les T 2 pour leur reclassement. Il s'agit pourtant de la toile de fond qui domine, au contraire, ce qui se passe sur le devant de la scène.

— *Pour les syndicats de personnel*, les menaces qui pèsent sur l'O.R.T.F. sont la conséquence de la politique menée par les directeurs successifs de l'Office qui, obéissant au gouvernement, ont imaginé divers plans de réforme aboutissant à des incohérences dans la gestion et à la paralysie dans le domaine de la création ;

— *Pour la direction générale*, les conditions de salaires et de travail à l'O.R.T.F. ne sont pas telles qu'elles justifient les mouvements de grève actuels : les agents de l'Office devraient considérer en priorité le contexte politique, défavorable à l'O.R.T.F., plutôt que d'attirer l'attention sur lui par des actions intempestives.

Les vrais problèmes

En fait, les vrais problèmes de de M. Long se situent bien au-delà des modifications de programmes qui lèsent les téléspectateurs : ils conditionnent l'avenir même de l'Office. Reçu mardi 18 juin à l'Hôtel Matignon, le P.-D.G. a probablement insisté auprès du premier ministre pour que l'augmentation de la redevance intervienne le plus tôt possible. Il a entretenu, d'autre part, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, de ses soucis financiers pour l'exercice en cours : sans « ballon d'oxygène », M. Long craint que l'O.R.T.F. ne soit réduit, en fin d'année, à l'état de cessation de paiements.

M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, a renoncé à demander à l'Assemblée un débat sur la publication du rapport de la commission de contrôle de la gestion financière de l'O.R.T.F., une date précise n'ayant pu être fixée pour cet éventuel débat. Il a cependant souhaité qu'une question orale avec débat sur ce sujet, question dont il sera l'auteur, soit inscrite à la séance du mercredi 26 juin.

Revendications catégorielles de certains agents de l'O.R.T.F., spéculations autour de la fin du monopole, difficultés financières : le réseau national de radio-télévision connaît sa plus grande crise depuis le statut de 1964.

CLAUDE DURIEUX.

PORTRAIT D'UN T-2

L'agent T-2, qui est à l'origine de la grève actuelle, est un technicien d'exécution. Agé de moins de trente ans, il est recruté sur la base d'un baccalauréat technique ou de son équivalent. Ils sont un peu moins de deux mille sur un total de quatorze mille agents statutaires de l'O.R.T.F.

Le T-2 débute au salaire de 2 200 à 2 300 francs par mois, pour atteindre 3 300 francs à l'échelon le plus favorable, s'il ne change pas de catégorie (c'est-à-dire s'il ne devient pas T-3 ou T-4, qui sont des techniciens d'encadrement).

En fait, il est souvent appelé à prendre des responsabilités supérieures à sa définition de fonction. Il peut craindre en outre qu'après la période d'expansion qui s'est produite à l'O. R. T. F. depuis dix ans — et qui a favorisé la promotion rapide de ses « jeunes aînés » — la porte des échelons supérieurs (où les traitements peuvent atteindre le double) ne lui soit fermée pour longtemps. Il souhaite, en conséquence, une réduction d'écart entre les traitements.

M. Long admet que la crainte d'une « promotion bloquée » n'est pas sans fondement, mais il en reporte la menace à cinq ans ou plus.

LA GUYANE EN FAILLITE

II. — Les mirages de Kourou

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Après trois siècles d'espoirs déçus et d'entreprises ratées, la Guyane française, sous-peuplée et sous-exploitée, est de nouveau « au creux de la vague ». Les projets d'exploitations forestières ont été abandonnés, et la société Alcoa vient de renoncer aux gisements de bauxite. Beaucoup d'erreurs politiques et de pusillanimité expliquent cette catastrophe économique. Depuis 1964, en outre, tous les espoirs de développement avaient été accrochés au Centre spatial guyanais qui allait s'installer à Kourou (« le Monde » du 19 mai).

Kourou. — La visite n'est pas gaie. Les sites de tir sont maintenant déserts. C'est un grand chantier refroidi. Sur des kilomètres, on voit des hangars et des tours d'assemblages. Cadenassées. Garé en plein air, le deuxième étage (britannique) de la fusée Europa est à vendre. Avis aux musées de l'espace. Dans le bunker principal d'Europa II, seule ronronne encore — vingt-quatre heures sur vingt-quatre — la climatisation. Sans elle, il est vrai, ces somptueux pupitres électroniques, ces calculateurs et ces radiotéléphones toute cette batterie nickelée et clignotante plantée dans la brousse retournerait vite à l'état de ferraille. On tâchera de conserver ces choses en l'état jusqu'aux prochains « gros » tirs. En 1979... Ce sera long.

A Kourou même, le projet d'une ville futuriste de douze mille habitants s'est rétréci aux dimensions d'un vilain petit quadrilatère de béton dans lequel « flottent » les deux mille survivants (en comptant femmes et enfants) du Centre spatial guyanais. Bien que l'on ait arrêté les programmes de constructions, plus de 30 % des logements — type affreux H.L.M. — sont inoccupés. Sauf ceux que la société gérante, la Simko (1), a loués aux deux compagnies du 3e R.E.I. de la Légion étrangère.

Le Centre, qui compta plus de quatre mille huit cents salariés en période faste (1967-1969) en fait vivre désormais six cent dix. Alors ? La grande aventure spatiale est-elle morte, comme le reste ? Pas tout à fait puisque un nouveau programme — Ariane — doit prendre le relais du funeste Europa II, abandonné en juin 1973 après que l'on eut décidé de dissoudre l'organisme communautaire CECLES-ELDO, preuves faites et refaites de son incohérence (voir encadré ci-dessous). Avec, cette fois, la France comme maître d'œuvre et débiteur privilégié, on recommence. Sans méchanceté particulière, on doit cependant avouer qu'un sentiment assez fort empoisonne la traditionnelle visite de Kourou : celui de l'échec.

D'abord balistique, bien entendu. Le 5 novembre 1971, la fusée Europa II explosa au-dessus de l'Atlantique. Elle « pesait » 650 millions de dollars... Le 5 décembre 1971, le satellite Polaire, tiré par une Diamant B, connut le même sort, et enfin, le 21 mai 1973, Castor et Pollux achevèrent eux aussi, prématurément leur trajectoire solidaire dans l'Océan.

Pour les ingénieurs, cette proportion de « casse » « *sans laquelle il n'y a pas de progrès scientifique* », est admissible. Le fait est qu'elle inspire au contribuable de passage un peu de mélancolie. Mais les défaillances proprement techniques de Kourou — fussent-elles dispendieuses — ne sont peut-être pas les plus graves. Après tout, le C.S.G., qui fêtait en avril dernier son dixième anniversaire, a bien tiré cent quatre-vingt-neuf engins depuis son premier lancement, le 9 avril 1968. Il continue d'envoyer régulièrement des petites fusées-sondes dans les nuages. Ce n'est pas si mal. Et puis déjà Ariane, le nouveau projet ranime toutes les ardeurs fléchissantes. L'indépendance spatiale est un enjeu qui vaut des sacrifices. Alors ?

Non. C'est au sujet de la deuxième « mission » que l'on avait imprudemment assignée à Kourou que l'échec paraît plus net. « *Sauver la Guyane* » ?

M. Bortzmeyer, le nouveau polytechnicien directeur du centre, compte sur ses doigts. « *Nous avons tout de même réveillé un département somnolent. La Guyane doit au moins au C.S.G. d'avoir une nouvel aéroport international à Rochambeau, un pont sur la rivière Kourou, une usine électrique, un lycée, une clinique moderne...* » A Cayenne, cependant, l'opposition dénonce toujours avec beaucoup de force cette espèce de « kyste » stérile posé sur la Guyane. M. Léopold Heder, sénateur, maire de Cayenne (parti socialiste guyanais), par exemple, fulmine.

« *Kourou n'est plus qu'un décor de cinéma en carton-pâte. Le centre spatial est un échec total et la ville moderne n'a pas d'âme. Le pire, c'est encore d'avoir politisé l'opération. On a mis dans la tête des gens de Kourou que le Guyanais était l'ennemi et qu'ils devaient contribuer à maintenir le drapeau français sur le territoire...* »

Un milliardaire prodigue

Il faut nuancer. Pendant toute la période de construction du centre (1965-69) — ce milliardaire prodigue débarquant dans un pays sous-développé — les retombées sur l'économie guyanaise n'ont pas tout à fait été négligeables. Quatre mille salariés, des entreprises de bâtiment et de transports mobilisées, le commerce local un peu gâté par tant de gros salaires. Hélas ! les vrais « bâtisseurs » de Kourou n'auront tout de même pas été des Guyanais. Dans un pays de cinquante mille habitants, il faut peu pour passer du chômage à la pénurie d'ouvriers, et Cayenne pu se plaindre à l'époque qu'on lui « kidnappa » sa main-d'œuvre. Au surplus, les avantages sociaux dont bénéficiaient de droit les « *Guyanais-citoyens français* » faisaient de leur société une main-d'œuvre coûteuse.

Pour construire Kourou on favorisa donc l'immigration sporadique d'un sous-prolétariat brésilien (1 500 ouvriers), surinamien (500), colombien (400). Plus tard, dès lors que s'achevait la phase de « chantier », les emplois ultra-spécialisés du centre spatial revinrent à des Métropolitains faute de main-d'œuvre locale suffisamment qualifiée. Aujourd'hui, sur six cent dix salariés, le C.S.G. n'emploie guère que deux cents Guyanais (à des postes subalternes) et un seul ingénieur créole.

Economiquement parlant, ce qu'il reste de la ville nouvelle vit en circuit fermé. Une grosse partie du pouvoir d'achat distribué (110 millions en 1973) retourne en métropole sous forme d'épargne et l'essentiel du commerce reste assuré par un gros Prisunic vendant des marchandises arrivées de France. Ce « Cap-Kennedy » européen flanqué de sa micro-colonie importée n'est plus désormais qu'un gros moteur assez fragile.

Dans ce climat d'espérances effilochées quoi d'étonnant si réapparaissent maintenant à Kourou, dans une lumière bien crue, tous les inconvénients d'une greffe menée tambour battant lorsque le temps pressait. Des « inconvénients » qu'on supporta hier au bénéfice d'un « brillant avenir », mais qui — ramenés à leur vrai poids par la dissipation des mirages — paraissent plutôt navrants. Pour s'installer, le CNES avait besoin d'espace. On lui concéda 100 000 hectares en bordure d'océan. Là vivaient à la mode créole (extensive et débonnaire) plus de quatre-vingts familles. Pour ce département sous-peuplé ce n'était pas rien.

Or toutes les expropriations, accompagnées d'abattages massifs de bétail, furent conduites d'assez vilaine façon. Un village entier — Malmanoury — fut rayé de la carte. Pour reloger ces quelques centaines de personnes, victimes propitiatoires de la technologie spatiale, on édifia aux portes de Kourou une sorte de « cité » triste et inadaptée.

Même erreur concernant les « nègres marrons » (2) « Saramaca » expulsés de Kourou pour faire place à la « ville de béton ». Relogement ? On se contenta d'amener les chefs de familles « primitives » sur les quais du port encombrés de caisses vides. « *Tu vois toutes ces planches ? Prends. C'est gratuit.* » Lugubre village Saramaca que celui où l'on amène — en 1974 — le visiteur, avec ses bidonvilles estampillés « CNES », « Transat », ou « Fragile » et ses relents de purin. Commentaire insuffisant : « *On aurait pu faire mieux.* »

Quant à Kourou lui-même ? Avant « les fusées » ce n'était qu'un « bourg » guyanais classique de cinq cents habitants avec ses maisons de bois à balcon, son gendarme, son ancien bagnard et ses bistrots. « *Somnolent peut-être, mais peinard.* » Le « nouveau Kourou », tout en géométrie bétonnée (sous ces latitudes !), a été planté à quelques encablures, séparé du « bourg » par un terrain vague injustifiable.

Passe encore que l'on n'ait pas trouvé mieux pour cette « ville de l'espace » qu'une névrose architecturale — collectifs en cubes et à étages — qui, au bord de la grande forêt équatoriale, là où l'espace est sans limites, jure autant qu'une mauvaise plaisanterie. Et ce malgré un Hôtel des Roches et quelques bâtiments publics assez réussis. Le pire reste tout de même, pour la « philosophie » qu'elle suggère, cette hiérarchisation rigoureuse de l'espace habitable. A Kourou les ingénieurs vivent dans leur villa devant la mer, les techniciens sont dans les maisons « moins belles », plus loin mais encore climatisées, les sous-techniciens dans leurs « horizontaux » sans climatiseurs et la piétaille où elle peut. Les vieilles pesanteurs ont joué.

Les choses ridées ne rayonnent pas. Le provincialisme non plus. Economie politique mise à part, Kourou n'a pas rayonné sur la Guyane. Cayenne vivotant là-bas sur ses fonctionnaires, Cayenne pouilleuse et vieillotte est bien restée le seul centre « humain » de la Guyane. On s'y plaint toujours de l'« arrogance » de ces gens de Kourou qui restent trop peu de temps en Guyane pour s'enraciner, « *gagnent beaucoup d'argent* » et, qui, de toute façon, « *votent systématiquement à droite, même s'ils étaient socialistes en métropole* ». (En fait, ils votent peu, ce qui n'est pas mieux.) Point n'est besoin de beaucoup insister pour vérifier au fil des conversations que la Guyane n'a pas plus « digéré » Kourou que Kourou n'a « réveillé » la Guyane.

Naître à Cayenne

En revanche, et voilà sans doute le plus fâcheux, si Kourou n'a pas tout à fait réussi à remplir le vide qu'on lui destinait, un « vide » considérable ne s'est pas moins creusé en Guyane du fait de l'installation du C.S.G. Concrètement d'abord, par l'abandon de plusieurs projets forestiers ou industriels que l'on jugea presque superflus après 1965. Plus subtilement ensuite par une sorte de démobilisation des énergies « guyanaises » aussi bien sur place que rue Oudinot (3). Le sentiment plus ou moins confus que de toute façon l'avenir du département allait être largement assuré par les milliards du CNES n'encourageait pas les efforts de développement économique qu'il eût été partout nécessaire de ne point relâcher. « *Vue de loin pour les ministères, la Guyane paraissait cette fois nantie. Comblée peut-être* ». Une preuve ? Dans la plupart des ouvrages consacrés au département, après les considérations d'usage sur les « *malheurs du passé* », c'est immanquablement en abordant le chapitre Kourou que l'on retrouve des accents — prématurément — triomphalistes (4).

Enfin, on ne s'étonnera pas de ce que les dégâts — le « vide » — fussent encore plus douloureux sur le plan psychologique. La Guyane souffrait depuis trois siècles de cette sorte de maléfice qui paraissait attaché à son histoire. On attendait par conséquent d'un centre spatial lanceur de fusées — entreprise conquérante, appuyée sur l'an 2000 — qu'il contribue à chasser définitivement les mauvaises légendes. « *Or, même sur ce terrain*, reconnaît M. Serge Patient, conseiller général, écrivain et proviseur du lycée de Kourou, *le C.S.G. n'a pas réussi à changer l'image de marque de la Guyane.* »

Il reste à mesurer la force d'une « réaction de rejet ». Elle est aussi nette en Guyane que dans n'importe quel territoire soumis à des irruptions comparables (Tahiti et le centre d'expérimentation du Pacifique, les Landes et le CEL (5), par exemple). A Kourou, malgré quelques efforts d'insertion et de « relations publiques », le C.S.G. a bien rompu un équilibre social. Et racial. Ici et là, depuis l'installation de cette « colonie blanche » homogène, on sent poindre les symptômes d'un petit racisme dans une société créole qui, jusqu'alors, en était préservée. Les « gens de Kourou » (on ne dit pas « les nouveaux Guyanais » mais « les gens de Kourou », nuance) vivent sur une île métropolitaine tournée vers Paris. Sans racines et sans vrais contacts.

A ce racisme d'« ignorance » répond « naturellement » chez les créoles un « racisme de refus » qu'exacerbent les différences de salaire et de niveau de vie. « *Les femmes de Kourou*, s'indigne M. Léopold Heder, *prennent toujours l'avion pour aller accoucher en métropole. Elles ne veulent pas d'un enfant « né à Cayenne ». Avec un tel état d'esprit on ne réussit rien.* »

Le C.S.G. n'est pas responsable, mais Kourou, en vitesse de croisière, s'est aujourd'hui refermé comme une parenthèse, renvoyant la Guyane à ses vieux problèmes. A ce stade, l'analyse débouche sur la politique. Justement...

Prochain article :

III. — LA POLITIQUE DES TOULOULOUS

(1) Société immobilière de Kourou, dont le directeur était le docteur Rivierez, aujourd'hui député U.D.R. de Guyane.

(2) Du verbe « marronner » : s'enfuir. Les « nègres marrons » ou « bosh » sont les anciens esclaves ayant fui les plantations de Guyane et du Surinam aux dix-septième et dix-huitième siècles pour retourner vivre en brousse sur le mode tribal.

(3) Siège du ministère des DOM-TOM.

(4) Notamment dans *Fascinante Guyane*, Bernard Quris (France-Empire, 1970), et *la Guyane*, Guy Asais (Tendances, avril 1971).

(5) Centre d'essais des Landes, équivalent militaire du C.S.G. installé à Biscarrosse.

Dix ans d'espace

La décision d'implanter en Guyane française un centre civil de lancement de fusées a été prise en conseil des ministres le 14 avril 1964. Confié au Centre national d'études spatiale, le site de Kourou devait remplacer celui d'Hammaguir, évacué en 1967. La situation équatoriale de la Guyane offrait, il est vrai, des avantages balistiques supérieurs et un angle de tir vers l'est ouvert à 120 degrés.

Conçu à l'origine pour satisfaire aux exigences du programme spatial français, le centre spatial guyanais fut cependant ouvert à « tous pays intéressés » par une offre officielle du 8 janvier 1965. La première réponse favorable fut — le 9 juillet 1966 — celle des Etats membres du CECLES-ELDO, qui décidèrent d'effectuer à partir de Kourou les lancements opérationnels de la fusée Europa II, réalisés jusqu'alors à Woomera, en Australie. La France, de son côté, prévoyait d'y mettre au point son propre lanceur de satellite léger Diamant.

Les investissements nécessaires à la création du C.S.G., puis à la réalisation des principaux programmes étaient considérables. Quelque 510 millions de francs furent dépensés entre 1966 et 1970 pour la construction du centre, et plus de 3 milliards de francs pour Europa (dont 33 % supportés par la France).

La phase de construction du C.S.G. dura de 1965 à 1968, et le premier tir — celui d'une fusée sonde Véronique — eut lieu le 9 avril 1968. S'il réussit par la suite de nombreux lancements et quelques satellisations au profit de la France ou d'organismes étrangers, le C.S.G. connut une série d'échecs assez malheureux. Ceux des fusées Diamant B en 1971 et 1973, et surtout celui de la grosse et coûteuse Europa II, victime de la mauvaise coordination des efforts européens et d'une absence de gestion supranationale. L'abandon du programme Europa et la dissolution du CECLES-ELDO put faire craindre un moment que Kourou perde jusqu'à sa raison d'être.

Aujourd'hui, hormis les tirs de fusées-sondes qui constituent l'essentiel des activités du centre, un nouveau programme européen — Ariane — est en préparation. Il vise à mettre au point (premier tir en 1979) un lanceur plus robuste et moins sophistiqué qu'Europa, capable de placer sur orbite des satellites plus lourds. Et d'assurer à l'Europe une indépendance spatiale, notamment en matière de télécommunications. Le devis d'Ariane a été fixé à 2 400 millions de francs. La France, cette fois, assurera le « leadership » d'une opération, qu'elle finance il est vrai à 60 %. En outre, elle s'est engagée à financer seule les éventuels dépassements de crédits du programme Ariane.

D'ici à 1976 — sauf révision imprévue de la politique spatiale — commenceront à Kourou des travaux importants destinés à réadapter dans cette perspective les installations ayant servi pour Europa. Simultanément, seront poursuivis, après modification de la fusée, les tirs de la Diamant B française. Les prochains doivent théoriquement avoir lieu les 18 octobre 1974, 31 janvier et 30 avril 1975. Quel que soit son avenir cependant, le centre spatial guyanais ne pourra plus offrir à l'économie guyanaise un niveau d'activité comparable à celui de la « période de chantier » des années 60. — J. C.-G.

DÉFENSE

Selon l'Institut international de recherche de la paix à Stockholm

Les dépenses militaires dans le monde se sont élevées en 1973 à 1 000 milliards de francs

Stockholm *(A.P.)*. — La course aux armements nucléaires entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'est plus que jamais continuée en 1973, malgré les négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT), l'interdiction partielle des essais nucléaires et le traité de non-prolifération, indique l'Institut international de rechreche de la paix (SIPRI) dans son cinquième livre annuel, publié le mardi 18 juin à Stockholm.

Intitulé *Armements et Désarmement dans le monde*, cet ouvrage de deux cent cinquante-deux pages affirme que la course aux armements classiques est devenue de plus en plus un phénomène général, et souligne que « *le Proche-Orient est la région la plus militarisée du monde* ». Selon cette étude, la conception éventuelle d'armes nucléaires de faible puissance (inférieures à 1 kilotonne) va inévitablement estomper la distinction entre armements nucléaires et armements classiques. « *De fortes pressions pourraient apparaître, dans un avenir proche, en faveur d'armes nucléaires de faible puissance, en Europe en particulier* », estime le SIPRI.

« *Les pays du tiers-monde achètent de plus en plus nombreux des armes perfectionnées, et les dépenses militaires dans le monde se sont plus également réparties, la part toujours importante des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne et de la France enregistrant un certain déclin, alors que celle des autres pays s'accroît* », constate l'Institut.

« *Toutefois*, remarque-t-il, *cela ne reflète pas une réduction de la capacité militaire de ces quatre pays, mais cela indique que la militarisation croissante dans le monde s'accompagne d'une expansion importante des industries d'armements nationales et d'exportations d'armes considérables.* »

Les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France dominent toujours le commerce des armes, signale cet ouvrage, en précisant qu'en 1973 les dépenses militaires pour le monde entier ont atteint 207 milliards de dollars (1 014 milliards de francs) : « *un gaspillage de ressources colossal* ».

Le SIPRI déclare en conclusion que « *la nécessité d'une action positive pour le désarmement n'a jamais été plus grande* ».

MORT DU GÉNÉRAL BRITANNIQUE SIR CHARLES KEIGHTLEY qui commanda l'expédition de Suez

Londres *(UPI)*. — Le général d'armée Sir Charles Frederic Keightley, qui commanda notamment les forces franco-britanniques en 1956 lors de leur intervention conjuguée au canal de Suez, est mort, lundi 17 juin, à l'âge de soixante-treize ans.

[Né le 24 juin 1901 à Sandhurst, dans le Kent, le général Sir Charles Keightley est sorti en 1921 de l'école militaire de cette ville pour servir dans la cavalerie. De 1930 à 1935, il est en Palestine, en Egypte et aux Indes, puis, à Londres, à la direction générale de l'armée territoriale.

Avant la seconde guerre mondiale, il sert à l'état-major de la brigade de cavalerie du Caire. Commandant au début de la guerre, il était général quand elle s'acheva, après avoir pris part aux combats sur la Somme, libéré Tunis en 1943 à la tête de la 6e division blindée et participé à la campagne de Sicile et d'Italie, où il commande le 5e corps britannique. Il rompt la ligne Forli, sur l'Adriatique.

En 1948, il prend le commandement de l'armée britannique du Rhin et devient, en 1951, commandant en chef des troupes britanniques d'Extrême-Orient, puis, en septembre 1953, du Moyen-Orient. Son quartier général est alors installé à Fayed, dans la zone du canal de Suez. Un an plus tard, il quitte l'Egypte pour Chypre, où se replie le quartier général après la décision d'évacuer la zone du canal. En 1956, par une étrange ironie du sort, c'est lui qui sera désigné pour commander les troupes françaises et britanniques qui interviennent à Suez, avec des troupes venant de Chypre, Malte, d'Algérie et du Royaume-Uni, sur un ultimatum de Londres et de Paris.

Deux mois après cette intervention suspendue à la suite de pressions américaine et soviétique, le général Keightley quitte le service actif et il sera, pendant quatre ans, gouverneur de Gibraltar.

Titulaire des plus hautes décorations britanniques et de la croix de guerre française, Sir Charles Frederic Keightley était grand officier de la Légion d'honneur.]

MANŒUVRES EN BRETAGNE DE LA FORCE INTERARMÉES D'INTERVENTION

L'exercice annuel de la force interarmées d'intervention, baptisé Sterne, a commencé en Bretagne le mardi 18 juin et se terminera le vendredi 21 juin.

Sous la direction du général Le Borgne, commandant la 11e division parachutiste, les opérations mobilisent environ trois mille hommes ; une force maritime comportant, en particulier, les porte-avions *Foch* et *Clemenceau* et leurs groupes aériens ; de nombreux appareils de combat et de transport de l'armée de l'air. Ces manœuvres ont lieu dans la région de Coëtquidan et de Vannes, dans les landes de Lanvaux et les monts d'Arrée.

Les forces terrestres d'intervention sont constituées, à l'heure actuelle, de la 11e division parachutiste, stationnée dans le sud-ouest de la France, et de la 9e brigade aérotransportable, cantonnée dans l'Ouest.

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR GILBERT DREYFUS

L'Académie de médecine a élu, mardi 18 juin, membre titulaire dans la première section (médecine et spécialités médicales) le professeur Gilbert Dreyfus.

[Né le 17 août 1902 au Raincy (Seine-Saint-Denis), le professeur Gilbert Dreyfus, médecin des hôpitaux en 1934, a été nommé professeur agrégé en 1946 et professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Paris en 1958. Il est actuellement professeur de clinique endocrinologique. Il est l'un des pionniers de l'endocrinologie contemporaine, et on lui doit près de six cents publications et vingt ouvrages consacrés à l'obésité et aux maigreurs, au diabète, à la glande thyroïde et à l'hormonologie sexuelle.

Résistant, il a été déporté à Mauthausen.

Membre de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères, le professeur Gilbert Dreyfus est grand officier de la légion d'honneur.]

ALORS QUE LE NOMBRE DES SPÉCIALISTES AUGMENTE

Le médecin de famille a-t-il un avenir ?

Grenoble. — Le généraliste appartient à une catégorie de médecins en voie de disparition. Le nombre des spécialistes croît régulièrement, tandis que celui des médecins de famille, au mieux, stagne. Le phénomène est observé aussi bien à la campagne qu'en ville, où se créent des « déserts médicaux ». Le fait est admis. Mais comment sortir de cette situation ? Le malaise, grave, profond, tient à de multiples facteurs : dégradation des conditions d'exercice, absence de politique sanitaire véritable, dépréciation de l'image de marque de l'omnipraticien dans un monde qui favorise la technique, etc. Ceux qui souffrent de cette situation sont tous convaincus qu'il faut agir pour que le médecin de famille « conserve une place d'homme de science, de conscience et d'amitié », pour qu'il soit intégré dans l'organisation sanitaire du pays. Pour parler de cet avenir, débattre des moyens qui permettraient de revaloriser la médecine générale, le collège fédéral des médecins généralistes français — rattaché au plan national à la Fédération des médecins de France (1) — vient d'organiser, à Grenoble, ses premières assises nationales auxquelles ont participé essentiellement des médecins syndiqués, des représentants d'organismes sociaux et les porte-parole des ministères intéressés, le docteur Pierre Labrousse pour le ministère de la santé, Mlle Prevost pour celui du travail et de la sécurité sociale.

De notre correspondant

Il ne suffit pas de « *vouloir* » pour traduire, même au niveau des idées, des intentions de changement. On peut regretter, à cet égard, que les travaux de ces assises n'aient fait qu'effleurer un certain nombre de points cependant fondamentaux pour ceux qui exercent une profession menacée. Ainsi, il a plus été question de la place du médecin généraliste dans le système de santé français, que d'une remise en cause du système lui-même. Agissant en syndicalistes, les participants à ces assises ont davantage parlé du contrôle par les caisses d'assurance-maladie de la fiscalité, des honoraires, de la formation médicale continue « *qui doit être organisée par la profession seule* » ou de l'installatio ndu jeune médecin, que des problèmes de la « *sectorisation, qui enlève peu à peu des responsabilités aux généralistes* », des risques de dégradation de la carte sanitaire, en raison de la prochaine poussée démographique, ou encore de la qualité des soins, de la médecine de groupe, etc.

Pour ce qui est du « *profil* » du médecin, établi trimestriellement par les caisses d'assurance-maladie afin d'éviter l'augmentation des dépenses pharmaceutiques, les congressistes se sont essentiellement intéressés aux méthodes employées. Ce mécanisme, déjà en place à titre expérimental dans six départements du Centre, a abouti, en 1973, à avertir vingt-huit médecins qu'ils dépassaient le profil moyen de la région. Il ressort de cette expérience, relativement bien acceptée par les praticiens, que la période d'un trimestre est trop courte et l'on a souhaité qu'elle soit prolongée.

Le « volontariat » de la formation continue

Quant à la formation continue, elle doit être prise en main par la profession elle-même, en liaison avec l'université, pour lui conserver son caractère de « *volontariat* » et d'indépendance vis-à-vis des « *forces en présence* », notamment des caisses d'assurance-maladie. Les laboratoires pharmaceutiques doivent, pour leur part, limiter leur rôle à l'information continue. Certains congressistes ont regretté, sans nier l'effort accompli par les laboratoires, que ces derniers aient surtout trop souvent, en ce domaine, des intentions publicitaires.

En revanche, le débat sur la formation du généraliste a été considéré comme un thème majeur. L'expérience présentée par le professeur Cornillot, directeur de l'U.E.R. expérimentale de médecine et de biologie humaine à Bobigny (Seine-Saint-Denis), a répondu parfaitement au désir de chacun d'ouvrir des voies nouvelles de formation. Le principe de l'expérience de Bobigny (elle concerne mille trois cent soixante-quinze étudiants et elle est pratiquée depuis la rentrée 1973 est que la médecine générale doi[t] finalement devenir une spécialité. L'originalité de l'expérience repose essentiellement sur l[e] choix d'une pédagogie nouvell[e] en cinq étapes, qui permet de faire d'un étudiant de première année du premier cycle un praticien « *apte à mettre en œuvre plusieurs solutions thérapeutiques et à choisir la plus opportune* ».

A côté d'un tronc commun de départ, il est proposé à l'étudiant une formation de généraliste divisée en trois cycles. Le troisième est essentiellement orienté vers la pratique des (stages internes en milieu hospitalier, stages de remplacement chez des praticiens). Mais durant ses trois dernières années, l'étudiant reste en relation permanente avec l'université où il continue sa formation théorique pour obtenir un diplôme consacrant ses études supérieures de médecine générale.

Un troisième cycle expérimental

Cette formule, créant des contacts avec des malades « courants » et non pas des cas d'hôpitaux que la plupart du temps l'étudiant ne reverra plus dans sa vie professionnelle, est appliquée en République fédérale d'Allemagne. Aux Pays-Bas, après six années d'études, l'étudiant, qui reçoit un salaire sous forme d'un prêt de l'Etat, fait deux stages de six mois chez des praticien rémunérés également par l'Etat. A propos de l'expérience de Bobigny, les participants aux assises de Grenoble ont été sensibles à la participation effective, dans la formation de leurs jeunes confrères, du praticien installé. Pour beaucoup, c'est une condition obligatoire pour généraliser l'expérience. Les praticiens sont-ils disposés à cet effort de de formation ? Il semble que oui si l'on en juge par une étude, dans le département du Nord (deux mille six cents médecins), qui [a] révélé que l'on pouvait espérer assurer l'encadrement de cent soixante-quinze étudiants pour trois stages de deux mois chacun. Ce troisième cycle expérimental de Bobigny, s'il devait être généralisé devrait aussi, selon les congressistes, présenter un caractère obligatoire, faute de quoi on risque de créer deux corps de généralistes : ceux qui seraient spécialisés et ceux qui ne le seraient pas. Mais l'allongement des études de généraliste ne risque-t-il pas de détourner tout autant les étudiants vers une autre spécialisation dont ils n'ignorent pas que la pratique quotidienne se révèle moins astreignante que celle de l'omnipraticien ? C'est un des points auxquels il n'a pu être répondu lors de ces débats.

BERNARD ELIE.

(1) Fédération des médecins de France : 19, rue Desbordes-Valmore, 75016 Paris. Téléphone : 870-85-0[illegible]

LES MÉMOIRES DE ROBERT DEBRÉ

A la suite d'une défectuosité de l'impression, la partie de l'article du docteur Escoffier-Lambiotte sur les « Mémoires » de Robert Debré parue en première page de notre précédent numéro était difficilement lisible. Nous nous en excusons et la reproduisons ci-dessous.

Le professeur Robert Debré est, à quatre-vingt-onze ans, le plus illustre des « grands patrons » qui régnèrent en maîtres incontestés sur la médecine française depuis un demi-siècle.

Ce demi-siècle où elle connut précisément un essor révolutionnaire, tant sur le plan scientifique que sur celui de l'organisation sociale. Il n'est guère d'étape de cette double révolution à laquelle le célèbre pédiatre n'ait été étroitement mêlé. Mais, au-delà de la médecine, son inclination pour la vie culturelle et la chose publique donne au témoignage qu'apportent ses *Mémoires* un intérêt intellectuel, politique et social qui dépasse largement le cadre professionnel.

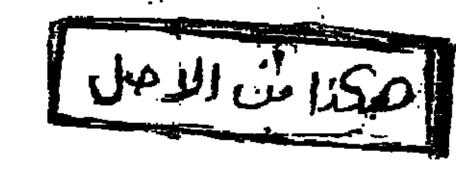
De la bourgeoisie alsacienne de 1870 au fils Michel, premier ministre intransigeant du général de Gaulle, de l'hécatombe diphtérique aux hôpitaux modernes et à la pédiatrie d'aujourd'hui, cent ans d'histoire de la médecine, d'histoire de France et d'histoire tout court se déroulent ainsi sous la plume lucide, mais toujours passionnée, de celui qui en fut, et qui en est toujours, non l[e] témoin, mais l'infatigable acteur.

Sedan, 7 décembre 1882. Robert Debré naît au foyer du rabbin de la ville. Le charbon brûle dans l[a] cheminée. Aux grandes occasions un « *porteur d'eau* » monte jusqu'au logis une baignoire et son eau chaude. On remonte solennellement le mécanisme des lampes à huile. La « *faiseuse de bonnets de dentelle* » succède à la lingère qui gagn[e] 1,50 F par journée de travail.

1888 : le rabbin est promu [à] Neuilly, où un berger en blouse bleu[e] fait paître ses chèvres pour e[n] vendre le lait. Il faut passer l'octroi pour se rendre en fiacre ou e[n] omnibus à Paris. Les dragons, le[s] cuirassiers et les hussards charge[nt] en hurlant, sabre au clair, au défil[é] du 14 juillet.

En dépit de visites fréquentes [à] l'école rabbinique du quartier Lati[n] que dirige son grand-père materne[l] Robert Debré ne se sent aucun[e] vocation religieuse, et la « *foi ardente* » qui l'anime n'est pas d'essence spirituelle, mais... sociale. L[a] fréquentation des quartiers populaires, la découverte des misère[s] sinistres que recelaient les taudis d[u] XVe arrondissement, épouvantent, e[n] 1899, l'étudiant en philosophie d[e] Janson-de-Sailly. Il participe à l[a] création de la première imprimeri[e] syndicale autogérée, puis de l'université populaire...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.



L'assemblée générale de l'U. J. A. de Paris

Les candidats au bâtonnat s'engagent à faire supprimer l'expression « avocat stagiaire »

L'assemblée générale de l'Union des jeunes avocats (U.J.A.) de Paris, mardi 18 juin, a été, pour l'essentiel, consacrée à l'examen des réponses fournies par les candidats au poste de bâtonnier de l'ordre des avocats au conseil de l'ordre du barreau de Paris, aux questions qui leur avaient été posées sur la condition des avocats stagiaires.

C'est, en premier lieu, la promesse unanime que le qualificatif de « stagiaire » (obligatoire pendant trois ans) serait supprimé, qui a été obtenue des candidats bâtonniers (étant précisé que le terme stagiaire ne résulte pas d'un usage, mais qu'il figure dans les textes légaux réglementant la profession et que tous les engagements pris le sont en réalité en fonction des modifications qui seraient acceptées par le ministère de la justice).

Quant au droit de vote pour élire les conseils de l'ordre et le bâtonnier, les candidats ont estimé qu'il ne pouvait être consenti avant la fin de la deuxième année de stage, afin que soit acquise auparavant une bonne connaissance du palais. Ce choix est très important, puisque les stagiaires représentent plus du tiers de l'effectif des avocats parisiens.

La rémunération des jeunes avocats, les honoraires, le statut de collaborateur devront aussi, ont estimé les candidats, faire l'objet de nouvelles discussions.

Les prises de position publiques sur les grands débats d'actualité (divorce, avortement) n'ont pas donné lieu à objection de la part des anciens, à la condition qu'il ne s'agisse pas de « problèmes philosophiques ou religieux ».

L'élection du prochain président de l'U.J.A. de Paris — qui sera M. Michel Gout — doit avoir lieu le 26 juin, c'est-à-dire à l'époque où auront lieu les élections pour les postes de bâtonnier et de membres du conseil de l'ordre.

Les difficultés des établissements Titan-Coder à Marseille

Après l'article que nous avons consacré aux difficultés des établissements Titan-Coder de Marseille (*le Monde* du 13 juin), M. Pierre Bon, président-directeur de Titan-Coder, nous prie de préciser que sa société « *n'a aucun lien de droit ni de fait avec l'ancienne société Coder, dont la faillite a engendré des actions judiciaires qui ne sauraient*, dit-il, *nous concerner* ». Craignant que le titre de notre article — et non l'article lui-même sur lequel il n'a « *aucune observation à formuler* » — ne crée une équivoque, M. Bon juge également utile de signaler qu'il n'y a d'ailleurs jamais eu d'administrateur commun entre les deux sociétés. « *Mais les péripéties de la faillite*, ajoute-t-il, *nous ont porté ombrage dans le passé, et constituent encore aujourd'hui une source de confusion et une cause de défiance à l'égard de notre entreprise de la part de notre clientèle et de nos fournisseurs notamment.* »

[L'entreprise marseillaise subit en effet durement le contre-coup des irrégularités de gestion commises par l'ancienne direction, lesquelles ont abouti à la révélation d'un passif de l'ordre de 10 millions de francs. De nombreux fournisseurs exigent d'être payés comptant à la livraison, et les banques, notamment marseillaises, refusant toutes les facilités courantes de crédit, tels le préfinancement des marchés d'exportation ou le nantissement des marchés publics. Ce climat de suspicion générale résulte en partie de mauvais résultats enregistrés par la Société nouvelle de gestion des Etablissements Coder (S.N.G.E.C.), qui contrôlait l'ex-société Frangeco, devenue aujourd'hui Titan-Coder. La situation pourrait toutefois se détendre après la réunion organisée le 11 juin à la préfecture des Bouches-du-Rhône, et à laquelle était notamment représentée la Banque de France. — *G. P.*]

LE DIRECTEUR DU « PARISIEN LIBÉRÉ » EST CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION ENVERS LE PROFESSEUR GUILMET.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, le mardi 18 juin, dans l'instance en diffamation engagée par le docteur Daniel Guilmet, maître de conférences agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris, après la publication, dans *le Parisien libéré* du 1er octobre 1973, d'un article laissant entendre que ce médecin recherchait la publicité dans la presse à l'occasion des greffes du cœur, et prétendant qu'il avait été blâmé à ce sujet par le conseil de l'ordre des médecins. L'affaire avait été plaidée le 21 mai (*le Monde* du 23 mai).

Le tribunal remarque que la presse a consacré dans le passé de nombreux articles retentissants à l'occasion d'autres interventions chirurgicales spectaculaires et que le conseil de l'ordre n'a pas blâmé le professeur Guilmet.

En définitive, les juges ont condamné M. Emilien Amaury, directeur de publication du *Parisien libéré*, à 2 000 F d'amende et 50 000 F de dommages-intérêts, en déclarant : « *...Le prévenu Amaury n'a nullement fait preuve de l'objectivité, de l'impartialité et de la prudence qui s'imposent à un journaliste averti, conscient de ses devoirs.* »

LES PARENTS DES VICTIMES DU « 5-7 » S'ÉLÈVENT CONTRE DES DÉCLARATIONS DE M. ALAIN POHER

L'Association des parents des victimes du « 5-7 », dont le siège est à Lyon, vient de publier un communiqué dans lequel elle s'élève contre les récentes déclarations de M. Alain Poher, président du Sénat et président de l'Association des maires de France.

« *Il est toujours consternant et inquiétant*, déclare notamment l'Association, *pour les parents dont les enfants sont morts dans les plus atroces circonstances, de voir des personnalités comme M. Poher défendre un homme reconnu coupable par la justice.* »

Dans son discours de clôture du cinquante-septième congrès de l'Association des maires de France, M. Alain Poher avait déclaré, le 14 juin à Paris : « *Une douloureuse affaire nous a appris qu'il était bien facile de désigner à l'opinion publique le maire comme le principal ou le seul responsable des événements malheureux qui sont susceptibles de se produire dans sa commune.* »

La cour d'appel de Lyon avait confirmé, le 13 juillet 1973, la condamnation de M. Pierre Perrin, maire de Saint-Laurent-du-Pont (Isère), à dix mois de prison avec sursis, reconnaissant ainsi que sa responsabilité était engagée dans la catastrophe. Le dancing « 5-7 » de Saint-Laurent-du-Pont ava été entièrement détruit, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1970, par un incendie au cours duquel cent quarante-six personnes — pour la plupart des jeunes gens — avaient péri.

A Marseille

LE PROCÈS DES VINGT-NEUF INCULPÉS DE TRAFIC DE DROGUE CONTINUE EN L'ABSENCE DE LEURS AVOCATS.

Les escarmouches continuent au procès de M. Jean-Baptiste Croce et de ses vingt-huit coïnculpés, qui, prévenus de trafic de stupéfiants, comparaissent depuis le lundi 17 juin devant le tribunal correctionnel de Marseille, que préside M. Henri Bezombes.

A l'audience de mardi, une polémique s'est engagée entre Me Jacques Isorni et le tribunal, qui avait décidé de « joindre au fond de l'affaire » les incidents de procédure soulevés la veille par la défense. Me Isorni estime, en effet, que renvoyer au jugement proprement dit l'examen de ces questions de procédure est en soi un jugement — dont il est donc possible de relever appel — quand le tribunal affirme qu'il s'agit d'une simple décision d'ordre interne, donc insusceptible d'appel.

M. Bezombes ayant encore une fois choisi de passer outre cette polémique pour ne statuer sur elle qu'avec le fond de l'affaire, les avocats quittent la salle d'audience. C'est au même moment que l'un des prévenus, M. Ange Mosca, fait son apparition sur une civière.

A la reprise de l'après-midi, pour répondre à la lecture du dossier par M. Bezombes, les prévenus se contentent de déclarer qu'ils ne parleront pas en l'absence de leurs défenseurs. Auparavant, les avocats avaient réuni une conférence de presse pour expliquer, que, sans excuser le trafic de drogue, il était de leur devoir de s'élever contre les violations de la loi qu'ils avaient constatées.

● *Pour diffamation envers le général Paul Stehlin*, député de Paris (réf.), la cour d'appel de Paris vient de confirmer la peine de 1 000 francs d'amende prononcée en première instance contre M. Delente de Magny, en raison des propos tenus le 18 juin 1973 par celui-ci au cours d'une cérémonie devant le monument aux morts du seizième arrondissement de Paris.

Au tribunal administratif de Paris

LE MARCHAND DU TEMPLE

Plus de fruits et légumes au chevet de Saint-Eustache... Chassant à sa façon les marchands du temple, la Ville de Paris demandait, le 18 juin, devant le tribunal administratif de Paris, l'expulsion d'un commerçant installé, 1, rue Montmartre, au sous-sol de l'église Saint-Eustache, car ce local situé au cœur de l'ancien quartier des Halles — en cours de rénovation — est « une dépendance du domaine public ».

M. Raymond Kergo, cinquante ans, marchand de primeurs, ne conteste guère ce motif d'intérêt général, mais s'étonne qu'il n'ait pas été invoqué plus tôt. En effet, la Ville de Paris, propriétaire des lieux, non seulement n'a fait aucune objection à son installation en 1955 mais lui a, depuis, renouvelé son bail à trois reprises. S'estimant abusé, M. Kergo a demandé, au cours de cette même audience, à être indemnisé par la Ville de Paris, coupable, selon lui, de faute administrative.

Il avait acheté ce fonds de commerce 55 000 francs sur adjudication. Le préfet de Paris déclare aujourd'hui que la Ville était étrangère à cette adjudication, « mais la Ville avait alors le pouvoir de s'y opposer pour la même raison qu'elle invoque maintenant », *a déclaré Me Georgette Rendel, défenseur du commerçant. Ce dernier fait valoir qu'après avoir régulièrement et sensiblement augmenté son loyer pendant près de dix ans, l'administration s'est* « subitement » *aperçue qu'en vertu d'un principe d'intérêt public — très antérieur à l'utilisation du local, — le commerçant n'avait* « ni droit ni titre » *pour exercer son activité.*

L'opposition tardive de la préfecture de Paris n'a été réellement arrêtée qu'en 1971, après que le tribunal administratif eut rendu un jugement annulant une demande de M. Kergo, qui, de bonne foi et sûr de son bon droit, demandait l'extension de son bail commercial pour la création d'un restaurant au même endroit. Or, dix ans plus tôt, les services des beaux-arts avaient déjà signalé que, « conformément aux textes en vigueur », *il conviendrait d'expulser et d'indemniser les locataires des caves de Saint-Eustache.*

« Ce qu'un marchand pouvait ignorer, l'administration ne le devait pas », *a conclu l'avocat de M. Kergo. Ce dernier demande une indemnité équivalente à la valeur de son fonds de commerce, estimée par un expert à 320 000 francs. Le commissaire du gouvernement a retenu la responsabilité de la Ville de Paris et le comportement fautif de son administration et propose un supplément d'instruction pour l'évaluation de la réparation. Le jugement a été mis en délibéré.*

FRANCIS CORNU.

● *Un carrossier de Clamart* (Hauts-de-Seine), M. Ernest Piesset, soixante-deux ans, qui avait acheté un ancien taxi réduit à l'état d'épave et l'avait revendu trois fois plus cher, a été condamné à dix-huit mois de prison, dont un mois ferme, à 500 F d'amende et à 260 000 F de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Versailles. Un pont arrière d'un modèle différent avait été monté sur la voiture dans les ateliers du carrossier.

La voiture « bricolée » avait été remise en circulation, et son dernier conducteur avait été tué, ainsi que son épouse, après une collision avec un camion.

Le ministère de l'intérieur suspend une mesure de refoulement prise à l'encontre d'un Marocain

Le ministère de l'intérieur vient de suspendre *in extremis* une mesure de refoulement dont fait l'objet un ressortissant marocain, M. Mohamed Benaïssa Mimoun, vingt-sept ans. Celui-ci, qui travaillait en France depuis 1967, a été conduit le 18 juin à Marseille à bord du paquebot *Massalia*, en partance pour Casablanca. Quelques heures après le départ de Marseille, le commandant du navire recevait l'ordre de garder à bord M. Benaïssa Mimoun, lors de l'escale marocaine.

Selon le préfet de police des Bouches-du-Rhône, la décision de refoulement avait été prise conformément à la réglementation en vigueur : M. Benaïssa a été déclaré inapte au travail après avoir subi la visite médicale de l'Office national d'immigration en vue de régulariser sa situation aux termes de la circulaire Fontanet. Averti qu'il devait alors quitter le territoire, M. Benaïssa Mimoun n'aurait jamais fait état des risques qu'il pouvait encourir à son retour au Maroc, déclarent les services du préfet de police.

Pourtant, interrogé par le commandant du *Massalia*, selon les instructions du ministère de l'intérieur, M. Benaïssa Mimoun a déclaré qu'il pouvait être arrêté par la police marocaine à son arrivée. Un comité de soutien aux travailleurs immigrés de Marseille, en protestant contre la mesure de refoulement, affirme que M. Benaïssa Mimoun était connu pour son action militante. Or, les autorités marocaines se sont souvent montrées particulièrement sévères à l'égard de ses ressortissants expulsés de France.

M. Benaïssa Mimoun n'a pas été débarqué à Casablanca et reviendra en France, où son dossier sera examiné, affirme-t-on au ministère de l'intérieur. — F. C.

[Il convient de noter que, quelques semaines après avoir donné l'instruction d'arrêter une procédure d'expulsion prise par le préfet de police du Nord à l'encontre d'un jeune Algérien âgé de quatorze ans (« le Monde » du 9 mai), le ministère vient à nouveau d'intervenir, « dans un souci humanitaire », pour suspendre une décision préfectorale.]

Incarcéré depuis le 18 mai

M. NAJAR EST MIS EN LIBERTÉ

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a fait droit, mardi 18 juin, à la demande de mise en liberté de M. Hacène Najar. Incarcéré à la prison de la Santé depuis le 18 mai pour violences à agents de la R.A.T.P. et à agents de la force publique. La chambre d'accusation a donc infirmé l'ordonnance de M. Roger Daniault, juge d'instruction à Paris, qui avait rejeté cette demande de mise en liberté.

M. Najar, âgé de trente et un ans, de nationalité tunisienne, qui est membre du comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés, avait été interpellé au cours d'incidents survenus le 16 mai entre des ressortissants tunisiens et des employés de la R.A.T.P., à la station de métro Belleville. M. Najar avait entamé, le 10 juin, une grève de la faim ; le 15, une manifestation avait eu lieu devant le Palais de Justice, où une demi-douzaine de jeunes gens s'étaient enchaînés aux grilles pour protester contre l'incarcération de M. Najar.

SPORTS



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

WM 74 Le Brésil en sommeil, la Yougoslavie en verve

Qualification de l'Allemagne fédérale, élimination de l'Australie et du Zaïre : mathématiquement, les matches disputés le 18 juin à Francfort, à Berlin, à Hambourg et à Gelsenkirchen n'ont pas permis d'éclaircir davantage la situation dans les deux groupes. Pour les cinq autres équipes, le premier tour de la phase finale de la Xe Coupe du monde ne se terminera vraiment que le week-end prochain.

Certes, la R.D.A., qui a fait match nul avec le Chili (1-1), a plus de chances de continuer l'épreuve que son adversaire de mardi : il lui suffit de partager les points samedi à Hambourg avec l'autre Allemagne. En revanche, les joueurs sud-americains sont non seulement contraints de vaincre les Australiens par une large marge, mais encore ils doivent compter sur une défaite plus ou moins nette de la R.D.A. pour pouvoir être promus à la différence des buts.

Or les footballeurs des Antipodes ont honorablement résisté aux deux équipes allemandes : 0-2 face à la R.D.A., 0-3 face à la R.F.A. Peuvent-ils s'effondrer devant le Chili comme le Zaïre face à la Yougoslavie, victorieuse mardi soir à Gelsenkirchen par le score de 9 buts à zéro ? Les Australiens entendent quitter la Coupe du monde en beauté, et, avantage appréciable, les Allemands de l'Est connaîtront leur performance quand ils pénétreront sur la pelouse du stade de Hambourg.

Dans le groupe II, c'est vraiment la bouteille à l'encre. L'Ecosse et le Brésil, qui ont fait match nul à Francfort (0-0), et la Yougoslavie ont concervé toutes leurs chances. Si l'on admet cependant que le Brésil puisse obtenir sa première victoire aux dépens du Zaïre samedi prochain, l'une des deux équipes européennes risque alors de disparaître. Tout dépendra de l'ampleur du succès brésilien face à une formation zaïroise, qui doit se racheter de la cuisante défaite qu'elle a subie le 18 juin : 9 buts à 0. C'est, en jargon sportif, un « carton », l'un des scores les plus élevés enregistrés en phase finale de Coupe du monde.

La disparition de la Yougoslavie ou de l'Ecosse — c'est cette dernière qui est le plus en danger au « goal-average », il lui faut presque absolument battre l'équipe de l'Est — aura *quelque chose d'injuste*. L'une et l'autre formation ont malmené le triple champion du monde et ont bien failli le battre — deux résultats nuls obtenus à grand-peine sur le terrain de Francfort : il faudrait que le Brésil innove du tout au tout pour conserver son titre.

Au deuxième tour, seule l'équipe classée en tête de son groupe est directement qualifiée pour la finale, et l'on ne voit guère pour l'instant comment les joueurs sud-américains pourraient éliminer des pays comme la R.F.A., les Pays-Bas ou l'Italie.

Devant des professionnels aguerris

De notre envoyé spécial

Gelsenkirchen. — Vingt-deuxième minute de jeu : coup franc pour la Yougoslavie à 25 mètres des buts du Zaïre. L'entraîneur de l'équipe africaine intervient : le gardien Muamba Kazadi, qui vient par trois fois en un quart d'heure d'aller chercher la balle au fond de ses filets, laisse sa place à Dimbi Tubilantu, vingt-deux ans, sans doute le plus petit « portier » de cette Coupe du monde (1,65 mètre). C'est sa deuxième sélection seulement en équipe nationale. Dimbi n'a même pas le temps d'esquisser un mouvement : la balle, très rapidement jouée par les Yougoslaves, lui passe au-dessus de la tête. But ! La défense zaïroise n'a pas bougé, croyant sans doute au hors-jeu.

L'arbitre, M. Delgado (Colombie) se retourne, désigne le centre du terrain. Alors, Ilunga Mwebu, l'arrière droit, a un mauvais réflexe : il prend le bas du dos de M. Delgado pour un ballon de football. C'est strictement interdit. M. Delgado fait volte-face, montre le carton rouge, hésite, et l'infortuné N'Diaye, qui se trouve alors nez à nez avec le directeur de jeu, est renvoyé au vestiaire. Bon camarade, il quitte le terrain sans maudire, sinon le sort.

Constamment surpris par les ruses adverses

Hormis l'aspect cocasse de l'incident — le geste de Mwebu étant plus bête que méchant, plus instinctif que délibéré — tout le match Yougoslavie-Zaïre disputé mardi soir 18 juin, au Parkstadion de Gelsenkirchen devant une assistance clairsemée, surtout composée de supporters de l'équipe européenne, est contenu dans cette phase de jeu. D'un côté, la naïveté des Zaïrois qui se sont constamment fait surprendre par les ruses adverses, de l'autre, l'expérience des Yougoslaves, professionnels aguerris, qui ont exploité toutes les situations.

Sur ce coup franc, ce fut flagrant : la défense africaine aurait dû se mettre en place beaucoup plus vite, mais toute occupée à dire bonsoir à son nouveau gardien de but, elle s'est scandalisée ensuite devant l'astuce, déloyale, selon elle, des joueurs de l'Est, astuce jugée parfaitement valable par l'arbitre : elle l'était effectivement.

Un entraîneur du pays adverse

Durant toute la partie, les Zaïrois ont ainsi fait preuve d'une touchante ingénuité : d'abord, en ne fermant jamais le jeu. Ils auraient pu, en se regroupant massivement devant leur gardien, éviter trois ou quatre buts, l'addition (9-0) aurait été moins lourde. Mais l'action défensive n'est pas du tout dans leur tempérament, et par raison et par fierté, ils n'entendent pas prendre dans ce domaine les mauvaises habitudes des Européens et des Sud-Américains. C'est tout à leur honneur. Mais à l'inverse, comment gagner un match quand l'attaque n'a presque pas de balle et quand la défense prend l'eau de toutes parts ?

Devant les joueurs de l'Est, on aurait dit que les Africains avaient perdu tout sens du placement. Ils ont répugné une fois de plus à attaquer l'adversaire, et ainsi ont laissé de grands espaces libres. Des vedettes comme Dzajic, le meneur de jeu yougoslave, ou Bajevic, auteur de trois buts, s'en sont donné à cœur joie. Les Zaïrois affirmaient ensuite qu'ils avaient strictement appliqué les consignes de leur entraîneur. Or le manager de l'équipe africaine, M. Vidnic, connaissait bien son adversaire du jour : il est lui-même Yougoslave. Il y a une incompréhension quelque part...

Ballottés durant quatre-vingt-dix minutes, les représentants du Zaïre n'ont pourtant pas été ridicules, malgré l'ampleur du score ; ils ont mené des actions offensives de très bonne qualité, et ils auraient mérité, comme on dit, de sauver l'honneur. On continue de penser que cette équipe, symbole de l'essor du football africain, possède de grandes possibilités futures : certains joueurs font preuve d'une technique individuelle brillante et des qualités athlétiques impressionnantes. Il reste évidemment à mettre de l'ordre et de la rigueur dans l'ensemble du jeu.

Un appartement et quinze jours de vacances

Les Zaïrois se trouvent donc éliminés, comme prévu, de cette dixième Coupe du monde : il leur reste à effectuer un bon match contre le Brésil, rééditer simplement la performance accomplie face à l'Ecosse, pour ne pas rentrer les mains totalement vides à Kinshasa. Ils seront certes accueillis moins triomphalement qu'ils n'en étaient partis ; après leur qualification pour la phase finale de la Coupe du monde, aux dépens notamment de la Zambie et du Maroc, de grandes réjouissances avaient été organisées dans tout le Zaïre, et chaque joueur s'était vu offrir par le président Mobutu lui-même une voiture, un appartement et quinze jours de vacances.

MICHEL CASTAING.

MAIS OU EST LE BRÉSIL D'ANTAN ?

D'une jolie femme qui vieillit, le vulgaire dit qu'elle a de beaux restes. Ainsi en est-il pour le moment, des footballeurs du Brésil qui, pas plus devant les Ecossais le 18 juin, que devant les Yougoslaves, le 13 juin, n'ont pû démontrer leur supériorité de naguère. Quelques passes d'une surprenante précision, quelques départs lumineux et cette façon inimitable de tirer les coups francs nous ont rappelé les beaux jours de 1970. A cette époque, les rugueux Ecossais n'auraient pas pu troubler à ce point la défense brésilienne, et les joueurs sud-américains n'auraient pas eu à recourir à tant d'irrégularités pour contenir l'adversaire.

L'homme le plus malheureux de cette soirée, en dehors des spectateurs et des téléspectateurs floués, ce fut bien l'arbitre néerlandais, M. Van Gemert, qui admonestait les joueurs comme un pion dépassé par les événements. Mais, il ne sortit que par deux fois seulement une carte d'avertissement, tel un revolver dont il aurait craint de devoir se servir. Devant tant de timidité coléreuse, les Brésiliens les premiers en oublièrent leur réputation de fair-play tout en nous prouvant que le champion du monde... n'était plus le champion du monde. — F. S.

LES RESULTATS

GROUPE I.

R.F.A. b. Australie............ 3-0
R.D.A. et Chili.................. 1-1
Classement : 1. R.F.A., 4 points ; 2. R.D.A., 3 points ; 4 Chili, 1 point ; 4. Australie, 0 point.

GROUPE II.

Yougoslavie b. Zaïre.......... 9-0
Brésil et Ecosse. 0-0
Classement : 1. Yougoslavie et Ecosse, 3 points ; 3. Brésil, 2 points ; 4. Zaïre, 0 point.

BASKET-BALL

AU TERME D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONFUSE

Le maire de Berck propose de créer une nouvelle association

Berck. — La mort de fait de l'Association sportive de Berck (A. S. Berck) a été décrétée mardi 18 juin, à 22 h. 15, dans la salle des fêtes de la ville. Légalement, l'Association était déjà morte depuis 1972, date de la dernière assemblée générale que *les clubs régis par la loi de 1901* doivent tenir tous les ans. C'est devant une assemblée houleuse, de plus d'un millier de personnes, que l'ancien comité directeur de l'A. S. — lui-même en voie de disparition puisque son ancien président, M. Renard, a démissionné depuis le 2 juin, et que le président intérimaire, M. Gras, malade, était absent — a donné le détail de ses comptes.

Au milieu d'une avalanche de chiffres d'où ressortaient les recettes de la vente de chocolat et le coût du téléphone de la secrétaire, le comité a reconnu pour le 18 juin 1974 un passif arrêté à 239 000 F. Immédiatement M. Malgouzou, maire de Berck, relevait des irrégularités dans cet exposé : tout d'abord, les comptes d'une association doivent être communiqués aux membres quinze jours *avant l'assemblée générale pour* pouvoir être étudiés avant celle-ci. Les comptes *présentés* le jour *même* de l'assemblée ne peuvent donc être approuvés ou refusés faute d'avoir été vérifiés. Ensuite, M. Malgouzou réfuta le montant du passif arrêté au 18 juin 1974 : « *Celui-ci doit être majoré des sommes que le comité de l'A. S. doit à la municipalité en raison des accords verbaux pris par M. Renard.* » Le passif réel s'évaluera donc à plus de 400 000 F, et M. Malgouzou conseillait aux licenciés de ne pas approuver de tels comptes.

Avant le 21 juin

Les réponses données par M. Renard sur ces points relèvent plus des débats de Clochemerle, voire des plaisanteries douteuses que de véritables explications : il a cependant reconnu avoir volontairement trompé le maire avec de fausses promesses de participation aux recettes d'exploitation du club.

Les joueurs de l'équipe première, interrogés, firent savoir par l'intermédiaire de leur entraîneur Jean Galle qu'ils « *refusaient de repartir avec un tel déficit* ». C'est finalement M. de Bie, président du Comité de sauvegarde du basket berckois, et patron de l'entraîneur Jean Galle à la ville, qui posa les bonnes questions dans ce débat très confus. Il demanda aux membres du comité directeur s'ils souhaitaient se représenter : réponse négative. Il demanda si d'autres personnes voulaient se présenter à l'élection du comité directeur : pas de réponse.

A ce stade, l'A.S. de Berck avait donc perdu toute existence.

A 22 h. 15, M. Malgouzou proposait de créer une nouvelle association régie par la loi de 1901. La création de celle-ci devra être votée par 51 % des membres licenciés, et approuvée par la Société omnisports de Berck dont l'Association sportive était une des branches. Mais pour que le club puisse jouer en Coupe d'Europe, il faut que ses statuts soient déposés le 21 juin au plus tard : les joueurs et les licenciés de l'A.S. de Berck, s'ils veulent faire revivre leur club, doivent donc se transformer en sprinters pour cette course administrative contre la montre.

AUTOMOBILISME

La nouvelle réglementation des futures courses d'endurance

Le bureau de la Commission sportive internationale (C.S.I.) de la Fédération internationale de l'automobile (F.I.A.) a publié, le 18 juin, le communiqué suivant qui concerne l'évolution de la réglementation pour les courses d'endurance :

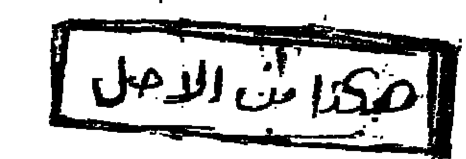
« Le bureau a, notamment, adopté les propositions de la sous-commission des règlements techniques et de la sous-commission des règlements sportifs concernant le championnat du monde des marques, qui est actuellement ouvert aux seules voitures du groupe 5 (voitures de sport) et du groupe 4 (grand tourisme spéciales).

» A partir du 1er janvier 1976, ce championnat sera ouvert aux voitures des groupes 1 à 4 (tourisme de série, tourisme spéciales, grand tourisme et grand tourisme spéciales) ainsi qu'à celles d'un nouveau groupe 5. Le bureau a, en effet, proposé que le nouveau groupe 5 soit, à partir du 1er janvier 1976, réservé aux voitures de production spéciale et comprenne également des voitures de petite série correspondant aux définitions des groupes 1 à 4 (dans lesquelles elles ne seraient toutefois pas homologuées), à condition qu'elles soient construites à au moins cent exemplaires par an.

» Cependant, le bureau a chargé les commissions spécialisées de lui fournir pour la prochaine réunion, en septembre, la définition d'un championnat du monde des constructeurs avec les sports-prototypes comprenant les 2 litres et 3 litres à moteurs libres ainsi qu'aux 5 litres stock-bloc et sport biplaces (les actuels groupes 5 et 7).

» La définition définitive du nouveau groupe 5 sera adoptée et diffusée, dans son ensemble, lors de la réunion plénière de la C.S.I. en octobre. »

[Il semble donc bien qu'il y aura, à partir de 1976, deux championnats du monde, l'un des marques, l'autre des constructeurs. Le premier sera réservé aux voitures proches de la série (c'est du moins ainsi que la C.S.I. tente de les présenter), le deuxième réunira, sous réserve d'une décision définitive prise en septembre, les sports prototypes actuels (Matra, Alfa-Romeo, Gulf-Mirage, etc.), plus les prototypes 2 litres (Alpine-Renault, Abarth, etc.), plus, éventuellement, les voitures biplaces du challenge Canada-Amérique (CANAM). Dans le dessein d'attirer à nouveau les constructeurs américains, la C.S.I. paraît favorable à l'établissement d'une formule d'équivalence entre les moteurs 3 litres « libre » (Matra, Alfa-Romeo, Ferrari, Ford-Cosworth, etc.) et les moteurs 5 litres de série (stock-bloc), qui sont construits aux Etats-Unis et qui, bien entendu, feraient l'objet d'amélioration. — F. J.]



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite en France d'une délégation du Narodno Sobranié, Assemblée bulgare, l'ambassadeur de Bulgarie, M. Ivan Boudinov, a offert, mardi 18 juin, un cocktail dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— M. Philippe Faure et Mme, née Colette Gattegno, Claire et Pierre-Patrick, ont la joie d'annoncer la naissance de
Bruno.
Le 11 juin 1974.
6, rue Pasteur, 56 000 Vannes.

— M. et Mme Georges A. Jabalot,
M. et Mme Roland Buhot,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils
Guillaume,
chez George-Ray et Christine.
Chamonix, le 9 juin 1974.
41, rue de Boulainvilliers, Paris-16e.
37 Le Gué-de-Long-Roi.

Mariages

— M. et Mme Georges A. Jabalot ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille
Marie-Christine
avec M. Anthony E. Béchu.
Abbaye de Royaumont, le 7 juin 1974.
41, rue de Boulainvilliers, Paris-16e.

— M. et Mme Edgard Claverie,
M. et Mme Roger Leleux,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Dominique et Christian,
qui a été célébré le 15 juin 1974 à Verrières-le-Buisson (91).

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Françoise BONNENFANT,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,
survenu le 17 juin 1974, à l'âge de soixante-trois ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, le jeudi 20 juin 1974, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu le même jour, vers 11 h. 45, au cimetière de Soissons.
De la part de :
Le docteur et Mme François Hecart, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Etienne Bonnenfant et leurs enfants,
Mme Jean-Louis Bonnenfant et ses enfants,
Mme Jacques Floquet et ses enfants,
Mlle Yvonne Le Goff.
Des familles Bonnenfant et Vallette.
Et de ses nombreux amis.
3, rue de Pauleu, 02 200 Soissons.
9, rue de Flandres, 02 200 Soissons.
1, rue du Colonel-Bonnet, 75 016 Paris.
2, rue Erlanger, 75 016 Paris.

— M. Christian BOURGOIS et Mme, née Dominique Kassemacher, ont la tristesse d'annoncer la naissance et la mort de leur fille
Nacha.
30, rue de l'Université, Paris-7e.

— Mme Suzanne Cohen.
Le docteur et Mme Jean Cohen et leur fille,
M. Pierre Cohen,
M. et Mme Merito Cohen,
Mme Anne Debray,
Sylvie et Laurent Cohen,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Albert S. COHEN.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu jeudi 20 juin, à 8 h. 15, au cimetière de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de
M. Georges DUFRÈNE,
ancien courtier
en valeurs mobilières,
chevalier du Mérite social,
le 8 juin 1974.
Saint-Rémy-des-Landes,
50 580 Portbail.

— Le président et les membres de la Société internationale de criminologie prient d'assister à la messe qui sera célébrée par le R.P. Rousset, aumônier général adjoint des prisons de France, pour l'anniversaire de la mort du secrétaire général de leur Société, le
docteur Georges FULLY.
Leur président et les membres de l'Association française de criminologie s'y associeront.
Vendredi 21 juin 1974, à 9 h. 30, église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Ernest GANTIER,
née Emilienne Oeters,
le 13 juin 1974, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 18 juin 1974 à Argenteuil (Val-d'Oise).
De la part de :
Mlle Madeleine Gantier,
Mlle Hélène Gantier,
Mlle Odile Gantier, ses filles,
Et de toute la famille.
8, avenue Maria, 95 100 Argenteuil.

— Mme Rolland Le Bars, née Anne Allusson,
Rolland, Yves et Jeannine Le Bars et leurs enfants,
Annik et Jacques Beal et leurs enfants,
François et Denise Le Bars et leurs enfants,
Claire Le Bars, en religion Mère Marie de Saint-Augustin O.P.,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
M. Rolland LE BARS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite commercial,
le 16 juin, dans sa soixante-seizième année.
Messe de requiem en l'église Saint-Louis de Garches, vendredi 21 juin, à 10 heures.
L'inhumation se fera dans l'intimité. Ni fleurs ni couronnes.
19, chemin des Vignes,
92 210 Garches.

— Nous apprenons le décès, survenu à Vallauris le 12 juin, de
Mme Suzanne RAMIÉ,
céramiste,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres.
Les obsèques ont eu lieu le 14 juin en l'église de Vallauris.

[Mme Suzanne Ramié, qui a incontestablement contribué pour une grande part à la rénovation de la céramique, était née à Lyon, où elle fit ses études d'art. En 1938 elle vint s'établir à Vallauris. Ses ateliers acquirent rapidement, sous le sigle de Madoura, une réputation internationale. Après la guerre, Suzanne Ramié les mit à la disposition des artistes les plus réputés, et tout particulièrement Picasso, qui, pendant toutes les années qu'il vécut à Vallauris, y exécuta l'intégralité de son importe œuvre céramique et en confia l'édition à Madoura.]

— Mme Jacques Selz, née Denise Sussfeld,
Gilbert, Françoise et François et leurs enfants, Marion et Jean-Louis,
Monique, et toute la famille,
M. et Mme Georges Selz, M. Bertrand Selz et leur famille,
Mme Edmond Sussfeld,
font part du décès de
M. Jacques SELZ,
ancien élève
de l'Ecole de physique et chimie de Paris,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 15 juin, à la suite d'un accident.
21, rue Molière, 78 220 Viroflay.

Remerciements

— Les enfants et la famille de
Mme Alfred CASALIS,
née Eveline Herding,
remercient les personnes qui leur ont témoigné leur amitié et leur sympathie à l'occasion de leur deuil et ont contribué par leurs dons à l'activité de la Cimade au Sahel.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Mgr Fernand GUIMET,
une messe sera célébrée le mercredi 26 juin, à 15 h. 30, en l'église de Varennes-Saint-Sauveur (71).
Tous ses amis y sont invités.

— Une messe pour le repos de l'âme de
Paul-Henri VERGNES,
de l'Opéra,
sera célébrée le dimanche 23 juin, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

« Indian Tonic » de SCHWEPPES n'existe pas à la pression.

Communications diverses

— Au cours d'une cérémonie privée — le 31 mai 1974, — dans les salons de l'ambassade de Belgique à Paris, S. Exc. le comte de Kerchove de Denterghem a remis à M. E.-H. Thomas, expert international, directeur général du Centre national de la coopération agricole, vice-président délégué général de l'Ecole supérieure internationale de la coopération, la cravate de commandeur de l'ordre de Léopold II, distinction qui vient de lui être conférée par S.M. le roi Baudouin.

Visites et conférences

JEUDI 20 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., portail principal, rue du Jour, Mme Bachelier : « Eglise Saint-Eustache, audition d'orgues ». — 15 h., métro Tuileries, Mme Bouquet des Chaux : « Les Jacobins et la rue Saint-Honoré ». — 15 h., 10, rue Monsieur-le-Prince, Mme Chapuis : « Auguste Comte dans son cadre d'autrefois ». — 15 h., 2, rue du Faubourg-Poissonnière, Mme Gatouillat : « Les hôtels du Faubourg-Poissonnière ». — 15 h., gare de Chatou, Mme Pajot : « Nymphée de Chatou et canotiers de Renoir ».

15 h., parvis : « Basilique de Saint-Denis » (Mme Angot). — 15 h., pavillon Mollien, musée du Louvre : « Quelques mythes figurés sur les céramiques grecques du Louvre » (Agora). — 14 h. 30, entrée principale du Louvre, porte Denon : « Exposition Fragonard » (Art et histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (A travers Paris). — 15 h. 15, 21, rue Visconti : « De la rue Visconti et ses célèbres habitants au palais de la reine Margot » (Mme Barbier). — 15 h., 60, rue de Turenne : « L'hôtel du Grand-Veneur et Saint-Denys du Saint-Sacrement » (Histoire et archéologie). — 15 h. 30, 11, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche).

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Georges Pegand : « La connaissance de l'homme. Approche nouvelle de la méditation pour l'homme d'aujourd'hui » (L'homme et la connaissance).

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Élection blanche

Election blanche mardi à l'Académie des sciences morales et politiques, où cinq tours de scrutin n'ont pas réussi à désigner un successeur à Roger Millot dans la section de morale et sociologie. Cinq candidats étaient en présence : MM. François Lhermitte, Jean Stoetzel, Jacques Duron, Maurice Narois et Jean de Fabrègues.

L'Académie a ensuite entendu une communication de M. Maurice Lévy-Leboyer sur la banque saint-simonienne et la première industrialisation française (1820-1872).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Jean-Paul Morel, maître de conférences à l'université de Besançon, a exposé les résultats des recherches faites par l'école française de Rome à Garaguso, en Basilicate (l'antique Lucanie). Les fouilles récentes, en dégageant les vestiges d'un habitat occupé à plusieurs reprises du IXe au IIIe siècle avant notre ère, une nécropole et deux dépôts votifs, ont donné de précieuses lumières sur l'histoire, à peu près ignorée, d'une cité totalement désertée, et pour de longs siècles, à la suite de la conquête romaine.

VENTES

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 1. - Tableaux. Meubles anciens. Art 1900. Boules presse-papiers. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 4. - Volumes. Bibelots. Mobilier. Mme Vidal-Mégret. Me Oger.

S. 7. - Collection décorations ordres français et étrangers. M. Charles. Me Thuillier.

S. 8. - Costumes de théâtre. Dessins. Aquarelles. Gouaches. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. - Photographies originales Second Empire à fin XIXe siècle. MM. Faure, Levy. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 14. - Tableaux XIXe s. Objets d'art. Me Bondu.

S. 7. - Porcel. de Chine. Laques et peintures du Japon. Sculpt. Tapis Chine et Orient. M. Beurdeley. S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 10. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 12. - Bons meubl. Me Pescheteau.

PALAIS GALLIERA - 20 JUIN
Exposition 11 h. - 18 h., 21 h. - 23 h.
OBJETS D'ART - MEUBLES ANC.
Mes René et Claude Boisgirard.
MM. Le Fuel, Praquin.

PALAIS GALLIERA - 20 JUIN
Exposition 11 h. - 18 h., 21 h. - 23 h.
TABLEAUX ANCIENS
BEAUX BIJOUX
CERAMIQUE DE LA CHINE
OBJ. d'ART et d'AMEUBLEM. XVIIIe
S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
MM. Lebel, Prost, Boutemy.

VENTES

Hôtel George-V - Vente à 21 h.
Collection
SERGE LIFAR
Hommage à la Danse
MM. Pacitti et Maréchaux.
L. Leconte, Mlle Rousseau.
Mes Ader, Picard, Tajan.

MONNAIES D'OR POUR LES TRÉSORS D'IRAN

Une série exceptionnelle de monnaies, allant de la Perse du dix-huitième siècle — ayant fait partie de l'indemnité exigée par les Russes, en février 1828 — provenant de l'ancienne collection de Sacha Guitry, a été achetée à l'hôtel Drouot pour le compte du gouvernement iranien. Estimée 100 000 F, une monnaie de 100 abbasi, 401 grammes, a été adjugée 412 000 F ; deux spécimens de 40 abassi : 200 000 F chacun et 20 abassi : 80 000 F.

Au cours de la même vente, dirigée par Me Ader, avec M. Bourgey, expert, un auréus de Maximilien Hercule — 286/310 — 5,53 grammes, a atteint 75 000 F ; 10 ducas d'or, de 1641, à l'effigie de Sigismond-Louis Holenburg : 57 000 F et 52 000 F un double louis de Noailles, à la tête enfantine couronnée de Louis XV, 12,25 grammes d'or, Paris 1717.
— G. V.

SOCIÉTÉ

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les chrétiens-démocrates vont tenter d'entraver l'application de la loi sur l'avortement

De notre correspondant

Bonn. — Le président de la République fédérale, M. Gustav Heinemann, a signé, le mardi 18 juin, la loi autorisant l'interruption de grossesse au cours des trois premiers mois. Mais les adversaires de la libéralisation de l'avortement n'ont pas désarmé pour autant. Le groupe parlementaire de l'opposition chrétienne-démocrate, soutenu par les Laender de Bade-Wurtemberg et de Bavière, avait déjà annoncé, la semaine dernière, qu'il soumettrait la loi au tribunal constitutionnel de Karlsruhe. Mardi, le gouvernement chrétien-démocrate de Bade-Wurtemberg a demandé au tribunal constitutionnel de prendre « une décision provisoire » interdisant l'entrée en vigueur de la loi jusqu'à ce qu'un jugement ait été rendu sur le fond.

Cependant, les adversaires de la loi, qui se recrutent tant dans les milieux de la C.D.U.-C.S.U. les milieux de la C.D.U.-C.S.U. que dans l'Eglise catholique ou protestante et dans les associations de médecins, ne s'en tiennent pas à cette bataille juridique. S'appuyant sur un article de la loi qui indique qu'aucun médecin n'est obligé de pratiquer une interruption de grossesse, l'association Caritas, qui possède cinq cent soixante hôpitaux en Allemagne fédérale, a interdit à ses établissements de pratiquer des avortements. Quant à l'Œuvre diaconale, qui regroupe les hôpitaux évangéliques, elles n'interdira pas globalement les avortements, mais elle reconnaît que l'application de la loi se heurtera « à des difficultés considérables ».

Or les hôpitaux confessionnels sont bien souvent les seuls établissements existant dans une ville ou un canton. Ils sont en effet en partie financés par l'impôt ecclésiastique que les services fiscaux collectent pour les Eglises, et qui représente, selon les Laender, 8 à 10 % de l'impôt sur le revenu. Tous les contribuables y sont assujettis, sauf s'ils demandent expressément à en être dispensés. En contrepartie, les églises prennent en charge des équipements sociaux qui, dans d'autres pays, sont financés par l'Etat. La différence entre les hôpitaux confessionnels et les hôpitaux publics est donc très mince.

Les dirigeants de la C.D.U.-C.S.U. ont également donné des consignes à leurs élus pour que dans les établissements hospitaliers publics des cantons ou des villes administrés par les chrétiens-démocrates, il soit interdit de pratiquer des avortements dans le cadre de la nouvelle législation. Les médecins-chefs seront également choisis en fonction de leur attitude vis-à-vis de l'avortement libre. Ainsi, interprétant de façon très extensive l'article de la loi qui respecte la liberté de conscience des médecins, les démocrates-chrétiens cherchent à empêcher localement l'application d'une loi votée par deux cent soixante voix contre deux cent dix-huit au Bundestag.

Les partis de la coalition gouvernementale, libéraux et sociaux-démocrates, contestent la légalité d'un tel procédé, qui revient à interdire à tous les médecins d'un hôpital, quelle que soit leur position personnelle, d'appliquer la loi. Ils craignent surtout que la décision de quelques élus locaux C.D.U.-C.S.U. n'aboutisse au résultat contraire à celui qui était souhaité par le législateur, c'est-à-dire à la création de cliniques privées spécialisées dans les interruptions de grossesse.

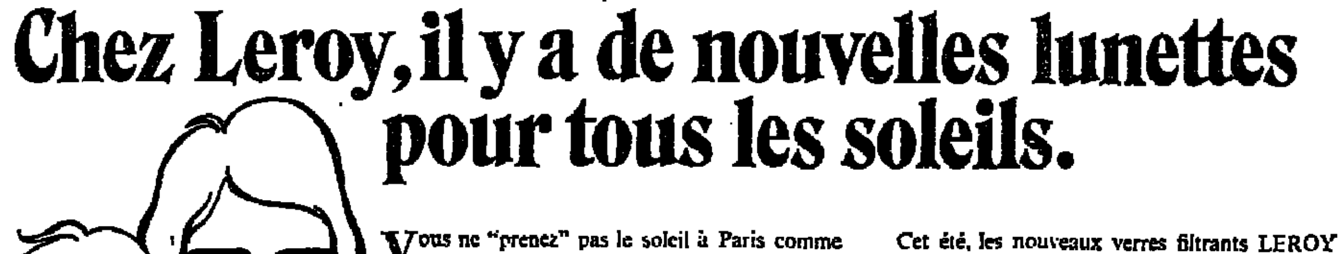
DANIEL VERNET.

SCIENCES

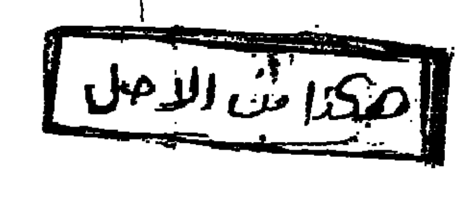
● *Lors de sa séance du lundi 10 juin, l'Académie des sciences* a élu M. Marcel Brelot, membre correspondant pour sa section de géométrie, en remplacement de M. Henri Cartan, devenu membre en janvier dernier.

[Né le 29 décembre 1903 à Châteauneuf-sur-Loire, M. Brelot est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques en 1927 et docteur ès science en 1931. Membre de sociétés mathématiques américaines et italiennes, il fut, en 1960, président de la Société mathématique de France, et a enseigné aux universités d'Alger, Bordeaux, Grenoble et Paris. Il est actuellement professeur à l'université Paris-VI. Ses travaux ont porté essentiellement sur la théorie du potentiel, l'axiomatique des fonctions harmoniques et les principes mathématiques de la mécanique classique. Il a été quatre fois lauréat des prix de l'Académie des sciences.]









Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Un entretien avec Hartung

DES RÊVES QUI ONT UNE FORME

C'EST un autre Hartung que l'on découvre à travers les nouvelles toiles de ce peintre né allemand, qui vit en France depuis quarante ans. A l'époque, sa peinture, dramatique, où dominait la couleur noire, et son graphisme aigu à haute tension, le différenciaient, parmi les expressionnistes abstraits, de Soulage et Schneider. Voici Hartung en couleurs, avec des jaunes citron claironnants, des verts d'eau et des bleus d'azur sur fond noir. Il change.

« On ne peut pas dire pourquoi. Peut-être est-ce mon séjour prolongé dans le Midi, où je vis à présent une partie de l'année ? La nature y est agréable. C'est le bonheur... », *dit-il.*

Naguère, la peinture de Hartung était toute agressivité et drame. Son tableau était comme un milieu tranquille de peinture fraîche qu'il préparait pour y intervenir brutalement. Soudain, le trait déchirait souverainement un nuage de couleurs... Ce trait, Hartung en a fait un signe, une forme qui tendait à la perfection. C'est le ciel et l'éclair.

Il a ensuite peint le contraire : de grandes surfaces nuagistes floues, de la couleur soufflée sur la toile en myriades de particules. De l'air qui serait peinture, avec une lumière qui pousse vers l'extérieur et mange la surface d'un tableau — qui respirerait comme un univers de matière et d'énergie.

Hartung dit : « J'ai toujours aimé le grand monde. » *Puis il complète :* « Le grand et le petit. Le cosmos et les électrons qui le traversent. »

Cela explique la composition de certains tableaux saturés de griffures minutieuses : « C'est l'expression d'une énergie en mouvement. Dans le détail, ça semble être le chaos, mais l'ensemble obéit à une loi supérieure... »

Si cette loi « supérieure » sonne un peu mystique, c'est que Hartung avait dans sa jeunesse traversé une crise religieuse : « Lorsque c'est profond et sincère, *dit-il,* ça laisse toujours des traces durables. »

Toujours ce sentiment de l'infini dans ses toiles, avec quelque chose de brutal qui vous ramène à la réalité du monde. « C'est dans cet état d'esprit que je me mets au travail. L'envie me prend de peindre. J'ai le sentiment d'avoir quelque chose à exprimer. Ça dépend de mon humeur... »

Mais, sur le plan pratique, les choses ne sont pas si simples pour Hartung, qui a perdu la jambe droite pendant la dernière guerre, à Belfort, dans les rangs de la Légion étrangère. Pour peindre ses grandes toiles, il a besoin de l'aide de plusieurs collaborateurs, qui mettent tout en place. Des toiles monumentales ici, des pinceaux de géant là, la couleur autour... Le peintre opère comme un chirurgien avec ses assistants. Mais, ici, c'est le domaine de l'improvisation, et, lorsqu'il peint, l'homme se met toujours à nu.

« C'est difficile d'oublier tout ce monde qui est autour de vous. Mes assistants sont de jeunes artistes. Parfois, j'ai le sentiment qu'ils jettent sur moi un regard critique. Je pense qu'ils se disent : « Qu'est-ce » qui lui prend de faire ceci ou bien cela... » *Pour se défendre contre ce public obligé, Hartung tente de s'abstraire de tout. Il boit quelques verres de vin rouge et s'enveloppe de musique.*

« Plus la musique est forte, moins je pense à ce qui m'entoure... » *Musique ancienne exclusivement : Bach, Corelli, Carpentier, Haendel, Schutz...*

« A vrai dire, j'ignore si c'est la musique qui me fait peindre ce que je peins ou bien si je la choisis en fonction de ce que je vais peindre. La musique me met en état d'euphorie. Elle m'invite à peindre. Mais le tableau suit un cours qui lui est propre. Je ne peins pas la musique, en aucun cas. Il serait ridicule de vouloir transposer les valeurs d'une expression artistique sur une autre. »

Car l'origine de la peinture de Hartung est ailleurs. De l'instinct et des sentiments. « L'humeur est une incitation à peindre. Mais la rage de peindre seule n'est pas une matière artistique. Elle peut le devenir si elle est soumise aux règles de l'art. Plus elle les accepte, plus elle peut devenir lisible et accessible aux autres. Et pour longtemps. »

Pour Hartung, l'art doit tendre à la perfection. Il doit, pour être durable, devenir un langage que les autres comprennent. C'est pourquoi il fait du signe un archétype d'une valeur primordiale. Pour lui, l'expression désordonnée n'atteint pas à la véritable valeur artistique.

« Voyez l'expressionnisme allemand. C'est d'un lyrisme débordant. Mais la forme est plutôt refusée. Comparez avec l'exemple de Matisse qui a dessiné cent fois, mille fois la même tête de femme, jusqu'à en trouver une expression parfaite. C'est une perfection spéciale, sentie par lui, et lisible par tous.

» Pour ce qui me concerne, l'enseignement que j'ai tiré de l'art de tradition latine, en France, en Espagne, en Italie, me permet de tenter une synthèse de cette recherche de la perfection formelle et du lyrisme nordique. »

Ça a l'air explosif, les peintures Hartung.

« Mais ça ne l'est pas. Pour moi, *dit-il,* un tableau doit d'abord être une expression, mais il doit ensuite devenir une peinture, c'est-à-dire se soumettre aux lois esthétiques... Or, ces dernières années, on les a tournées en dérision comme si elles étaient des chose mortes, bonnes pour les anciens qui ne sont plus de ce monde... »

Cette « expression », Hartung la laisse venir. Il est de ceux qui peignent par périodes, quand on en éprouve le besoin : « Alors on se donne entièrement. On est dans le bain. J'aime ça. J'aime que ça marche, ça saute. »

Hartung a renouvelé ses « signes ». Au romantisme du geste unique et pur qui l'avait imposé, succèdent de larges graphismes tracés par des pinceaux gigantesques. D'autres traits s'y superposent et s'entrecroisent. Le signe devient le résultat d'une opération plus fractionnée et surélaborée.

« Je pourrai bien revenir à l'autre manière, lorsque l'envie m'en viendra. Je pense qu'un peintre doit être libre, même envers lui-même, et surtout envers l'idée que les autres se font de lui. Car ils veulent toujours vous enfermer dans le petit schéma qu'ils ont ménagé. Un peintre doit se réserver la liberté de faire le contraire de ce que l'on attend de lui s'il en éprouve le besoin. Du moment qu'il reste lui-même. Car c'est pour cela que l'on peint. Pour projeter sur le tableau ce que l'on porte en soi.

» C'est un rêve, mais il doit avoir une forme. C'est ça l'art. Voyez le Douanier Rousseau « naïf » et « surréaliste » avant la lettre. Il peignait un rêve qui avait une forme. »

JACQUES MICHEL.

★ La Galerie de France montre durant tout l'été, en deux expositions successives, les peintures de Hartung. En septembre prochain, elles iront rejoindre la rétrospective que prépare le Wallraf-Richartz Museum de Cologne, qui fête à la fois les cent cinquante ans de sa fondation et le soixante-dixième anniversaire de ce peintre allemand de l'Ecole de Paris.

La rétrospective circulera ensuite à Munich et à Berlin, au Portugal et en Espagne avant de terminer son périple au Metropolitan Museum de New-York.

★ Œuvres graphiques, galerie ABCD, 36, rue des Saints-Pères. Jusqu'au 30 septembre.

Venise et le monde byzantin

Saint Jean. Mosaïque de la basilique Ursiana, à Ravenne. Début du XII[e] siècle.

(Suite de la première page.)

De la capitale de l'empire d'Orient à la cité des doges, en parcourant les siècles et les mers, la courbe historique est immense. Malheureusement, en ces temps difficiles pour l'Italie, les réticences et les défections des prêteurs (même ceux des villes voisines) n'ont pas permis d'évoquer tous les points forts : la chaire, la « cathèdre » illustre, à panneaux d'ivoire de l'évêque Maximien est restée au musée de l'archevêché de Ravenne, et il faut la relier en imagination au superbe ensemble de diptyques et de petits panneaux d'ivoire qui ouvrent le parcours ; les vingt manuscrits enluminés — du X[e] au XIV[e] siècle — qui contribuent si utilement à faire sentir le balancement entre les parties gothiques et les formules byzantines, n'ont pu traverser la Piazzetta pour entrer dans le circuit ; ils sont donc visibles dans la grande salle de la bibliothèque Marciana, etc.

Mais enfin, surtout avec la mise en scène impeccable de voiles blancs et d'échancrures conçue par le professeur Scarpa dans les salles du vieux palais, il y a une efficacité du regroupement : le vis-à-vis des fragments — peu accessibles — de mosaïque ou de fresque a son éloquence et, plus encore, la suite des grands devants d'autel d'argent, qu'on voit toujours assez mal. De toutes les expositions de ce genre, c'est la plus originale et la plus allusive : elle ravira tous ceux qui, en présence d'une pièce rare, aiment méditer sur son ancrage historique ; elle éveillera l'attention de tous les autres, que ses interrogations invitent à regarder autrement et de plus près la basilique voisine de Saint-Marc.

Caverne d'Ali Baba

En accord avec ce que semblent bien avoir ressenti les Vénitiens — et leurs visiteurs, dès le XIV[e] siècle, — on éprouve au plus haut degré, grâce à cette manifestation, l'implication réciproque de l'ouvrage orfévré, du monument, et de la cité qui enveloppe le tout. Une sorte de développement en spirale dilate l'imagination dans l'espace, ou, inversement, la concentre sur une forme complexe ; expérience unique dont le symbole est fourni par l'une des pièces énigmatiques de l'exposition, qui a été tout simplement prélevée, comme quelques autres, dans le trésor de Saint-Marc, cette fantastique caverne d'Ali Baba, sur laquelle on dispose maintenant, grâce à une publication exemplaire, d'informations sérieuses (2).

Il s'agit du fameux brûle-parfum d'argent doré, articulé en cinq consolettes avec de petits bas-reliefs nettement profanes : mini-structure fascinante, comme tous les modèles réduits d'architecture. Il apparaît au XIII[e] siècle dans les inventaires de la basilique comme un reliquaire. André Grabar, qui en a établi le dossier, pense à un objet de luxe, par exemple un brûle-parfum, probablement d'origine sicilienne. Ce qui est très remarquable du comportement vénitien : on acquiert — ou on conquiert — tout ce qu'on trouve d'original et de précieux ; mais, une fois à Venise, l'objet change de sens, on hommage à saint Marc, il prend un usage sacré, liturgique. On pense parfois à la madone des Gitans couverte des bijoux volés. Si cette maquette de luxe semble un Saint-Marc en miniature, la basilique, avec son incroyable diversité d'éléments, a elle-même l'allure d'une ville. Et justement, sur les façades des palais du Rialto, comme sur les murs de Saint-Marc, c'est le règne de l'incrustation : des bas-reliefs, des fragments sculptés, de plaques de marbre, de porphyre, ramassés on ne sait où, sont partout insérés, dénaturés, transfigurés. Les Vénitiens ont été passionnés de chatoiement et d'entassement en toutes choses.

Le même comportement les a amenés à corser le décor architectural au point de déployer finalement une ville peinte, à faire vibrer dans les recoins, les ressauts, les recels de leur basilique, tout un trésor de la Méditerranée, et à privilégier les formes d'art propices au scintillement et à la réutilisation, comme la mosaïque et l'émail, ce que suffit à montrer la réussite de la *Pala d'oro,* remontée pour la deuxième ou troisième fois au temps d'Andrea Dandolo après 1343, avec des médaillons constantinopolitains rarissimes.

L'intérêt — et la difficulté — de l'exposition est de faire saisir ce battement entre les œuvres orfévrées, peintes ou sculptées, et des structures architectoniques — ou anti-architectoniques, si l'on veut, — qui sont finalement celles de la ville. Dûment complétée, un peu plus didactique, c'est-à-dire assortie de photographies et de rappels, on aurait là, traitée avec toute la subtilité qui convient à Venise, une remarquable introduction à l'un des phénomènes les plus singuliers de l'histoire. Pour le dire avec Riegl et Bettini, on décèle dans cette suite de réalisations si cohérentes et si continues une « intuition artistique » immanente : mais elle n'est pas indépendante des répétitions et des accidents. C'est son devenir à travers tous ces siècles d'aventure qui est le plus attachant, mais on commence à peine à l'entrevoir.

Le musée du Castello Sforzesco, à Milan, a prêté — avec la tête de marbre saisissante de Theodora (VI[e] siècle) — une série de plaques d'ivoire, peut-être d'origine égyptienne, du VIII[e] siècle : il y a déjà le schéma de la prédication de saint Marc dans une ville orientale, que développera Gentile Bellini à la fin du XV[e] siècle ; un des fragments montre les chameaux affrontés au pied d'un saint, qui reparaissent au XVII[e] siècle, pour l'étonnement du voyageur, à la façade de San-Moisé. La fixité des thèmes et des formes surprend toujours.

L'art de la refonte

Dans ce pays des métamorphoses, sur lequel plane le souvenir de la chanson d'Ariel, l'histoire travaille elle-même comme une mosaïque. Vers la fin du XI[e] siècle, on saisit autour de Saint-Marc une production locale : un fragment de mosaïque très colorée a été retrouvé à Saint-Marc même ; des médaillons de Ravenne, à forte définition formelle, sont rattachés à ces chantiers vénitiens ; en 1963, on a découvert dans le mur du baptistère un fragment de fresque : une *Madone orante* rouge et blanche, du XII[e] siècle, qui a pu être rapprochée de certains cycles de Serbie. Cela est une indication qui amène à assouplir, sinon à dissocier, la notion globale d'art byzantin, formulation trop facile, qui ne rend plus compte de rien. Et les travaux récents des historiens ne cessent de souligner les ramifications de l'expansion vénitienne dans toutes les provinces balkaniques (3).

Les curieuses fresques de l'église de San-Zan-Degolà (Saint-Jean-le-Décollé), récupérées, il y a environ vingt-cinq ans, montrent un élargissement de l'espace autour de la figure, comme dans des exemples macédoniens : on est à la fin du XIII[e] siècle, et le fonds grec doit céder ou s'allier à la vogue précise du gothique occidental. La façade de Saint-Marc se hérisse alors de pinacles. Ces « pierres de Venise » où Ruskin a cru voir l'accomplissement du gothique marquent le moment paradoxal et savoureux de sa dissolution et de sa refonte, selon le processus habituel, où maintenant les Vénitiens sont passés maîtres. Deux exemples l'illustrent parfaitement : d'abord, l'art de Paolo Veneziano, *Paulus de Venecils,* comme on lit sur le polyptyque de 1333 (Vicence); la *Dormition de la Vierge* est traitée en bleu et or, avec des inflexions exquises à rapprocher des délicatesses de certaines miniatures, mais sur les volets, les saints franciscains ont, à n'en pas douter, une structure « giottesque ». Ce sont les surprises de l'opportunisme vénitien; à la suite d'un ouvrage important du professeur Muraro, qui a ranimé les discussions (4), il s'agit de savoir si, plus que le maître dominant du Tricento vénitien, ce Paolo n'est pas l'un des fondateurs du « goût vénitien » à venir.

Une autre manifestation typique est la suite des devants d'autel orfévrés (ou *paliotti*), ce n'est pas une formule de l'Eglise grecque ; mais le milieu vénitien maintiendra jusqu'au XV[e] siècle cette espèce de luxe liturgique, en y insérant parfois des motifs byzantins. La grande pièce tardive de San Salvador comporte au centre une *Transfiguration ;* on a pensé au panneau de G. Bellini, mais tous deux dérivent du schéma bien connu qu'on peut voir sur un de ces diptyques de mosaïque au grain menu (Florence), icône portative offerte à une église vénitienne. L'exposition a judicieusement conclu sur l'évocation d'un problème mineur mais un peu agaçant, celui des Crétois.

L'île — on le sait — ne sera turque qu'en 1646, et on a longtemps pensé qu'elle avait été le refuge de l'art grec, donnant naissance à la peinture moscovite, en même temps qu'était entretenue la production des modestes images de dévotion, répandues encore aujourd'hui un peu partout. C'est encore une notion qui ne tient pas, les ouvrages de cette prétendue école viennent de toutes les directions, et Candie se révèle pleine de peintres vénitiens, dès le XIV[e] siècle.

Il y a du mérite à conclure sur cet épisode incroyablement fourni, mais aride, au lieu d'ouvrir, à l'aide de rapprochements séduisants et élusifs, sur le moment où, comme par enchantement, on glisse du luxe byzantin à la peinture moderne de formule vénitienne. C'est vraiment une autre histoire, mais non pas le moindre des rebondissements auxquels a donné lieu, au milieu d'un mercantilisme et d'un étatisme féroce, cette incroyable cité.

ANDRÉ CHASTEL.

(2) *Il Tesoro di San Marco* (sous la direction de H. Hahnloser), Florence 1971.

(3) *Venezia e il Levante fino al secolo XV.* Actes du congrès tenu en 1968 à la fondation Giorgio Cini, publiés par A. Pertusi. Deux volumes, en trois tomes, Florence 1973 et 1974.

(4) M.A. Muraro, *Paolo da Venezia.* Milan, 1969.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

UN CINÉASTE ET SON PAYS

Pierre Perrault récrit l'histoire du Québec

PARLER du cinéma québécois aujourd'hui en France, c'est évoquer immédiatement une sorte de folklore pagnolesque à l'accent sonore, aux mœurs bien typées, dans des paysages à l'américaine, où s'ébattent les lointains cousins de Jean Barois et de Mme Bovary. Ce sont d'abord les films de Gilles Carle (*les Mâles*, *la Vraie Nature de Bernadette*) et de Denys Arcand (*la Maudite Galette*, *Réjane Padovani*), c'est la découverte d'une autre Amérique, francophone, exubérante, aliénée, où la différence de la langue, le léger décalage dans le comportement apparemment repris des voisins yankees, créent chez le spectateur français une fascination et un malaise. Que cache cette réalité québécoise proche et déroutante ?

Trois cinéastes québécois, bien différents de formation et de tempérament, posent le problème à sa juste dimension politique : Michel Brault, Gilles Groulx et Pierre Perrault.

Michel Brault achève le montage de son second film de long métrage, *les Ordres*, qui fait revivre les événements d'octobre 1970, avec l'assassinat du ministre Pierre Laporte, l'occupation du pays par les forces armées dépêchées par Ottawa, la brutale prise de conscience de la soumission absolue de la province aux volontés du gouvernement fédéral. Michel Brault a enquêté parmi les protagonistes du drame ; à l'époque, on pouvait être arrêté sur simple lettre de cachet du gouvernement Trudeau, comme au plus beau temps de la monarchie française.

Gilles Groulx a pratiquement terminé, il y a déjà deux ans, *Vingt-quatre heures et plus* sur la condition ouvrière au Québec. Produit par l'Office national du film, organisme fédéral, le film a été définitivement interdit par son actuel commissaire, Sydney Newman. L'O.N.F. avait d'autre part refusé de produire le film de Michel Brault, qui est pourtant un pionnier de cette vénérable maison à qui le cinéma canadien doit une bonne partie de son image de marque.

Seul des cinéastes reconnus, Pierre Perrault continue à travailler à l'Office du film, malgré les remous provoqués par ses deux derniers films, *Un pays sans bon sens* (1970) et *l'Acadie, l'Acadie* (1971, en collaboration avec Michel Brault). Trois œuvres ont établi la réputation de Perrault, qu'on peut aujourd'hui grouper en une trilogie : *Pour la suite du monde* (1963, en collaboration avec Michel Brault), *le Règne du jour* (1967) et *les Voitures d'eau* (1969).

Trois œuvres qui font revivre, cueilli à la source, dans son décor naturel, dans sa propre langue, le petit monde de l'Ile-aux-Coudres, dans la baie du Saint-Laurent. Ecrivain, poète, auteur dramatique, ayant longuement travaillé pour la radio, Perrault impose la notion que, dans le cinéma moderne, la parole peut être aussi importante que l'image. Il crée, à l'aide de phrases prises dans la vie quotidienne des gens, après un minutieux travail de familiarisation, d'intégration au milieu, un « poème à mille voix », selon sa définition de son avant-dernier film, *Un pays sans bon sens*.

Tournant une page dans l'évolution de son travail, Pierre Perrault a définitivement quitté les régions côtières du Saint-Laurent pour le nord de la province, l'aventure moderne du développement industriel d'un pays, mais toujours perçu à hauteur d'homme, à travers des personnages engagés dans une aventure dont les racines remontent loin dans le passé. Car Perrault est, par excellence, le cinéaste de la mémoire : la caméra est pour lui d'abord « une mémoire électronique » qui enregistre de façon précise et indélébile ce que ni la mémoire humaine ni la mémoire écrite du livre ne sauraient restituer avec l'évidence du cinématographe.

Trois films en chantier simultanément, même quatre, essaient de mettre en perspective l'histoire récente du Québec, l'histoire d'un grand rêve avorté.

« *Il y a au départ*, dit Pierre Perrault, *quelque chose comme un accident. Ma préoccupation fondamentale était de donner la parole au Québec (à condition que, dans une circonstance donnée, le Québec ait quelque chose à dire de lui-même). C'est pour ça que j'ai fait un film en Acadie. J'avais l'impression que la revendication linguistique des Québecois se trouvait interprétée par les Acadiens. En fait c'est ma vision du Québec, mon désir d'exprimer le Québec qui m'a peut-être incité à faire un film en Acadie.*

» *Tout d'un coup il est arrivé ce grand projet de bâtir des « pouvoirs » hydro-électriques dans la région de la baie James au nord-ouest du Québec, sur les grandes rivières du Nord. C'est une entreprise énorme, mais l'énormité de l'entreprise vient du fait qu'il faut construire des routes, qu'il faut se battre avec l'hiver, qu'il faut transporter des matériaux. Le travail lui-même n'est pas encore amorcé, ni la conception des barrages, ni la construction, bien sûr. C'est pas encore en marche. J'ai voulu m'insérer là-dedans, j'espérais découvrir dans le milieu du génie des gens de la trempe de Didier Dufour, le personnage principal de* Un Pays sans bon sens, *capables de me faire voir, de me transporter, de m'émouvoir, de verbaliser l'œuvre qui est en train de se faire. Malheureusement, les ingénieurs que j'ai rencontrés m'ont terriblement déçu. Mais tout à coup, en effectuant ce travail de recherche, je me suis trouvé plongé dans un pays qui était directement concerné par le développement de la baie James, c'est-à-dire l'Abitibi. J'ai plongé dans l'Abitibi tête baissée sans savoir où j'allais, et j'ai suivi les pistes les plus chaleureuses que j'ai rencontrées. Ça a donné les films que je suis en train de faire, qui n'ont pas été construits au préalable, qui n'ont pas été planifiés, mais qui sont le résultat d'une série de découvertes successives que j'appellerais « ma » découverte de l'Abitibi.*

« Un royaume vous attend »

» *Or l'Abitibi a une importance capitale dans l'histoire du Québec, parce qu'elle résume en deux générations ou même dans certains cas en une génération toute l'histoire du Québec. C'est-à-dire des gens qui sont pauvres, ce que l'on appelle nous ici des colons. Le mot colon au Québec n'a pas du tout le sens du mot colon, du colon français : en Algérie, c'est le colonisateur, c'est l'homme qui se servait de la main d'œuvre là-bas. Tandis que le colon, ici, c'est vraiment celui qui est l'esclave de la métropole, c'est-à-dire celui qui est envoyé pour défricher, mais sans qu'il puisse profiter de rien, sans avoir d'assistance, sans avoir domestiqué quoi que ce soit pour l'aider.*

» *Le colon qui a été amené de France à l'époque de la Nouvelle France, il a été choisi dans les milieux pauvres français par des Français qui n'avaient pas de bassin de main-d'œuvre noire où puiser pour exploiter leurs colonies. Et ils ont pris leurs esclaves en France, un point c'est tout. La preuve de cela est en Louisiane : la réticence que pouvaient avoir des Français de France à être commandés par des créoles — les premiers Louisianais étaient des Canadiens — par des « nés au Canada ». Il y a eu immédiatement une rivalité qui n'était pas une rivalité de Français à Français, mais une rivalité d'exploitant à exploité.*

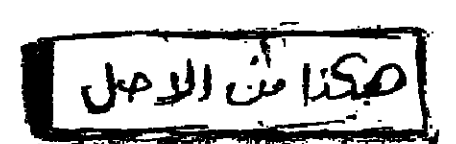
» *En 1760, le Québec est tombé complètement entre les mains d'un autre colonisateur, le processus amorcé par la France colonisatrice a été simplement continué par l'Angleterre, pour aboutir à l'état actuel des choses. Or, à l'époque de la crise de 1930, on a pris à Montréal des gens qui mouraient de faim, qui criaient famine, qui inquiétaient tout le monde, qui demandaient du travail, et on leur a dit : « UN ROYAUME VOUS ATTEND ». On les a expédiés en Abitibi. Ils ont tout refait à la hache. Il y a des gars qui me racontent que leur père a bâti un cabestan pour « essoucher », pour arracher les souches. Et puis, il a été obligé d'attendre une année pour s'en servir, parce qu'il n'avait pas assez de sous pour acheter un câble. Ça a été incroyable, effroyable. Je pourrais vous montrer des textes de Félix Leclerc là-dessus, qui sont merveilleux parce qu'ils témoignent de cette idéologie-là. Ce royaume, cette notion de royaume, c'est la gueuse, le vieux rêve des Québécois depuis le début, depuis Champlain. Ils venaient là pour se faire un pays à eux. Puis vingt ans, trente ans, quarante ans plus tard, il n'y a plus rien. Ces gens-là ne sont qu'un bassin de main-d'œuvre à bon marché.*

» *Quand j'ai rencontré ce phénomène-là, j'ai vu une synthèse de l'histoire de l'homme québécois, l'exploité, aussi bien en tant qu'ethnie qu'en tant que classe sociale. L'exploité qui part sur de grandes idées, sur le retour à la terre. Moi j'ai méprisé ça, j'ai dit : le retour à la terre, c'est une folie ! Qu'est-ce que vous avez tous à penser au retour à la terre, ce qui compte c'est le commerce, c'est l'industrie. J'arrive là et je m'aperçois que ce ne sont pas les gars qui se sont trompés, que ce n'est pas la terre qui est mauvaise — elle est aussi bonne que dans l'Ouest. C'est simplement qu'on n'est pas dans le système commercial, on est hors circuit, le Québec ne se nourrit même pas. J'ai voulu réhabiliter dans l'esprit des gens cette histoire. La faillite de l'Abitibi ne provient pas d'une erreur, elle provient de l'exploitation des gens.*

« *Moi, je ne suis pas impartial du tout, je prends parti pour les faibles, dans la mesure justement où les faibles parlent la même langue que moi. Je n'ai pas d'autre solidarité. Quand bien même les gens essaieraient de me persuader par tous les moyens que je suis Canadien, je connais pas ça, le Canada. Le Canada parle pas ma langue, ne me ressemble jamais, à aucun moment. Je suis un bûcheron, moi, ma seule fraternité se trouve là, parce que mes frères sont là. Mes frères, c'est pas mon frère qui travaille dans le bois, qui est marchand de bois. Mes frères, c'est tout le monde qui parle ma langue et avec qui je peux communiquer, avec qui je me comprends. Il y a des affinités qui sont absolument impossibles à décrire, qui sont la parenté du langage, qui sont une vision du monde aussi.* »

Pierre Perrault, l'homme de cinéma, est un homme calme, rigoureux, intraitable. « *Pour ma part*, écrit-il ce 29 mai, *je n'ai pas de nouvelles à donner : les choses changent lentement ; le montage, c'est quatre saisons au cours desquelles rien ne se passe et qui ne fournissent que de toutes petites victoires dont on ne parle pas : à la fin, la tapisserie est terminée qui n'a plus rien à voir avec les millions de gestes et de bouts de laine. Le tournage, c'est autre chose. Actuellement, je poursuis une situation nouvelle. Deux agronomes, experts du gouvernement, viennent dire à l'Abitibi que l'Abitibi n'est pas rentable : la terre, à cause du climat... Et l'Abitibi refuse qu'on l'accuse, se débat, hurle, grince et se ride encore ; bientôt il ne restera que les illuminés : mais à ce moment-là mon film sera, hélas ! terminé. Le cinéma est impossible.* »

LOUIS MARCORELLES.



«Intermezzo» et «Idoménée» à Glyndebourne

L'OPÉRA DE MADAME EST SERVI

Par ANNE REY

VENDEZ tout, confectionnez une robe du soir ; louez un smoking (150 F au maximum pour trois jours) ; prenez le train, le bateau ; faites du stop ; ne lâchez pas la proie pour l'ombre : renoncez provisoirement à Aix, mettez une croix sur Bayreuth, mais offrez-vous, toutes affaires cessantes, un séjour au Festival de Glyndebourne. Et si le ferry a du retard, arrivez en retard. Passez le porche désert. Contournez sans la voir la poterne du manoir. Parcourez les guichets en labyrinthe qui relient les dépendances au bâtiment central. Longez les tonnelles. Ne jetez qu'un œil au match de tennis en cours. Contemplez votre domaine et oubliez que, derrière les murs, huit cents personnes sont au spectacle. Des moutons passent sur la pelouse entre les chaises longues. Un jardinier inspecte nonchalamment ses plantations d'œillets. Des photos encadrées, des tableaux de famille, des roses fanées et des tapis d'Orient meublent le salon où patientent les retardataires.

Les seuls rites à Glyndebourne sont ceux de la vie quotidienne : chaque après-midi, de la fin mai au début d'août, les jardins s'endorment, jonchés de fleurs, de smokings blancs et de crinolines. Les convives sont venus tôt, sans but, pour un goûter sur l'herbe. Mais une sonnerie signale que l'opéra de Madame est servi. Le tableau s'anime. Les robes se frôlent dans un froissement de soie. Les rires fusent, les conversations bourdonnent. Elles ne se taisent qu'au moment exact où le rideau se lève. Elles reprennent de plus belle à l'entracte, à l'heure du poulet froid et du saumon fumé, picorés du bout des doigts sur la pelouse. Elles se poursuivent au parking, d'une voiture à l'autre, au moment du dernier verre pris sur le siège arrière des Triumph : le spectacle choisit ici ses spectateurs, grâce à la « sélection naturelle » du prix des places (de 50 à 150 F avec quelques loges à 800 F). Si apprécié, si parfait soit-il, il ne donne lieu à aucune précipitation, ne mobilise aucun service d'ordre et débute sans bousculade, à l'issue d'un long crépuscule de bonheur.

Mis à l'abri de la crise économique par le financement des trusts, ainsi que par l'aisance de son public, Glyndebourne sert de bastion à deux traditions simultanées : le respect de l'art lyrique, la manière d'y goûter. Il règne dans cette salle étroite en forme de nef, surmontée d'un plafond en chapeau d'Arlequin, une densité de silence justement proportionnelle à la qualité de l'acoustique. Il arrive que des messieurs terminent leurs mots croisés pendant que les rangs se peuplent. Mais l'on ne peut ramasser un mouchoir pendant l'ouverture sans se faire rabrouer, et, malgré une forte odeur de roussi, personne n'a levé le sourcil ni le siège avant la dernière note d'Intermezzo.

Richard Strauss vaudeville

Acajou Regency, tapisseries de satin rose, oreillers en forme de cœur, cheveux à la garçonne, robes cloches et chapeaux à plumes, mousselines et liberties : les décors de l'opéra « domestique » de Richard Srauss ont été confiés, par souci de vérité historique, à un spécialiste des années 20 : Martin Battersby. Il n'y manque en effet ni un pompon ni un bouton de guêtre. Les téléphones sont dissimulés sous des nuages de tulle, les dames font de la luge et cachent leur nez sous des bonnets de laine ; ces costumes d'époque, ces intérieurs reconstitués, ces tableaux de mœurs disposés au centimètre près, ces personnages sans épaisseur, leur visage vernissé, leurs gestes de marionnettes, poussent ce vaudeville à la parodie et presque à la caricature.

Une erreur d'adresse sur un télégramme valut réellement à Strauss les fureurs de sa femme et ses menaces de divorce. Mais la vérité ayant fini par triompher, l'auteur put, vingt ans après, transformer par plaisanterie (mais non sans tendresse) cet épisode vécu en livret. Ni la mise en scène très « comédie musicale » de John Cox ni la direction étincelante de John Pritchard ne suggèrent ce recul inhérent au souvenir, à l'attendrissement, au passé. Les interprètes, tous irréprochables, articulent vigoureusement leur texte (en anglais). Elizabeth Söderström (Christine) prend des poses de tragédienne, s'étourdit de paroles et verse des torrents de larmes ; Robert Storch (Marco Bakker) a du travail et manque de temps ; les cheveux gominés du baron Lummer (Alexander Oliver) n'aimantent que les femmes esseulées ; les servantes ont l'œil fixe et la taille épaisse : tous jouent comme convenu, en véritables acteurs du Boulevard.

Mozart à la manière de Turner

La Fondation Peter Stuyvesant finance chaque année le Festival de Glyndebourne en vue du renouvellement de son répertoire mozartien. Idoménée, autre nouveau-né de cette saison, consacrait à nouveau l'équipe Cox-Pritchard, associée pour métamorphoser, en grandes fresques mythologiques, cet opéra-seria composite, souvent splendide mais entaché de longueurs.

Des toiles de fond circulaires basculant de haut en bas comme les lentilles d'une longue-vue, font apparaître au gré de l'action, des ruines, des nuages, des vagues, une côte, un port, un monstre marin en transparence, des corps agrippés aux mâts, chavirant dans un naufrage. Peints à la manière de Turner, ces panneaux donnent un style, une couleur, un sens sans cesse différents à un volume scénique « neutre », délimité par une enfilade d'arceaux en acier chromé, comme l'intérieur d'un sous-marin.

Associé au bleu turquoise, au grenat et au crème des costumes, ce dispositif met un peu curieusement à la mode « design » l'antiquité crétoise. Il a le tort de ne se justifier qu'au troisième acte (les arches évoquant alors explicitement les voûtes de la crypte, où s'effectue devant le masque géant de Neptune, le sacrifice d'Idamante, l'immolation d'Ilia et l'abdication d'Idoménée). Il jette sur l'œuvre un reflet pompeux. Les rois, pourtant, y souffrent en hommes. Les surprises de la légende bouleversent les conventions musicales. Et quand Idoménée (Georges Shirley) reconnaît son fils sous les traits de celui qu'il s'est engagé à sacrifier, sa voix s'incurve, hésite, tressaille, s'offre à la douleur en un vibrato très large, expire, puis se reprend. Le visage torturé du héros romantique apparaît sous le masque impassible du souverain. Don Juan s'annonce. Mais en sourdine.

Le décorateur (Roger Butlin) a cependant forcé la nuance quand, devant un tableau de squelettes révulsés, les Crétoises, en tunique noire, rampent aux pieds de leur roi, puis l'encerclent comme un martyr ou comme un crucifié. Cette expressionnisme paraît bien torturé en regard de la musique : Mozart, à l'époque d'Idoménée, n'avait que vingt-quatre ans.

Comme la direction haletante de Pritchard, comme le style très réaliste de l'interprétation vocale, cette mise en scène marque une volonté délibérée de dramatiser, de « théâtraliser » Mozart. Elle atteint à une sorte de sommet de la subtilité et la recherche, deux luxes que l'on s'offre encore volontiers à Glyndebourne.

FANTASMES A VENDRE

L'hypocrisie fondamentale du cinéma «porno»

LA rue, à deux pas du boulevard Bonne-Nouvelle, est petite, étroite et calme. Il est 14 h. 30, un samedi. Quelques hommes passent, repassent, l'air indifférent, devant une salle de cinéma dont la grille n'est pas encore levée. D'autres, dispersés, attendent sur le trottoir d'en face, le nez dans un journal ou l'œil dans le vague. Tous ces hommes affectent de s'ignorer et, pourtant, ils sont venus là pour la même raison : pour voir un film de José Benazeraf, *Black love*, dont plusieurs panneaux muraux, tapissés de photographies et de formules choc, font espérer qu'il présente des scènes érotiques d'une audace jamais atteinte.

Quand, avec dix bonnes minutes de retard sur l'horaire annoncé, la salle s'ouvre au public — enseigne lumineuse et musique d'ambiance — tous ces solitaires se retrouvent groupés à la caisse, le temps d'acheter un billet, puis se dispersent à nouveau dans les rangées de fauteuils. Isolement volontaire, chacun avec ses pensées, son imagination, isolement qui ne durera pas car la salle — pas très grande — sera vite remplie, dans le noir, après le début du film. Et c'est presque partout comme cela, même en semaine, dans ces cinémas spécialisés qui, du côté des grands boulevards, du côté de la gare Saint-Lazare, ou à Pigalle, ou à la Bastille, offrent chaque semaine les derniers produits du cinéma érotique dont les titres : *Black love, les Caresseuses, les Défonceuses, les Maîtresses de vacances, Anomalies sexuelles, Dany la ravageuse, Club privé pour couples avertis* sont, déjà, tout un programme. Films français, allemands, suédois, américains, qu'on appelle plus communément pornographiques ou « porno », et qui, sur des scénarios divers, ont tous en commun de montrer les ébats, les prouesses sexuelles, d'un certain nombre de personnages dont les aventures prétextes importent peu.

Que José Benazeraf ait, depuis plus de dix ans, son univers d'« auteur », qu'il se livre à des pastiches esthétiques d'Alain Resnais ou de la Série noire, ce n'est pas ce qui attire les cinéphiles du sexe. Si *Black love* est l'histoire, vaguement politisée, d'un Noir américain poursuivi à Paris par deux tueurs blancs, cette histoire n'est que le fil d'Ariane reliant les séquences où des corps dévêtus consomment, à deux, à trois, à plusieurs, ces unions charnelles qui mènent à l'extase et dont le spectacle, à l'écran, est désormais courant.

***

« L'escalade du sexe » est un fait de mœurs et de société. La censure cinématographique a dû s'y résigner. Mais elle impose toujours, en France, des limites à la représentation réaliste de l'amour physique. Les caméras ne nous laissent plus rien ignorer de l'intimité des chambres à coucher et des salles de bains, elles filment la nudité intégrale des acteurs et des actrices (avec certaines précautions pour celle des acteurs) mais, lorsqu'elles s'attardent sur les corps nus qui s'étreignent, elles ne dévoilent pas l'essentiel.

On peut s'interroger sur le bien-fondé du « cinéma porno », qui n'a pas, en tout cas, d'ambitions artistiques ni de volonté de critique sociale. Il est interdit aux moins de dix-huit ans et ne trouble pas l'ordre public. Son utilisation n'est, au fond, chez les adultes, qu'affaire de morale personnelle. Mais ce « cinéma porno » autorisé en France n'est qu'un cinéma illusoire par rapport à celui qui existe sans interdits dans les pays évolués du nord de l'Europe ou aux Etats-Unis. Il repose sur une hypocrisie fondamentale : on n'y fait pas l'amour, on y fait semblant.

Et c'est ce qui donne à ces salles du ciné-sexe (rarement fréquentées par des femmes) une étrange atmosphère d'aquarium, où — si détaché que l'on se veuille lorsqu'on y vient, pour information, en critique professionnel — on finit par flotter, comme tous les spectateurs, dans l'eau glauque d'un fantasme masculin collectif, d'un espoir de liberté sexuelle, de « non-conformisme » vécu, qui n'est jamais satisfait. Tout juste si, en deux secondes, l'œil, constamment aiguisé par l'attente peut capter, dans ces corps qui s'agitent, l'ombre d'un détail concret. Libérés — en principe — de la notion de péché, les spectateurs du « cinéma porno » sont pris au filet de l'aliénation commerciale. On leur vend du « faire semblant » ; ils restent seuls avec leurs troubles devant le même spectacle toujours recommencé et qui ne conduit qu'à la frustration. Alors, pourquoi reviennent-ils ? Sans doute parce qu'ils supposent qu'un jour, enfin, la dernière barrière de la censure tombera. Tombera-t-elle ?

***

La seule escalade réelle du « cinéma porno » ces temps-ci est de s'implanter dans les salles d'exclusivité d'un circuit « normal » avec *la Bonzesse*, de François Jouffa. Tout le monde dans Paris a vu cette affiche bizarre d'une jeune fille aux seins nus flanquée d'un crocodile (que vient-il faire là ?) et d'un slogan : « Elle a fait vœu d'être sexuellement libre. » On pourrait se croire ici dans les eaux de ce cinéma moderne où l'érotisme n'est pas une fin en soi mais un élément d'un ensemble artistique, littéraire, social, contestataire, comme dans *la Grande Bouffe, Dorothéa, Glissements progressifs du plaisir* ou *Sweet Movie*.

Une revue, *Absolu*, qui, après d'autres, se propose de tout dire sérieusement sur l'amour et la sexualité, publie d'ailleurs le récit de l'expérience vécue qui a inspiré ce film.

Mais de cette « longue quête de la vérité, du bonheur et de l'amour », qui conduisit Isa Thiéville — c'est son nom — des maisons closes de Paris à un monastère bouddhiste de Ceylan, François Jouffa n'a retenu que ce qui pouvait prêter à un spectacle banalement graveleux. *La Bonzesse* joue par son titre sur une équivalence raccrocheuse avec le mot « gonzesse », dont Alfred Delvau, dans son *Dictionnaire érotique moderne*... de 1864 (!), donnait cette définition : « *fille ou femme de mœurs beaucoup trop légères ; fille publique même* ». En ce sens, il n'y a pas tromperie puisqu'on y voit, pendant une bonne heure, les filles d'une maison de rendez-vous se prêter complaisamment aux caprices sexuels des clients.

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage sinon que, sur un sujet assez voisin, emprunté à Joseph Kessel, Luis Bunuel avait réalisé *Belle de jour* et fait apparaître l'étonnante psychologie des profondeurs de la pauvre nature humaine aux prises avec les tabous et les interdits sexuels.

JACQUES SICLIER.

UN SPECTATEUR SUR SEPT

Huit films classés « érotiques » ont réalisé en mai 14 % des entrées Paris périphérie, annonce « le Film français » dans son numéro du 31 mai.

110 000 entrées sur un total de 770 000.

Le mercredi 5 juin, en démarrage d'exclusivité, « les Défonceuses » avait réalisé 2 626 entrées, dépassant « Woody et les robots » (2 097) et « Conversation secrète », grand prix international du Festival de Cannes (2 061).

Parmi les films sortis à Paris depuis le 15 août 1973, les « érotiques » sont bien placés :

« Prenez la queue comme tout le monde » : 217 624 entrées ;

« La Vénus en fourrure » : 162 346 entrées ;

« Les Impures » : 137 413 entrées ;

« Les Charnelles » : 134 819 entrées ;

« Les Pulpeuses » : 126 035 entrées ;

« Les Chattes en folie » : 113 407 entrées.

SUR-MALE POUR 100 FRANCS AU THÉATRE DU SEXE

AUTOUR des Halles détruites, sont nées, en même temps que les boutiques de fripes et les sex-shops, dans des caves aménagées, des petites salles dédiées à la représentation des rapports de couples, vus sous un angle purement sexuel. Rien à voir avec Pigalle-Clichy, qui préfère rester dans la tradition du cabaret, du strip-tease permanent : le spectateur qui va regarder « la délicieuse, l'excitante, l'exotique Lola » dégrafer sa guêpière et ôter ses gants en trois minutes, le temps d'un disque, n'est pas celui qui consacre une heure de sa soirée au Théâtre du Sexe.

D'abord, celui-ci paie cher. Les places sont à 70 et 100 F, et leur nombre est restreint. On a l'impression d'entrer dans une sorte de club réservé à l'aristocratie de la libre pensée. D'autant plus qu'on joue sur les mystères des interdits : il est interdit de chercher à voir les acteurs, les photos sont interdites, les spectacles sont sticlement interdits aux moins de vingt et un ans. Leurs titres : la Nuit de l'indicible outrage, les Confins du vice, *promettent tous les excès. Ou bien, plus sobres, ils s'accompagnent de commentaires :* la Vierge, *« A dix-sept ans, elle subit une cruelle et perverse initiation sexuelle » ;* la Partie, *« un life-show qui montre deux couples mariés ».*

On utilise les clichés d'un érotisme passe-partout fondé sur le péché et la culpabilité, sur le sacrilège : les liens sacrés du mariage bafoués, la jeune vierge flétrie, le prêtre ravagé par de terribles tentations, la nécrophilie. Sans oublier, bien entendu, les accessoires fétichistes dans la fumée d'encens et les soupirs de l'orgue. Musique et éclairages créent l'atmosphère, les décors se réduisent à des coussins et à des chandeliers, le saphisme est un épisode obligatoire, mais l'homosexualité masculine se produit dans d'autres salles.

Au Théâtre du Sexe, le spectateur est un surmâle sans ambiguïtés. Les prouesses des comédiens deviennent les siennes ; c'est à lui que s'adressent, éperdues de plaisir, les comédiennes. Il se sent proche de ce qui se passe sur scène, ce qui n'est pas le cas au cinéma ni au cabaret. Là, même s'il fait abstraction de ce que raconte l'histoire, il voit des hommes et des femmes en train de vivre une situation scabreuse. Ils miment ? Oui, sans doute, mais il reste toujours quelque chose de fragile, d'aléatoire...

A vrai dire, les comédiens prennent leurs distances, se mettent entre parenthèses le temps de la représentation. Ils font leur métier, sans joie la plupart du temps. On les a appâtés en leur parlant de la Grande Bouffe, *on les a décidés en leur offrant les 200 F de « prime de nu » auxquels ils ont droit. En général, ils acceptent uniquement pour sortir d'une longue période de chômage. Ils ont essayé de trouver des partenaires en qui ils ont confiance. Mais, dès que leur situation matérielle est assainie, ils ne voient plus que l'aspect malsain de leur travail : dans ces spectacles consacrés aux rapports de couples, jamais il n'est question du moindre sentiment.*

Même si l'enveloppe est soignée, la marchandise est délibérément médiocre. Comme si accoupler poésie et sexualité était le seul interdit que l'on ne puisse transgresser.

Peut-on rêver de théâtres où la sexualité ne soit pas cachée sous des platitudes, des tarabiscotages lyriques ? Où elle ne soit pas détruite par le ridicule, au mieux par l'humour ? Cela voudrait dire que « créateurs » et spectateurs, libérés du péché et de la culpabilité, n'auraient plus besoin de ces ghettos.

COLETTE GODARD.

Une sélection

cinéma

FEMMES AU SOLEIL

Premier film d'une jeune cinéaste, Liliane Dreyfus... Trois femmes, trois âges, trois manières d'attendre, de s'ennuyer, de rêver, de percevoir le temps qui passe, en parlant pour ne pas s'entendre vivre. Critique sociale feutrée d'un monde où la femme tisse des réseaux de psychologie, comme Pénélope naguère sa tapisserie. Un film aux couleurs des heures qui changent, et en points de suspension.

— THE SUGARLAND EXPRESS : *Un détenu échappé de prison et sa femme tiennent en échec la police du Texas. Ce qu'il y a de meilleur dans ce film (Prix du scénario à Cannes), ce n'est pas l'histoire, mais la mise en scène de Steven Spielberg et l'interprétation. Comédie, drame et satire de la société américaine s'enchevêtrent étroitement. Un festival de stock-cars et une révélation : Goldie Hawn.*

— WOODY ET LES ROBOTS : *Hiberné en 1973, Woody se réveille deux cents ans plus tard dans un monde où règnent l'électronique et la cybernétique. Ses aventures pour échapper à la police gouvernementale. Mime, clown, acrobate, humoriste (tendance Groucho Marx) et réalisateur, Woody Allen nous offre un vaste aperçu de son repertoire. C'est le triomphe de l'absurde, l'apotheose du « nonsense ». Pour amateurs d'humour dément et de folies burlesques.*

— FRANCE S.A. : *Michel Bouquet, artisan consciencieux du trafic clandestin et de la drogue, raconte comment, dans une France très ressemblante à la nôtre, les trusts multinationaux et le gouvernement s'entendent pour légaliser et contrôler le trafic des stupéfiants. Erotisme, violence et politique dans une mise en scène « à l'américaine » d'Alain Corneau.*

— LA CONVERSATION SECRETE : *Toutes les qualités du meilleur cinéma américain : Francis Ford* Coppola (le Parrain) *raconte l'histoire d'Harry Caul, spécialiste de l'audio-visuel et de la surveillance clandestine, en mélangeant Kafka et Orwell, à l'heure du Watergate, et remporte la Palme d'or à Cannes. Gene Hackman* (l'Epouvantail) *est prodigieux dans son rôle de mouchard de l'underground technologique.*

— 1789 EN FILM : *Des bateleurs miment le spectacle de la Révolution, l'explosion de la joie, le détournement des espoirs. Le cinéma montre le théâtre et comment il vient de derrière les rideaux pour entraîner le public dans son irrésistible mouvement. 1789, le plus grand succès du Théâtre du Soleil. Une grande fête théâtrale devenue un grand film.*

— OUT-1 SPECTRE : *Trop vite retiré de l'affiche, le film-puzzle où Jacques Rivette marie Balzac et Lewis Carroll, dans un théâtre d'ombres dont Michel Lonsdale, Juliet Berto, Bulle Ogier, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Léaud et cinquante autres tirent les ficelles, est tous les soirs, à 20 heures, au Seine. Dans la salle voisine,* UN HOMME QUI DORT *est présenté en permanence.*

théâtre

LES MARIONNETTES du Bunraku

Des fantômes noirs donnent la vie à des poupées, et ces poupées donnent leurs voix à un conteur accompagné d'un musicien. Sur cette toile faite d'artifices se dessinent la sorcellerie, la poésie du théâtre pur. Les marionnettes japonaises du Bunraku reproduisent la perfection, elles sont la perfection d'un art unique au monde. Elles donnent à la Gaîté Lyrique un deuxième programme du 24 juin au 7 juillet.

LE TARTUFFE de Planchon

Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite, comme un démiurge, les êtres vivants, la lumière, la nature, et le tonus politique, tels qu'ils furent du temps de Molière. On croit avoir changé de peau. Cette pièce classique est plus forte que jamais. (Théâtre de la Porte-Saint-Martin.)

Le MAGIC chez Barrault

La troupe des Vienna's Follies bloquée dans le Nevada raconte l'histoire et les histoires de l'homme : cinq mille ans d'aventures et d'amour, quarante gags à la minute, cent vingt minutes de joie, de fête, d'émerveillement, de rires, de rêves, de poésie, de beauté, un grand spectacle, du grand théâtre. Le Magic Circus, de retour au Théâtre d'Orsay, découvre l'opérette viennoise et la fait éclater comme un feu d'artifice.

— LOCOS, par l'Atelier de l'Epée-de-Bois à la Cartoucherie (20 h. 45) : *Entre la nuit et le jour, entre la mort et la vie.*

— NAZIM HIKMET, BRECHT, BECKETT : *Trois auteurs à la Cité internationale.*

— COMMENT HARPONNER LE REQUIN, de Victor Haïm, au Théâtre Essaïon (20 h. 30) : *Armés d'humour et de talent, trois comédiens chassent le squale dans une nouvelle cave du Marais.*

musique

FESTIVAL RUSSE ET SOVIÉTIQUE

Au Théâtre de la Ville. Ce panorama très officiel permettra de connaître la vie musicale soviétique, beaucoup trop méconnue par les mélomanes français. Rien à voir avec l'avant-garde occidentale, mais un jaillissement musical toujours puissant. Avec les meilleurs chefs (Kondrachine, Temirkanov) et chœurs soviétiques (Alexandre Yourlov), on écoutera surtout Ivan le Terrible, *de Prokofiev (le 19), les concerts* a cappella *(20 et 26),* la Quinzième Symphonie, *de Chostakovitch (22),* Lénine au cœur du peuple, *de Chtchedrine,* Lénine, *de Palacio (le 24),* A la mémoire d'Essénine, *de Sviridov (27 et 28).*

— UN JOUR OU DEUX, ballet de M. Cunningham, musique de J. Cage, à l'Opéra (19 h. 30) : *La force hermétique et jaillissante d'un langage étrange.*

— COSI FAN TUTTE, mise en scène et décors de J.-P. Ponnelle à l'Opéra, les 20, 23 et 25 juin (19 h. 30) : *Une distribution éblouissante et un nouveau chef, Marek Janowski.*

— NOUREEV au Palais des Sports (21 h.) : *Quand une superstar du ballet académique aborde le répertoire moderne... et le rend classique.* (Jusqu'au 21.)

— AU MARAIS, l'Octuor de Paris (création de B. Jolas, le 19), F. Chapelet, orgue (le 20), B. Job, piano (le 21), concert aux chandelles (le 25), P. Badura-Skoda, piano (le 26) : *Les charmes de la musique dépaysée.*

— MUSICIENS ET DANSEURS DU GUJARAT, au musée Guimet, les 20 et 21 juin (20 h. 30) : *Danse et musique indienne.*

— MUSIQUE DANS LA RUE A AIX-EN-PROVENCE. Tous les jours, de 10 h. à 23 h. 30, discussions, cours, films, concerts Mozart : *La musique en liberté, gratuite, contagieuse.*

— FESTIVAL DE SAINT-DENIS : Missa solemnis, *de Beethoven, par l'orchestre et les chœurs de Brême (le 20 juin, 21 h.), récital R. Crespin (le 22 juin, 21 h.).*

— FETES ROMANTIQUES DE NOHANT : *Colette chez G. Sand (le 21),* les Sept Paroles du Christ, *de Haydn, par L. Terzieff et le quatuor Via Nova (le 22), P. Entremont et le quatuor Via Nova (le 23).*

— MAI DE VERSAILLES : Didon et Enée, *de Purcell (Opéra royal, 20 h. 45), concert promenade dans le parc du château, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (le 21, de 16 h. 30 à 21 h.).*

arts

LES PRIMITIFS DE L'ÉCOLE DE COLOGNE au Louvre

Un nouveau « dossier » du département des peintures du Louvre, consacré, cette fois, aux primitifs de Cologne. Un siècle d'une école moins connue que l'école flamande ou l'école italienne, mais qui a, de 1450 à 1540, produit un ensemble de tableaux d'une remarquable cohésion artistique, peints dans la ville de Cologne et sa région. La plupart de ces œuvres sont des fragments d'ensembles démembrés, provenant de retables à volets et de cycles de décorations murales qui étaient conservés intacts dans les églises jusqu'à la sécularisation des établissements religieux en 1802, date à laquelle ils furent dispersés.

LES BRAUNER DE LA DERNIÈRE HEURE chez Iolas

Lorsque la mort l'avait surpris, en 1966, Victor Brauner peignait ses Mamans salvatrices, *qui tiennent de l'oiseau et du serpent. Chimères inventées de toutes pièces et parées de couleurs en demi-teintes, il les taillait dans les panneaux de bois comme pour leur donner une réalité emblématique. La galerie Iolas expose ces œuvres de la dernière heure, toutes empreintes de ce climat magique qui habitait le peintre avant de revaillir dans ses œuvres.*

— MARCEL BREUER au Musée des arts décoratifs. (Lire notre article page 21.)

— HANS HARTUNG, galerie Denise René et galerie ABCD. (Lire notre article page 17.)

— L'ART MAYA DU MEXIQUE au Musée de l'homme : *Du stuc au jade, les pièces à conviction d'une civilisation mortelle comme toutes les autres.*

— MIRO : *Rétrospective en cent tableaux et cent inédits au Grand Palais. L'œuvre gravé au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.*

— SURVAGE, dessins inédits à la galerie Saint-Germain : *Les grandes étapes de la vie de l'admirable peintre cubiste.*

Expositions

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée du musée donne accès à l'exposition). Du 22 juin au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 22 juin au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 3 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée 6 F ; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO, Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F ; le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre.

Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.

(1925-1960), Galerie Melki, 55, rue de Seine (633-12-70). Jusqu'au 9 juillet.

DECOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F : le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

JUAN GRIS. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée 8 F : le samedi 5 F. Jusqu'au 1er juillet.

POTS DE PHARMACIE, des origines au dix-neuvième siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée 3 F : le dimanche, 1,50 F (gratuite le 25 septembre). Jusqu'au 2 décembre.

WALTER UHL, peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (533-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. Entrée 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 juillet.

GUALTIERO BUSATO. BRONZES. — Parvis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

EQUIPO CRONICA : « Procès de travail » 1964-1974. — Quatre peintres (Baratella, de Filippi, Mariani, Spadari) : une ville, Milan ARC 2, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 septembre.

NICOLAS SCHOFFER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

DOROTHEA TANNING, rétrospective. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 8 juillet.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadero (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

REALITES NOUVELLES. Parc floral de Paris, avenue de la Pyramide (633-34-14). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F (entrée du parc, 3 F). Jusqu'au 24 juin.

SALON DE MAI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, quai de New-York. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

MARCEL BREUER, rétrospective. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.

GALERIES

ARP. — Galerie Denise René, 124, rue La Boétie (359-93-17).

ARROYO. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 6 juillet.

TAPIES « MONOTYPES ». — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

TIEPOLO. PEINTURES, DESSINS, PASTELS. — Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

HALLES 74. Protection, animation, information. — Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf dimanche, de 9 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

GEORGES FOLDES. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19). Jusqu'au 4 juillet.

L'ART INTERNATIONAL AU MARAIS

Jusqu'au 13 juillet :

Serge Ferat (1881-1958). Galerie La Felouque, 10, rue des Barres (277-50-03).

Lil Michaelis et Georges Ball. Galerie La Gravure originale, 9, rue du Pont-Louis-Philippe.

Pablo Picasso. Trente dessins inconnus de 1951. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

Hondrogen. Galerie La Pochade-Marais, 6, rue Pavée (272-18-17) et Espace Cardin, 1, avenue Gabriel.

Céramique précolombienne. Collection inédite. Galerie Garabagne, 6, place du Marché-Sainte-Catherine (278-79-08).

Pierre Székeli, Galerie J. Blanquet, 48, rue des Francs-Bourgeois (887-97-33).

Keiko et Tori Iwaya. Galerie Genot, 46, rue Vieille-du-Temple (278-17-43).

Louis-Jean Desprez (1743-1804). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50).

Graciela Rodo Boulanger, gravures. Galerie Steel, 32, rue de Sévigné (887-74-84).

Peintres animaliers du XVe au XXe siècle. Galerie J. Ortier, 26, place des Vosges (887-28-57).

Yvon Prevel, pastel. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28).

HIRI peintures, dessins. Galerie Herouet, 44, rue des Francs-Bourgeois (278-62-60).

EN BANLIEUE

LA COURNEUVE. — Histoire et archéologie de La Courneuve, hall de la mairie. Tous les jours, de 8 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures ; le dimanche, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Formes pour un espace. — Jardin des arts, place Berteaux. Jusqu'au 8 septembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Dessins et pastels, du Correge à Quentin de La Tour. — Musée Granet (26-09-06). Jusqu'au 8 juillet.

BEAUVAIS. — Nadar, portraits d'artistes. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 5 juillet. Le 19 juin, à 20 h. 45, récital de piano de Ch. de Madjouguinsky consacré à Chopin.

CHATEAU DE LOURMARIN (Vaucluse). — Louis Jou. Jusqu'au 30 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. — Louis Jou, livres et bois gravés. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Marta Pan, sculpture ; A. Wogenski, architecture ; R. Wogensky, tapisserie. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 9 juillet.

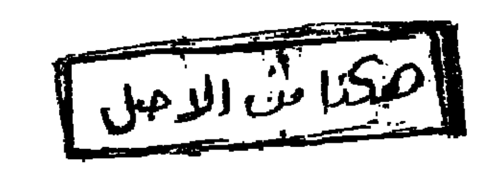
MARSEILLE. Hommes de la préhistoire. — Musée Borély. Jusqu'en septembre.

SAINT-CYR-LA-ROSIERE (Orne). La forêt percheronne et les métiers du bois ; arts et traditions populaires comparés du Perche et d'Anatolie. — Ancienne église de Sainte-Gauburge.

SAINT-OMER. Les deniers d'argent de la République et de l'empire romain. — Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 1er juillet.

STRASBOURG. Livres de Pierre Lecuire. — Bibliothèque nationale et universitaire, 6, place de la République. Tous les jours, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne). L'homme et son empreinte. — Centre d'art du château. Jusqu'au 1er septembre



BREUER, L'ARCHITECTE QUI VIENT DU BAUHAUS

De temps à autre une exposition remet les choses en place : l'architecture existe toujours. L'œuvre construite de Marcel Breuer en est la preuve. C'est un des derniers monstres sacrés de la génération du Bauhaus, cette école de Weimar créée au milieu d'une Allemagne défaite pour conjurer la menace du modernisme industriel et faire des techniques nouvelles un art.

Entré comme élève en 1920, Marcel Breuer ne tarde pas à y enseigner et y devenir un « maître ». Parmi des peintres comme Klee et Kandinsky, des sculpteurs comme Moholy-Nagy et Oscar Schlemmer, des architectes comme Gropius et Mies Van der Rohe, il occupe une place à part. C'est que Breuer a une vocation d'architecte, mais commence par être peintre et sculpteur puis créateur de meubles.

Une vue sur cette œuvre proliférante, amorcée en Allemagne, mais achevée dans sa plus grande partie aux Etats-Unis, nous est offerte ici à travers une série de panneaux photographiques et de maquettes prêtées par le Metropolitan Museum de New-York, qui avait initialement conçu cette exposition.

Breuer compte aujourd'hui parmi les plus grands architectes américains. Né en Hongrie, en 1902, formé en Allemagne, il fait partie de la grande migration, la *Wolkerwanderung* intellectuelle qui, devant la montée du nazisme, avait émigré aux Etats-Unis. Ce transfert de cerveaux fut déterminant dans l'architecture américaine qui connut, avec les grands patrons du Bauhaus, Gropius et Breuer, à Harvard, et Mies Van der Rohe, au MIT de Chicago, une soudaine floraison nouvelle. L'Allemagne « pauvre » avait rêvé d'intégrer les « valeurs artistiques » dans la conception de l'architecture moderne; l'Amérique riche l'a réalisé. Et Marcel Breuer a tenu un rôle dans cette épopée qui est toujours vivante avec lui.

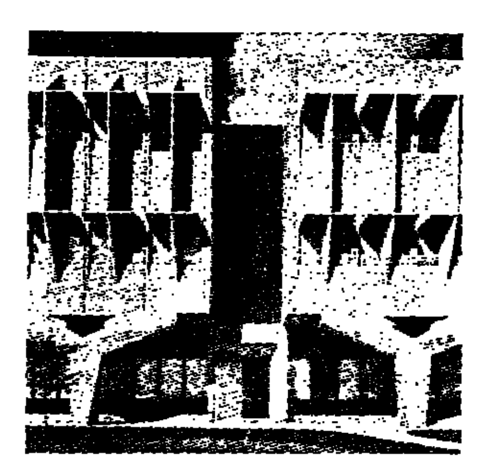
A vrai dire, le Bauhaus n'était à ses débuts qu'une école d'art. Les cours n'étaient pas très organisés : Breuer décide de se former seul et commence par dessiner des meubles qui sont réalisés chez un petit artisan extérieur à l'école. Des meubles faits de tubes d'acier.

Breuer avait fait une rencontre insolite : un guidon de bicyclette. Picasso, qui avait une mentalité « sauvage », y avait vu des cornes de taureau. L'architecte « moderniste », lui, a une vision artistique « constructiviste ». De ces tubes métalliques qui se plient, il fait des sièges, qui auraient pour formes leurs propres structures, leur système constructif lui-même. Pas de décor surajouté : « *L'ornementation est un crime* » et sert souvent à dissimuler des défauts de conception, criait, à l'époque, Adolphe Loos, en pleine efflorescence du modern' style viennois.

On peut imaginer l'accueil fait à ces fauteuils de tubes chromés dont on fait les bicyclettes, mais aujourd'hui ils représentent le *nec plus ultra* du « design » contemporain. Breuer venait d'inventer des meubles transparents, qui n'encombrent pas l'espace de leur volume, structure linéaire brillante combinée avec des bandes de cuir souple tendu, du bois, et des surfaces cannées. Son fauteuil « Wassily » (du nom de son ami Kandinsky) est une véritable sculpture « constructiviste ». Elle est là exposée, prêtée par un magasin de meubles de luxe.

Dans un fauteuil comme dans la chaise « Cresca » Breuer recherchait une simplicité de conception pour faire un meuble populaire produit en série sur des schémas artistiques contemporains. C'est la première manifestation du « style industriel » qu'on allait voir plus tard chez Le Corbusier et bien d'autres. La chaise « Cresca » a été copiée partout jusqu'à ce jour. On en « consomme » les sous-produits ; l'« originale », elle, plus luxueusement fabriquée, en petite série, est « détournée » comme les sièges de Mies Van der Rohe et Le Corbusier entrés dans un circuit de clientèle de luxe. C'est le « meuble-architecture », structuré comme une machine. Le modèle de la machine est d'ailleurs à l'ordre du jour. Pour Le Corbusier, la maison est une machine à habiter. Mais pour Breuer, il y a en plus « *une petite part d'art* ».

Rigueur technique, invention artistique et soin particulier apporté aux détails pour combiner les différents matériaux : le granite, le béton, l'ardoise, le bois, le fer, le verre, le cuir... « *Aujourd'hui même*, dit-il, *dans un important projet d'équipement urbain où je dois coordonner l'action d'une équipe composée d'ingénieurs et de techniciens, je tâche de ne pas perdre cette approche directe de l'architecture, de ne pas perdre de vue la vision d'ensemble du projet. Et ce n'est pas une question d'architecture moderne ou pas.*



Complexe I.B.M. en Floride.

» *D'ailleurs, de mon temps, le Bauhaus n'était pas une école d'architecture. Et au fond j'ai eu la chance de pas avoir appris dans une école une manière architecturale. J'ai dû inventer la mienne, ce qui m'a évité de suivre des routines établies.* » Il ajoute : « *Il est vrai qu'après cinquante années de pratique, j'ai fini par sécréter mes propres routines...* »

Sculpter l'espace

Cette routine, c'est l'expérience, son écriture architecturale, le lot des recettes fonctionnelles et cette attention particulière à la qualité sensible des matériaux, notamment celle du granite rustique et du béton nu à travers lesquels il nous a donné cette architecture sans compromis, puissante, carrée, avec des allures « brutalistes » et des raffinements qu'on ne décèle qu'au second regard. Palais de l'UNESCO, siège d'I.B.M. à La Gaude, ensemble d'habitations à Bayonne, stations de sports d'hiver à Flaine... Les réalisations de Breuer en France sont importantes. Le siège de l'Organisation internationale a été la première construction (avec Zehrfuss et Nervi) où il a réalisé son idée de bâtiment en « Y » conçu en Angleterre. La façade y offre une courbe d'un effet sculptural, qui semble vous accueillir avant d'y entrer vraiment, et l'« Y » permettant de répartir en trois ailes de dimensions humaines un édifice qui, autrement, pouvait être une grande barre roide. C'est le même système dans le centre I.B.M. de La Gaude, édifice plus important, qui réussit, lui, un double « Y ».

Breuer affectionne les formes sculpturales. Et, lorsque l'occasion s'en présente, il donne à son architecture les apparences d'une pure sculpture mais qui, à l'intérieur, est d'un parfait fonctionnalisme. Ainsi, le Whitney Museum de New-York (1966), volume de granite quasi clos. Il le justifie par des raisons fonctionnelles. « *A New-York, un musée doit être un micro-climat fait d'air conditionné et de lumière artificielle. Autrement, la pollution atmosphérique détruirait les œuvres, et la lumière nous parvient toute colorée, réfléchie par les façades de verre teinté.* » Le Whitney Museum est un bloc, presque un cube. Ne servant plus à l'éclairage, la fenêtre pourrait avoir d'autres fonctions d'ordre psychologique et esthétique : assurer le contact des visiteurs avec l'extérieur et devenir un élément décoratif. Ici, elle s'offre comme un trapèze tridimensionnel, en effet sur une façade de pierre aveugle par ailleurs.

Le Whitney Museum est fait de granite brut, passé au feu pour brûler (à la manière des Aztèques pour leurs monuments) des particules de quartz qui y sont logés et obtenir un grain rude et rustique. Ici comme ailleurs, Marcel Breuer montre sa maîtrise du béton, de la pierre nue, de l'édifice monumental, en même temps que son soin particulier pour concevoir des lieux d'habitation dans les maisons individuelles de luxe. Rien de nouveau pourtant dans les immeubles d'habitation collectifs où Breuer n'a pas trouvé de schéma neuf, comme le montre le massif ensemble de Bayonne.

Il est toutefois l'un des rares architectes que la crise de la commande ne touche pas : ses clients ne sont pas des promoteurs ordinaires en quête de mètres carrés, mais des « demandeurs » d'architecture, qu'il s'agisse d'un musée, d'une église ou d'un ensemble de bureau.

C'est le cas de la station de ski à Flaine, où M. Eric Boissonas, amateur d'art et mécène, a fait appel à Breuer pour créer une ville de montagne avec une architecture moderne sans concession. Il l'a faite en béton, mais intègre ; massive, mais pure et dure. On trouve à Flaine, comme dans toute l'architecture breuérienne, la passion du permanent, la recherche du détail soigné. Ce n'est pas « à la mode », ça ne fait pas « design », mais comme ses meubles en tube d'acier en 1925 et ses maisons en Suisse (Doldertal, 1934), Breuer vieillit bien. Il crée la mode. C'est un bulldozer de l'architecture.

Pour d'autres, le modernisme passe par l'acier et le verre. Breuer comme Le Corbusier est fidèle au béton. Il y ajoute dehors le granite, à l'intérieur l'ardoise. Un romantisme archaïsant, à contre-courant du clinquant éphémère. C'est là qu'il joue sa « petite musique architecturale » par le jeu des volumes, comme des sculptures où on habiterait, et des matériaux, comme un espace qui s'adresse directement à notre sensibilité.

Pour les fonctionnalistes, dont il est, la forme suit la fonction. Mais ce n'est pas si simple. Breuer ajoute : « Pas toujours. » En vérité, « presque jamais ». Comment expliquer autrement la variété d'une œuvre qui ne cesse d'être rigoureuse en étant inventive ?

J. M.

★ Retrospective Breuer, au Musée des arts décoratifs. Exposition prêtée par le Metropolitan museum de New-York.

Au gré des ventes

La vie parisienne

A toutes époques, des artistes s'employèrent à retenir leur temps. Avec une nostalgie innée, les vivants contemplent les morts en train de vivre. Le passé antérieur, avec plus ou moins de bonheur, fait trembler un présent d'incertitudes. N'est-on pas plus sûr d'un fugitif emprisonné par la plume, le crayon ou le pinceau, que du présent qui s'écoule ? Faut-il encore que les témoins qui transcrivent le premier soient inexorables, acérés, le plus au fait, afin que leur présent devienne un passé conservant sa charge ? A travers les âges, Fouquet, Callot, Gabriel de Saint-Aubin, Guys, Daumier et, de votre temps, Raoul Dufy si ce n'est la marmelade des foules et des automobiles s'écrasant, de Dubattet, tous et d'autres, plus en retrait, participent à cette « recherche du temps perdu ».

Aujourd'hui, un même spleen inavoué fait, à Drouot, se retourner l'acheteur lorsqu'il découvre les restes, déjà archéologiques, de ce que l'histoire baptise la « Belle Epoque », truffée pourtant de l'affaire Dreyfus, de bombes d'anarchistes, sinon du coup d'Agadir : on oublie les choses mauvaises et les désastres, on retient le décor, les silhouettes fanées et les modes oubliées auxquelles on s'empresse de revenir. Bien sûr, on s'attache plus aux vedettes et à la mondanité qu'au gros peuple, mais un Steinlen, un Raffaëlli ou un Poulbot ne vont pas à la cheville d'un Daumier ou des belles canailles d'un Guys. Alors on se jette sur les défroques de Mistinguett, ces charmantes vanités de Vionnet, un fourreau de Parou d'où glissaient les longues cuisses de la Miss à la voix gouailleuse : M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud, font payer sérieusement 1 000 francs ces plumes d'autruche, ces boas d'une coiffe à aigrettes (15 mai).

M[e] Renaud (31 mai) n'est pas en reste avec l'« Art nouveau » ; l'expert M. Camard sait de quoi il parle quand il vend un « ensemble mobilier » par Majorelle, comprenant bibliothèque, bureau, deux fauteuils et une chaise où l'invention végétale en bronze doré, le nénuphar, s'allie heureusement avec celle du dessin infligé à l'acajou ourlé sur le pourtour du bureau — M[e] Renaud en obtient 145 000 F — il ne le confond pas avec un « butler » de même style et époque que le précédent, ramassant, malgré ses dimensions, seulement quelques miettes à 2 500 F.

Démêlés de Sem et d'Anna de Noailles

A l'affût du souffle personnel d'un artiste, on délaisse la verrerie industrielle de Gallé d'où se détache, même vente, un « vase Médicis » marqueté à décor floral (h. 13,5 cm) où la main de Galle ne subit pas l'effet de la série : 14 000 F. Lalique, lui, avait un atelier, mais son œuvre ne s'est pas fourvoyé dans la fabrique. Chaque joyau né de ses mains a sa destinée propre : le « calice » en verre soufflé serti dans une résille de métal stylisant une branche de pin est racheté 6 000 F, ce qui ne dément pas la qualité de l'objet ni le raffinement de l'inventeur : à cet égard, voir le prestigieux ensemble réuni à la Fondation Gulbenkian (Lisbonne).

Bien des bribes de souvenirs en attente de survie remontent à la surface. Naguère (27 mars) tout un chacun eut surprise d'apercevoir, dominant la salle, un portrait peint de *la Comtesse Mathieu de Noailles aux courses* (73 × 50), portant signature imprévue de Sem. La comtesse ? Anna de Noailles, la poétesse, du moins, on présume que c'est elle, quoique, vue en pied au premier plan, elle paraisse plus élancée que l'empreinte laissée par notre mémoire d'enfance. De petite stature, la taille haute, sa longue robe droite gris souris à parements noirs la grandit, et son chapeau à large bord garni de fleurs ombre le profil du visage, de sorte que l'on perd la trace d'un regard jaillissant de yeux immenses, tels que la photographie de Man Ray en témoigne. On se rassure sur l'identité du personnage qui ne parle plus, et dieu sait si, volubile, elle ne cessait de parler de tout et de rien, avec l'esprit le plus drolatique et enchanteur qui soit. Cambrée, les bras tenant l'ombrelle derrière le dos, son petit fox aux taches noires sur les oreilles l'accompagne dans son isolement, tandis qu'à l'arrière-plan les femmes en toilette claire et les messieurs en claque donnent le ton d'une réunion turfiste. Au fond, une tribune qui pourrait être celle de Chantilly, non loin de Noailles ?

Prix de Diane ou autre course, qu'importe, Anna de Noailles tenant plus, selon elle-même, de son ascendance hellénique que roumaine, vivait déjà adolescente dans l'épreuve courue de l'amour et de la mort mêlés. Du *Cœur innombrable* de ses vingt-cinq ans aux *Eblouissements* six ans plus tard, poèmes dont Marcel Proust fit la critique admirative dans *le Figaro*, il y a l'angoisse perpétuée ne s'achevant qu'à son dernier soupir en 1933. La vie ardente se noue avec la sensation aiguë de sa brièveté. Ce qui fait sa solitude, en dépit de la mondanité et quant à la forme classique de son vers, plus ou moins héritée du Parnasse. Seule avec son fox, Sem l'aurait-il observée, alors que ses yeux pensifs promenaient un regard sur les jardins d'Ile-de-France et que ses lèvres ébauchaient peut-être : « *Et ma cendre sera plus chaude que leurs vies* » ?

De vrais « Caractères » de La Bruyère

A vrai dire, Sem l'avait-il surprise ? La lourde signature a de quoi étonner. A-t-on jamais vu une peinture de Sem ? Certes, l'accident est possible dans la carrière d'un artiste. Si n'est pas résolue à coup sûr l'identité de l'auteur du tableau, bien que l'expert, Mlle Caillac, soit affirmatif au catalogue, l'acheteur cependant serait tenté, sinon par une peinture, ma foi gentille, mais quelconque, digne d'un respectable Salon des artistes français, par l'intérêt iconographique que la peinture présente, et les enchères vont bon train : au pas de course, l'*outsider* enlève à une longueur l'enchère de 9 000 F, frappée par M[es] Laurin, Guilloux, Buffetaud.

Voici l'amateur heureux d'emporter sous le bras l'effigie d'une femme célèbre, peinte de surcroît par un artiste renommé pour ses caricatures. Peinture unique, soit ! Ajoutant un fleuron à un ensemble dont les auteurs composent un climat 1900, sans prétendre être les révolutionnaires de l'art : Stevens, Tissot, Gervex, Chaplin, etc. Sem s'installera donc au milieu de confrères, lui, le caricaturiste dont les modèles efflanqués, allongés, ballonnés, tordus, dégingandés, mais typés de la manière la plus vraie, charmante et insolente, trouveront en ses *Albums de la Vie Parisienne — Monte-Carlo, Maxim's, Armenonville* — une survie inespérée. De vrais *Caractères* de La Bruyère à l'encre de Chine et à l'aquarelle, où précisément l'on découvre sur une feuille la silhouette d'Anna de Noailles, en robe du soir rose, manchon d'astrakan, grand chapeau à plume, orchidée piquée sur le corsage. Le trait caricatural bien sûr exagérément marqué, c'est un nez fin mais trop busqué. La comtesse entre ainsi à travers Sem dans une galerie de portraits féroces et cocasses : Cléo de Mérode, la Belle Otéro, Réjane, Rochefort, Boni de Castellane, Montesquiou, Jean Lorrain, qui provoqua en duel Marcel Proust, correspondant assidu de la poétesse, enfin, tout le gratin quoi !

Lapeyre ? Connais pas

La peinture signée de Sem a cependant besoin de se voir rafraîchir après plus d'un demi-siècle de calorifère et d'empoussiérage. Le restaurateur fera l'affaire, afin que le tableau soit digne des autres accroche-cœurs de son nouveau propriétaire. Que va-t-il advenir du Sem ? Tout semble se passer heureusement : le ciel s'éclaircit, redevient bleu, les nuages blancs moutonnent à nouveau (on est quand même au temps de Monet), les gris de la robe s'affinent, la tonalité reprend une fraîcheur printanière et les lèvres de la comtesse semblent murmurer derechef :

« *Je suis dans l'herbe chaude et fine.* » (*les Eblouissements*, 1907.)

Le nettoyage d'une signature est chose délicate. Le détersif s'y applique et voilà que, patatras, Sem s'efface comme une fumée légère... et oh, surprise ! apparaît une autre signature : « E. Lapeyre » et une date : « 1909. » Pas de panique. Téléphone : « Monsieur, votre tableau est nettoyé, mais votre Sem a foutu le camp. — Hein, quoi ? — La signature est partie, je vous dis. D'ailleurs, plutôt grossière.

— Bon, mais alors... — Eh bien, votre tableau est signé E. Lapeyre, 1909. — Ah ! connais pas... »

Quelle affaire ! Lapeyre, Lapeyre ? Vite au dictionnaire : Edmond-Edouard Lapeyre, né à Reims en 1880, exposant, pardon, du Salon des artistes français. Depuis... Le voilà immortalisé grâce à la comtesse... et à Sem.

Pensez-vous que l'amateur fut déconfit ? Nenni, bon joueur, il s'enchante de la découverte : Forain portraitura Anna de Noailles (1905), Sem la caricatura avec un grain de poivre, quant à Lapeyre, il la peignit, seule au milieu d'une foule mondaine. Mais Sem — feuilletez ses albums — c'est quand même excellent.

CHANTELOU.

Cinéma

LA TRIPLE SALLE DU MARAIS

Un nouveau « complexe », le Centre du cinéma nouveau, s'ouvre ce mercredi au Marais avec une salle de 220 places équipée en 35 et 16 mm, une salle de 82 places équipée en 16, et une salle de 69 places équipée en 16 mm et en super 8.

Jacques Robert, responsable de la direction artistique, croit au 16 mm, qui, « *depuis des années, permet de découvrir de nouveaux talents* », et il se tient prêt pour les révélations du super-8. Il ouvre le nouveau Marais sous le signe du baroque allemand : avec *le Cuisinier de Ludwig*, de Syberberg (auteur du *Requiem pour un roi vierge)* ; avec *Axel*, d'après Villiers de l'Isle-Adam, d'un jeune metteur en scène encore inconnu en France, Rosa von Praunheim; et sous le signe du coup-de-poing américain avec *Hospital*, de Fred Weisman, quatre-vingt-dix minutes à l'hôpital de New-York, au milieu des urgences.

Étranger

THÉATRE FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Les Tréteaux du soleil viennent de créer à Alger *Du vent dans les branches de Sassafras*, de René de Obaldia, dans une mise en scène de Françoise Lepeuve. Le succès des premières représentations qui se sont déroulées dans le cadre de la quinzaine commerciale d'Alger a incité l'A.P.C. (Assemblée populaire communale) à acheter à nouveau le spectacle pour la fin du mois de juin. La Sonatrach (société nationale pour les hydrocarbures), plusieurs sociétés nationales, divers instituts et facultés, l'ont de leur côté commandé pour être présenté au public sur les lieux de travail ou d'études. Les Tréteaux du soleil n'ont pas choisi leur titre en vain puisqu'ils vont jouer « Du vent... » jusqu'à Djanet, oasis du Tassili N'Ajjer, dans le grand sud.

La troupe, qui regroupe des comédiens français et algériens, a monté régulièrement un ou deux spectacles par an depuis 1970, année où elle donna *En attendant Godot*. Vinrent en 1971 *Architruc*, de R. Pinget, et *Mon Isménie*, de Labiche (40 représentations). 1972 fut l'année des variations sur le couple : *le Pain de ménage*, de J. Renard, *la Musica*, de M. Duras, *Edouard et Agrippine*, de Obaldia (35 représentations). 1973 vit monter dans la même année *les Bâtisseurs d'empire*, de B. Vian (64 représentations), *O les beaux jours !* (18 représentations) et *les Fourberies de Scapin* (32 représentations).

A la rentrée les Tréteaux du soleil mettront en chantier *l'Eternel mari* de Dostoïevski.

La compagnie a déjà effectué une tournée de trois semaines au Maroc, mais elle connaît les difficultés inhérentes à toutes les compagnies temporaires. Aussi le vœu de son animateur, Pierre Comte, est-il de créer une petite troupe permanente qui, à partir d'Alger, pourrait tourner régulièrement non seulement sur le territoire algérien, mais encore sur ceux des pays voisins du Maghreb.

PAUL BALTA.

Expérimental

UN FESTIVAL SUPER-8 A LA ROCHELLE

Ils sont trois : une étudiante, un étudiant et un instituteur. Ils habitent La Rochelle, et ils sont plutôt en marge du Festival d'art contemporain qui va se tenir prochainement dans cette ville : « *L'abonnement coûte 350 francs, c'est prohibitif. On doit toucher tout le monde.* » L'effort du groupe sera concentré essentiellement sur le super-8, mais ils aimeraient également inviter des troupes de théâtre, des musiciens.

Leur base, c'est la Maison municipale des jeunes (M.M.J.). C'est de là qu'est partie l'initiative du Festival super-8, c'est là que seront projetés les films, du samedi 22 juin au samedi 29 juin. Ces projections auront lieu de 10 heures à 18 heures ; tous les films seront montrés, le public effectuera lui-même une sélection, et les films retenus seront projetés le soir aux gens qui travaillent. L'animation-décentralisation sera effectuée en liaison avec la direction départementale de la jeunesse et des sports et les animateurs cantonaux : elle utilisera les structures déjà existantes (cinéma itinérant, ciné et caméra-clubs, associations d'éducation populaire) afin que cette animation ne soit pas plaquée sur les quartiers, mais intégrée dans une politique d'animation globale.

Le super-8, c'est « *la possibilité de toucher un nouveau public, qui ne va pas au spectacle mais entre et sort comme bon lui semble, autant soucieux de s'informer et de participer que de se distraire... Il existe des gens qui ont quelque chose à dire, qui le disent avec le super-8 et qui n'auraient aucune chance de s'exprimer dans le cinéma professionnel. C'est sur l'organisation des circuits de distribution que se jouera l'avenir du cinéma indépendant, réellement ouvert à tous et à toutes les opinions. Liberté d'expression suppose liberté de production et de distribution* ».

L. M.

★ Renseignements à la Maison municipale des jeunes, La Rochelle.

EN BREF

Livre

BRANDO SUR LE VIF

Les livres consacrés aux comédiens sont souvent fastidieux : trop d'éloges et de futilités. Celui-ci ne l'est pas. On y trouve de la sympathie, mais pas de complaisance. Devant un Brando secret, ambigu, cabotin, cabochard, tour à tour agressif et timide, roublard et naïf, odieux et charmeur, l'auteur, Gary Carey, s'efforce de rester lucide et de déterminer ce qui pouvait entrer de sincérité et de pure comédie dans les caprices, les excentricités et les foucades professionnelles de son héros. Une chose est certaine : les intérêts et les ambitions de Brando ont toujours dépassé le cadre de son métier. « *J'aimerais être assez important pour que ma parole ait une signification* », avouait-il à ses débuts. Discret sur les aventures sentimentales — confuses et mystérieuses — du personnage, Gary Carey analyse intelligemment (et avec un luxe de détails souvent savoureux) l'évolution de sa carrière. Carrière en dents de scie, semée de triomphes et d'échecs retentissants. Quand Brando fut engagé pour *le Parrain* (grâce à l'insistance de Mario Puzo), il était quasiment « interdit » chez les producteurs d'Hollywood à la suite d'une série de fours dont on lui attribuait la responsabilité. *Le Parrain* et *le Dernier Tango* l'ont rétabli à la première place. Mais Brando semble s'en moquer. « *Je suis à la fin de ma carrière* », assure-t-il. Et il vit à Tahiti où il s'intéresse à la culture de fruits et de légumes non pollués.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Brando*, par Gary Carey. Solar, éditeur, 251 pages, 23,55 F.

Théâtre

LES VOYAGES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Dans le décor en guingois des *Caprices de Marianne*, M. Pierre Dux, administrateur général de la Comédie-Française, a tenu sa conférence de presse annuelle pour les journalistes et les responsables des associations et groupements de spectateurs.

On le sait, pendant deux ans les comédiens français s'installent au Théâtre Marigny, chassés de la Salle Richelieu par les travaux de modernisation nécessaires : technique et sécurité.

« *Le Théâtre Marigny est une belle salle bien placée* », dit Pierre Dux. Cependant elle est un peu plus petite que la salle Richelieu et ne possède pas de lieu de répétitions. Il y aura des jours de relâche entre les créations, et donc moins de représentations.

Les comédiens-français voyageront davantage : une grande tournée officielle dans les pays de l'Est, une tournée des jeunes pensionnaires en périphérie, de courts déplacements en France. La décentralisation prête ses metteurs en scène (Marcel Maréchal, Robert Hossein, Jacques Rosner, Antoine Bourseiller), la Comédie-Française lui fournit des spectacles. *L'Hernani*, de Robert Hossein, sera joué à Reims, et Jacques Rosner, avec *la Lune pour les déshérités*, d'O'Neill, ira de la région du Nord à l'Odéon. Antoine Bourseiller préférant le Petit-Odéon pour l'adaptation des *Dialogues avec Leuco*, de Pavese, c'est sa mise en scène de *Dom Juan* qui ira à Marseille.

Ainsi la décentralisation pallie ses difficultés financières : acheter des représentations revient moins cher que créer un spectacle.

C. G.

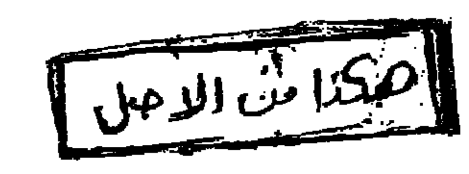
Vient de paraître

★ TOUT L'ŒUVRE PEINT DE DEGAS. — Ce livre est un précieux instrument de travail. Les reproductions en couleurs, le catalogue illustré des quelque deux mille peintures, auquel s'ajoute celui des sculptures, sont précédés d'une introduction par Jacques Lassaigne situant celui qui disait : « Aucun art n'est moins spontané que le mien » entre la tradition et le mouvement. L'appareil critique, fort rigoureux, est dû à Fiorella Minervino. (« Les Classiques de l'art », Flammarion, 26 F.)

★ RENÉ HUYGHE : « La Joconde ». — Jamais tableau ne fut plus « actuel ». Cet ouvrage enrichi de dix-huit illustrations en couleurs et de vingt en noir et blanc, qui entre à son tour dans la collection dirigée par Jean Guichard-Meili, dit tout sur la peinture la plus célèbre du monde, ses tenants et aboutissants, qui fut Monna Lisa, chaque détail de l'œuvre analysé à part. Avec une anthologie des textes inspirés par lui et un appareil critique. (Collection « Les Chefs-d'œuvre absolus de la peinture », Office du Livre, Fribourg, diffusion Weber, 35 F.)

★ CINÉMA POUR VOUS, par Véra Volmane et Charles Ford. Pour en savoir davantage sur la « face cachée » du cinéma. Des réponses aux questions que se posent les profanes. Les diverses étapes de la vie d'un film. L'évolution du septième art, de Lumière à l' « underground ». A quoi servent les festivals et... les critiques. Une foule de renseignements, des chiffres, des anecdotes. Un guide précieux pour l'apprenti cinéphile. (Julliard, 29,95 F.)

★ L'ÉCRAN FERTILE, par Jean-Louis Bory. Le quatrième tome des articles publiés par l'auteur dans « le Nouvel Observateur ». Dix-huit mois de critiques et de réflexions (janvier 1970 à juin 1971). Bonnes ou mauvaises, les humeurs de Bory sont toujours savoureuses. (10/18, 9 F.)



Festivals

REGION PARISIENNE

MARAIS
(887-74-31 et 278-27-75)

THEATRE. — Hôtel de Rohan-Strasbourg, 87, rue Vieille-du-Temple (D.). 20 h. 45 : Othello. Mer. et sam., à 15 h. : Spectacles pour enfants.
— Cave de l'Auberge Aigle d'Or, 6, rue Pierre-au-Lard (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
— Hôtel de Marle, 11, rue Payenne, le 21, à 15 h., les 19, 22 et 26, à 17 h. 30 : l'Arbre roux. (Rel. 24.) 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes suédoises.
— Hôtel de Beauvais, 68, rue François-Miron, le 19 à 20 h. 30 : Androïde.

CONCERTS. — Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, 4e, le 19, à 21 h. 15 : Octuor de Paris (Mozart, Jolas, Schubert) ; Eglise St-Nicolas-des-Champs, 254, rue St-Martin, le 20, à 21 h. 15 : Francis Chapelet (d'Andrieu, Heredia, Bruna, Arauxo, Cabanilles, Raison, Messiaen) ; Hôtel Carnavalet, 23, rue de Sévigné, le 21, à 21 h 15 : Bernard Job (piano) (Schubert, Chopin, Liszt, Prokofiev, Ravel) ; Hôtel Carnavalet, le 25 à 21 h. 15 : Concert aux chandelles (Vivaldi, Rameau, Haendel, K. Ph. E. Bach, Philidor, Couperin) ; Hôtel de Marle, 11, rue Payenne : Nilla Pierron (violon) (Tartini, Hindemith, Absil, Suk, Isaye, Ravel).

CAFE CHANTANT. — Hôtel de Beauvais, 68, rue F.-Miron (D.), le 20, à 20 h. 30 : Ensemble Bourbon ; à 22 h. : Arnaud et Gaël ; le 21 : Ensemble Bourbon; à 22 h. : J. Leguay ; les 22 et 24 : Ensemble Ankakuna.

ANIMATION. — Place du Marché-Sainte-Catherine, les 19 et 20, à 20 h. : le Médecin volant ; Square Langlois, les 20, 21 et 22, à 19 h. : P. Duval (mime) ; le 20, à 20 h. 45 : Module Quintette Alain Brunet ; les 21 et 22 à 20 h. 45 : Arnaud et Gaël ; Rue de l'Hôtel-Saint-Paul, les 20, 21 et 22, à 18 h. : Animation populaire.

DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon, rue Pavée, tous les soirs, à 21 h. 30 : L'artisanat vivant.

MAI DE VERSAILLES
(950-71-18)

Le 20, à 20 h. 45, Opéra : Didon et Enée, le 21, de 16 h. 30 à 23 h. : Concert-promenade, avec la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Couperin, Carpentier, Marais, Mouret, B de Boismortier, Campra, Rameau), le 23 à 18 h.15, Chapelle royale : Concert spirituel. (Palestrina, de Lalande, Bernier).

SAINT-DENIS
(243-33-55)

Le 20, à 21 h., Basilique : Chœurs de la cathédrale de Brême, l'Orchestre philharmonique de Brême (Beethoven : Missa Solemnis), le 22, à 21 h., au Théâtre G.-Philipe : Régine Crespin (Brahms, Schumann, Ravel, Duparc), le 25, à 21 h., Théâtre G.-Philipe : Désiré N'Kaoua et Patrice Fontanarosa (Beethoven), le 25, à 21 h., Cité floréal : D'Artagnan amoureux.

LYON
(28-89-60)

Les 20 et 21, à 21 h., Théâtre Romain de Fourvière : Pulsations : la Septième Symphonie, de Beethoven ; l'Arlésienne, de Bizet, les 24, 25 et 26, à 21 h. 30, Odéon de Fourvière : Yvonne, princesse de Bourgogne, de W. Gombrowicz, le 26, à 21 h., Opéra de Lyon : Orchestre de Lyon, dir. Kondrachine (Skorik, Chtchedrine, Tchaïkovski).

Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1er (742-27-31), les 19 et 27 à 20 h. 30, le 23 à 14 h. 30 : Ondine ; les 20 et 24 à 20 h. 30, le 26 à 14 h. 30 (hors abonnements) : les Marrons du feu, le Légataire universel ; les 21 et 29 : le Bourgeois gentilhomme ; les 22 et 28 à 20 h. 30, le 30 à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne, On ne saurait penser à tout ; les 23, 25 et 26, à 20 h. 30: Dom Juan ; le 30 à 20 h. 30 : l'Ile des esclaves, les Fourberies de Scapin.

THEATRE NATIONAL DE L'ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), les 19, 20, 21 et 22 à 20 h. : Par-dessus bord.

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), le 19 à 19 h. 30 : Un jour ou deux (ballet) ; les 20, 22, 25 et 29 à 19 h. 30 : Cosi Fan Tutte ; le 21 à 19 h. 30 : Don Quichotte.

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, 16e (727-81-15), Plateau du Grand Théâtre: 20 h. 30 (D.) : Troilus et Cressida ; salle Gémier, 20 h. 30 (D.) : Phèdre ; à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), 20 h. 45 (J. et D. soir.), mat. sam. et dim. à 16 h. : marionnettes japonaises du Bunraku (matinées enfantines les 21, 24, 25 et 26 à 14 h. 15 : la Pêche aux épouses).

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09) 20 h. 30 (D.) : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs), jusqu'au 20 juin.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 1er (887-35-39), à 20 h. 30 (D. et Ma.) : Deuxième festival de musique russe et soviétique (jusqu'au 28 juin).

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h : le Mari, la Femme, la Mort.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.), 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h et 18 h 30 : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivère, ayant égorgé...

CAPUCINES, 39, bd des Capucines, 9e (073-17-37), grande salle (D. soir, Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h.. Seul le poisson rouge est au courant. — Petite salle (D. soir, Mar.), 21 h., dim à 16 h 15 : Madame le sociétaire.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D., L.), 20 h., mat. sam. à 14 h. 30 : Mon œil.

ATELIER DE L'EPEE DE BOIS (808-96-36) (D., L.), 20 h. 45 : Locos.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h : la Traversée du XXe siècle en chantant.

COUR DES MIRACLES, 23, av. du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30: J'ai confiance en la justice de mon pays.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : la B.I.D.

ECOLE NORMALE, 45, rue d'Ulm, 5e, les 19, 20, 21, 22 et 25, à 21 h. 30, le 23 à 17 h. : la Mort du Dr Faust.

EUROPEEN, 3, r. Biot, 17e (387-88-14) (D.), 21 h. : le Grand Guignol (dernière le 22).

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23), les mar. et mer. à 21 h. : Portrait de Ch. Péguy ; les jeu., ven., sam. et lun., à 21 h. : Candida.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (320-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom; 22 h. : les Horsains; 24 h. : Prison corps.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : l'Arnacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D.), 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L., Ma.), 20 h. 30: Spectacle Artaud-Michaux ; à partir du 21, à 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.

NOUVEAUTES, 24 bd. Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Pauvre France !

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 19 h. 30 : Groupe Arcana (concert) ; 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.), 20 h. 15 : En attendant Godot.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin (607-37-53) (D.), 20 h. 30, le sam. à 15 h. : le Tartuffe.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS, 9, place Saint-Michel, 6e (033-16-58), le 19, 20, 21 et 22 à 22 h. : Macloma ou Ph. Pouchain.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57), la Galerie (D.), 21 h. : le Nuage amoureux (matinée le 22 à 15 h.) ; Grand Théâtre, 21 h., le mar., mer., jeu. et ven. : Antigone ; la Resserre (D.), 21 h. : Cycle S. Beckett.

THEATRE DES DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Revizor.

THEATRE MECANIQUE, 35, avenue Rapp, 7e (555-67-63) (D.), 20 h. 30 : le Jour de la dominante.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-63-81) (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h. 30 : le Grand Magic Circus, de Moïse à Mao ; 23 h. : A or J & Cie.

THEATRE FOU, 72, avenue Félix-Faure, 15e (336-25-25) (V., D. soir, mar.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : C'est du bois qui pourrit.

THEATRE DE LA FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e, les 20 et 21 à 21 h. : Toujours aussi con ? ; le 22 à 21 h. : A l'ombre des terrils en fleurs.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Do you speak martien ?

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 21 h. 30 : Xâhat.

Les théâtres de banlieue

BEZONS, Théâtre Paul-Eluard, 162, rue M.-Berteaux (982-20-88), le 22 à 21 h. : Maxime Le Forestier.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-St-Georges (890-89-79), le 21 à 21 h. : Pia Colombo.

IVRY, Studio, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) : jusqu'au 21 à 21 h. : la Jalousie du Barbouillé. Le 24 à 21 h. : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé...

MONTREUIL, Théâtre Ecole, rue Marcelin-Berthelot (858-65-33), le 19 à 20 h. 30 : Pour un délit mineur. Le 20 à 20 h. 30 : le Bureau. Le 22 à 20 h. 30, le 23 à 16 h. : Histoires de bonnes femmes. Le 22 à 19 h. : Quartier libre : chansons, poésies. Le 23 à 21 h. : Musique de l'Inde.

ST-MICHEL-SUR-ORGE, parc Jean-Vilar (901-05-31), le 22 à 21 h. et le 23 à 16 h. : Festival de la chanson populaire

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, 1, rue C.-Pathe (808-73-74), le 21 à 21 h. : Cie Danses et rythmes contemporains.

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 16, rue d'Odessa, 14e (326-73-74) (D.), 20 h. 30 : Grand combat ; 22 h. : L. Rego.

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 21 h 30 : Spécial Feydeau ; 22 h. : La nuit va être longue, Léonor ; 24 h. : Yann. B.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.), 22 h : les Petites Filles modules.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a Dream.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 5, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D., L.), 21 h. : Huis clos : 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), mer., jeudi, ven. et sam., à 22 h. : Paradivilie.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.), 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.

LE PIANO VACHE, 8, rue Laplace, 6e (633-75-03), mer., jeudi, lundi, mar., à 21 h. 30 : le Cosmonaute agricole.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D., L.), 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : les Enfants terribles ; ven. et sam., à 24 h. : En ce temps-là, les gens mouraient.

LE JOUR DE FETE, 10, rue Guénégaud, 5e (033-98-56) (D.), 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr. Gnaka ; 23 h. : C'est en s'mouchant qu'on devient moucheron.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 30 : la Rentrée de G. Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby ; dim. et lundi, à 21 h. : Panorama zodiacal.

LE MARAVEDI, 64, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 5e (326-07-42) (D., L., Ma.), 23 h. : Etranges étrangers.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (D.), première salle, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits ; 22 h. : la Folle. — Deuxième salle, 21 h : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.

LE TRIPOT, 5, rue Quatrefages, 5e (535-43-86) (D.), 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (D., L.), 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 15 : J'vais craquer.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Ma.), 22 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrison ? ; 20 h. 30 : Alan Silva (jusqu'au 23).

Concerts

MERCREDI 19 JUIN

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 2, rue du Jour, 1er, 21 h. : Pierre Cochereau et Claude Molenat.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Berlin. Dir. : Herbert von Karajan (complet).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 6e, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz. (Splendeur des cuivres : Telemann, Boccherini, Charpentier, Mozart.)

JEUDI 20 JUIN

O.R.T.F., 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. Dir. : M. Janowski (Strauss, Wagner). (Studio 104), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F. Dir. : N. Bonavolonta (Carissimi, Jarnac, Platti, Donatoni, Schoenberg)

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 15e (589-38-69), 21 h. : B. Miror, B Ringeissen, T Marchutz (Lunde, Lantier, Zucca, Ravel, Persichetti, Stein, Pascal).

VENDREDI 21 JUIN

THEATRE ESSAION, 20 h. 15 : Brigitte Haudebourg (Bach, Rameau, Cimarosa, Padre Soler).

SALLE PLEYEL, 252, faubourg Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 21 h. : Orchestre national de l'O.R.T.F. Dir. : M. Janowski (Strauss, Wagner).

DIMANCHE 23 JUIN

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : H Legros (musique allemande du quinzième siècle, Boyvin).

O.R.T.F., (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. Dir. : D. Lloyd-Jones (Tchaïkowski) et sous la direction de G. Sebastian (de Banfield).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : W. Self (Dandrieu, Daquin, Franck, Dupré, Vierne).

MARDI 25 JUIN

O.R.T.F., 18 h. 30 : MM. et Mmes Joy, Robin, Chojnacka, Veilhan, Elphège, Martin (Dutilleux, Ton That Tiet, Liszt) ; 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. Dir. : E. Corma.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, rue Payenne, 3e, le 25 juin à 21 h : Nilla Pierron, violon (Tartini, Hindemith, Ysaye, Rachmaninov, Bloch, Suk, Ravel).

Variétés

Opéra

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Opéra non-stop.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, 1, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires (jusqu'au 30 mat.).

La danse

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (365-97-60) (D.), 20 h. 30: les Ballets Peter Gross.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (225-44-36), les 20, 21 et 22, à 20 h. 30 ; les 22 et 23, à 17 h. : les Grands Ballets canadiens.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) (L.), 21 h. ; mat. sam et dim., à 15 h. : R. Noureev (dernière, le 21).

Voir Jazz : AMERICAN CENTER.

HENRI-VARNA - MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45 ; mat., dim. à 15 h. : Danses nationales d'Espagne.

MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 8e, les 20 et 21, à 20 h. 30 : Gujarat.

Le music-hall

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D., L.), 21 h. 30 : Jho Archer.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim., 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Frères Jacques.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.) 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), jusqu'au 23 à 21 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Myriam Makeba ; le 25, 21 h. 30 : the American Banjo.

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Super-Beautés.

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h. : Grand Jeu.

MOULIN ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Festival.

TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Patachou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 9e (278-44-45), 21 h. : 7 ans pis... ou 7 ans mieux.

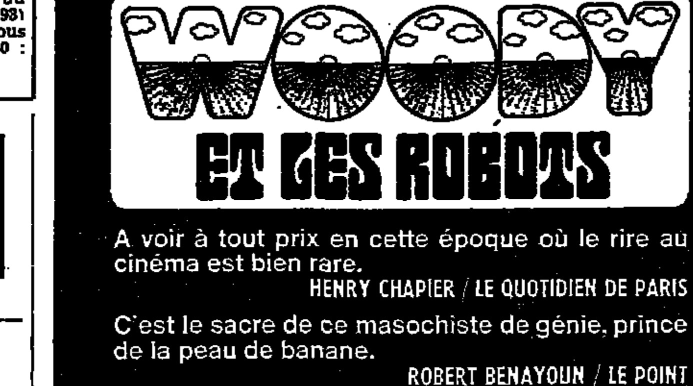
DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : la Belle Equipe (dernière le 22).

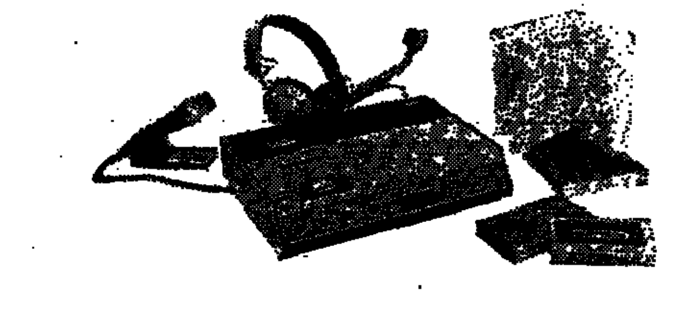
Le cirque

CARRE THORIGNY, dans la cour de l'hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 4e (277-36-39) (D. soir, L.), 20 h. ; mat. me., sam. et dim., à 15 h. 30 : le Cirque Grüss.

Son et lumière

HOTEL DES INVALIDES (720-75-85), les 21, 22 et 23, à 21 h. : le Bourgeois gentilhomme.





Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 19 JUIN. — 15 h., *Don X, fils de Zorro*, de D. Crisp ; 18 h. 30, *Vacances*, de G. Cukor ; 20 h. 30, *Juliette des esprits*, de F. Fellini ; 22 h. 30, *Modesty Blaise*, de J. Losey.

JEUDI 20. — 15 h., *le Poème de la mer*, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30, *les Gangsters*, de S. Hayers ; 20 h. 30, *Rouge et Blanc*, de M. Jancso ; 22 h. 30, *Têtes coupées*, de G. Rocha ; 0 h. 30, *The night the world exploded*, de S. Sears.

VENDREDI 21. — 15 h., *Bel Ami*, de L. Daquin ; 18 h. 30, *Drôle de frimousse*, de S. Donen ; 20 h. 30, *Fenêtre sur cour*, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30, *Good Time Wonderful Time*, de L. Rogosin, en présence de l'auteur ; 0 h. 30, *le Monstre*, de V. Guest.

SAMEDI 22. — 15 h., *le Dernier Round, les Lois de l'hospitalité*, de B. Keaton ; 18 h. 30, *Black Fantasy*, de L. Rogosin ; 20 h. 30, *Juste avant la nuit*, de Cl. Chabrol ; 22 h. 30, *Abattoir 5*, de G. Roy Hill ; 0 h. 30, *Vaudou*, de J. Tourneur.

DIMANCHE 23. — 15 h., *Dada et Surréalisme* ; 18 h. 30, *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, de R. Aldrich ; 20 h. 30, *Histoires scélérates*, de S. Citti ; 22 h. 30, *Maison de poupée*, de J. Losey ; 0 h. 30, *l'Homme invisible*, de J. Whale.

LUNDI 24. — Relâche.

MARDI 25. — 15 h., *Angèle*, de M. Pagnol ; 18 h. 30, *Stazione Termini*, de V. de Sica ; 20 h. 30, *Vie privée*, de L. Malle.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 19. — 19 h. 30, *le Crime de M. Lange*, de J. Renoir ; 21 h., *One potato, two potato*, de L. Peerce.

JEUDI 20. — 19 h. 30, *le Testament du docteur Mabuse*, de F. Lang ; 21 h., *Loin du Vietnam*, d'A. Varda.

VENDREDI 21. — 19 h. 30, *le Monde d'Apu*, de S. Ray ; 21 h., *les Tueuses*, de K. Shindo.

SAMEDI 22. — 19 h. 30, *Escalation*, de R. Faenza ; 21 h., *Séduite et abandonnée*, de P. Germi.

DIMANCHE 23. — 19 h. 30, *Entrée des artistes*, de M. Allégret ; 21 h., *Du mouron pour les petits oiseaux*, de M. Carné.

LUNDI 24. — 19 h. 30, *le Temps des doryphores* ; 21 h., *l'Homme du Sud*, de J. Renoir.

MARDI 25. — Relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont Chps-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-38) ; v. f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59) jusqu'à J., Murat, 16e (288-99-75), Cambronne, 15e (734-42-96).

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), jusqu'à J., George V, 8e (225-41-46), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), jusqu'à J., Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), jusqu'à J. A partir de V : Triomphe, 8e (225-45-76).

LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38, Gaumont-Champs-Elysées SP2, 8e (359-04-67).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25), jusqu'à J., Mistral, 14e (734-20-70).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-87).

JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).

1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).

MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) jusqu'à J., v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) jusqu'à J.

SWEET MOVIES (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-76), Caravelle, 18e (387-50-70).

THE NICKEL RIDE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Médicis, 5e (633-25-97), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Tourelles, 20e (636-51-98).

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), jusqu'à J., Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e, jusqu'à J., (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (226-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), jusqu'à J., Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Murat, 16e (288-99-75).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Liberté, 12e (343-01-59).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-57-59), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

AU PAYS DE L'EXORCISME, film italien de U. Lenzi. — v.o. : Grands-Augustins (6e) (633-22-13) ; v.f. : Marotte (2e) (231-41-39), Scala (10e) (770-40-00), Terminal-Foch (16e) (704-49-53), Méry (17e) (522-59-54).

AXEL, film allemand de R. von Praunheim. — v.o : Marais (4e) (278-47-86).

COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD, film français de M. Audiard, avec J. Carmet, J.-P. Marielle et S. Audran. — Berlitz (2e) (742-60-33), Wepler (18e) (387-50-70), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Bosquet (7e) (551-44-11), Ambassade (8e) (359-19-03).

LA COURSE EN TETE, film français de Joël Santoni, avec E. Merckx. — Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Pathé-Clichy (18e) (522-37-41), Quintette (5e) (033-35-40), Maxeville (9e) (770-72-87), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16).

LE CUISINIER DE LUDWIG, film allemand de M. Syberberg. — v.o : Marais (4e) (278-47-26).

FEMMES AU SOLEIL, film français de Liliane Dreyfus, avec Juliette Mayniel, Geneviève Fontanel. — Maxeville (9e) (770-72-87), St-Lazare Pasquier (8e) (387-56-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quintette (5e) (033-35-40), Jean-Renoir (9e) (874-40-75).

HOSPITAL, film américain de F. Wiseman. — v.o. : Marais (4e) (278-47-86).

LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS, film franco-tchèque de J. Jakubisko. — v.o. : Pagode (7e) (551-12-15).

A PARTIR DU 21 :

OPERATION HONG-KONG, film américain de H. Levin et D. Nowell Rich. — v.o. : Studio Cujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Telstar (14e) (331-06-19), Rotonde (6e) (633-08-22).

Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE, film français de R. André, avec C. Marin et M. Galabru. — Ermitage (8e) (359-15-71), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28), Maine-Rive gauche (14e) (567-06-96), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Grand Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26)

APPASSIONATA, film italien de T. Certi, avec G. Ferzetti, O. Muti et E. Giorgi. — v.o. : Arlequin (6e) (548-62-25), George-V (8e) (225-41-46) ; v.f. : Capri (2e) (508-11-69), Plaza (8e) (073-74-55), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25), Galaxie (13e) (580-76-86), Paramount-Gaîté (14e) (326-99-34), Grand Pavois (15e) (531-44-53), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37).

Les grandes reprises

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA RUEE VERS L'OR (A.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet, 1er (236-12-83), à 20 h. 10 et 22 h. 15.

L'ESCAPADE (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Châtelet (1er) (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 50 et 18 h.

TEX AVERY FOLIES (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 15 et 24 h.

TOUT VA BIEN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.

WILLY BOY (A., v.o.) : Luxembourg, (6e) (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les festivals

BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71). Mercr. : le Septième Sceau ; jeudi : l'Attente des femmes ; vend. : Une leçon d'amour ; sam. : le Silence ; dim. : les Communiants ; lundi : Toutes ces femmes ; mardi : A travers le miroir.

BERGMAN (v.o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15). Mercr. : Monika ; jeudi : la Fontaine d'Arethuse ; vend. : la Nuit des forains ; sam. : le Visage ; dim. : Jeux d'été ; lundi : l'Œil du diable ; mardi : l'Attente des femmes.

FELLINI (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55). Mercr., mardi : la Dolce Vita ; jeudi, lundi : Huit et demi ; vend., sam. : Satyricon ; dim. : Fellini-Roma.

LA NOUVELLE GENERATION DE COMEDIENS AMERICAINS (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) Mercr. : l'Ultime Randonnée ; jeudi : Billy le Cave ; vend. : Bonnie and Clyde ; sam. : Klute ; dim. : Délivrance ; lundi : Petits meurtres sans importance ; mardi : Panique à Needle Park.

HOMMAGE A GRETA GARBO (v.o.). — Action Lafayette II, 9e (878-80-50). Mercr., jeudi : Maria Walewska ; vend., sam. : Grand Hôtel ; dim., lundi, mardi : Anna Karenine.

CINEMA FRANÇAIS DES ANNEES 60. — New-Yorker, 9e (770-63-40). Mercr. : O Salto ; jeudi : l'Horizon ; vend. : Courts métrages ; sam. : Rack ; dim. : Ballade pour un chien ; lundi : A cause, à cause d'une femme ; mardi : Remparts d'argile.

CINEMA ANGLAIS (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50). — 14 h. : Accident ; 16 h. : la Méprise ; 18 h. : Privilège ; 20 h. : Un dimanche comme les autres ; 22 h. : le Messager.

QUINZAINE DES REALISATEURS. — Théâtre de l'Est Parisien. Mer. : Il faut tuer le général ; Il pleut toujours ou c'est mouillé ; jeu. : les Dernières Fiançailles ; la Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 19 JUIN

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing explique les dispositions du plan social gouvernemental à 20 heures sur France-Inter et à 20 h. 15 à la télévision (chaînes I *et II*).



PROGRAMME MINIMUM A L'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel à l'O.R.T.F., un programme minimum sera diffusé ce mercredi à la radio et à la télévision.

RADIO : musique ininterrompue ; bulletin d'information à 19 heures.

TÉLÉVISION : programme commun aux trois chaînes.

19 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).
19 h. 20 Coupe du monde de football : Argentine-Italie (première mi-temps).
20 h. 15 Allocution de M. Giscard d'Estaing.

20 h. 30 Argentine - Italie (seconde mi-temps).
21 h. 20 Film : « Alvarez Kelly », western américain d'Edward Dmytryk (1966), avec W. Holden, R. Widmark, J. Rule.

Alvarez Kelly doit livrer deux mille cinq cents bovins à l'armée nordiste. Les Sudistes veulent s'emparer du troupeau qui n'obéit qu'à son conducteur.

● Radios périphériques : trois chaînes.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 20 h. 5, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-Panorama.

R.T.L. : 19 h., Journal ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-Digest.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Michel Durafour, ministre du travail.

JEUDI 20 JUIN

● CHAINE I

Les agents techniques et administratifs en grève poursuivant leur mouvement, les programmes de ce jeudi risquent d'être perturbés.

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Grand écran, de M. Assouline.

Entretien avec les cinéastes François Truffaut, Eric Rhomer, Jacques Rivette. Un portrait de Sacha Guitry, une évocation de ses écrits et de ses films sera présentée.

Film : « Quadrille », de S. Guitry (1937), avec S. Guitry, G. Morlay, J. Delubac et G. Grey.

Une comédienne très parisienne trompe son amant, journaliste très parisien, avec un acteur d'Hollywood. L'amant, ulcéré, refuse de pardonner, puis pardonne après une tentative de suicide, mais s'intéresse à une autre femme.

Les jeux de l'amour et de l'infidélité selon Sacha Guitry. Une pièce filmée qui est un bon film de boulevard.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.

Avec Claude François.

21 h. 35 Série : Les dossiers secrets des trésors. Les oiseaux d'or de Petrossia. Réal. J.-J. Sirkis.

Dans les années 1830, un paysan roumain découvre des pierres précieuses provenant d'un trésor enfoui dans une carrière. Cette découverte a de dramatiques conséquences

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine : Vacances en France.
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh, E. Mannoni.

Irlande ; Le sixième continent : la mer ; Guinée-Bissau.

21 h. 30 Variétés : Melody. Le groupe Sparks.

● FRANCE-CULTURE

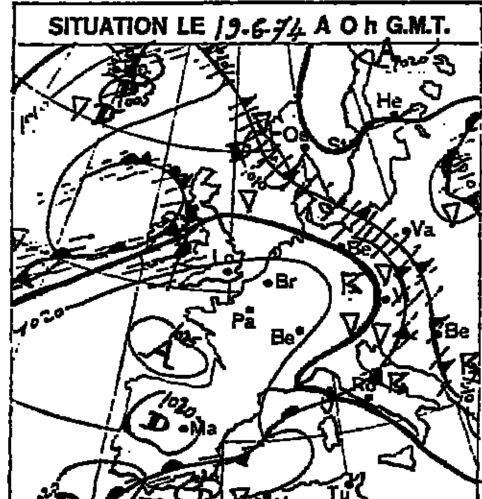
20 h., « la Tentation de Saint Antoine » (2), de R. Auclair, d'après Flaubert, avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnière, H. Buthion, P. Constant, M. Cassan, D. Daniel ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 35, Recherches musicales par le groupe de l'O.R.T.F. ; 23 h., Les livres de philosophie ; 23 h. 15, Disques rares (Smetana, Nouak, J. Suk).

● FRANCE-MUSIQUE

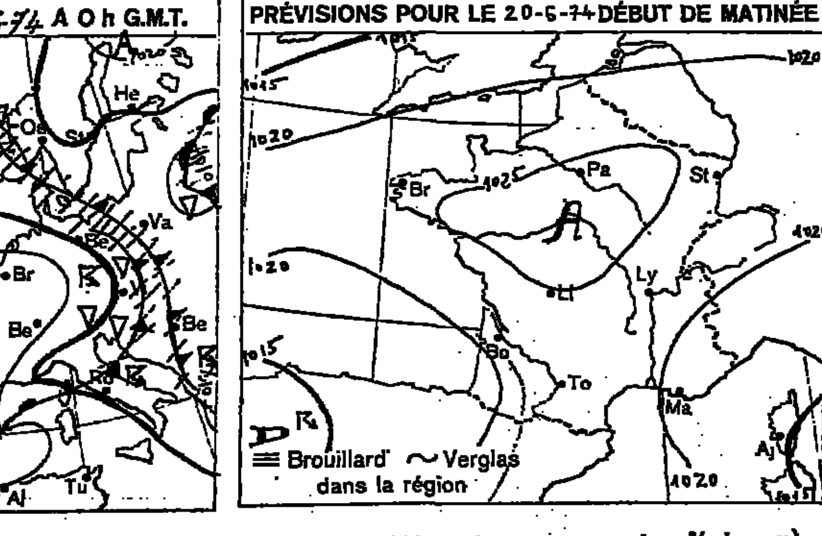
20 h. (S.), Dîner-concert (J. Hill, Cavaliere, Dorsey, A. Grouch, Claveland) ; 20 h. 30 (S.), En direct du parvis Saint-Jean de Malte à Aix-en-Provence ; « Deutsche Blaser-solisten », direct. G. Theis (Mozart) ; « Divertissement en si bémol K 186 », « Adagio en si bémol K 411 », « Divertissement en si bémol K 240 », « Sérénade en si bémol K 439 », « Divertissement en mi K 289 » ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. 15 (S.), Jazz vivant : « Archie Shepp » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-6-74 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-6-74 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 juin à 0 heure et le jeudi 20 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui persistent du sud des Açores à l'Allemagne continueront à protéger la France de l'influence des perturbations océaniques.

Jeudi 20 juin, il fera beau sur l'ensemble de la France, où se développeront l'après-midi des cumulus passagers. Les vents seront faibles et très variables en direction. Les températures maximales seront en hausse, et celle-ci sera surtout sensible dans le Nord-Ouest et le Nord. Toutefois, en fin de journée, une tendance orageuse se manifestera au voisinage des Pyrénées. Cette évolution s'accentuera probablement vendredi 21 juin, où des orages sont à attendre des Pyrénées au Massif Central et à la Vendée.

Mercredi 19 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,2 millibars, soit 768,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Biarritz, 20 et 10 degrés ; Bordeaux, 22 et 6 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 20 et 7 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 19 et 5 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 19 et 5 ; Toulouse, 24 et 9 ; Ajaccio, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 11 degrés ; Athènes, 28 et 22 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 40 et 20 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 21 et 15 ; Genève, 18 et 7 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 20 et 11 ; New-York, 24 et 16 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 24 et 15 ; Téhéran, 36 et 26.

Handicapés

L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE LANCE UN APPEL AUX ÉTUDIANTS

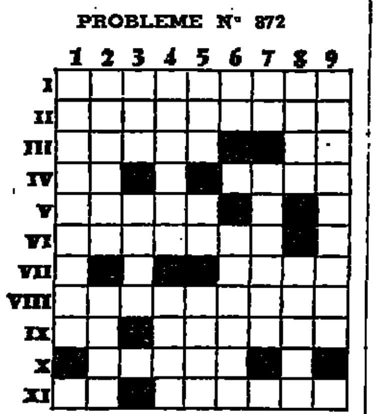
Tous les ans, l'Association des paralysés de France (A.P.F.) organise des séjours de vacances pour handicapés moteurs. Cette année, près de deux mille d'entre eux en seront bénéficiaires.

Une telle entreprise réclame un très large personnel d'encadrement. Des défections de dernière minute, émanant d'étudiants, ont été enregistrées. L'A.P.F. lance un appel aux garçons de plus de dix-huit ans, qui en juillet ou en août voudraient partager, pour quelques semaines, leurs vacances avec des handicapés moteurs. Ils percevront 50 francs d'argent de poche par semaine. Tous les frais de voyage, logement, nourriture, sécurité sociale, assurance accident, sont prises en charge par l'association.

★ Pour tous renseignements, s'adresser d'urgence à l'Association des paralysés de France, service « vacances », 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. 580-82-40.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 872



HORIZONTALEMENT

I. Où l'on pouvait contempler les choses de haut et avec un certain recul. — II. Offrent certains reliefs (parfois réduits à de simples arêtes). — III. Peut s'attaquer au rocher ; Sigle d'une administration charitable. — IV. Couvert en Chine ; Mis à sec. — V. Chantaient aussi dans les cours. — VI. Pour la déplacer, c'était un travail de galériens. — VII. Offre à l'Espagne certains débouchés touristiques. — VIII. Rapidement emballé et facilement emporté. — IX. D'un auxiliaire ; Capables de s'élever. — X. Ne peut se passer de sel, sa vie durant. — XI. Terme musical ; Bons, on a intérêt à les pousser.

VERTICALEMENT

1. Dieu sait si cette croyance est fausse ! — 2. Echappe à toute accusation de sottise ; Dans le nom d'une commune des Vosges. — 3. Lettre grecque ; Racontera. — 4. A commencé sa carrière à Saint-Cyr ; Ressemble donc à une image. — 5. Attire les brocards ; Pronom ; Le plus souvent, on n'y voit que du bleu. — 6. Désinence verbale ; Infime élément d'une cotte. — 7. Manque de foi *(épelé)* ; Mordant. — 8. Triste sire ; Creuse des trous, ne les bouche jamais. — 9. Mouches communes pouvant causer de grands ravages.

Solution du problème n° 871

HORIZONTALEMENT

I. Macédoine. — II. Ebénistes. — III. Détestées. — IV. Il ; Epl ; Sa. — V. EES. — VI. Avion ; Ami. — VII. Né ; Usages. — VIII. CR ; Sèment. — IX. Etat ; Isée. — X. En ; Lèse. — XI. Isère ; Est.

VERTICALEMENT

1. Médisance. — 2. Abel ; Vertes. — 3. Cet ; Pi ; Ane. — 4. Enée, Oust ! — 5. Dispense ; Le. — 6. Ostie ; Amie. — 7. Ite ; Sagesse. — 8. Nées ; Menées. — 9. Essayiste.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publiée au *Journal officiel* du 19 juin 1974 :

UNE LISTE :

● Des auditeurs de l'institut de commerce international ayant obtenu en janvier 1974 le diplôme de fin d'études.

Expositions

LE MUSÉE DE L'AIR

Le Musée de l'air a rouvert, le samedi 15 juin, son hall d'exposition de Chalais-Meudon (Hauts-de-Seine), qui avait été fermé il y a plusieurs mois, pour permettre de préparer une présentation nouvelle des collections.

Le thème de la nouvelle présentation est relatif aux grandes heures de l'aérostation et de l'aviation depuis 1784 jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Aux côtés des premières machines volantes, telles que le planeur de Biot et l'avion NR 3 de Clément Ader, figurent des ancêtres de l'aviation, tels qu'une *« Demoiselle »* de Santos-Dumont et une *« Antoinette »*, ainsi que des appareils relativement récents, comme le *« Bréguet - Point d'interrogation »* de Nungesser et Coli. Au total, quarante avions.

(*) Musée de l'air, 8, rue des Vertugadins, à Meudon (Hauts-de-Seine). Ouvert en semaine de 9 heures à 17 heures ; les samedis, dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

P.T.T.

● RADIOTELEPHONE A LILLE. — Le premier émetteur de radiotéléphone installé en province est entré en service à Lille le 17 juin. Il permet de raccorder soixante-quinze nouveaux abonnés. Les redevances mensuelles d'abonnement sont de 175 francs par mois pour un abonné ne pouvant téléphoner que dans une seule zone, et de 700 francs pour les autres. De nouveaux réseaux seront ouverts, dès cette année, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux et à Grenoble.

PRESSE

DU « TEMPS » AU « MONDE »

(Suite de la première page.)

En août *« la libération de Paris est en vue »*, M. Chastenet *« enrage de n'être pas sur place »*. Mais, le 9, la camionnette promise par le préfet n'arrive pas. C'est donc l'échec d'une première « tentative d'évasion » (1), reprise sans plus de succès les 19 et 25 août. Le 5 septembre enfin « un journaliste résistant » accepte d'emmener M. Chastenet en auto jusqu'à Paris où, suffoquant d'indignation, il apprend l'interdiction du *Temps*. *« Pas question*, écrit-il, *de joindre le général de Gaulle enfermé dans son empyrée. »* Evidemment... D'anciennes « relations amicales avec deux hommes devenus ses collaborateurs immédiats » n'empêcheront pas ces derniers de faire aussi la sourde oreille.

Assassinat ou mutation ?

« *Le Monde* ressemble au *Temps* comme l'assassin ressemble à la victime dont il a dérobé les vêtements. » Cette image saisissante de Maurice Reclus, complaisamment rapportée par M. Chastenet, n'a heureusement que fort peu de rapports avec les réalités : en fait, et pour cause, *le Monde* était totalement étranger aux événements survenus jusqu'alors. Les premiers contacts avec le ministère de l'Information n'eurent lieu qu'à mi-octobre 1944. Je n'étais pas en quête d'emploi et n'avais jamais vu le ministre ni ses principaux collaborateurs. Leur offre me surprit et je crus couper court en posant une condition préalable : la complète indépendance politique du journal. A ma surprise, je l'avoue, cela parut aller de soi. N'en demeuraient pas moins des obstacles apparemment infranchissables. Comment recruter et constituer en équipe des journalistes et un personnel administratif suffisamment qualifiés ? Comment concilier les exigences du financement et celles de l'indépendance ?

La première objection fut levée lorsque, contrairement à ce qu'écrit M. Chastenet, une délégation imposante de rédacteurs du *Temps* conduite par Emile Henriot et, qui mieux est, par Martial Bonis-Charancle, secrétaire général du journal et familier de ses grands actionnaires, vint me faire *spontanément* des offres de service. Ils avaient hâte de se remettre au travail, ne se souciaient guère apparemment de l'éviction de leurs anciens directeurs et acceptaient, certains avec joie, que le changement de titre marquât aussi un changement profond d'esprit et de méthodes.

Restait la dernière objection. Pendant l'occupation, les locaux et l'imprimerie, d'ailleurs désuète, du *Temps* avaient bien été réquisitionnés, mais l'imprimerie conservée pour ainsi dire sous cellophane, comme si l'on n'attendait que le retour des ouvriers. Le caissier principal du *Temps*, qui fut aussi jusqu'à sa retraite celui du *Monde*, était chargé, me disait-il, d'une certaine surveillance...

L'imprimerie et les locaux purent donc être loués à l'administration des Domaines, après inventaire et expertise, et un modeste emprunt de 1 225 000 francs, remboursé aux Finances moins de six mois plus tard, permit, en décembre, la remise en route. La nouvelle entreprise ne fit jamais appel aux abonnés du *Temps* et l'engagement moral était pris d'indemniser les anciens propriétaires, à l'amiable ou à dire d'experts, quelles que puissent être les facilités légales. En 1959, le nouveau conseil d'administration du *Temps* acceptait le paiement par anticipation des annuités qui restaient à courir pour l'achat des locaux, de beaucoup les plus importants, qui n'avaient jamais servi au journal. Son président m'écrivait alors : *« Soyez assuré que, en ce qui me concerne, j'ai pleinement apprécié la rectitude du comportement de la Société le Monde et que, en aucune circonstance, je n'en perdrai le souvenir. »*

Il est juste d'ajouter que pour M. Chastenet ce conseil d'administration n'existait que « sur le papier » et qu'Emile Henriot est signalé au passage comme « *un critique littéraire consciencieux mais un peu prolixe et professionnel de la délicatesse morale* ». Qui veut noyer son chien...

Le Monde, en définitive, n'a pas assassiné *le Temps* et ne l'a pas davantage volé. Il a rempli — tardivement, — et par la suite largement débordé le vide créé, en temps de guerre, par un acte gouvernemental dont chacun pensera ce qu'il voudra. Ce serait plutôt *le Monde* que, à diverses reprises, jusqu'en 1956, on a bel et bien tenté d'assassiner.

Le « rétro » est aujourd'hui à la mode. Mieux eût valu cependant ne pas rallumer une querelle que l'on pouvait croire éteinte puisque, à l'occasion de la puissante offensive du *Temps de Paris*, en 1956, j'avais publiquement exposé les faits aux Conférences des Ambassadeurs sans recevoir le moindre démenti. On peut dès maintenant écrire, sans grande difficulté, la courte histoire du *Monde* ; celle du *Temps* reste à faire. Les débuts exceptés, elle sera beaucoup moins belle que M. Chastenet le donne à penser.

HUBERT BEUVE-MERY.

★ *Quatre fois vingt ans*, par Jacques Chastenet, Plon.

● *Un numéro spécial d'Athènes Presse libre.* — Il présente, sous la forme d'un opuscule *Toute la Grèce* : situation économique, politique et démographique, principales étapes du régime, répression, personnalités de la vie publique. Ce supplément complète heureusement le bulletin hebdomadaire d'A.P.L. (23, rue Brézin, 75014 Paris). Prix : 6 francs.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

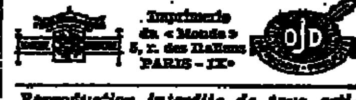
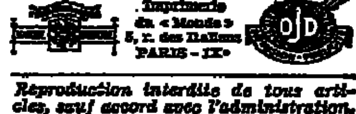
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IX°


ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadres" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Nous sommes la filiale d'une grande Société Americaine. Nous utilisons un 370-145 et un 360-40 fonctionnant sous DOS. Nous allons évoluer vers un hardware plus puissant.

Notre département Etudes & Systèmes doit aujourd'hui :
- concevoir un nouveau système paie (en assurant pendant un certain temps la maintenance du système actuel.
- assurer la maintenance et l'amélioration des systèmes contrôle de gestion et comptabilité.

Nous recherchons pour cette tâche un

ANALYSTE CHEF DE PROJET

- connaissant le COBOL et l'assembleur,
- ayant l'expérience d'au moins deux ans de la comptabilité, de la paie et, si possible, du contrôle de gestion,
- ayant l'expérience du commandement d'une équipe,
- possédant une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser candidature manuscrite, c.v. photos et prétentions sous réf. 33 557 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

ASCINTER OTIS

Société Multinationale N° 1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR
6.000 Personnes en France

recherche pour son siège à Paris

UN ASSISTANT AU CHEF DU DÉPARTEMENT FINANCE

pour étude des méthodes de procédures financières

Position Cadre

- *Formation Ecole Supérieure de Commerce, licence Sciences Economiques ;*
- *Expérience 3 ans minimum dans service comptable et relations informatique.*

CETTE OFFRE S'ADRESSE A UN CANDIDAT :
- *Ayant la volonté de réussir et d'évoluer au sein de la direction financière ;*
- *Méthodique ;*
- *Doué d'un esprit de synthèse ;*
- *Aimant les contacts et ouvert à l'art de convaincre ;*
- *Possédant une bonne connaissance de l'anglais écrit.*

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES, 141, RUE DE SAUSSURE, 75017 PARIS.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Nous cherchons pour une
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
de tout premier plan 5 ingénieurs débutants souhaitant faire une carrière en informatique.
Dès leur entrée dans la société
(PRÉVUE POUR LE 1er SEPTEMBRE 74)
ils recevront une
FORMATION DE 10 SEMAINES
aux méthodes en place, et un
SALAIRE COMPLET
en accord avec leur niveau d'études.

Si vous sortez d'une grande école
CENTRALE, SUP. AÉRO., TÉLÉCOM.
et si vous êtes libérés des obligations militaires.

Ecrivez en envoyant C.V. détaillé à : M. COUDURIER-DUFOUR, 4, place Charles-Richet, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE



MARKETING

Groupe Pétrolier Paris — F.100.000

La filiale d'un groupe pétrolier distribuant du matériel thermique domestique et professionnel recherche un cadre marketing à fort potentiel pour créer la fonction marketing directement rattachée au Directeur Général.

Le candidat idéal, de formation supérieure, aura eu l'expérience pratique des méthodes modernes de marketing, particulièrement dans la recherche de nouveaux produits et services.

Ce poste est appelé à un développement important à l'intérieur du groupe.

Adresser votre candidature à Philippe Magnen, 4, rue de Téhéran - 75008 PARIS, s/réf.P 61.

Pierre Lichau s.a.



emplois régionaux

SOCIETE INDUSTRIELLE EN EXPANSION FILIALE D'UN GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
nous cherchons pour notre usine située dans la périphérie de LYON

UN CHEF DU PERSONNEL ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

- Il est responsable de la gestion du personnel et, en particulier, de celle des Cadres, soit 400 personnes, dont une grande partie est, dans des domaines d'activité variés, d'un haut niveau technique.
- Il établit et propose à la Direction un plan de formation dont il dirige ensuite l'application.
- Il participe à l'élaboration de la politique d'information et il en assure la réalisation.
- Il joue un rôle d'animateur dans les relations sociales.
- Il supervise les activités du Chef des Services Généraux.

Nous proposons cette situation à un homme très dynamique, âgé de plus de 40 ans et possédant obligatoirement une solide expérience de Chef du Personnel dans une usine de dimension moyenne.

Les personnes intéressées envoient leur candidature (sous référ. 1074 M), à : Hélène REFREGIER, 26, r. du Commandant-René-Mouchotte. 75014 PARIS. Discrétion assurée.

Le groupe CEGOS

premier cabinet de conseil indépendant d'Europe

recherche

SENIORS CONSULTANTS

pour prendre en charge, dans des équipes pluridisciplinaires, des responsabilités de conduite d'opérations d'envergure dans les entreprises européennes et les administrations.

Votre expérience de la conception et de l'application effective du contrôle de gestion avancé, de la planification, des méthodes de management doit vous permettre de contribuer au développement efficace des entreprises en France et à l'étranger.

Une carrière de Responsable Opérationnel (Direction de Service) et de Contrôleur de Gestion dans une grande entreprise ou d'Ingénieur en Organisation dans un Cabinet International vous a donné l'habitude des contacts à un niveau élevé.

Nous vous offrons une grande autonomie dans une hiérarchie courte et de larges possibilités de développement personnel.

sélé CÉGOS

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé ss référ. M. 70-190, Ch. de Frémisville. Il vous sera répondu personnellement en toute discrétion. 33, quai Gallieni. — 92153 SURESNES.

---

ingénieur grande école

CENTRALE - ARTS ET METIERS

IMPORTANTE ENTREPRISE (Nord-Ouest de la France) propose à un INGÉNIEUR GRANDE ECOLE (CENTRALE - ARTS ET METIERS...), 35 ans minimum, possédant expérience confirmée de responsabilités de CHEF DE SERVICE ou ADJOINT, chargé de l'entretien et des travaux neufs relatifs à des installations électromécaniques

de prendre la direction de son [illegible] Service Technique.

Les efforts du candidat [illegible]

1) [illegible] GESTION OPTIMALE DE L'ACTIVITE "ENTRETIEN" [illegible] très important

2) l'amélioration des mesures de SECURITE [illegible] à l'emploi de ce matériel,

3) les études générales et la surveillance des travaux portant sur le matériel neuf

Ces diverses responsabilités auront pour contexte le souci permanent de rechercher la meilleure ORGANISATION possible, et de prendre les dispositions favorisant au mieux le développement des RESSOURCES HUMAINES du service (50 collaborateurs)

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions financières sous référence 26 045/M, à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SIEMENS

SOCIETE ANONYME

SUCCURSALE DE METZ

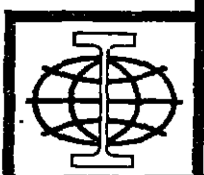
recherche

pour prospecter et négocier des affaires d'équipements intéressant principalement la clientèle sidérurgique et papetière

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

- diplômé d'une École Supérieure d'Électricité ou d'Électronique industrielle
- ayant une bonne expérience de la vente dans ce secteur d'activité
- de *préférence*, parlant l'allemand.

Nous remercions les candidats de bien vouloir adresser leur dossier à : Mr. le Directeur de la Succursale de SIEMENS S.A. - LE BAN SAINT-MARTIN - B.P. 108 - 57004 METZ CEDEX



Cie FRANCAISE d'ENTREPRISES METALLIQUES

recherche pour son CHANTIER NAVAL de DUNKERQUE

DIRECTEUR de TRAVAUX

(haut niveau)

Aura sous ses ordres 400 personnes minimum plus sous traitants.

Poste pouvant convenir à ingénieur expérimenté possédant qualités technicien et gestionnaire, si possible en construction navale ou chaudronnerie.

Bonne connaissance anglais nécessaire
Facilité de logement

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel 57, bd de Montmorency - 75016 PARIS

---

ingénieur électronicien

LYON

DÉVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION DE MICROMATÉRIELS

Une société française de construction électrique, membre d'un puissant groupe international recherche un ingénieur capable de prendre la responsabilité d'une section de développement et industrialisation de produits statiques destinés à la commutation, depuis l'étude de nouveaux schémas et la réalisation de prototypes et pré-séries jusqu'à la mise en fabrication (activités diverses : aéronautique, marine, nucléaire, transports et télécommunications).

Ce poste convient à un ingénieur ayant de solides compétences industrielles en électronique de faible puissance.

L'appartenance à un groupe important permet d'envisager une carrière évolutive.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 183/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

GRANDE VILLE SUD-EST
Produits Techniques pour la Construction
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation Ingénieur ou Commerciale avec aptitudes techniques.

Il animera :
- un Chef d'agence parisienne ;
- deux chefs de vente, 30 vendeurs sur toute la France ;
- un service d'administration commerciale de 10 personnes ;
- un bureau d'étude commerciale.

Rémunération : environ 120.000 francs par an.

Envoyer C.V., photo et rémunération act. sous la référence YA' 71, à :

COMPETENCES,
66, rue de la République,
69002 LYON.



RESPONSABLE INFORMATIQUE

Nous sommes l'un des grands d'un produit de luxe. Avec un rythme de croissance de 20 % l'an, nous renforçons nos structures.

Nous recherchons un cadre ayant une expérience d'un an dans une société industrielle ou commerciale, connaissant l'analyse et la programmation, ayant participé à l'implantation d'un système de gestion.

Vous serez chargé de la mise en place d'un petit système carte, en collaboration avec le constructeur. VOUS SEREZ RESPONSABLE DE L'ANALYSE AVEC LES SERVICES INTERESSES, DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXPLOITATION DU SYSTEME. Dès 1976, nous attendons de vous l'étude d'un système plus élaboré et la préparation de sa mise en place.

Le poste est à pourvoir en septembre 1974 à BEAUVAIS (une heure de Paris).

Adresser votre candidature à P. CLEMENT. Service du Personnel, B.P. 142, 60007 BEAUVAIS.

---

sifop

Service Interconsulaire de Formation et de Perfection des Chambres de Commerce du Nord Littoral

recherche

CHARGE DE COURS D'ANGLAIS

nat. Franç., av. Lic. Anglais, Maîtrise Anglais parlé. Expér. pédagog. souhaitée. pour animation stages anglais Adultes. Organisat., administrat. stages. Assure formation ou perfect. pédag. adultes et techniques laboratoires langues. Statut cadre CCI après titul.

Env. C.V. manuscrit, photo, prétentions à SIFOP, Service Langues Modernes, 1, quai Freycinet - 59383 DUNKERQUE.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL

pour son département turbines à vapeur

INGENIEUR

Chef d'études de construction

Bourgogne — 80 à 90 000 F/An

De formation A et M ou équivalent et parlant anglais, il aura la responsabilité de conduire les études de construction de turbines industrielles en liaison avec la fabrication et les services technico-commerciaux.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11 11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 369

37 rue du Gal Foy 75008 Paris

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES et ÉLECTRONIQUES

en pleine expansion dans grande ville de l'EST de la France
recherche

UN INGÉNIEUR

Responsable de la partie Technique du Service Contrôle et Régulation

Il sera chargé :
- de l'élaboration des systèmes de régulation ;
- de la supervision du bureau d'études ;
- d'apporter un appui technique aux ingénieurs d'affaires ;
- d'être le conseiller auprès de la clientèle.

Le poste conviendrait à un homme ayant une solide expérience dans les domaines suivants :
- physique et thermodynamique ;
- régulation pneumatique et électronique ;
- procédés industriels dans plusieurs industries (chimie, pétrole, sidérurgie, papeterie, etc.) ;
- âge minimum 35 ans ;
- allemand souhaité.

Faire offre avec C.V., photo et prétentions à n° 55.923, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUCTION DE POLYETHYLENE

recherche

pour ses usines de Normandie et du Sud-Ouest

INGENIEURS DEBUTANTS sortant INSA

Pour service entretien (mécanique et électrique), service travaux et également pour installat. de fabricat. et recherche d'amélioration technologique.

Possibilités ultérieures de séjours à l'étranger.

LOGEMENT ASSURE.

Adresser C. V. et prétentions à n° 55.906, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF D'AGENCE

60.000 F
(POITOU, CHARENTE, LIMOUSIN)

Notre expansion nous amène à renforcer nos structures en créant de nouvelles unités pour la distribution de nos produits industriels.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de la mise en place complète d'une agence sur la région de POITIERS.

Nous aimerions que vous ayez une première expérience de la vente de produits techniques jointe à des qualités de technicien et de gestionnaire.

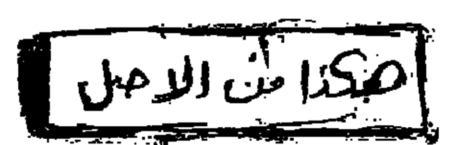
Votre sens de l'organisation et de l'efficacité fera le reste.

Nous ferons tout pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C. V. sous référence 1.858 à INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE, 6, r. de la Rosière, 75015 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CFMK

(Cie FERGUSON MORRISON-KNUDSEN)
- Ingénieurs - Constructeurs,
recherche pour son Bureau d'Etudes :

- des INGENIEURS d'ETUDES,
- des PROJETEURS,
- des DESSINATEURS

dans les départements suivants :

STRUCTURE et GENIE CIVIL :
- Ingénieur d'études Structure métallique et béton armé.
- Projeteurs II - VRD
- Projeteurs II - Béton armé
- Projeteurs I - Charpente,

MECANIQUE :
- Ingénieur d'étude Manutention, spécialisé en manutention mécanique, transport pneumatique, stockage en vrac.

E1 ELECTRICITE & INSTRUMENTATION :
- Projeteur Chef de groupe électricité, très expérimenté dans la conception et l'étude des installations électriques pour la pétrochimie.
- Dessinateurs en instrumentation.

TUYAUTERIE :
- Ingénieurs d'études,
- Chefs de groupe,
- Projeteurs,
- Dessinateurs,
spécialisés en tuyauteries pour la pétrochimie.

SPECIFICATIONS :
- Rédacteurs de spécifications, expérimentés dans les domaines suivants :
  - Architecture,
  - Génie Civil, V.R.D.
  - Equipements mécaniques,
  - Equipements électriques,
  - Tuyauteries.

INSPECTION :
- Inspecteurs pour l'inspection en usine des équipements mécaniques utilisés dans la pétrochimie.

Connaissance de l'Anglais exigée pour les Ingénieurs, Rédacteurs de spécifications et Inspecteurs.

Bonne connaissance de l'Anglais souhaitée pour les Chefs de Groupe, Projeteurs et Dessinateurs.

Prière d'écrire en envoyant C.V. et prétentions à l'Ingénieur en Chef : CFMK
13-15, rue Jean-Pierre Timbaud
92136 - Issy-les-Moulineaux

CGIB

BANQUE PRIVÉE
Quartier MALESHERBES

nous confie la recherche de

TROIS PROGRAMMEURS

Sous la responsabilité d'un Analyste ils participeront à la mise en œuvre d'applications de gestion.
(370/135 - TERMINAUX.)

Ces postes conviendraient à des candidats possédant 2 ans d'expérience du langage COBOL.

DUT d'Informatique apprécié.

Faire acte de candidature sous la référence 1.131 M à :
Jean PORRACCHIA.

"CARRIÈRES INFORMATIQUE"
conseil en recrutement

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

en forte expansion
(chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard)

Fabriquant et vendant des produits de grande consommation

recherche pour renforcer ses équipes informatiques quelques

Ingénieurs Informaticiens

de haut niveau

auxquels sera confiée **la Direction de projets**

concernant les secteurs :
Industriels - Commerciaux - Administratifs et Financiers

Les candidats **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES** ou **H.E.C., E.S.S.E.C.** doivent avoir :

- une bonne connaissance des problèmes de l'entreprise au moins dans l'un des secteurs indiqués ;
- une sérieuse expérience informatique et la pratique des systèmes **IBM** et du **COBOL** ;
- une bonne pratique de l'anglais ;
- 27 ans minimum.

Adresser candidature sous référence NELF à mentionner sur l'enveloppe à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

crédit foncier de france

Le Crédit Foncier de France organisera à PARIS les 13 et 14 septembre 1974

UN CONCOURS

pour le recrutement d'ATTACHÉS

Ce concours, ouvert aux candidats français, masculins et féminins, âgés de 20 à 28 ans au 1er janvier 1974, est accessible notamment aux :

- TITULAIRES D'UNE MAITRISE OU D'UNE LICENCE EN DROIT, SCIENCES ECONOMIQUES, LETTRES OU SCIENCES, GESTION OU ECONOMIE APPLIQUEE.
- ANCIENS ELEVES DIPLOMES DE CERTAINES GRANDES ECOLES OU DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE ET DES INSTITUTS D'ETUDES POLITIQUES.
- NOTAIRES, AVOUES, CLERCS DE NOTAIRES ET CLERCS D'AVOUES JUSTIFIANT D'UNE ANCIENNETE PROFESSIONNELLE DE 5 ANS AU MOINS ET DE LA POSSESSION DU BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OU DE LA CAPACITE EN DROIT.
- ARCHITECTES ET GEOMETRES EXPERTS DIPLOMES PAR LE GOUVERNEMENT.

Les titulaires de diplômes de certaines Grandes Ecoles (Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques, HEC, ESSEC, notamment), ainsi que les docteurs en droit et les diplômés d'études supérieures de droit bénéficieront, lors des épreuves écrites et orales, d'une majoration de points dans les conditions prévues par le règlement du concours.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 5 AOUT 1974

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel,**
48, rue Cambon, PARIS (1er), B.P. 65 - 75050 PARIS Cedex 01, téléphone 260-35-30.

IBM

recherche pour
MAROC - TUNISIE - SENEGAL
COTE D'IVOIRE - CAMEROUN

INGENIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO COMMERCIAUX

Ces Ingénieurs sont responsables de la vente et du conseil en installation de nos ordinateurs. Dans ce rôle de premier plan, ils doivent allier des qualités de contact à haut niveau à une excellente technicité. Leur formation est assurée de manière continue.

Les candidats devront :
- avoir la nationalité d'un des pays cités plus haut
- être diplômés de l'Enseignement Supérieur
- faire preuve de capacités de contact et d'analyse
- être libérés du Service Militaire pour les Pays où il en existe un obligatoire.

Adresser votre candidature et curriculum vitae détaillé sous référence RPADO à

IBM SEPTENTRION
M. F. DAVIN Cedex no 9
92081 Paris La Défense

Important Groupe Industriel

leader de sa branche, connaissant une forte progression depuis plusieurs années (C.A. 300 millions), recherche

AUDIT INTERNE

Agé de 28 ans minimum, le candidat de niveau Expertise-Comptable ou D.E.C.S. justifiera d'une expérience d'au moins 3 ans acquise dans un Cabinet d'Audit ou dans un poste similaire en entreprise.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, prét. et photo sous no 7.895 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Filiale d'un groupe de PREMIER PLAN,
recherche pour son Siège situé en proche
BANLIEUE NORD-OUEST

UN JEUNE CADRE FINANCIER

Dans un premier temps, il aura pour mission de mettre sur pied, avec le concours du service organisation de la Société, un système complet de gestion de trésorerie dont il sera ensuite responsable. Progressivement, il prendra en charge les relations avec les organismes bancaires et participera très directement à l'élaboration de la politique financière de la Société.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (H.E.C., ESSEC, ESC...)

Importantes possibilités de développement de carrière dans le cadre du Groupe.

Envoyer C.V. et prétentions à no 56.252, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

UAP

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
RECHERCHE DES

ANALYSTES

Pour son secteur Administratif d'Assurances
INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS

à des bacheliers série mathématiques ou série gestion — possédant le sens de l'organisation et de la synthèse (âge minimum de 25 ans).

Ils seront chargés, au sein d'une équipe :
— d'analyses et de projets d'application pour l'amélioration ou la création des méthodes de gestion ;
— d'enquêtes et d'études auprès des Services Administratifs de la Société et d'organismes extérieurs.

Eventualité de déplacements en Province.

Ambiance agréable dans un cadre moderne :
la Tour ASSUR - PARIS LA DEFENSE.
Horaire mobile.
Régime de Prévoyance.
Nombreux autres avantages.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions (il sera répondu à toutes les lettres).

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Référence 03623
Secteur Personnel
Service d'Accueil et d'Orientation
Tour ASSUR
Cedex 14 - 92083 PARIS - LA DEFENSE.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE

FILIALE PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL
PROCHE BANLIEUE PARIS

renforce ses structures commerciales et offre situations intéressantes et avenir à

CHEF DE DÉPARTEMENT VENTES

Ce poste peut convenir à CADRE très confirmé ayant une solide expérience acquise dans la commercialisation de matériels industriels par réseaux de revendeurs (la connaissance du secteur Poids Lourds est appréciée).
Ce cadre sera responsable d'un centre de profit et animera une équipe étoffée (vente, gestion, après-vente).

Ecrire sous référence XM 628 CM

CHEF SERVICE APRÈS-VENTE

INGENIEUR expérimenté ayant de solides connaissances dans le domaine Poids Lourds, capable assumer responsabilités importantes :
- d'information ;
- formation ;
- conseils auprès des réseaux ;
- de liaison avec les services qualités des constructeurs ;
- de gestion des garanties.

Ecrire sous référence YN 629 CM

INGÉNIEURS VENTES CONSTRUCTEURS

INGENIEURS ayant quelques années expérience professionnelle (si possible dans le domaine Poids Lourds).

Ils seront solidement formés afin de les rendre en mesure d'assumer des responsabilités technico-commerciales importantes.

Ecrire sous référence AP 630 CM.

4, rue Massenet, 75016 PARIS

DISCRETION ABSOLUE.

etap

EXPANSIAL

Recherche pour Importantes Sociétés Nationales Algériennes

INGENIEURS D'ETUDES

Génie civil, gros œuvre, construction bâtiment	REF 404
Génie civil et charpente métallique	REF 413
Génie civil, expérience travaux d'infrastructure, hydraulique et transport	REF 507
Génie civil, aménagement et infrastructure, projets transformation plastique	REF 526
Pose, canalisations enterrées et aérées	REF 405
Construction, unités industrielles engineering	REF 406
Calculateur béton armé	REF 417
Architecte, réalisation bâtiments industriels et administratifs	REF 528

INGENIEURS DE CHANTIERS

Directeur de chantiers, unités pétrochimiques	REF 401
Directeur de chantiers, (pipe line)	REF 400
Spécialiste routes, terrassements VRD	REF 418
Hydrogéologue, préparation des puits à eau, détermination des nappes et puits de forage	REF 508

INGENIEURS SPECIALISTES

Equipement pour surveillance de chantiers	REF 2579
Soudage, pipe jusqu'à 20" (arc, autogène sous argon)	REF 419
Sécurité, expérience en organisation	REF 403
Télécommunication	REF 506
Transport, matériel lourd	REF 509
Organisation industrielle	REF 412
Entretien, matériel de forage	REF 532
Gestion de stocks	REF 531

Pour tous ces postes il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires. Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris
2, place de l'Albertine 1000 Bruxelles

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

pour ses activités spatiales

CHEF DE PROJETS

— Formation INGENIEUR GRANDE ECOLE.
— Expérience technique, industrielle et gestion.
— Pratique courante de l'anglais nécessaire.

Adr. curric. vitae et photo, no 55.283, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Chef de la comptabilité

F. 90 000 - PARIS

Une société française filiale d'un des premiers groupes américains, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits chimiques (C.A. : 300 millions, effectif : 1 000, 2 usines), recherche pour son siège un Chef de la comptabilité.

Dépendant du « Controller », il sera responsable de toutes les opérations comptables, de la présentation des documents comptables de la société. Il assurera en outre la correspondance avec la présentation américaine des comptes. Il supervisera directement seize personnes.

Ce poste, dans une société dynamique en pleine expansion, s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum, possédant une solide formation comptable, ayant une parfaite maîtrise du plan comptable, et des connaissances fiscales approfondies. Le candidat aura une très bonne expérience de la présentation des documents financiers selon les normes américaines, pour répondre aux exigences de la maison mère. Ce poste requiert une bonne sûreté de jugement, un esprit méthodique et une bonne connaissance de l'anglais.

La croissance de la société permet d'envisager un développement personnel très attirant.



Réf. C. 401

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société d'Importance Nationale à vocation d'Aménagement
recherche :

Adjoint Chef Service Financier - PARIS

Contenu du poste :
- assister le chef du service pour l'organisation de celui-ci et l'examen de l'ensemble des problèmes;
- participer à la préparation des décisions et à l'élaboration de la politique générale du service ainsi qu'à leur mise en œuvre et à leur application dans le cadre des missions hiérarchiques et d'assistance confiées au service;
- animer et coordonner les activités des autres collaborateurs et assurer, si besoin est, leur formation.

Profil du candidat :
— SUR LE PLAN PROFESSIONNEL :
- expérience confirmée des questions financières et comptables;
- connaissance des montages financiers des opérations d'aménagement.

— SUR LE PLAN PERSONNEL :
- efficacité, méthode, organisation;
- autorité, sens de la diplomatie, goût du travail en équipe et des contacts humains:
- faculté d'adaptation, d'imagination et de créativité.

Les candidats intéressés adressent leur curriculum vitae détaillé et prétentions sous référ. ODON à :


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Société spécialisée dans la construction de bâtiments et d'ouvrages d'art par éléments préfabriqués en béton
recherche pour son siège social implanté près de PARIS

1 ingénieur (réf. 5033A)

GRANDE ECOLE, ayant une bonne expérience dans le domaine de la construction des bâtiments et si possible des ouvrages d'art.
Il devra superviser l'élaboration des avant-projets, réaliser les études d'exécution.
Des contacts nombreux à tous niveaux sont à prévoir.
L'importance des responsabilités de cette fonction nécessite de grandes qualités de dynamisme, d'imagination et de sens commercial.

2 ingénieurs (réf. 5033B)

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR — spécialité construction.
Ils seront chargés de l'élaboration des projets et devront assurer les contacts techniques avec les architectes bureaux d'études, maîtres d'œuvres, . . .
Ces postes permettent une évolution vers des fonctions de plus hautes responsabilités.

1 chef de section comptable (réf. 5033C)

DIPLOME DECS ou BTS, ayant quelques années d'expérience.
Il assurera l'ensemble de la gestion comptable, aussi bien analytique que générale.

Adresser CV manuscrit en précisant la référence du poste choisi à
plein emploi 118 rue [illegible]
Discrétion assurée.

BUREAU VERITAS
recherche pour développement
SERVICE SUPERINTENDANCE
à notre siège PARIS

INGENIEUR

dynamique, ayant expérience pratique construction grands navires dans Bureau d'Etudes ou Ateliers Chantier Naval ou chez Armateur.
La personne choisie sera entièrement responsable des activités de superintendance et dépendra directement de l'Ingénieur en Chef.
Nombreux déplacements en France et à l'étranger à envisager.
Bonnes connaissances anglais indispensables.
Le salaire proposé dépendra des qualifications.
Perspectives d'avenir excellentes.
Ecrire pour rendez-vous ss/réf : 107 à
BUREAU VERITAS
Direction des Services Maritimes
B M 6 31 rue Henri Rochefort
75821 PARIS CEDEX 17
ou téléphoner au 227-80-40 en demandant Madame FIN.

La Compagnie de Construction Mécanique
SULZER
recherche

UN INGÉNIEUR Diplômé

pour le service technico-commercial de son Département « ENERGIE THERMIQUE ».
Poste à PARIS
Ecrire avec curriculum vitae à C.C.M. - SULZER, 51, boulevard Brune, PARIS (14e), Cedex 59 - 75300 Paris Brune.

Management Consultants

Fondé en 1934, notre groupe fait partie des toutes premières Sociétés de Conseil internationales.
Notre expansion nous amène à rechercher de nouveaux consultants de nationalité française. Ils seront normalement basés en France mais pourront être amenés à opérer dans toute l'Europe.
Nos interventions se situent au niveau le plus élevé dans l'industrie, le commerce et les administrations. La mise en place de nos recommandations constitue une partie importante de nos missions.
Les candidats devront pouvoir faire la démonstration de leur réussite à un poste de responsabilité, et de leur aptitude à promouvoir des mutations d'attitudes ou de pratiques dans des organisations diverses.
La formation grande Ecole d'Ingenieurs ou Commerciale est très désirable. La maîtrise de l'anglais est indispensable. L'âge minimum est de 28 ans.
Le salaire de départ sera fonction de la valeur et de la diversité de l'expérience.
La formation interne est conçue en fonction des besoins individuels.
Adresser un dossier de candidature complet et convaincant à M.J. Charlesworth à l'adresse ci-dessous en mentionnant en particulier votre âge, et la progression de votre salaire. Porter sur l'enveloppe et sur la lettre la référence MC;174.LM.

Urwick France s.a.r.l. *60 rue Laugier, 75017 Paris*

FIRME INTERNATIONALE
budget informatique élevé très engagée dans système de gestion temps réel
recrute

RESPONSABLE DES TECHNIQUES D'ANALYSES ET DE PROGRAMMATION.

possédant une expérience de haut niveau de 3 à 5 ans dans ce domaine.

Il aura la mission suivante :
- Assister le groupe chargé de développer les applications,
- Proposer, puis faire appliquer les normes de travail : documentation des travaux d'analyses, assistance automatique à l'analyse organique, usage des langages, documentation des programmes, organisation des essais, mise en exploitation des nouvelles chaînes.
- Contribuer à la formation technique des personnels informatiques.

Il aura autorité sur une équipe d'une dizaine de personnes.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. à Mme BILLE, 91, rue de Provence - 75009 PARIS — QUI TRANSMETTRA.
(discrétion absolue)

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES
recherche

H.E.C. - E.S.S.E.C. - SUP. DE CO.

1o) Pour postes :

Outre-Mer
— expérience Direction office ou Société H.L.M. ;
— connaissance approfondie gestion immobilière.

2o) Pour poste :

Paris
— responsable gestion budgétaire et trésorerie ;
— 4 à 5 ans d'expérience ;
— possibilité déplacements et affectation ultérieure Outre-Mer.

Env. C.V. dét. et prétent. sous réf. 6.487, à
organisation et publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

---

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE EN CROISSANCE RAPIDE, COMPRENANT ACTUELLEMENT 650 PERSONNES ET APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL,
cherche

Un Directeur du Personnel

- Il conçoit et élabore, avec la Direction Générale, la politique de la Société à l'égard du personnel.
- Il est responsable de la gestion et de la formation du personnel.
- Il joue un rôle actif dans les relations humaines.

C'est un « *créatif et un réalisateur* », capable de s'intégrer dans une Société souple et dynamique. Il a 38 ans minimum, une formation supérieure, et il a acquis une solide expérience dans la fonction personnel, dans une unité de production de dimension moyenne.
L'entreprise est située dans la banlieue Nord de Paris.

Les personnes intéressées adressent leur candidature (ss Réf. 1.076 M) à : Hélène REFREGIER, 26, rue Commandant-René-Mouchotte, 75014 PARIS. Discrétion assurée.

I.T.C. A Dynamic International Corporation has an opening for a

SALES ENGINEER

to head the Data-Communications Division in France
Candidates with :
— Knowledge of the French Data Communication market,
— Command of Both French and English,
— Active Sales Background,
— Sound technical Knowledge,
Should send curr. vitae and Salary expectations to : I.T.C. France, 116, av. A.-Briand, 92220 BAGNEUX.

IMPORTANTE SOCIETE
ETUDES ET CONSTRUCTIONS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour assister

CHEF DU SERVICE TECHNICO ÉCONOMIQUE

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE TECHNIQUE

Ayant reçu un complément de formation universitaire économique et financière et possédant 3 à 6 ans d'expérience industrielle.

pour réaliser des études d'avants projets englobant les aspects techniques, micro-économiques, macro-économiques et financiers.

QUALITES REQUISES :
- grande ouverture d'esprit ;
- facilité de contacts humains ;
- pratique courante de l'anglais.

Nombreux déplacements de courte durée à l'étranger.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions, ss no 6,359 à : SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris (8e), qui tr.

CONTROLEUR DE GESTION
Création de poste

Pour la centrale d'achat de
INTERMARCHÉ

Dépendant directement du PDG, dans un premier temps il devra décentraliser la comptabilité au niveau des bases régionales et établir des ratios permettant de mieux gérer la société dans son développement rapide.
La responsabilité des budgets (établissements, suivi, analyse des écarts), la gestion prévisionnelle, l'élaboration des plans de trésorerie et de financement, l'affinement de la gestion des stocks feront partie intégrante de ses fonctions.
C'est un homme jeune, de formation supérieure du type HEC, ESC, DECS complétée par plusieurs années d'expérience, capable de s'intégrer à l'équipe dirigeante d'une société dynamique (35 km banlieue sud).
Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING — Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss ref. 3106
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

Afrique

Groupe de Sociétés spécialisées dans la vente de matériels industriels et automobiles désirant renforcer son équipe de DIRECTION en Afrique Noire francophone recherche UN

DIRECTEUR

- 30 ans minimum ;
- formation Grande Ecole ou Université ;
- expérience professionnelle des PROBLEMES DE GESTION ET DE VENTE, acquise dans milieu industriel ou automobile.

qui se verra confier la RESPONSABILITÉ COMPLÈTE d'une des FILIALES du GROUPE

Les avantages en nature attachés à ce poste sont traités à un niveau de DIRECTION.
- Résidence dans capitale ;
- Logement climatisé ;
- Congés annuels en Europe ;
- Voiture de fonction ;
- Régimes retraites expatrié et métropolitain,
- Régime de prévoyance très étendu.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à M. DARLOY, 8, square de la Dordogne, Paris (17e).



La Banque pour la Construction et l'Equipement
recherche

RÉDACT EURS / RICES
AIDE-RÉDACT EURS / RICES
ET
EMPLOYÉS (ÉES) Administratifs

Même débutants (mais libérés des O.M.), pour l'étude de ses crédits acquéreurs. Niveau universitaire, I.U.T. ou bac minim.

Nombreux avantages sociaux.
Vacances 1974 assurées.

Adr. C.V. et prétent. sous réf. M 196 à
Mme Allard, SERVICE DU PERSONNEL CGIB, 20, pl. Malesherbes, 75017 Paris.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE
Leader mondial dans la fabrication des semi-conducteurs
recherche pour occuper les fonctions :

D'INGENIEURS COMMERCIAUX

des Ingénieurs Electroniciens débutants ou ayant déjà une expérience de quelques années de laboratoire ou d'études.
Dans le cadre d'objectifs définis par la Direction Générale, ils seront responsables :
- de la conduite et de l'aboutissement des négociations,
- de la promotion et de la définition des nouveaux produits,
- des stratégies à développer dans le cadre des marchés dont ils ont la responsabilité,
- des prévisions à court et moyen termes.

Ces postes conviendraient à des candidats ambitieux capables d'assurer des contacts à tous niveaux hierarchiques et soucieux de promouvoir leur développement sur des critères d'efficacité.

Ces postes sont à pourvoir à Paris. Pour des informations complémentaires ou faire acte de candidature, écrire à J.L.STOTZENBACH - B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.
Tél : (93)31.03.64.

Pierre Lichau s.a.



CONSEILS EN ORGANISATION
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

Expérience soit :
- SERVICES GENERAUX
- ENTRETIEN
- PRODUCTION
- PROCESS

pour exercer la profession de

CONSULTANT

Cet Ingénieur sera formé à la *méthode CORT gestion de la maintenance* et participera à son *développement commercial et technique*

Possibilité de carrière rapide pour Ingénieur ambitieux, ayant de l'envergure et une forte personnalité.

Rémunération à partir de 120 000 F par an.

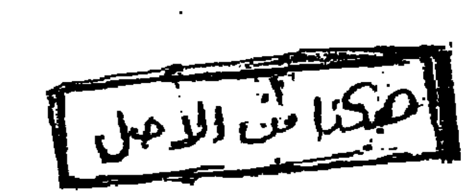
Ecrire avec C.V et prétentions sous référ. 2.080.
CORT 66, avenue Kléber, 75016 PARIS.
Discrétion absolue.

Importante Société Papetière
recherche
pour banlieue SUD

CADRE
ADMINISTRATIF et COMMERCIAL

Pour seconder le Directeur de l'agence de la région parisienne.
Connaissances du papier et de l'imprimerie souhaitables.
Autorité et esprit de décision nécessaires.

Ecrire à no 55.131, CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris (1er), qui tr.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

SIEMENS
SOCIETE ANONYME

Siège Social de Saint-Denis
recherche
pour la prospection, la négociation, et le suivi d'affaires auprès de la clientèle papetière

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- ayant une formation d'électronique industrielle
- expérimenté dans les équipements à vitesse variable
- connaissant parfaitement l'allemand pour assurer des contacts avec les usines en R.F.A.
- disposé à se déplacer très fréquemment soit en France, soit en R.F.A.

Nous remercions les candidats de bien vouloir adresser leur dossier, sous référence n° 25
à SIEMENS S.A. - Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS

Vous êtes un JEUNE INGENIEUR, vous avez une bonne formation en ELECTROMECANIQUE et des connaissances en ELECTRONIQUE, vous commencez votre carrière et vous êtes ambitieux.

UNE SOCIÉTÉ FABRIQUANT DES APPAREILS DE RADIO ET D'AUDIO, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

vous propose le poste

Ingénieur des méthodes

Une formation vous est assurée au sein de l'entreprise et sous forme de stages. Vous travaillez dans une équipe jeune et dynamique, en étroite collaboration avec le Directeur Technique et, rapidement, vous avez la possibilité d'accéder à des responsabilités étendues dans une unité de production de 550 personnes, en pleine expansion.

Lieu de travail : Banlieue Nord de Paris.

Les ingénieurs intéressés adressent leur candidature (sa Réf. 1075 M) à : Hélène REFREGIER, 26, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris. Discrétion assurée.

SOSI

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X, TELECOMS...)

POUR DIRECTION GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

Ce cadre de 35 ans min. devra concevoir des applications d'étendue nationale et encadrer les équipes chargées de la réalisation.

Le poste requiert 5 années d'expérience approfondie dans la fonction et une aptitude aux communications et relations humaines. Lieu de travail : PARIS.

Candidatures à adresser à :
SOSI 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.
Téléphone : 202 - 60 - 60.

Importante Société d'Engineering
recherche pour Banlieue Ouest et Sud et Province

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES

Responsables d'affaires Exportation ou Bâtiment

Quelques années d'expérience dans un poste similaire sont souhaitées.

Adresser C.V. sous référence 20 402, à :
GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Im Fachbereich « Neuere Philologien » der Universität FRANKFURT/M ist die Stelle eines

PROFESSORS
(H.H. - Titulaire de chaire)
für Didaktik der Französischen Sprache und Literatur zu besetzen

Aufgabengebiet und Qualifikationsmerkmale :
— Der Bewerber soll sich auf einem oder mehreren der folgenden gebiete ausgewiesen haben
— Landeskunde und Sozialgeschichte Frankreichs
— Französische Literatur und ihre Didaktik
— Theorie des Fremdsprachenerwerbs

Promotion (bzw. Aquivalenz) wird vorausgesetzt von dem Beweber wird erwartet, dass er im Falle seiner Berufung gem. § 39 HUG sein Fach in Lehre und Forschung selbständig vertritt und sich an der selbstverwaltung der Universität beteiligt

Bewerbungen mit Lebenslauf und Schriftenverzeichnis werden erbeten bis zum 15 Juli 1974 an den Präsidenten der Universität D. 6 FRANKFURT-Main, Senckenberganlage 31, R.F.A.

Le Groupe ORIGNY DESVROISE crée le poste de

adjoint d'exploitation

pour jeune Sup. de Co., Essec . . .
- libéré des obligations militaires
- bilingue anglais

Il assurera des missions concrètes et variées tant en France qu'en Afrique, en liaison directe avec les filiales, le bureau d'achat, les magasins

Ce poste requiert des qualités de négociateur, d'organisateur et une grande mobilité. Il permettra une évolution de carrière stimulante et progressive

Pour inf. compl. écrire s/réf. 288 A

EGOR 25, rue Tronchet 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
affiliée à groupe d'importance mondiale recherche pour son siège À PARIS

H.E.C. - E.S.S.E.C. SC. PO. - SUP. CO.

ayant de préférence quelques années d'expérience d'un Secrétariat Général pour poste d'

ATTACHÉ DE DIRECTION

relevant directem. du Président-Directeur Général

- Poste susceptible de déboucher à moyen terme sur responsabilités importantes au sein de la Société.
- Bonne connaissance langue allemande écrite et parlée indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sa réf. 1.153, à : SWEERTS, B.P. 269 - 75424 Paris Cédex 09, qui tr

---

SEFi

ASSISTANCE INFORMATIQUE
recherche :

ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

Expérimentés en :
- Assembleur, Assiris-Gésal, APS
- Cobol ANS, PL1, GAP 2.

SYSTEMES :
- I.B.M DOS, OS, DOS/VS.
- C.I.I SIRIS 2/3, 7/8.

Places stables. Evolution assurée.

SEFi 12, av. de la Grande Armée
75017 PARIS
754.51.34 et 754.82.71

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES



recherche pour sa Division
TÉLÉPHONIE PUBLIQUE

INGÉNIEURS

Formation électronique ou électromécanique pour étude des schémas et équipements ainsi que de technologie nouvelle.

Téléphoner au 828-25-70, poste 25-15, ou écrire avec C.V. S/référ. no 34. Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard, 75740 PARIS, CEDEX 15.

SEMA - Informatique

recherche

JEUNE INGÉNIEUR
de Formation Grandes Ecoles
(X, Mines, ECP, Télécom, ESE...)

- pour participer à des études et interventions d'Informatique de gestion en clientèle ;
- formation aux techniques nouvelles assurée.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
R. LELEU
SEMA-Informatique,
16-18, rue Barbès
92128 MONTROUGE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ du SECTEUR TERTIAIRE FILIALE D'UN GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son Siège Social

UN JURISTE

Le candidat retenu devra être au moins LICENCIE EN DROIT et avoir une bonne expérience des questions se rapportant au droit immobilier, au droit commercial et d'une façon plus générale au droit des affaires.

Ecrire avec C.V. dét. et prétentions à n° 56.037, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Banque spécialisée dans le financement de la Construction recherche pour son Siège Social Paris-8e

Collaborateurs
(Expérience bancaire souhaitée, niveau classe IV ou V)

pour son service des crédits aux promoteurs-constructeurs.

La fonction proposée comprend l'étude du financement des opérations de promotion, le suivi de leur évolution ainsi que les relations avec la clientèle.
En outre, ces collaborateurs auront à assurer des responsabilités d'encadrement de personnel.
La rémunération sera en rapport avec l'expérience et la qualification des candidats.

Adr. C.V. et photo s/réf 3281 : AXIAL Publ., 91, rue du Fg-Saint-Honoré, Paris-8e, q. tr.

80.000 F
CHEF CRÉDIT

— votre formation est financière, Sup. de Co., I.E.P. ou autre ;
— votre âge : minimum 30 ans ;
— votre expérience cumule l'étude de dossiers en vue d'accord de crédit (court terme) et le contact de clients à haut niveau.

Nous vous proposons de rentrer dans une entreprise parmi les plus importantes en France et de prendre en charge au siège le SERVICE CREDIT, c'est-à-dire :
— les liaisons fonctionnelles avec le réseau (succursales et filiales) ;
— la gestion de clients « nationaux » ;
— l'étude des dossiers de ces clients et d'entreprises susceptibles de devenir nos partenaires.

Adresser C.V. détaillé avec photo sous n° 848 à AJAX Publicité, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

DISCRETION ASSUREE.

---

devenez chef des ventes immobilier

Vous avez une expérience dans la vente de l'immobilier de 6 ans environ,

Vous vous êtes "frotté" aux problèmes administratifs et techniques que pose la commercialisation d'appartements neufs,

Vous voulez avoir des responsabilités supérieures et manager une équipe commerciale,

Nous avons un poste de Chef des Ventes pour vous dans notre Société de Promotion.

Envoyez votre C.V. détaillé et prétentions sous référence 26.108/M, à I.C.A. qui transmettra, (discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GROUPE FINANCIER A VOCATION IMMOBILIÈRE
recherche
POUR PARIS
UN ADJOINT
pour son **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

— par une documentation, des études, et des contrôles comptables, financiers, juridiques et fiscaux, il devra fournir à la Direction Générale tous les éléments nécessaires pour apprécier l'activité des filiales du Groupe.

Adr. lettre manuscrite, C.V. dét. et photo s/réf. 85 à G.I.C.E.P., SERVICE SELECTION ORIENTATION, 2, place Rio-de-Janeiro, 75384 PARIS CEDEX 08.

DIRECTION INFORMATIQUE D'UN GRAND ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT
propose à
DEUX SPÉCIALISTES SYSTEMES D'EXPLOITATION GESTION DE FICHIER MONITEUR TEMPS RÉEL

Disposant d'une expérience de 2 à 5 ans dans ces domaines, de prendre en charge la réalisation de l'essentiel d'un vaste réseau de télétraitement.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. à Mr.Constans, 12, rue du Delta Paris 9ème, qui transmettra. (Discrétion absolue).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Groupe LAFARGE
recherche pour une de ses filiales de la région parisienne, spécialisée dans la production d'éléments en béton

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Agé d'au moins 30 ans, de formation commerciale supérieure ou Ingénieur TP, connaissant le marché du bâtiment.

Dépendant du directeur, il aura à animer une équipe de 20 personnes et à participer à l'élaboration et à la réalisation du plan de développement de l'entreprise.

Le lieu de travail et de résidence : Melun

Poste à pourvoir pour le 1er Septembre.

Adresser CV sous référence 20.611 à :
GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

FOREIGN APPLICANTS WELCOME
GROUPE SOCIETES EUROPEENNES INDUSTRIE ELECTRONIQUE
recherche pour son département MARKETING EUROPE

JEUNES CHEFS DE PRODUIT

- Formation commerciale supérieure.
- Expérience Marketing/Vente souhaitée.
- Anglais courant.
- Formation technique non indispensable.

Certitude de développement personnel exceptionnel au sein d'une équipe multinationale ambitieuse

Envoyer curriculum vitae dét. et prétentions, à DP INDUSTRIES 12, rue Ste-Anne, 75001 Paris, sous référence 9690, qui transm.

Hôtel Plaza-Athénée recherche : Chefs de rang étage, parlant : ANGLAIS. Se présenter au : 2, rue du Boccador. Paris (8e).

Agence Gouvernementale
recherche
pour poste à Chicago, Français, 30 a., minim ; excell. présentat., bilingue MBA, expér. profession. aux U.S.A. si poss., capable de dirig. serv. de promot. et prosp. S'adr. Mme Bruhl, 565 West End Av. NEW YORK. N. Y. 10024.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
SUD BRETAGNE
(Bord de mer)

recherche

INGÉNIEUR PROJETS MACHINES

FORMATION GRANDE ECOLE

ayant quelques années d'expérience marine ou société engineering

Le poste comporte : conception générale, installation, bilan vapeur et électrique, rédaction de spécification, coordination avec bureau d'études et production.

BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EXIGEE.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DÉBUTANT

POUR ETUDES ET GESTION DE CONTRATS

FORMATION D'INGENIEUR DIPLOME

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS NECESSAIRE.

Ecr. avec C.V., photo attachée et prét. à n° 60.702, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

AFNOR
Association Française de Normalisation

recherche
ADJOINT CHEF COMPTABLE

— Niveau : maîtrise.
— Formation : BEC, BTS comp.
— Expérience : quelques ann. (compt. analyt. souhaitée).
— Libre rapidement.

Adresser C.V. au service du personnel, Tour Europe-Cedex 7 92080 - PARIS la Défense.

Université Montpellier II (sciences) envisage de recruter octobre 1974 Maître de conférences en Hydrologie, Directeur du laboratoire hydrologie. Diplômes exigés : doctorat d'Etat ès sciences; formation demandée : ingénieur dans l'un des domaines suivants : Hydrologie, Mécanique des fluides, Hydraulique, Informatique et Statistique. Adresser candidature et C.V. à M. le professeur BEN AIM, Université des sciences et techniques du Languedoc - 34060 Montpellier, CEDEX.

MATRA
recherche
pour sa Division spatiale

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant à 2 ans expérience pour intégration et essais de systèmes asservis dans les satellites.
Lieu de travail : Vélizy puis TOULOUSE début 75.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : Direction Affaires sociales, B.P. n° 1, VELIZY 78140.

SOCIETE INDUSTRIELLE d'importance nationale leader dans sa branche offre à un

JEUNE PSYCHOLOGUE

la possibilité de débuter sa carrière dans la DIRECTION DU PERSONNEL à PARIS en lui confiant au départ des fonctions de recrutement de techniciens et de cadres.

Il bénéficiera pour sa formation de l'expérience d'une équipe opérationnelle dont il fera partie.

L'expansion de l'entreprise assurée notamment par la création d'unités de production régionale et l'importance qu'elle attache au choix et à la promotion des hommes qui la composent détermine des perspectives d'avenir intéressantes dans la fonction personnelle.

Pour préparer un 1er contact, écr. av. C.V. (photo) s/réf. 6515 ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris q. tr.

SOURIAU

recherche un :

CHEF DE GROUPE

Pour prendre en charge toute la partie administration des ventes de l'une de ses divisions. Gestion des stocks, courrier commercial, tableaux de bord, relations avec l'informatique.

Anglais apprécié.

Env. C.V., photo et prétent. Direction du Personnel, 9, rue Galliéni, BOULOGNE.

Import. Société de TELECOMMUNICATIONS PARIS-13e rech.
INGENIEUR

Le candidat assurera la gestion d'un système de tests automatiques d'ensembles électroniques. Sera chargé de la définition des interfaces entre le calculateur et les maquettes de tests et de l'écriture des programmes temps réels.
Aura 2 ou 3 ans d'expér. et connaîtra parfaitement le Hardware et Software du Mitra 15. Ecr. avec C.V. et prét. sa réf. 3 à A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24.51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

CONSULTANT PSYCHOLOGUE DIPLÔMÉ
(1 à 2 ans d'expérience)

Poste à pourvoir au plus vite.

IBD - INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE (référence 101) 6-8, rue de la Rosière, 75015 PARIS.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE exerçant des activités commerciales et industrielles dans quinze pays recherche

UN CHEF COMPTABLE ADJOINT

Titulaire du B. P.; du B. T. S., du 2ᵉ préliminaire ou du DECS et ayant acquis une solide expérience de son métier, de préférence dans une affaire similaire installée dans la même zone géographique.

La situation offerte comporte des possibilités de promotion rapide à un poste supérieur et, dès le départ, sera de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé, à nº 3.364, PUBLIPRESS, 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

ASCINTER OTIS

Nº 1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR

recherche POUR SON SIEGE

ADJOINT A L'INGÉNIEUR
chargé de la gestion des chantiers.

- Diplômé I.U.T. (finance/comptabilité).
- Débutant ou ayant eu première expérience.
- Il sera amené à utiliser ses connaissances en comptabilité et informatique pr analyser l'activité des chantiers.

Evolution intéressante dans la société en expansion.

Adr. C.V. détail. et photo : Direction des Relations Humaines, 14, rue de Saussure, Paris-17ᵉ.

CABINET IMMOBILIER PORTE D'ITALIE local standing recherche

DIRECTEUR
compétent et ambitieux pour lancement et gestion début septembre. Fixe + intéressement.

Ecr. Nº 3.460 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

SOCIETE D'ENGINEERING enerais Paris recherche

TRADUCTEUR
TECHNIQUE Anglais-Français ayant minimum 4 années expér. Disponible immédiatement. Ecrire avec C. V. nº 3.581, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour PARIS

1) ANALYSTES
CONFIRMES

Minim. 2 ans expérience dans
— Conception de l'analyse organique et fonctionnelle ;
— Utilisation des mémoires de masse ;
— Rédact. des dossiers d'analyses de programmat., d'exploitation. Réalisat. de ces applications ds le dom. banc. souh.

2) PROGRAMMEURS
CONFIRMES

Minimum 2 ans expérience sur matériel troisième génération :
— Programme modulé ;
— Périphériq. bandes 8 à 10 U ;
— Mémoire centrale 32 K ;
— Langages COBOL plan ou assembleur.
Expérience disques souhaitée.

Adres. C.V., prétent. et photo à nº 55.974, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE recherche

COMPTABLE QUALIFIE
EXPERIMENTE

Adresser candidature à : A.I.F., 10, rue de Calais Paris-9ᵉ ou tél. pr rend.-vous 874-02-20.

Import. Sté de TELECOMMUNICATIONS PARIS-13ᵉ recherc. dans le cadre de son expansion

INGENIEURS

Débutants, électrotechniciens ou électroniciens, destinés à travail. dans les services de gestion technique ou sur des chantiers de province. Formation assur. Ecr. av. CV et prétentions ss référ. C. à : A.O.I.P., BP 301 Paris-13ᵉ

POUR MUNICH ALLEMAGNE

J. H., dynamique, expérience marché semi-conducteur appréciée mais non indispensable. Parfait bilingue anglais pour gestion commandes clients français. Relations av. usines. Ecr. av. C.V., photo et prét. à NATIONAL SEMI CONDUCTOR FRANCE, Service du Personnel. 28, r. de la Redoute 92260 FONTENAY-aux-ROSES.

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE récemment créée Structure de capital de tout premier ordre recherche

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

— Posséd. très bon. formation comm., juridique et admin. dans le domaine immobilier.
— Connaissances financières souhaitées.
— Age 30 ans minimum.
— Référ. morales nécess.

Adress. C.V., prét. et photo (retournée) à nº 75318, - I.P.F. 72, r. de l'Isly, Paris-8ᵉ.

Société en expansion (C.A. 1974 10 millions) recherche URGENT

DIRECTEUR
administratif et financier E.S.C., E.S.S.E.C., H.E.C. disposant solides connaissances comptables. Perspectives intéressantes développement de carrière. Ecr. MINET Publ, Nº 38.744 40, rue Olivier de Serres PARIS-15ᵉ qui transmet.

SOCIETE D'INGENIERIE A LA DEFENSE recrute

CADRE II
EN ORGANISATION pour structures, procédures imprimées, études de poste, liaison informatique. Formation IESTO souhait. Exp. min. 3 a. Cabinet organisation.

Envoyer C.V. détaillé + photo à GAUTRON, 29, r. Rodier-9ᵉ ss réf. G 359 qui transmet.

ATTACHES (EES) CCIAUX
Fixe + %. I. Informatiq. 17, rue Fg-St-Martin - 206-11-93.

TRES IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE Recherche pour son SERVICE EXPORTATION

JURISTE
CONFIRME

Familiarisé avec les problèmes de rédaction de contrats à l'étranger. Déplacements à prévoir. Anglais parlé indispensable.

Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 56.050 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SOUS-CHEF SERVICE
commissionnement et paie

Conn. et expér. indispensables services administratifs, analyse et programmation système I.B.M. 360 DOS et OS.

Adr. C.V. et prétentions à nº 89.232 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUE BANLIEUE NORD, rech.

1) DESSINATEURS
ETUDES 1er et 2ᵉ ECHELON Titulaires du C.A.P., B.P. et bac technique. Ayant déjà 2ᵉ ou 3 ans de pratique de B.E. et possédant bonnes connaissances en installations hydrauliques.

2) DESSINATEURS
ETUDES 1 et 2 ou

PROJETEURS 1 et 2
pour études installations électriques complètes dans centrales thermiques à l'exportation (installation matériel HT-MT et BT - Câblage - Schémas - Automatisme instrumentation).

Ecr. avec C.V., photo et prét. nº 55.238, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LYON ou PARIS Société de recouvrements litigieux propose le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Formation supérieure commerciale, bonnes connaissances dans les domaines juridiques et financiers ;
— Expérimenté dans l'animation et la gestion commerciales.

MISSION :
- Mettre en place une force de vente ;
- Suivre la clientèle existante ;
- Développer personnellement la clientèle.

Env. C.V. + photo + prétentions sous référ. ADS 06

66, rue République, LYON-2ᵉ.

CHEF COMPTABLE
dynam., niveau D.E.C.S., pour entreprise moy., ordinateur de bureau, siège Colombes. Salaire élevé. Possibilité avenir. Ecr. à DARMON, 2, rue Ferdinand-Duval, PARIS-4ᵉ.

SAGEM
RECHERCHE

CHEF DE PROJET
Connaiss. temps réel souhait. Adr. C.V., photo et prétent. à l'attention de M. HUIBANT, 2, rue Ancelle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Grand Constructeur Européen de Cycles et Motocycles

recherche INSPECTEUR COMMERCIAL pour animer - coiffer représentants et rés. de vente de la moitié Nord de la France.

Profil du candidat recherche :
— Age minimum 35 ans;
— Excellente présentation;
— Sens de l'organisation;
— Dynamisme - efficacité;
— Grande expér. de la vente et des contacts humains;
— Si pos. introd. milieu 2 roues;
— Possibil. nombreux déplacem.

Nous offrons :
— Situat. stable ds un secteur dynamique pouvant évoluer rapidement selon capacités;
— Position cadre;
— Fixe + commiss. + primes;
— Indemnités de déplacement;
— Voyages ds d'excell. condit.

Adress. proposit. av. C.V. man. et prétentions à SOSP / PAV, 59, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS, qui transmettra.

Société Installation CONDITIONNEMENT AIR recherche INGENIEURS issus Ecole Ingénieurs de Strasbourg, A. et M. ou équivalent. Expérimentés si possible dans les domaines chauffage, climatisation, froid, pour seconder les chefs d'agence PARIS et MARSEILLE. Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 710 à : Centre de Psychologie Appliquée, 104, RUE NEY, 69006 LYON.

IMPT BUREAU D'ETUDES situé à MONTPARNASSE recherche

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

Ce poste de responsabilités nécessite une formation de base scientifique ou technique (minimum licence), ainsi qu'une forte motivation pour les problèmes de technique documentaire. Une formation complémentaire en documentation ou bien une expérience de quelques années dans un service de documentation technique qualifiera le ou la candidat(e) retenu(e). Ecr. C.V. détaillé + photo + salaire) en indiquant la référence 308/541 PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

SOCIETE recherche

COMPTABLE QUALIFIE
EXPERIMENTE

Adresser candidature à A. I. F., 10, rue de Calais, Paris-9ᵉ ou tél. pour rendez-vous 874 02 - 20.

étudiants

L'animateur d'un important réseau de promotion et de vente de la presse dans le monde universitaire et scolaire recherche

ETUDIANTS ETUDIANTES

passionnés par la perspective d'améliorer la diffusion des grands journaux
— Ayant le goût des responsabilités ;
— Aptes à l'animation d'une équipe
pour diriger sa campagne de SEPTEMBRE 1974 A JUIN 1975 à Angers, Orléans, Nice, Montpellier, Tours, Poitiers, Dijon, Toulouse, Metz, Le Mans, Pau, Amiens, Clermont-Ferrand. Bonne connaissance de la grande presse exigée. Rémunération selon résultats. Statut salarié.

représent. offre

Sté spécialisée négoce et transformation de produits en acier inoxydable, recherche jeune Agent Commercial pour visite clientèle ds la région parisienne. Formation assurée par nous. Ecr. Nº 8.645 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

proposit. com. capitaux

Pour son expansion Société service ville Sud-Ouest cherche associé, minimum 6 u. Ecrire HAVAS PAU, D. 121.777.

TUNISIE

Tunisien, propr. 3 ha banlieue de Tunis (pr. des ports maritim. et aér.), tt cft, cherche associé ou Sté désir. particip. à l'implant. D'ENTREPOTS-FRANCS confect., tanner. - chaussures, pièces détach. élevage chevaux de courses, tourisme, mais. de repos, loi d'avril 1972. Renseign. AISSA MESSAOUD, 5, rue de Champagne, T. 276453, Kiuredim. Lagorelette Tunis, Tunisie.

cours et leçons

Pr H.E.C., CLASSES TERMIN. cours d'anglais très sérieux. Pour tous renseignements écr. : Aquarium schol 2 shuiter road Broadstairs Kent Gde-Bretagne.

propositions diverses

J.H., 27 a., bac, désirant concrétiser ses envies de peindre, écr., photographier, cherche mécène. Ecrire Nº631 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

traductions

Demande

Jeune femme fait tous travaux de dactylo et de traduction, Franç.-Espag. - Espag.-Franç. Ecrire Mlle G. COT, 7, rue Ferdinand-Duval, Paris-4ᵉ.

emplois féminins

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
92 - PUTEAUX
recherche pour son
SERVICE IMMOBILIER

COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE EXPÉRIMENTÉE

CONNAISSANCES JURIDIQUES ET STENODACTYLO INDISPENSABLES

Horaire personnalisé — Restaurant d'entreprise

Adresser C.V., références et prétentions Nº 55 375, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche 92-ST-CLOUD recherche

INFIRMIERE PANSEUSE
Poss. vac. août. Ecr. ou tél. pr rendez-vous : 602-38-58 (p. 315).

HFR HELM FRANCE
Sté allemande internat. prod. chim. et pharm. recherche dactylo imméd. avec franc.-all. ou angl., b. réf., trav. variés, conn. télex, bur. mod. agr. ambiance travail. Tél. : 775-69-12/15.

EDITIONS INTERNATIONALES
ASTERIX LUCKY-LUKE *Métro Pont de Neuilly.*

Recherchent

SECRET. COMMERCIALES
STENOS-DACTYLOS Parfaitement bilingues (Français-Anglais).

Salaires intéressants. Avantages sociaux. 5 x 8 - 13ᵉ mois. Possibilités vacances. Tél. pour rendez-vous au Tél. pour rendezvous au 747-77-00, poste 614.

EDITEUR CLASSIQUE QUARTIER LATIN recherche : SECRETAIRE DIRECTION pour serv. promot. commerc. O.C.D.L., 65, r. C.-Bernard (5ᵉ).

N.E. Wernberg Ingénieur-Conseil, 217, r. du Fg-St-Honoré-8ᵉ, rech. secrétaire sténo-dactylo, expér., connaiss. anglais souhait. Ecr. avec C.V. et prétentions.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche 92 ST-CLOUD recherche

INFIRMIERE ANESTH.
Salaire intéressant. Possibilité vacances août. Ecrire ou tél. : 602-38-58, p. 315.

Recherchons

DACTYLO
BILINGUE sur IBM 82 Cartes magnétiques Pour remplacements longue durée en août. TÉL. 770-95-49, pour rendez-vous.

PHILIPS
propose à

SECRETAIRE
sténodactylo

un véritable secrétariat au sein de sa direction Centrale du MARKETING aux Champs-Elysées.

Les candidatures, lettres, C.V. et prétentions, peuvent être adressées sous référence 309 :

Dépt du personnel 50, av. Montaigne 75008 Paris.

Société 8ᵉ arrondissement recherche

UNE FICHIERISTE
TRES CAPABLE

Organisée, sens de l'initiative. Travail intéressant comportant responsabilités. Vacances assurées. Lettre avec références et prét. º 55.752 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE l'organisation mondiale des milieux d'affaires avec des membres ds plus de 80 pays recherche

SECRETAIRE
STENODACTYLO anglais/français expérimentée. Ecrire à : CCI, 38, cours Albert-1er, 75008 Paris.

CABINET ASSURANCES LEVALLOIS (PRES METRO) recherche :

SECRETAIRE toutes branches
Se présent. ou téléph., C.A.E., 113, rue A.-France, Levallois. Téléphone : 758-12-20, Poste 367.

ANIMATRICE EXPER.
ch. trav. rés. paris. ds collect. socio-culturel. pr rentrée. Norel, 1, av. de Condé, 94100 St-Maur.

BLENDAX S. A. - LEVALLOIS près Mᵒ, rech., pr début sept. : SECRETAIRE DE DIRECTION, BILING. ALL., pr assist. direct. général, 8 X 5 X 13 1/2, fermet. août, salaire élevé, place stable. Tél., pr R.-V. à M. SCHULTE ou M. POUS au : 737 - 66 - 50.

S.A. BERNARD MOTEURS
recherche pour son siège social

1) SECRETAIRES
STENODACTYLOS

2) SECRETAIRE
BILINGUE (anglais) Sténo - Téléphone - Telex. Expérience de 3 à 5 ans.

3) STENODACTYLOS
41 h. 25 en 5 jours. Samedi libre, avant. soc., rest. entreprise. Primes. Mutuelle. Adresser C.V. et prétentions : Direction du Personnel 12, rue Médéric, Paris-17ᵉ.

IMPORTANTE SOCIETE NEUILLY-SUR-SEINE
recherche

JEUNE ASSISTANTE SOCIALE D'ENTREPRISE

POSSEDANT VOITURE DEPLACEMENT REGION PARISIENNE PRISE DE FONCTION : 1er septembre 74

Adr. C.V., photo et prétentions, à Publ. TAVERNIER, s/réf. 3.247, 27, av. de Lattre-de-Tassigny, 94220 Charenton.

Société Américaine de Travail Temporaire

Kelly Girl

recherche : Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues Nombreux avantages Très hauts salaires

Agence Opéra : 5, rue du Helder 9ᵉ 770.95.49 ou Agence Montparnasse : Tour Maine-Montparnasse 5ᵉ étage 538.74.00 ou 72.50

EDITEUR MEDICAL quartier ODEON, rech.

SECRETAIRE STENO
CORRESPONDANCIERE pour secteur Promotion Service commercial. - FLAMMARION « Médecine Sciences », 20, r. de Vaugirard - 6ᵉ. ODE. 94-20, p. 207

Société quartier OPERA recherche une

AIDE-COMPTABLE 2ᵉ Ech.
expérimentée, 35 ans minimum. Libre rapidement, poste stable. Sérieuses références exigées. Tél. 073-78-46 ou env. C.V. à C.A.P.I.C., 18, rue Volney, 75002 PARIS, s/référ. 74.055.

Cab. courtage assurances ch. urgent sténodactylo. Tél. pour rendez-vous à 874-06-64.

DACTYLO
domic. 14ᵉ ou proch. Niv. clas. se 2ᵉ pr frappe courrier orientation. Bon. orthog. indis. 5X8. 13ᵉ mois. Se pr. 17 Villa d'Alésia, 14ᵉ (à hauteur du 111, rue d'Alésia) métro Alésia

autos-vente



occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques. J.-P. FONTIX, 22, avenue NIEL PARIS-17ᵉ. — Tél. : 924-27-55.

Particulier vd meubles et appareils ménagers. Tél. : 344-07-12.

Vends collection complète journal « le Monde » depuis 1963, dont vingt volumes reliés. Ecr. Nº6.500 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

demandes d'emploi

RESPONSABLE de FORMATION
33 ans — 70.000 F
Expérience grande industrie
— Analyse des besoins ;
— Mise en place plans de formation ;
— Gestion budgétaire et administrative ;
— Animation.

DOCTEUR ES SCIENCES + I.A.E.
Envisage de créer ou de gérer service Formation P.M.E.

Ecr. nº 68.869, REGIE-PRESSE, 85, bis r. Réaumur, PARIS (2ᵉ).

ESCP - MBA
28 ans. Anglais couramment. Exp. bonne pratique. Expérience organisation commerciale et administrative dans Sociétés Internationales (2 ans).

Très bonnes références.

Recherche poste de CHARGE D'ETUDES MARKETING et DEVELOPPEMENT

Libre rapidement pour interventions dans tous pays de préférence dans société désirant développer ses représentations commerciales à l'Etranger.

Ecrire sous le numéro 69.195, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

INGÉNIEUR CHIMISTE
DOCTEUR ES SCIENCES - I.A.E.

30 ans, expérience confirmée :
- Electrochimie organique
- Traitements de surfaces
- Corrosion
- Lubrification

— Anglais courant, espagnol

recherche poste de responsabilité dans département étude, développement ou industrialisation.

Ecrire nº 55.866 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

---

Le mark, monnaie pilote européenne... Un leadership allemand de facto est-il à craindre en Europe ? La R.F.A. absorbe près du quart des exportations françaises... les Français sont de plus en plus concernés par l'évolution de l'économie allemande... JOURNALISTE spécialisé depuis de nombreuses années dans l'économie et la politique allemandes (excellentes références professionnelles) offre :

articles d'actualité, analyses boursières, études sociétés, enquêtes... reportages économiques, mettrait sur pied service documentation/archives Allemagne avec mise à jour régulière... envisagerait toute forme de collaboration (remplacement pendant les mois d'été), accepterait éventuellement règlement à la pige.

Ecrire sous le numéro 627, « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9ᵉ.

J. H. 30 ANS

MATHÉMATICIEN-ÉCO + GESTION

3ᵉ cycle Math + I.A.E. + 3ᵉ cycle Eco Appliquées. 5 ans Enseignement Supérieur + Stages Entreprise. Cherche poste temps plein ou partiel. Par exemple Organisme d'Etudes, Recherche Opérationnelle, Formation... Ecrire nº 617, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

HOMME

J'ai 43 ans. Sans l'aide d'aucun diplôme universitaire, mon métier consiste à résoudre des problèmes techniques et commerciaux du Bâtiment à haut niveau depuis plusieurs années (Chef Métreur).
Je souhaiterais continuer mon évolution dans le milieu des affaires du bâtiment et si possible améliorer ma situation. Mes références passées sont bonnes. En poste actuellement dans une importante affaire nationale, je serais libre sous 3 mois après accord.

Ecrire nº 613, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Société de Constructions Industrialisées
Activité France - Etranger
Ingénieur Centrale 39 ans
recherche poste
DIRECTION
dans Société de premier plan.

Ecrire nº 587, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

INGÉNIEUR A. ET M.
36 ans.

Expér. bâtiment second œuvre ainsi que négoce bois et matér. CHERCHE direction agence Paris ou R.P. Ecr. Nº 8.631 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

MARKETING
— Etudes, qualit. quantit.
— Test merchandising.
Ec. ; bus school 30 ans.

EXP. STE CONSEIL
INTERNATIONALE Ecr. Nº 0591, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J. f., 24 a., documentaliste I.N.T.D. maîtrise géograph. allem., angl. ' an expérience ch. poste document. Sud-Est, disponible immédiatement. Ecrire HAVAS Lyon 3994.

MICROBIOLOGISTE 34 ans, 7 ans expér. industr. pharmac., spéc. biosynth. enz., antibiot. (recherches) cherche resp. serv. de rech. ou de développ. même industr. ou ind. alim. ou simil., allemand cour. Ecr. 62.396 PRESS, 31, boulev. Bonne-Nouvelle, Paris-2ᵉ q. tr.

JEUNE FEMME, 28 ANS, niveau supérieur, lic. ès lettres + maîtrise histoire. Goût et pratiq. des contacts de haut niveau. Active, disponible, fiable recherche 1ʳᵉ SITUAT. A RESPONSABIL. branches : presse, radio, agences, conseils ou équivalent. Ecr. Mme MULBERT, 81 bis, rue Lauriston, 75116 PARIS.

Contrôle gestion, 3 B, caoutch., plastiques, traitem. informatiq. Rég. sud sud-ouest, Peyrichou, 32, r. de Ruat, 33000 Bordeaux.

CADRE SUPERIEUR Directeur administr. et financier gde école + expér. comptable, la quarantaine résidant Paris, organisateur et gestionnaire confirmé, longue expér. diverses industr. et en particul. la construction électrique et électronique. Qualités humaines et esprit d'équipe rech. sit. à haute respons., sér. référ. morales et professionnelles. Ecr. Nº 612 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Jne assistant de recherche éco. et industrielle, 27 ans, dipl. de l'ESSCA, 1 an expér. en Algérie avec Institut Amér., nat. franç. et britann., conn. allem., rech. situat. intéress., Paris ou Lyon de préfér. Disponible immédiat. Ecr. Nº 592 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J. F., 23 a., maîtrise de lettres, 1ʳᵉ ann. doctorat psychologie sociale, excel. connaiss. pratique et théorique des moyens modernes de communication, une année d'expér. ds la format. en tant que scénariste d'audiovisuel ch. poste en rapport sur Paris. Ecr. Nº 8.632 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Homme, 33 ans, instituteur, gde expér. animation, création, enfance, adolescence ch. emploi. Ecr. Nº 615 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

AG. MAITRISE F. 27 ANS B.P. Banque expér. financ., export., not. angl., comptabilité, rech. poste intéressant, varié, contacts humains, poss. format. Paris 1er, 2ᵉ, 3ᵉ, 8ᵉ, 11ᵉ et 20ᵉ. Livre environ 1-10-1974. Ecr. Nº 618 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Dipl. école sup. de commerce E.D.C. (marketing) J. H., 25 a., lib. O.M., début. rech. sit. stab. ds serv. ccial ou admin. Paris, banl. 704-31-58 amt.

J. f., bac D, BTSS, 3 ans secrét. ch. poste inf. provin. pos. voyager, anglais cour. Ecr. Nº 8.542 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

— J'ai été directeur d'hôtel 3 et 4 étoiles.
— Je suis spécialiste des études de marché hôtelier et rentabilité (12 ans d'expérience).
— Je parle anglais et espagnol.
— J'ai 40 ans et de sérieuses références.

Que me proposez-vous ? A court terme, à long terme. Libre immédiatement pour direction d'un hôtel ou d'un complexe hôtelier saisonnier FRANCE ou à l'étranger.

Ecrire HAVAS CONTACT, 1, bd Haussmann, 75009 PARIS, sous référ. 66.861 qui transm.

DIRECT. ENTREPRISE BATIMENT SECOND ŒUVRE
(CHAUFFAGE, VENTILATION, SANITAIRE, ELECTRICITE) Ingénieur thermicien 50 a., connaiss. gros œuvre, 25 a. de bureau d'ét., gest. chantiers actuellem. en province, obligé pour raisons famil. impérative de regagner la région parisienne. J'étudierai attentivement toutes propositions émanant de divers domaines (entreprises, promoteurs, administrateurs de biens, services d'entretien, etc.) où pourrai poursuivre mes activités. Ecr. nº 6.499, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

JURISTE DROIT DES AFFAIRES
36 ans, 10 ans d'expér., habitué aux négociations, à l'animation de groupes de travail, aux relations commerciales CHERCHE

SITUATION NOUVELLE
lui permettant de se réaliser différemment, pour son profit et celui de son entreprise. Région indiff., mais préf. pc 38, 54, 57. Ecr. nº 8.634, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

DOCUMENTALISTE
J.F. 39 a., lic. lettres class. et mod., dipl. docum. biblioth., exp. enseign., conn. ang., ch. poste docum. ds rég. paris. pr sept. 74. Ecr. Mme BOURGOIS, 1, r. des Fontain.-du-Temple, 75003 Paris.

INGENIEUR D'AFFAIRES Autodidacte, 28 ans, parfaite connaissance allemand, 4 ans expérience étrangère, conscient des exigences du marché moderne, se propose d'assurer le dynamisme des équipes ou réseaux de vente au sein d'une entreprise « up to date ». Ecrire Nº T. 57.790, REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J. H., 24 a., lic. droit, privé, dipl. Ecole cciale, conn. compt., lib. o. m., rech. Paris emploi stab. de préfér. serv. gestion ent., banque, etc. Lib déb. sept. Ecr. Nº T. 57.906 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Cadre supérieur, 41 ans, directeur commercial Cie d'assurances-vie, société moyenne, intégr. groupe international, rompu aux méthodes modernes de gestion recherche direction générale Ecr. Nº 628 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

E. S. C. P.
32 a., 5 a. expér. cabinet expert comptab. et audit. cherche poste responsab. entrepr. ou cabinet. Ecr. nº 8.643, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

HOTESSE BILINGUE
34 ANS ESPAGNOL (parlé et écrit) PORTUGAIS (parlé)

CHERCHE
Emploi bien rémunéré, dans entreprise tournée vers l'expansion ou dans secteur public. Ecr. nº 6.497, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

URGENT LICENCIE EN DROIT Trent. étudierait propositions. Ecr. HAVAS ANGERS Nº 43

INSPECTEUR D'IMMEUBLE EXPERIMENTE

CHERCHE
Emploi dans région parisienne ou province. Dans entreprise privée de préférence.

Ecr. nº 6.498, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

25 a., 2 a. doct. gestion, licence Sciences économiques, rech. sit. stable : gestion, marketing, personnel, Paris ou région parisienne. Ecr. Nº 620 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

SECRET. DIRECTION J. F., 32 a., excell. présent. tr. qual., bon. not. angl., cherche pl. avenir, resp., initiat., relations hum. Prétent. 3.000 X 13. inter. s'abst. Ec. Nº 51.441 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, Paris-8ᵉ

STATISTICIEN BIOLOGISTE 34 ans, 7 ans expér. industr. pharmac., spéc. étud. toxic. pharmacol., cliniq. et biométrie cherche resp. serv. ident. dans même industrie ou similaire. Ecr. 62.395 PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2ᵉ q. tr.

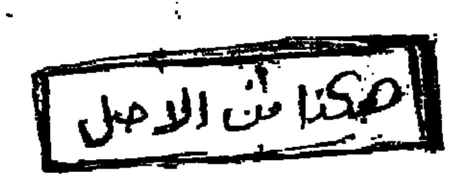
Cadre, 32 ans, dipl. Science Po, lic. droit, expér. profes. 5 ans cherche emploi journaliste pref. que débutant. Ecr. Nº 8.613 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

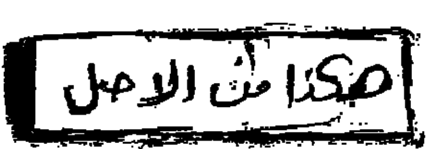
Collaboratrice direct. bil. stén. dact., angl., franç., 12 a. exp. indust. banc. académ. Angleterre, USA, France, Tunisie, habitué organ., rédact. traduct. interpr. ch. poste permet. utiliser capacités. Libre fin juillet. Ecr. Nº 8.638 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

étudiants

J. F., 24 a., lic. lettres mod., lic. ling., anglais cour., dact. décorat. ch. emploi juin, juillet, août. Ecr. Mlle BLEUSE, 42, r. Desforges, 92320 CHATILLON

J. Allemand 22 a., bientôt étud. de la lang. franç., aime passer au mois d'août qq. sem. ch. fam. hospitalière pour y apprendre un peu le français vivant familier et populaire. N'envoyez que des réponses sérieuses à M. Manfred Warnecke, Lehnhast 25 3052 Bad Nenndorf, R.F.A.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21.00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60.00	70.05
OCCASIONS	21.00	24,51

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553 - 21 - 39.

APPARTEMENTS GRAND STANDING
DANS UN PARC DE 4 HECTARES
AU PIED DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
4 pièces 101 m2 + balcon 17 m2
6 pièces 144 m2 + balcon 21 m2
répartis dans dix petits immeubles de deux étages avec ascenseur
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
RESIDENCE DE LA GRILLE ROYALE
C.D. 157 — 78 Le Belloy-Mesnil-le-Roi
Tél. : 962-5823 (de 14 h. à 19 h.)

LE MARAIS THORIGNY
Un hôtel d'époque, la nôtre.
COGEDIM
266.34.56

INVESTISSEURS
15e ARRT - STUDIOS
TEL. 924-75-16
ou sur place :
62-64, RUE DE JAVEL

appartem. vente

Paris

Mo TELEGRAPHE. Sup. 3 P., réc., décore, tt cft, t. s/jardin, sol., park. 260.000 F. 202-87-09.

Cité Universitaire, imm. récent, 9e ét., séj., 2 ch., C., bs, tt cft, 163 000 F. DEGOVE, SEG. 55-31.

VUE PANTHEON - T. EIFFEL, IVe, près St-Germain-des-Prés : LUX. décoré, TEL., asc., park., appt 160 m² + poss. gd studio. ODE. 95-10.

GRAND JARDIN PRIVE MAISON
2 SEJ., 3 CH., bns, tél., calme. 14e - Moulin-Vert. ODE. 42-70. CAMPAGNE A PARIS.

XIe, imm. réc., 2 P., pl. soleil, 6e étage, tout confort, 48 m². Téléphone : 331-76-76.

PARC MONTSOURIS. Immeuble réc., b. appt 177 m² + terr. 88 m². Prix : 850.000 F. - LAB. 13-09.

SOLFERINO. Splend. appart. de récept., 235 m², vue impr., soleil, téléphone. 266-48-55 ou 742-74-70.

13e - PLACE D'ITALIE (PRES) 70 m² envir., imm. réc., 3 P., cuis. éq., BALC., PARK., TEL. Prix 315.000 F. Tél. : 331-77-79.

XVIe - TROCADERO (PRES) : 6 P., 190 m² envir., 2 ch. serv., 4e ét., rue, jard. et T. EIFFEL. Prix 1.150.000 F. Tél. : 331-77-79.

SIMPLON. Imm. nf, beau 5 P., bains + salle d'eau, moquette, tél. 260.000 F. Tél. : 254-96-17.

ALESIA - 2 MIN. Mo, BUS : ORIGINAL 3 P., ENT. RENOV. Lum., spac., calme, C.C., moq., wc, entr., cuis., S. de B. équip., mat. MODERN. 245.000 Vis., J., V., S., à p. 14 h., 177, rue Brune.

Mo DUROC
APPARTEMENT 200 m2
1er et 4e étage, av. asc., chauff. immeuble. - Tél. 874-75-51 et 52.

16e Immeuble récent. Appart. 4-5 pièces, tout confort. Prix 530.000 F. - LAB. 13-09.

18e Bel appt 5 p., 100 m², tél. Prix 298.000 F. LAB. 13-09.

17e Bel imm. p. de t. Appart. 4 pièces, 130 m², décoré. Prix 510.000 F. - LAB. 13-09.

Région parisienne

Fontainebleau, ds r. résid., 2 P., rénov. DAN. 63-98, ap. 18 h.

SURESNES. Tr. bel appt, 6 P., terras. 30 m², vue panor. TEL. 3 récept. 485.000 F. 704-88-18.

viagers

Je recherche logement ou local commercial viager. CEN. 04-36.

appartem. achat

TRES URGENT. Cherche appt, CFT. Ag. s'abstenir. - 878-13-85.

Ach. séj. + 3 ch., Vincennes, Fontenay ou proche. Prix max. 300.000 F. Tél. : 344-43-87, P. 4.

hôtels-partic.

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famille artist., mais. 300 m² dont 2 atel. 100 et 35 m², calme, proche Mo, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h.

NEUILLY-S/SEINE - H. P. 6 p., cuis., bns, chauff. cent., ss-sol, jard. privé, calme. Crédit. 10, av. PH.-le-BOUCHER, 11-19 h.

bureaux

A vendre, place Charles-Michel, Paris-15e, local commerc. 100 m² et bureaux 650 m², livrables fin 1974. MALZAC, 66, rue Pierre-Charron, Paris-8e. T. : 359-58-11.

PROPRIETAIRE LOUE deux immeubles de bureaux, rénovés - climatisés : Xe, près gare, 1.500 m²; XIe, près Bastille, 3.200 m². Bail grat. 3-6-9. Prix tr. intéres. Téléphone : 225-66-10.

NEUILLY Boulevard BINEAU
490 M² Location bureaux gd standing + 190 M2 LOCAUX COMMERC. divis., très calme, stand., téléph. Prix bureaux 470 F le M2. Locaux commerc. 190 F le M2. FONCIP - ANJ. 90-73

BOURSE BURX STANDING 520 m2
16 lig. tél., asc., chauff. centr., salle archives. Loyer 580 F le m2. Subdivision possible. Tél. Gérant : 233-94-90.

BOURSE Beaux BUREAUX standing 260 m² s/Gds Boul. 8 lignes tél., asc., ch. centr. Loy. 150.000 F par an. Tél. Gérant : 233-94-90.

locaux commerciaux

REGION LYONNAISE. Bureau, entrepôt, télex. Vaste maison habit. indépend., parc. Plans sur demande. Tél. : (74) 93-10-57.

LIVRY-GARGAN. Imm. r.-ch. + 2 étages très moderne et gd confort, 220 m² au sol + JARDIN 3 tél. Pr industrie non classée et bureaux à louer. - 887-87-34.

ACH. COMPT. LOCAL LIBRE avec MURS à PARIS. TEL. 204-64-50, le matin.

pavillons

Genre H.P., tt cft, parf. état, ASNIERES - RESIDENTIEL : séjour 35 m², bureau, 4 chbres, garage 2 voit. 350 m² terrain : 530.000 F, gr. crédit. 788-49-80.

Sainte-Geneviève-des-Bois, 8 P., séj. 45 m², terr. 1.200 m², crédit possible. Téléphone : 904-37-84.

villas

Pres Versailles, jardin 5.000 m², belle villa, 7/8 Pièces, excellent état, piscine chauffée. 553-19-71.

ST-GERMAIN (pr.). Vue s/Paris
MAISON XIXe siècle à restaurer. Surf. habit. 280 m². Jard. 800 m². AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet 976-05-90

propriétés

LE TOUQUET Exposit. Sud ELEGANTE VILLA 7 CHAMBRES, 4 bains, chauffage mazout. TELEPHONE PARC ABRITE 8.300 m2 COCHELIN - 44, rue La Boétie, 75008 PARIS. - TEL. 359-12-98.

PR. PONT-S/YONNE
Jolie maison impecc. Bourg com. Proxim. bois, riv. 3 gdes pièces rustiq. Dépend. aménag. Terrain 1.300 m². Prix 75.000, créd. 80 %.
CHARON 162, rue Grande FONTAINEBLEAU
Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

domaines

Urgt. Vend propr. 140 ha, bois, toutes terres, bât. pt hameau : 40 U. à déb. Ecrire BOULET André. Blandas. 30770 ALZON.

appartements vente

Paris

PALAIS-ROYAL-BOURSE
Dans immeuble XVIIIe rénové, travaux de qualité, très beaux studios, standing, entièrement équipés.
Placement ou habitation.
Pour visiter, me voir 14 à 19 h., jeudi, vendredi, samedi, lundi, 9, RUE HEROLD, PARIS-1er. DID. 98-54, DID. 97-15.

Appt 7 p., 185 m², imm. P.d.T., 495.000 F - 606-47-72.

16e HAMEAU PRIVE
Luxueux duplex, charme except., 5 p., jardin suspendu, calme, parking, chambre de service. Grand 2/3 pièces sur jardin privé, soleil, calme. EXCLUSIVITE MICHEL BERNARD. PAS. 02-17.

Mo Maraîchers. Prop. vd imm. bon stdg. Appt 90 m², 5 p., c., s. bs, wc (qques frais à faire). 185.000 F - 346-57-82.

12e A SAISIR. Magnifique 4 p., terrasse. Me tél. : 344-63-53. URGENT - 280.000 F.

EM.-ZOLA. ATEL. en DUPLEX, DBLE LIV. + loggia, cuis., bs, ch. cent., 225.000 F - 577-57-41.

PALAIS-ROYAL PROPRIETAIRE vend GRENIER AMENAGE en séj. + chbre + loggia + balc. Bel immeuble 18e siècle. Voir concierge, 23, rue Molière.

HALLES
30, rue Coquillière
Bel immeuble caractère, rénové, séj. + 3 chb. + loggias, tt cft. Décoration au goût acheteur. Voir s/place au 2e étage.

LAMARCK
Bon immeuble, 2 p., tt cft, sur jardins, vue, calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

13e. APPT GRAND STANDING Belle récept., 35 m² + 2 chb. GD BALCON, PARK., 370.000 F. 878-07-43, mat./783-43-99, h. bur.

REUILLY-DIDEROT
Immeuble neuf. Standing. Gentil 3 pièces, tout confort. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

9e. PRES DE MONTMARTRE Propriétaire vend magnifique duplex, gd confort. Visite du lundi au samedi, de 14 à 18 h., 4, rue Duperré. 277-62-23.

43, Bd ST-MICHEL. 1) 40 m² env. 2) 87 m² lumin. entièr. rén. Jeudi 14 à 18 h., ou PAS. 04-44.

AUTEUIL. Près Bois. Joli appt 3 p., tout conft + ling., cuis., bs. Soleil, calme. 548-22-05, mat.

MONTPARNASSE. Pptaire, stud. c. équip., bs, wc, ét. nf, calme, soleil, 92.000 F - 306-47-85.

EXCEPTIONNEL SUR SQUARE 6e ét., asc.-desc., 4 p., ent., c., wc, bs, ch. cent., 95 m² à rén. Prix 400.000 F - Tél. 229-44-61.

COURCELLES. 5 P., tt confort +2 ch. serv. Bel imm. P. d. T., 2e ét., balc. Prof. libér. possible. Prix très intéressant. 387-75-02.

Près MONTSOURIS, 1957 8e étage, soleil, vue, petite terrasse, liv. 3 fen. + chbre, tél., box, 220.000 F - 229-52-98.

XVe CONVENTION dans imm. entièrement rénové, 2 P., cuis. à moderniser. JOUBERT ET ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 924-96-17, poste 26.

XVe près Convention, dans imm. rénové, 2 p., cuis. entrée, wc sur cour, jardin ensoleillé. JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 622-30-86, poste 26.

15e dans immeuble rénové appartements occupés, 1-2-3 p. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. 622-30-86, poste 26.

BD VOLTAIRE
Imm. ancien, pierre de taille. 6e étage, ascenseur neuf.
4 PIECES 95 M2 ENVIRON
Entrée, cuisine, wc., bains. Sur boulevard, avec balcon et Cour-Jardin, bonne distribution.
Renseign., et visites. 755-85-30.

EXELMANS
DANS TRES BEL IMMEUBLE ASCENS. - TAPIS ESCALIER 3e ETAGE SUR COUR CALME et ENSOLEILLE
4 PIECES, (double living + 2 chambres), entr., cuis., wc, s. de bs, chauff. cent. imm. V.-O. TEL. Moquette LUXUEUS. REFAIT NEUF
PRIX 305.000 F
S/pl. mercredi, jeudi, 14-19 h : 4, BOUL. EXELMANS ou BAL. 23-83

PASTEUR SOL. 39-10 Grand 4 pièces tout confort, s/balc. 425.000 F. Vis. jeudi 15-17 h : 167, rue VAUGIRARD (4e étage).

JENA - Immeuble tt confort **5 P.**, chbre service, 130 m², 550.000 F. - 343-90-13.

ESPLANADE DES INVALIDES
PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
plusieurs luxueux studios duplex et 2 pièces, certains sont aménagés d'une conception extrêmement moderne et pittoresque sur patio, jardin, jet d'eau. Visite sur place le mercredi 19 et le jeudi 20 de 11 heures à 19 heures. 40 bis, rue Fabert, PARIS-7e.

NATION
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
4 p. 87 m² + balcon 6 m²
5 p. 101 m² + balcon 14 m²
Possib. chambres individuelles.
Sur place de 14 h. 30 à 19 h. Lundi, mercredi, jeudi, 85, rue de Buzenval, Paris-20e.
COSEMIIC. — 772-19-91.

PYRENEES
IDEAL PLACEMENT NEUF Studios tout confort à particulier, 68.000 F. Location garantie par contrat. Tél. 345-55-10, p. 25.

SAINT-GEORGES
IDEAL PLACEMENT NEUF Gd stand., 2 p. tout cft, balcon, 175.000 F. Locat. garantie par contrat. Tél. : 345-55-10, p. 25.

Ds imm. p. de t., tapis escal. **GRENIER 50 M2** à aménager. — Tél. : 277-75-68.

BIR-HAKEIM 5 Pces
110 m2, CHBRES SUR JARDIN. Récent standing. Tél. 633-29-17.

LUXEMBOURG
Part. à part., grand 4 pièces, 130 m² + service. Charme et soleil. Tél. le matin : 548-16-14.

Région parisienne

CREDIT FONCIER
PONT de CLICHY
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPTS
5 p. 100 m² + 8 m² balcon
6 p. 122 m² + 9 m² balcon
Possib. chambres individuelles.
Sur place de 14 h. 30 à 19 h. du mardi au samedi. 6, rue du Port, CLICHY-92.
COSEMIIC. 772-19-91.

MAIRIE MONTREUIL
7 Pièces, duplex, grande terrasse vue imprenable
Téléphone : 538-14-07.
Poste 1069, heures de bureau.

FONTENAY-AUX-ROSES
4 pces, dans petit imm. réc. Px tot. 175.000 F - 642-97-62.

Vaucresson. Calme absolu. Parc 15 ha. avec tennis, part. vend appt r.-de-ch. surélev., 92 m2 (liv. + 2 chbr., cuis. s. bains, nombx placards, cav.) + évent. ch. service. Etat impecc. Tél. : 970-25-34, sauf week-end.

94-NOGENT-SUR-MARNE
Bd de Strasbourg. Pr. R.E.R., très bel appart., libre oct. 74, sup. 90 m², 4 p. princ., entr., cuis., wc, s. de bains, vide-ordures, ch. cent., ascenseur, moq. neuve. Pr renseignements et visite. Tél. 873-35-58.

SAINT-DENIS. Appt 4 pces tout conft, asc., av. park., prix : 130.000 F. Tél. 606-47-72.

SEVRES. P. à P., 10 minutes Montparnasse, lisière forêt, sans vis-à-vis, résid., grand stdg. luxueux 2-3 p., 80 m² + terrasse 10 m², 310.000 F. - 626-33-05.

PARLY-II. Sur verd., pr. centre commerc., 5 p., 2 bs marbre, cuis. équ. 109 m² + balc., tél., parking. 548-22-05, matin.

Près porte St-CLOUD, imm. réc. entr., séjour, chbr., cuis., bs. Prix : 150.000 F - VAL. 36-49.

ASNIERES, gare 5 mn, 4 P. de gd stand. Nf décoré av. gd jardin privatif. Cuis. éq., bs TEL. 340.000 F. 754-25-83.

VILLEPARISIS PROXIM. ROISSY
ds pet. imm. stg. habit. suite 2-3 P., CREDIT POSS. 90 %. S/pl. Dim. 12-19 h. T. 783-43-99. Résidence Bois de la Rénesse. 20-22, AV. DE BOURGOGNE.

A VENDRE
CHATOU Appt stand. 3 pièces tt cft, 3e RER. Prix 210.000 F. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, CHATOU - 966-33-85

Province

NICE. Cause succession. A VENDRE DIRECT par héritiers, quartier musiciens, dans immeuble récent, APPART. GD STANDG 185 m², 2e étage, ascenseur, 2 salles de bains, 2 wc, living double, 1 entrée, service, 4 chambres, grande cuisine, grande loggia, 2 caves, garage accès direct. CORRESPONDRAIT USAGE PROFESSION LIBERALE et logement. LIBRE IMMEDIATEMENT. PRIX JUSTIFIE. - PREMIER CONTACT : (93) 90-11-20 ou 99-53-95, HEURES REPAS.

CANNES. Promoteur vend directement beaux appartements 2-3 pièces. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, boulevard Gambetta, 06-LE CANNET.

AIX-LES-BAINS. Ex-hôtel Royal. Particulier vend plusieurs chambres pouvant faire studio. Vue sur lac et parc. Grand calme. Voir sur place ou écr. GROUX, B.P. 128, Aix-les-Bains. Téléphone : 35-02-86.

appartements occupés

EXCEPTIONNEL
MONTMARTRE
Dans très bel immeuble
PIERRE de TAILLE
Propriétaire vend
APPTS 50 M² 2 p., cuis., ent., wc, poss. bains.
75.000 F 3e s/cour 6e s/rue
Me vr mercr. 19, jeudi 20 juin, 17-19 h : 2 bis, r. Coysevox (18e)

MARAIS
Superbe imm. p. de t. caract., 1 très bel appartement tout confort de 108 m² et 1 de 125 m². TEL. : 260-30-15.

appartem. achat

Pour fils étudiant ach. compt. cbre bonne Paris. TRE. 23-55.

URGENT. RECHERCHE 5 à 7 p., tt cft. 16e, 8e, 7e, 6e. Neuilly, Monceau. - 265-90-05.

4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e. Particulier ach. cpt 1 à 3 p. - TRE. 20-67.

Ch. rez-de-ch., 4 pces, Luxembourg. Ecrire CLAVIE, 17, rue Malebranche, Paris-5e.

constructions neuves

STUDIOS (SUISSE)
Placement de premier ordre. TRES RARE
Tél. : 645-32-83.

bureaux bureaux

BUREAUX MEUBLÉS GRAND STANDING
entre
L'ÉTOILE ET LE TROCADÉRO
Services complets :
- Hôtesses et Standardistes trilingues.
- Salles de conférences.
- Télex - Photocopies.
- Garage visiteurs.

HERSA : 553-50-11

BUREAUX NEUFS A LOUER
150 m²
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

FRIEDLAND ETOILE
A louer 330 m2 de bureaux en rez-de-chaussée. Tél. 5 lignes. BOURDAIS - CAR 11-89. BUREAUMATIQUE

EUROBUILDING
PARIS, Pte de PANTIN
100 m. Mo et périphérique. Reste à louer 2 BUREAUX
107 et 115 m2. Gd standg park., téléphones. Disponibles imméd. Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

79, RUE MIROMESNIL
ANGLE RUE LISBONNE
A LOUER BUREAUX
ENTIEREMENT ET LUXUEUSEMENT RENOVES
RESTE DISPONIBLE :
— 2e étage, 203 m²;
— 3e étage, 192 m²;
— 4e étage, 190 m²;
— 5e étage, 206 m².
ARCHIVES EN SOUS-SOL
PARKING A PROXIMITE
D FEAU S.A. - LAB. 13-89 132, Haussmann.

32, rue de LISBONNE
Il reste à louer
1.200 m2
Rez-de-chaussée : 569 m2
2e : 360 m2
7e : 265 m2.
Disponibles dès maintenant.
Imm. de prestige. Air cond. Standard I BM 2750. Installations ultra modernes.
JOHN BROOKS S.A.
ELY 33-00
ELY 00-11

750 M2
LIBRE EN TTE PROPRIETE. Imm. indépendant sur rue. PARIS-18e. - Prix 1.850.000 F. ANJ 29-12.

Mo POISSONNIERE
Imm. P. de T. 2.000 m2 BURX, 10 parkings. Base 300 F le m2. Bail 9 ans. 265-64-11.

15e PL. FALGUIERE Petit immeuble commercial 785 m² + s/sol archiv. 150 m² oute ppté ou location.
NEVEU ET CIE 525-08-73.

ETOILE 650 F, le M2 140 m², tél., parking.
5, AV. DE LA GDE-ARMEE ou Rens. ANJ. 49-85 **COURTOIS**

Avenue d'IENA, 185 m2 bux nfs stand., 3 lig. tél. terras. ét., él. park. 780 F le m2. 720-88-55.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux meublés, imm. neuf. 758-12-40.

locaux commerciaux

11e NATION
SUR AVENUE - VENTE ou LOCATION (divisible)
BUREAUX-MAGASIN ou HALL D'EXPOSITION
LOCAUX COMMERCIAUX ou ENTREPOTS
2.500 M2
DANGOURT 24, rue de Lisbonne, PARIS (8e). Tél. : 522-06-45.

S/PLACE CLICHY cède LOCAL COMMERCIAL 580 m2. Px tr. intéressant. 325-80-24.

EXCEPTIONNEL A PARIS PORTE PANTIN
(100 m. métro et périphérique) A LOUER 325 F le m2 local commercial 581 m2 (divis. en 2 ou 3 lots) + 75 m2 sous-sol, gd standing, 10 parkings, 10 téléphones disponibles immédiatement. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

8e MONCEAU-COURCELLES
120 m², Rez-de-chaussée Téléphones, parkings, brut de décoffrage, 64.000 F l'an ou Renseign. ANJ. 49-85. **COURTOIS**

ORLEANS (centre)
(près place du Martroi). Loc. commerciaux (20 à 110 m2) à vendre ou à louer. Propriétaire M. MARTIN, Dr. Droit, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

ASNIERES (près gare)
Propr. loue sans pas-de-porte local commerc. tt cft 80 m2 env. MARTIN Dr Droit. 742-99-09.

MARAIS, boutiq. à louer 800 F mens. dans galerie marchande. 254-95-38 et 278-38-21.

10e, bail à céder locaux commerciaux rez-d.-chaussée, 75 m2, bureaux étais nfs. Ecr. SOTEP. 14, rue Alexandre-Parodi, Paris (10e), qui transmettra.

immeubles immeubles

NEUILLY
49, Bd d'INKERMANN
Imm. neuf, situation exception.
LUXUEUX STUDIOS et APPARTEM. 2 à 5 Pces
Renseignements et visite sur place tous les jours
FONCIERE DES CH.-ELYSEES GESTION
Téléphone : 359-92-41.

MONTREUIL 2.300 m. Imm. ccial 1920, 300 m. périph. Vue urgce. Px tot. 1 million 500. Le matin : 389-55-34.

EXC. PLAC. PORTE PARIS R.+4 modernisé : 19 studios, 2 appart. 2 p., baux 6 a. Rapp. 152.280 F. 265-35-07.

VICHY Libre à la vente
Directem. s/Parc des Sources Immeub. ex-hôtel de gde classe 3 000 m² dévelop. conviend. décentralisation Burx-Hôtel-Ctre de vacances-Mais. de santé Sté ROBINET, 9, rue Joubert, Paris-9e. Tél. : 280-28-84.

échanges

Ech. en tte prop. mais. camp. 60 km sud Paris prox. aut. Orléans pouv. serv. hab. principale contre 2 pièces confort ou grand studio Paris. — Tél. : 222-17-87.

fonds de commerce

Importante clinique médicale banlieue proche Paris à vendre, murs et fonds avec terrain. 10.000 m2 Vion S.A. 266-44-92.

A VENDRE
Grand magasin de meubles, possibilité tous commerces, affaire exceptionnelle à saisir 2.500 m2 centre Troyes. B.P. 180 R.P. Troyes. Tél. : (25) 43-87-98.

Cause divorce, bx mag. à vdre. TOULON, plein centre. LILLE, plein centre. LE TOUQUET, rue principale. C.A. trav. forcé, bén. imp. Tél. Paris 508-88-95. Toulon 92-83-02.

6e ODEON R.-de-C. sur rue A vendre ou à louer. 70 m² TEL. 567-22-88.

GERANCES IMMEUBLES
Transact. vieille affaire. Tenue 25 ans, beau rap. Prix 350.000 F Autre banl. N.-O. En Sté 24 a. d'exist. C.A. 240.000 Px 180.000. VIOU, 28, Pt-Neuf. — 236-86-29.

locations meublées

Offre

12, r. de VERNEUIL, 7e GD STUD. CFT. TEL. 1050. Jeudi, de 12 à 13 h. 30.

Mo CONVENTION, bon imm., ASC., CHFF. cent., 1 pce, eau. 300 F. Ecr. M. Sertaty 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-s/Bois.

locations non meublées

Offre

Pr. PONT de NEUILLY, Imm. récent, 8e ét. standing, sol. Liv. dble + 2 ch. + hall, gde cuis., bns, Dress., logg., park. 1.400 F. Tél. 525-03-97.

13e, imm. mod., Deux très beaux 3 pces., cft., parking. 4e et 6e étages. 1.250 + charges. Tél. mat. SEGECO 522-69-92.

17e, 3 p. tt cft. 800 F mois+ch. Repr. 2.000 ss agce. Vis. merc. 20 h. 178, r. Legendre, 5e ét. g.

A 2 pas pl. des Vosges. Stud. rén. de car. calme, clair, kit., S. bns, 35 m2, 1er ét. 900 F.cc. 878-00-96, apr. 17 h.

13e, r. Bobillot, 3 p., 80 m2. 1.100 F. Tel. 580-86-71.

Neuilly-s/S. - Mo Sablons. Imm. stand. Studio tout conft, état impeccable. Tél. Lib. 1er juillet. 800 F. — Tél. 978-01-59.

EGLISE BOULOGNE dans bel imm., 4 pces, tt cft, parf. état. Vis. jeudi, 1, bd J.-Jaurès 4e ét. de 12 h à 15 h.

PARC MONTSOURIS
Imm. récent, 2 pces tt cft, balcon, parking. 900 F. + ch. 742-99-09.

RICHELIEU-DROUOT
Gd stdg, 4 P., tt cft, 2 S. de B., téléphone. 2.300 francs C. C. Téléphone : 345-55-10, Poste 25.

PLACE ST-MICHEL très bel appart. salon, s. à m. + 5 ch., 2 bns + serv. Remis à neuf. Tél. Loy. 4.000 mens. MED. 84-58.

villas villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
SECTEUR ULTRA-RÉSIDENTIEL
10 VILLAS A CONSTRUIRE
TRÈS GRAND STANDING
sur mesure - terrains boisés de 800 à 1.200 m2 EN TOUTE PROPRIETE
Tél : 707-08-48 ou 587-33-75. et sur rendez-vous.

pavillons

St-Ouen, pav. 3 p., c., s. bns. Prix : 130.000 - 686-47-72.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
ANTONY 5' Mo centre Rue calme
Pav. s/sous-sol, livg, 3 ch. cft. Id. Px 230.000. Cr. p. 655-59-72.

propriétés

Normandie, 14 km mer, 1 h. 30 Paris, maison cachet excel., 2 salons, s. à m., cuis., office, caves, 6 ch., 2 s. de bs, w.-c., gd gren., tél., ch. central et sanitaires neufs, parc 2 ha., dépend. à louer à l'année ou à vendre, tél. jusqu'au 12 juill. 747-49-78, ap. 21 h. et à part. du 14-7, au 16(35)96-91-11 le 149 Doudeville.

56-LARMOR-PLAGE A 150 M. de la plage, villa 9 P., caract., poutres, cheminée, jardin. Vue sur les îles. T. : (16-97) 65-50-94.

Hte-Prov. 04, splend. propriété tt cft 6.300 m2 ent. clos cons. 65, alt. 550, hab. 140 m. peint. ref. 73. Px 400.000. Ecr. S.M.P. 9326 BP 34, 77302 Fontainebleau.

BOUGIVAL
Terr. 1.200 m2, salon, sal à manger + 7 chb., pav. de gard. Etat impec. 682-51-90.

REGION OUEST
Pr de MONTFORT-L'AMAURY Maison moderne de 10 pces, gros œuvre bon, prévoir travaux pour rénover intérieur.
Maison + 5.400 m2, 420.000 F.
Maison + 2.500 m2 320.000 F.
Tél. 460-35-60 après 17 h.

Saint-Leu-la-Forêt (95)
Particulier vend grande maison 7 p., tout confort, parfait état. Tél. Gar. Jard. amén. 760 m2. 300 m, gare. Agence s'abstenir. Prix 468.000 F. Tél. 642-44-12.

fermettes

30 km PARIS OUEST. FERME AMENAGEE. Séjour, 4 chbres, 2 bns., gar., petit jardin. 073-97-27 - 073-36-93.

terrains

Pyrénées-orientales. Partic. vd terrain 3.000 m² tt viabil. C.U. résidentiel, vue panoram., micro climat. Tél. 565-22-55.

LA CELLE ST-CLOUD
Secteur ultra résidentiel. Ter. à bâtir boisé, de 800 à 1.000 m². Vis. sur place samedi-dimanc. 929-91-50.

domaines

65 km PARIS OUEST. 110 ha BOIS. Eau, électricité. 10.000 F l'hectare. 073-36-93 - 073-97-27.

châteaux

8 KM MEAUX, joli château LOUIS XIII, 12 pces princip., 3 bs, gd cft. Nombr. dép. Pav. d'amis, haras s/8 ha Magnif. Parc 21 ha. PX JUST. G. BOURGUET : 522-19-41.

villégiatures

ESPAGNE. Calpé, belle Villa à louer. — Téléph. : 604-16-20.

ADRIATIQUE
Hôtel bon confort, 2 semaines pension compl. Juillet : 820 F ; Août : 880 F ; Sept. : 570 F. Tél. : 385-38-32.

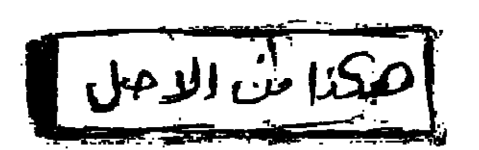
GANDIA (Espagne), appt 6 p., terrasse, plage. Juil. 1.600 ou 1.900. Tél. 336-10-17 (matin).

MAYENNE. A louer août, gde maison, jardin. 461-82-18.

ARCACHON. Séjours de 15 jrs de juin à octobre en appts de cat. luxe près ou bord de mer. Activités inclues. Golf, tennis, voile, voiture, etc. Si vs désirez. Sté TOI. BP 19, 33312 Arcachon. Tél. 83-45-85.

Loue ROULOTTES GITANES. Rand. Provence. MOYNE, BP 35 84320 Entraigues. Tél. Avignon (90) 81-00-35, matin.

A Louer Juillet, Août
Appartement F-4 grand standing, jardin. 10 km mer. Montpellier. GUERIN MIDI LIBRE 34000 LUNEL.



LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

APRÈS LA PRÉSENTATION DU CATALOGUE REVENDICATIF DE LA GRANDE-BRETAGNE

M. Christian Bonnet se déclare satisfait de voir que Londres ne demande plus une renégociation globale du Marché commun agricole

Communautés européennes (Luxembourg). — M. Fred Peart, le ministre britannique de l'agriculture, a précisé mardi 18 juin, devant le conseil des ministres des Neuf réuni à Luxembourg, comment son gouvernement souhaitait voir réformer la politique agricole commune. Les aménagements demandés touchent le régime des prix, les mécanismes d'intervention, l'organisation du marché de la viande de bœuf, le maintien des relations commerciales préférentielles avec le Commonwealth et enfin le régime de protection applicable aux pays tiers.

De notre envoyé spécial

M. Christian Bonnet s'est félicité que M. Peart n'ait pas remis en cause les principes fondamentaux du Marché commun agricole. Cependant, le ministre français a observé qu'à la première lecture certains des aménagements proposés lui paraissaient peu compatibles avec ces principes de base. Il reste que M. Bonnet a apprécié que le ministre britannique n'ait pas demandé au conseil d'arrêter un calendrier ou une procédure spéciale pour examiner les demandes formulées. Celles-ci seront étudiées au fur et à mesure que les dossiers se présenteront et sans que le travail normal de la Communauté s'en trouve affecté. Bref, le ministre français s'est montré plutôt satisfait des efforts accomplis par les Britanniques pour éviter toute provocation, dans la forme comme dans le fond, et pour écarter la perspective traumatisante d'une vaste renégociation. M. Bonnet a été le seul à intervenir après l'exposé de M. Peart.

Le plan britannique

Les aménagements que le Royaume-Uni souhaite apporter à la réglementation agricole communautaire concernent les cinq rubriques suivantes :

● *La réforme du régime des prix.* — Londres souhaite que les prix agricoles soient fixés chaque année sur la base de deux critères objectifs et clairs. D'une part qu'ils soient arrêtés en fonction des besoins d'exploitations modernes et efficaces ; d'autre part, que l'on tienne compte pour chaque produit de l'équilibre entre l'offre et la demande.

M. Peart a reconnu que la fixation annuelle des prix selon ces critères pourrait causer des difficultés aux agriculteurs possédant de petites ou moyennes exploitations. Pour pallier ces inconvénients, il suggère des aides directes et éventuellement l'application dans certaines régions de la Communauté de prix plus bas que le niveau commun.

● *Aménagement du régime d'intervention.* — La réforme du mécanisme de fixation de prix n'empêchera pas forcément la création d'excédents. Le ministre anglais propose de revoir et de rendre moins automatiques les mécanismes d'intervention, notamment pour les céréales et les produits laitiers.

Le prix payé par les organismes d'intervention diminuerait en cas d'augmentation inquiétante des stocks dans la Communauté. Par ailleurs, M. Peart souhaite que la Communauté fasse le nécessaire pour que les stocks détenus par les organismes d'intervention profitent surtout aux consommateurs de la Communauté.

● *Révision des règles régissant plusieurs marchés agricoles importants.* — Les principales difficultés auxquelles est actuellement confrontée la Communauté concernent le marché de la viande de bœuf. M. Peart demande la suppression du régime d'intervention permanent actuellement en vigueur. Pour aider les producteurs, il propose de remplacer les mécanismes actuels par l'octroi de primes et aides directes qui seraient versées aux éleveurs.

● *Relations commerciales avec les pays du Commonwealth.* — Le traité d'adhésion prévoit la possibilité pour le Royaume-Uni d'importer dans des conditions préférentielles du beurre de Nouvelle-Zélande jusqu'en 1977. Londres souhaite que ce délai soit prolongé et que pendant cinq années (de 1977 à 1982) l'Angleterre soit autorisée à importer annuellement 140 000 tonnes de beurre de Nouvelle-Zélande.

Les Anglais, qui en cela appuient la proposition de la Commission, souhaitent que la Communauté s'engage à importer chaque année 1,4 million de tonnes de sucre des pays producteurs du Commonwealth.

● *Relations avec les pays tiers.* — Le ministre britannique voudrait que les prélèvements appliqués aux importations de blé dur et semi-dur américain soient réduits. De même les taxes perçues sur les importations de conserves de fruits et de conserves de poissons devraient être considérablement réduites.

Place au bœuf... dans les frigos

Les Neuf ont ensuite porté leur attention sur une série de questions importantes intéressant la gestion des marchés. En ce qui concerne *le commerce avec l'Italie*, le conseil a pris acte des précisions de la Commission concernant l'allégement des mesures de sauvegarde prises au début du mois de mai par l'Italie. Notamment, à compter du 24 juin, le cautionnement sera supprimé pour les importations de viande de porc. L'élimination du cautionnement pour les autres produits agricoles et sa réduction à 25 % dans le cas particulier de la viande de bœuf interviendront avant le 1er août.

Evoquant la situation sur le *marché de la viande de bœuf*, M. Bonnet a insisté pour que la Commission arrête rapidement des mesures de déstockage. Etant donné l'excédent actuel de l'offre sur la demande, il est nécessaire en effet de faire rapidement de la place dans les entrepôts frigorifiques de la Communauté si l'on veut que le système d'intervention permanente, instauré à la demande de la France à la fin de 1972, puisse continuer à fonctionner dans des conditions normales.

A propos de *la gestion des marchés au Royaume-Uni*, les Anglais ont été autorisés à maintenir jusqu'à la fin du mois d'octobre des aides directes à leurs producteurs de porcs. En contrepartie, ils ont accepté d'aligner leur prix d'orientation de la viande bovine sur le prix commun, soit un relèvement de 10 % environ.

Pour *le marché du sucre*, le système de taxe à l'exportation est étendu et renforcé. Les difficultés rencontrées pour approvisionner la Communauté s'accentuent et les Neuf entendent donc éviter qu'une partie du sucre disponible soit vendue à des pays tiers.

Enfin, au sujet des *excédents de vin*, il semble que l'on s'oriente vers une double opération de distillation pour réduire les surplus. La première, immédiate, intéressant l'Italie, la seconde, plus lointaine, concernant la France. Le gouvernement français souhaite être autorisé à distiller en novembre et en décembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

A Bucarest

CRÉATION DE LA PREMIÈRE FILIALE D'UNE BANQUE OCCIDENTALE EN PAYS SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Vienne. — M. Gabriel Hauge, président de la banque américaine Manufactures Hanover Trust Company, annonce que vient d'être installée à Bucarest une filiale de sa banque destinée à faciliter les échanges et, surtout, la coopération industrielle entre les firmes occidentales et les pays du Comecon, Union soviétique y compris.

L'événement est d'autant plus important qu'il s'agit là de la première filiale d'une banque occidentale établie dans un pays socialiste. Jusque-là, en effet, d'autres banques possédaient dans les pays de l'Est des bureaux de représentation, mais pas de filiale proprement dite, capable d'offrir toute la gamme des services bancaires ordinaires.

PLAN DE RELANCE DE LA PRODUCTION DE CHARBON EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement britannique a approuvé un plan de relance de la production destiné à la porter de 130 millions de tonnes actuellement à 150 millions de tonnes en 1985. Une contribution supplémentaire de 600 millions de livres (plus de 7 milliards de francs) en dix ans s'ajoutera aux investissements normaux des charbonnages britanniques (800 millions de livres, soit 9,5 milliards de francs).

Le plan prévoit un accroissement de la production des mines profondes ou à ciel ouvert, une accélération de la mise en exploitation de l'important *gisement de Selby*, dans le Yorkshire, et l'augmentation de la productivité avec un système de primes négocié avec les syndicats. Ces mesures ont pour objet, outre l'arrêt du déclin de la production de charbon et sa relance, l'amélioration du climat social chez les mineurs, dont la combativité ne paraît pas entamée malgré les importantes augmentations de salaires accordées par le gouvernement de M. Wilson.

● M. ALAIN GOMEZ a été nommé président de Saint-Gobain Emballage. Ancien élève de l'ENA, M. Alain Gomez, qui est âgé de trente-cinq ans, reste président-directeur général de Saint-Gobain Desjonquères.

ÉNERGIE

Les Douze discutent de la répartition du pétrole en cas de crise

De notre correspondant

Bruxelles. — Les représentants des douze pays membres du groupe de coordination de l'énergie, issu de la *conférence* de Washington (les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Norvège et les Neuf moins la France), devaient se retrouver pour la quatrième fois les 19 et 20 juin à Bruxelles.

Il semblerait qu'un accord soit intervenu sur la nécessité de parvenir à une transparence plus réelle du marché, c'est-à-dire d'exiger des compagnies pétrolières davantage d'informations sur leurs activités.

Les discussions les plus approfondies ont toutefois porté sur la répartition du pétrole en cas de crise. Si les deux rapports présentés, celui du groupe de travail de l'O.C.D.E. (auquel participe la France) et celui de la délégation des Etats-Unis, mettent en évidence la nécessité de cette solidarité en cas de crise, les conceptions de l'un et de l'autre restent encore bien divergentes : plus « techniques » pour l'O.C.D.E., plus « politiques » pour les Américains, qui précisent que ce partage de l'énergie ne pourrait avoir lieu qu'à la condition que chacun puisse, en cas de crise, appliquer une politique efficace de stockage et de restrictions éventuelles de la consommation.

Les Douze ont décidé d'intensifier leurs travaux puisqu'ils devraient se rencontrer à deux reprises au cours du mois de juillet : les 8 et 9 et 25 et 26, toujours à Bruxelles.

Quant aux rumeurs sur l'éventuelle participation de la France au groupe des Douze, elles n'ont été confirmées ni à Paris (*le Monde* du 19 juin), ni à Bruxelles.

(Intérim.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11 1/8	12 1/8	7	8	7 1/2	8 1/2
1 mois	11 1/4	11 3/4	8 3/8	8 7/8	9 5/8	10 1/8
3 mois	11 5/8	12 1/8	9	9 1/2	9 3/4	10 1/4
6 mois	11 5/8	12 1/8	9 1/8	9 5/8	9 7/8	10 3/8

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

En raison de la mévente

LES NÉGOCIANTS EN VINS DE QUALITÉ SE TROUVENT DANS UNE SITUATION DIFFICILE

L'inquiétude est générale dans le negoce des grands vins français : la mévente du champagne, du bordeaux et du bourgogne s'aggrave. Le comité interprofessionnel du vin de Champagne publie à cet égard des chiffres significatifs : par rapport au premier trimestre 1973, il a été vendu deux millions sept cent soixante-dix mille bouteilles de moins, soit une chute de 10,16 %. En Bordelais et en Bourgogne, d'après les premières indications, la diminution est au moins aussi forte, en particulier à l'exportation. La chute approcherait 30 % pour le bourgogne.

Comme la mévente s'accompagne d'une baisse des cours, une partie du négoce se trouve dans une situation financière délicate : pour se couvrir en marchandises en 1972 et 1973, pendant la période de flambee des cours, beaucoup de négociants ont acheté plus et plus cher que leurs moyens ne le leur permettaient. Ils ont recouru à des soutiens extérieurs et, notamment, aux importateurs américains et anglais, qui ont participé au financement des stocks parfois jusqu'à concurrence de 60 %. La conjoncture se retournant brusquement, une partie du négoce se trouve dans la situation doublement désavantageuse d'avoir à supporter des frais financiers considérables, dont il ne peut plus répercuter la charge dans ses prix de vente, et d'être sous la dépendance discrète de maisons étrangères.

Cela explique le mouvement de concentration qui s'ébauche : en Bourgogne, deux maisons connues viennent de changer de mains : Chauvenet passe sous le contrôle de la Société des vins de France (groupe Crémieux) et Ropiteau est acquis par la Société bonniéroise viticole (groupe Piquet-Chantovent).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. GERARD GRUSON a été nommé P.D.G. de C.M. Industries, nouvelle raison sociale de Cim-Midy. Né le 23 janvier 1913 à Paris M. Gruson est diplômé d'études supérieures de droit. Il était depuis 1969 directeur général des services économiques du C.N.P.F. Il remplace à la tête de C.M. Industries M. Raymond Comar, qui s'est vu conféré le titre de président d'honneur.

Automobile

● BERLIET a signé avec la Chine un contrat de fournitures de mille camions de 12 tonnes, livrables dans les dix-huit mois. En 1971, le constructeur lyonnais avait déjà vendu dans ce pays près de trois mille camions.

SAVIEM, l'autre fabricant français de poids lourds, a conclu un contrat de vente de deux cent cinquante camions de taille moyenne avec le Pakistan. La filiale de la Régie est en négociation pour installer là-bas une usine d'assemblage.

● MAUVAIS MOIS DE MAI POUR L'AUTOMOBILE AUX ETATS-UNIS. — Les ventes des constructeurs américains ont diminué de 23 % par rapport au même mois de 1973 et les importations de 34 %. La baisse a particulièrement touché Volkswagen, Toyota et Datsun.

Conflits et revendications

● A RENNES, les cent vingt grévistes des garages Tomine, concessionnaires Citroën, ont décidé de suivre l'exemple de leurs camarades des garages de Brest et de Lorient. Depuis le 13 juin ils organisent, sur le parking du garage fermé par décision de la direction, une opération de réparations de véhicules sous leur responsabilité. Les usagers doivent se fournir en pièces détachées. Les réparations sont effectuées gratuitement, l'argent versé éventuellement par le client n'étant qu'une contribution volontaire.

Les grévistes réclament 2 F d'augmentation par heure, deux heures de réduction du temps de travail et une prime de transport. — *(Corresp.)*

● DANS L'ISERE, des grèves perlées, pour soutenir des revendications de salaires, ont lieu depuis plusieurs semaines à l'usine Rhône-Progil de Pont-de-Claix et aux établissements Rhône-Poulenc de Péage-de-Roussillon. Elles se traduisent par des baisses de 30 à 50 % de la production de phénol (destiné notamment à la fabrication du nylon) et de chlore. La direction de Rhône-Progil a informé le personnel en grève que les salaires seraient réduits « *dans une proportion identique à celle enregistrée du niveau de la production* ». — *(Corresp.)*

Économies étrangères

● EN BELGIQUE, les investissements américains ont plus que triplé en 1973, passant de 1,6 milliard de francs belges en 1972 à 5,1 milliards. La part des Etats-Unis a représenté 41,5 % du total des investissements étrangers qui se sont élevés à 12,3 milliards de francs belges (11,3 milliards en 1972). — *(A.P.)*

● LES IMPORTATIONS ESPAGNOLES ont augmenté de 58 % au cours des quatre premiers mois de 1974, pour atteindre 267,5 milliards de pesetas (23 milliards de francs). Le plus grand fournisseur de l'Espagne reste les Etats-Unis, qui, avec 46,9 milliards de pesetas, assurent 17,5 % des importations, devant la R.F.A. (31,2 milliards de pesetas et 11,7 %) et l'Arabie Saoudite (26,1 milliards de pesetas et 9,8 %). — *(A.F.P.)*

Europe

● M. EDMOND MALINVAUD, directeur de la prévision au ministère de l'économie et des finances, a été choisi pour occuper la présidence du comité de politique économique de la C.E.E. Ce comité, créé par la Commission des Communautés européennes, a pour mission de faciliter la coordination des politiques économiques des différents Etats membres. Il réunit périodiquement les principaux responsables de l'observation et de la prévision économiques de chacun des Neuf.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire d'IMMINDO S.A., Société immobilière d'Investissement, s'est tenue le 18 juin sous la présidence de M. Dangelzer et a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le rapport du conseil d'administration souligne que l'administration a accepté le principe d'une libéralisation du régime des S.I.I. sur certains points. Les textes d'application correspondants sont actuellement en cours d'étude.

En revanche, l'exonération des droits de mutation dont bénéficiaient les actions de ces sociétés a été supprimée pour les titres souscrits après le 19 septembre 1973. Cependant, IMMINDO S.A. a bénéficié de la législation antérieure pour l'augmentation de son capital intervenue en novembre 1973.

L'exonération des droits de mutation lors de la première mutation à titre gratuit a contribué à l'accueil très favorable réservé par les épargnants à cette opération, qui a porté le capital de la société de 100 millions de F à 125 millions.

Le produit de l'augmentation de capital a été consacré, pour partie, à l'acquisition de locaux à usage de bureaux, compris dans un immeuble d'excellent standing situé rue du Pont à Neuilly-sur-Seine, permettant à la société d'augmenter sensiblement la part de son patrimoine affectée à des immeubles commerciaux.

A la fin de l'année 1973, le domaine d'IMMINDO S.A. comprenait 12 ensembles immobiliers représentants 816 appartements, plus de 8 500 m2 de bureaux et locaux commerciaux et environ 1 350 garages et parkings.

A l'exception de l'immeuble de la rue du Pont, récemment acquis, l'exploitation du patrimoine s'est poursuivie dans de bonnes conditions et, en dépit d'un taux de rotation accru des locataires, le coefficient d'occupation a été maintenu à un niveau satisfaisant qui a varié entre 95 % et 98 %.

Par suite du jeu de l'indexation des loyers et de l'exploitation sur toute la durée de l'exercice de l'immeuble de bureaux de la rue de Bucarest, les recettes locatives ont enregistré une augmentation de 14 % passant de 8,94 millions de F à 10,19 millions de F pour l'exercice 1973.

Après affectation aux comptes d'amortissements de 1,09 million de F et aux comptes de provisions de 540 535 F, le bénéfice net ressort en 1973 à 8,23 millions de F contre 7,53 millions en 1972.

L'assemblée générale a fixé le dividende net par action ancienne à 7 F, exonéré d'impôt à concurrence de 1,68 F contre 6,50 F l'an dernier.

Le dividende sera mis en paiement aux guichets de la Banque de l'Indochine à partir du 8 juillet contre remise du coupon jumelé n° 12 (A et B).

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

UN DÉVELOPPEMENT CONFORME AUX PRÉVISIONS

Réunis le 7 juin 1974 en assemblée générale ordinaire à Strasbourg, les actionnaires de la Société alsacienne de supermarchés ont approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui se soldent, après dotation de 10 479 085 francs aux amortissements et constitution d'une provision de 997 268 F pour la participation du personnel, par un bénéfice net de 5 132 496 F.

L'assemblée a décidé la mise en paiement à compter du 1er juillet prochain d'un dividende net de 5,80 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2,90 F, cela dans la limite des prescriptions gouvernementales.

Parallèlement à l'introduction à la cote officielle de Nancy des actions de la société, l'exercice 1973 constitue une étape importante dans la vie de la société.

Le chiffre d'affaires de l'année 1973 (591 792 641 F), non consolidé avec les filiales, a enregistré une progression de 27 % tant que la marge brute d'autofinancement (bénéfice net plus amortissements) s'élevant à 15 611 581 F a été majorée de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

Le développement, marqué par des investissements de 27 952 000 F en 1973 se poursuit en 1974. C'est ainsi qu'au cours des six premiers mois de l'exercice, ont été ouverts successivement :

— Le 23 janvier 1974, un supermarché SUMA, boulevard Brune, à Paris-14e ;

— Le 24 avril 1974, un supermarché place Félix-Eboué (anciennement Daumesnil), à Paris-12e ;

— Le 29 mai 1974, un supermarché SUMA dans le centre commercial de la cité nouvelle de Strasbourg Hautepierre, en remplacement d'un magasin provisoire ;

— Le 5 juin 1974, un supermarché SUMA, 191, rue d'Alésia, Paris-14e.

La société exploite actuellement treize supermarchés SUMA à Strasbourg et environs, quatre supermarchés à Paris et deux hypermarchés BAGG à Strasbourg, et la Société commerciale de Montesson, sa filiale, exploite l'hypermarché BAGG de Montesson (Yvelines).

CHAMPAGNE MUMM

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 juin 1974 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, président directeur général, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Le bénéfice d'exploitation de la société s'élève à 37 456 000 F contre 18 890 000 F en 1972. Les amortissements d'exercice atteignent 3 millions 744 000 F. Une provision pour hausse des prix de 15 479 000 F a été constituée au terme de l'exercice 1973 alors qu'en 1972 cette provision s'élevait à 10 000 000 de francs.

Le bénéfice net de l'exercice, après impôt et provision, ressort à 11 millions 186 000 F contre 5 021 000 F au 31 décembre 1972.

L'assemblée générale, adoptant la proposition faite par le conseil, a décidé de distribuer un dividende de 7,35 F, qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor, donne un revenu global de 11,03 F contre 10,50 F en 1972.

En ce qui concerne les filiales, le bénéfice net de la société Champagne Perrier-Jouet, après constitution d'une importante provision pour hausse des prix de 2 301 000 F, s'est élevé à 2 868 000 F.

De son côté, la société Champagne Heidsieck & Cie Monopole a dégagé un bénéfice net de 1 million 997 000 F, cela après constitution d'une provision pour hausse des prix de 5 766 000 F.

Dans son allocution, M. Alain de Gunzburg, président directeur général, a indiqué que les stocks des trois maisons de champagne atteignaient, au début de l'exercice 1974, plus de 33 800 000 bouteilles, alors que les ventes de l'exercice 1973 s'élevaient à 227 773 000 de francs.

Evoquant ensuite les perspectives de l'exercice 1974, le président précise que le chiffre d'affaires total de la société, arrêté au 31 mai 1974, est en avance de 7,59 % sur celui de la même période de l'an dernier.

Les résultats des filiales dans ce domaine sont également satisfaisants.

Les investissements importants décidés par le conseil d'administration pour l'exercice 1974 et constitués notamment par le creusement de caves et l'achat de caves voisines qui permettront un stockage supplémentaire de dix millions de bouteilles, sont un gage de confiance dans l'avenir de la société.

GROUPE PRINTEMPS

La situation consolidée au 31 décembre 1973 du Groupe Printemps vient d'être établie et sera communiquée aux actionnaires de la société mère Au Printemps S.A., lors de sa prochaine assemblée générale annuelle fixée au mercredi 26 juin 1974.

La marge brute d'autofinancement (cash-flow) a progressé :
— de 70 459 000 F (après 6,4 millions de provisions diverses) en 1972 ;
— à 106 471 000 F (après 15 millions de provisions diverses) en 1973.

L'exercice 1973 se solde par une perte nette de 1 416 000 F après 107,9 millions d'amortissements et provisions diverses, contre une perte de 24 179 000 F, après 94,6 millions d'amortissements et provisions en 1972.

Ces résultats s'entendent y compris des plus-values à long terme de 6,5 millions en 1972 et de 13,4 millions en 1973.

RÉVILLON FRÈRES

1) Le rapport du conseil d'administration indique que le résultat net consolidé a atteint en 1973 16 191 000 F, auquel il faut ajouter des plus-values de 8 992 000 F, ce qui fait ressortir le résultat net consolidé à 25 183 000 F. Dans l'année précédente, ce même résultat net consolidé ne s'élevait qu'à 10 618 000 F, dont 2 058 000 F de plus-values ;

2) Au cours récent de 531 F, l'action capitalise 12,4 fois le bénéfice net consolidé hors plus-values de 1973 ;

3) L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a décidé, d'une part, une attribution d'action gratuite à raison d'une nouvelle pour dix anciennes et, d'autre part, l'absorption par voie de fusion des sociétés Imprimerie Tournon et Cie, George V - La Tremoille, Albert Masurel S.A. Ces opérations auront pour conséquence de porter le capital social de 38 001 000 F à 42 200 000 francs et, d'autre part, d'accroître le montant des capitaux propres de 28 533 405 F, se décomposant ainsi : 398 900 F à titre d'augmentation du capital ; 28 134 505 F à titre de prime et de boni de fusion ;

4) Le président, M. Mazerand, a indiqué encore que l'exercice 1974 se présentait, jusqu'à présent, sous de bons auspices dans la quasi-totalité des activités du groupe.

Si les conditions économiques ne sont pas radicalement transformées dans les mois qui viennent, le bénéfice net de Revillon Frères ainsi que le bénéfice net du groupe hors plus-values devraient marquer une nouvelle progression.

L'événement important en ce début d'exercice est l'acquisition d'une nouvelle participation, à savoir 80 % de A. Sulka et Cie: cette société possède un bel immeuble, à Paris, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de Castiglione et exerce une activité de luxe dans la confection et la vente d'articles pour hommes.

P. L. M.

Les actionnaires du P.L.M. se sont réunis le 12 juin 1974 en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1973.

A la suite du transfert aux filiales des emprunts contractés par le P.L.M., l'ensemble du bilan s'élève à 129,7 millions de francs dont 121,3 millions de francs représentés par la situation nette. Par action, la situation nette est donc de 167 F, chiffre très inférieur à la réalité si l'on tient compte des plus-values latentes, tout spécialement en ce qui concerne le patrimoine immobilier.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 4,16 millions de francs contre 3,62 millions de francs en 1972, soit une augmentation de près de 15 %.

Au niveau du compte de pertes et profits et compte tenu de la prise en charge d'un solde de provisions de 2,85 millions de francs, le bénéfice net s'établit en définitive à 1,21 million de francs. Le bénéfice net consolidé du groupe est de 2,62 millions de francs.

L'assemblée a décidé de fixer à 5 F le montant du dividende (7,50 F avec le crédit d'impôt).

Au cours de cette réunion, le président du P.L.M., M. Elie de Rothschild, a donné différentes informations sur la marche de la société et son développement.

La mise en place de diverses unités de motel (Beaune et Nevers), ainsi que de restauration autoroutière (Dracé-Taponas, Brignoles, Portes-lès-Valence) s'est poursuivie, la plupart devant être en service pour l'été 1974.

Malgré la crise énergétique, le chiffre d'affaires des quatre premiers mois s'est inscrit en hausse de 25 % environ par rapport à celui de la période correspondante de 1973.

Dans son analyse du développement de la société, M. Elie de Rothschild a insisté sur la rapidité de la croissance du P.L.M. dont l'engagement effectif dans le tourisme ne remonte guère au-delà de 1969.

Les accords pris avec l'agence Havas pour la mise en commun de la plus grande partie du potentiel touristique des deux groupes témoignent à cet égard du degré de maturité atteint par la société.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

L'assemblée ordinaire, tenue le 19 juin sous la présidence de M. Raymond Farjon, a approuvé les résultats de l'exercice, qui font ressortir un bénéfice net de 917 494 F après amortissements et provisions. Le résultat d'exploitation est de 4 159 399 F (+ 30 %).

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 3,70 F (crédit d'impôt, 1,85 F), mis en paiement le 15 juillet, coupon n° 16, et le report à nouveau de 933 311 F.

Le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de 1974 est en augmentation de 30 % ; l'exportation est en expansion de 21 % environ. Les comptes au 30 avril font ressortir, après provisions et amortissements, un résultat de 30 % supérieur à celui de la même période de 1973.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Assemblée ordinaire du 5 juin 1974

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 5 juin 1974 sous la présidence de M. Jacques de Fouchier, président du conseil d'administration.

Etaient scrutateurs :
— l'Union des Assurances de Paris, représentée par M. Didier Pfeiffer ;
— MM. Lazard Frères et Cie, représentés par M. Philippe Herzog.

M. Jean-Claude Richard remplissait les fonctions de secrétaire.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 115 004 894,56 F contre 97 millions 969 233,91 F pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé du groupe s'élève à 268,7 millions de F ; la part de la Compagnie Financière s'établit à 218,7 millions de F contre 187,2 millions en 1972, ce qui représente un résultat net par action de 21,52 F contre 18,85 F.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net de 9,45 F par action et pris acte de l'intention du conseil de proposer à l'assemblée de 1975 de mettre en distribution un complément de dividende de 0,55 F par action.

L'assemblée a réélu MM. Pierre de Calan, Raymond-Maurice Doumenc, Gustave Rambaud et Jean Reyre, administrateurs, et nommé MM. François Anthoine, Jean Cabet et René Martin, censeurs.

CIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires, réunis en assemblée extraordinaire, le 17 juin 1974, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, ont décidé d'augmenter le capital de la compagnie de 18 557 000 F, pour le porter de 55 671 200 F à 74 228 200 F par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle portant jouissance du 1er juillet 1973 pour trois anciennes. La cotation des droits d'attribution a été demandée, les opérations d'attribution commenceront à une date qui sera communiquée aux actionnaires par voie de presse.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

L'assemblée ordinaire du 17 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 756 771 000 F, le bénéfice avant impôts, amortissements et provisions à 183 667 000 F, et le bénéfice net à 15 585 072,56 F.

Le revenu global par action a été fixé à 10,50 F, constitué par un dividende distribué de 7 F et un avoir fiscal de 3,50 F.

Un complément de dividende de 1 F par action a été reporté pour être distribué en 1975, conformément aux recommandations gouvernementales qui ont invité les sociétés à limiter à 5 % l'augmentation des dividendes distribués en 1974.

Le dividende distribué cette année sera mis en paiement à partir du 28 juin 1974 contre remise du coupon n° 34, pour les titres au porteur et estampillage des certificats nominatifs dans les banques suivantes :

— Banque de l'Union maritime et financière, 56, rue de Provence, Paris ;
— Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris ;
— Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, Paris ;
— Banque de l'Union européenne, 4, rue Gaillon, Paris ;
— Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris ;
— Crédit lyonnais, 19, boulevard Haussmann, Paris ;
— Société générale, 29, boulevard Haussmann, Paris ;
— Crédit industriel de l'Ouest, 4, rue Voltaire, 44 Nantes

ou dans leurs succursales.

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des entreprises de travaux publics André Borie s'est réunie le 14 juin 1974 sous la présidence de M. Charles Richon, président du conseil de surveillance, assisté de MM. Jean Filippi et André Cerou en qualité de scrutateurs.

Dans son allocution, le président a indiqué que les résultats présentés par le directoire comportent d'évidents motifs de satisfaction, qui ne doivent toutefois pas dissimuler la diversité et l'ampleur des problèmes avec lesquels les entreprises sont confrontées. Car les difficultés conjoncturelles consécutives à la hausse massive des prix du pétrole et des matières premières s'ajoutent à celles permanentes du fait de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie des travaux publics qui exerce une pression sur les salaires.

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil de surveillance et le rapport du directoire, qui donne toutes précisions sur les travaux en cours et sur l'évolution très favorable du carnet de commandes, a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître un bénéfice de 2 469 812,47 F contre 2 248 654 F en 1972, après affectation de 13 016 073,67 F aux comptes d'amortissements contre 14 271 587 F et de 1 674 921,76 F à la provision pour impôt sur les bénéfices contre 3 866 772 F.

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution à partir du 1er juillet 1974 d'un dividende global de 22,32 F, dont 7,44 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), dividende identique à celui de l'exercice précédent.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OBLIGATIONS CONVERTIBLES



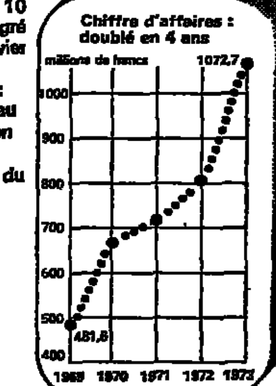
Telemecanique

99 990 000 F
SOUSCRIPTION OUVERTE

Caractéristiques de l'émission

Montant : 99 990 000 F
Nombre d'obligations : 909 000
Prix d'émission : le pair, soit 110 F
Taux d'intérêt nominal : 7 %
Taux de rendement actuariel brut : 9,45 %
par l'effet des prix de remboursement croissant de 133,50 F à 199,50 F.
Jouissance : 1er juillet 1974
Durée : 15 ans et demi

Amortissement : en 10 séries égales
Conversion : 1 action pour 10 obligations à tout moment au gré du porteur à partir du 1er janvier 1975.
Conditions de souscription :
- pour les actionnaires : du 10 au 22 juin à raison de 1 obligation pour 1 action détenue
- ouverture au public à partir du 25 juin 1974



LA TÉLÉMÉCANIQUE ÉLECTRIQUE en 1973 :

- 1 072 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé;
- 41% du chiffre d'affaires réalisés hors de France;
- 10 200 personnes;
- 23 usines, dont 13 construites depuis 1967;
- 20 filiales hors de France;
- 1er constructeur français d'automatismes industriels, 2e européen et l'un des 5 leaders mondiaux dans la spécialité.

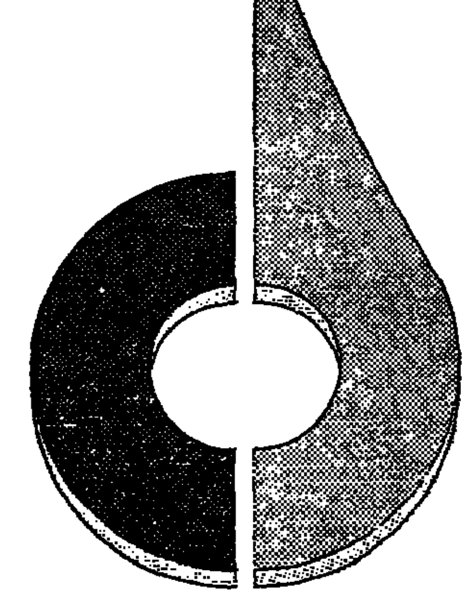
Documentation sur demande à :
La Télémécanique Electrique
33 bis avenue du Maréchal Joffre
92000 NANTERRE

Renseignements dans les banques et chez les agents de change

BALO du 3 juin 1974 — Visa COB. 74-83 du 21-5-74

DELALANDE S.A.

S.A. au capital de 31.264.600 F - Siège social : 32, rue Henri-Régnault - 92400 Courbevoie



Recherche et implantation internationale : les deux atouts maîtres de notre expansion

+ 21 % par an depuis 15 ans...

... l'obstination dans l'expansion

INTRODUCTION A LA BOURSE DE PARIS LE 20 JUIN 1974

75.000 actions de DELALANDE S.A. sont mises à la disposition du public au prix d'offre minimum de 450 Francs.

BALO du 3 juin 1974
Visa C.O.B. N° 74-83 en date du 5 juin 1974



scac

L'assemblée ordinaire du 14 juin 1974 a approuvé, à l'unanimité, les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende global est en augmentation de 5 % sur celui du précédent exercice, compte tenu de la distribution d'une action gratuite pour trois, le dividende par action s'établit à 5,85 F, auquel s'ajoutent 2,925 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) par action de 100 F ; 5,35 F + 2, 675 F d'avoir fiscal pour les actions de 100 F amorties de 10 F.

Le dividende sera payé le 19 juillet, coupon numéro 28.

Les mandats d'administrateur de MM. Raymond Dreux et Léon Vuatine ont été renouvelés, et M. Gérard Dangelzer a été nommé administrateur.

Dans son rapport, le conseil indique que la principale caractéristique de l'exercice 1973 a été la poursuite du redressement et du développement du secteur bois.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société mère — S.C.A.C. — a progressé de 23 %. Son bénéfice après impôt pour l'exercice 1973 est d'environ 13 millions de francs, en augmentation de 55 % sur l'exercice précédent.

Pour les quatre premiers mois de l'exercice 1974, le chiffre d'affaires de la société mère — S.C.A.C. — a progressé de 20 %.

Dans son allocution consacrée principalement aux comptes consolidés et à l'évolution du groupe, le président a indiqué que la part de la S.C.A.C. dans le bénéfice du groupe a représenté, pour 1973, 30 600 000 F.

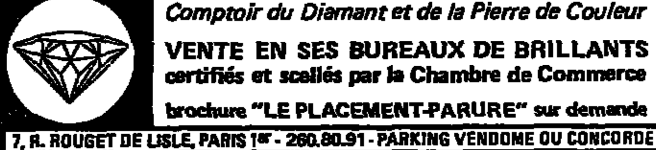
Le chiffre d'affaires global a été d'environ 3 milliards de francs.

Le président a également fait observer que le cours actuel de l'action en Bourse représente seulement quatre fois le bénéfice consolidé par action.

Glaxo holdings ltd.

1er LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE ANGLAIS

sera coté à la Bourse de Paris à partir du 26 juin 1974





Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine

Allocution du Président Guillaumat à l'Assemblée générale du 14 juin 1974

Mesdames, Messieurs,

Dans le monde troublé que nous connaissons depuis un an votre Société rencontre, notamment depuis le début de 1974, des motifs d'inquiétude, des encouragements et des raisons d'espérer.

Des motifs d'inquiétude

Bien qu'intéressée modestement au marché français du raffinage et de la distribution pour des tonnages de pétrole qu'elle doit acquérir sur le marché mondial, la S.N.P.A. subit actuellement l'impact d'un jeu international et national défavorable. Nous prévoyons qu'en 1974 le service de 3 % environ de l'approvisionnement français à travers ELF UNION nous coûtera — sur la base des prévisions actuelles de prix qui ont été un peu améliorées par les dernières décisions et qui seront peut-être aggravées dans les mois qui viennent — une perte d'une centaine de millions de francs. Une analyse de la situation met en évidence le coût très rapidement croissant des nouvelles réserves de pétrole et les bénéfices différentiels énormes que ce coût sécrète en faveur des anciennes découvertes. Ces sujets sont suffisamment débattus à l'heure actuelle pour qu'il me soit permis de ne pas m'y arrêter, sauf pour apporter le témoignage concret d'une entreprise française qui s'en trouve durement affectée.

Des encouragements

Le relèvement du prix du gaz en France s'opère progressivement vers les niveaux, qu'il est encore loin d'atteindre, du marché international de l'énergie. En raison de l'insuffisance notoire de ses réserves nationales, et à la différence de pays mieux dotés par la nature dans ce domaine, notre pays devrait considérer comme une contrainte impérative de s'ajuster étroitement aux conditions des transactions mondiales qui seront de plus en plus celles de son approvisionnement.

Une hausse de 40 % du prix du gaz a été autorisée le 1er avril dernier par le Gouvernement français ; la thermie-gaz, après cette hausse, reste sensiblement sous-évaluée par rapport à la thermie-fuel puisque sur la base de l'équivalence économique elle aurait dû faire l'objet d'une nouvelle majoration de 50 % et que 10 % seulement semblent accordés cette semaine. Les sommes importantes qui sont la contrepartie de ces hausses trouvent immédiatement leur emploi dans l'exploration pétrolière et la mise en valeur de gisements pour lesquels notre budget d'investissement de 1974, après une récente révision, se situe à plus d'un milliard de francs contre moins d'un demi-milliard en 1973.

Le groupe français opérant en mer du Nord, composé essentiellement pour deux tiers par ELF AQUITAINE et un tiers par TOTAL, poursuit sa très active politique d'exploration et de développement dans les zones britanniques, néerlandaise et norvégienne.

L'élément le plus marquant des dernières semaines est l'accord conclu avec le gouvernement norvégien permettant — sous réserve de l'approbation prochainement attendue de son Parlement — la mise en exploitation du gaz de la partie norvégienne du champ de Frigg et son transport vers la Grande-Bretagne. C'est un gisement capable de produire 15 milliards de m3 par an de gaz que les équipes d'ELF-AQUITAINE opéreront dès 1976 après l'avoir mis en exploitation dans des conditions marines qui sont parmi les plus sévères connues à la surface du globe.

J'ose enfin espérer qu'aux Pays-Bas, les défenseurs de l'écologie du Waddensee ayant été rassurés, les travaux du champ de Zuidwal ne seront pas davantage retardés ; sa production et celle des blocs en mer K6 et L7 en cours de développement donneront alors à notre Société une dimension nouvelle dans ce pays.

En Iran nos intérêts semblent appelés à une grande importance. Après la découverte du champ de Sirri D dans le Golfe Persique, votre Société a négocié une remontée de sa participation, de 20 % à 40 %, dans l'association qui la liait à l'ERAP. De même, il lui a paru attrayant de rejoindre le groupe des sociétés européennes : Pétrofina, E.N.I., Hispanoil, O.M.V., associées à l'ERAP dans l'exploration du permis terrestre, dit « EGOCO », situé également en Iran. L'ERAP, qui détenait dans cette association un intérêt de 32 %, lui en a cédé 40 %, soit 12,8 % de l'ensemble des droits de l'association.

Les conditions des deux accords, dont vos Commissaires aux Comptes vous ont fait l'analyse dans leur rapport spécial, se sont révélées excellentes car la découverte récente de Sirri C en mer a accru les réserves de brut qui avaient fait l'objet de l'évaluation et, d'autre part, les découvertes de Kangan et d'Aghar sur le district terrestre d'Egoco font entrevoir l'existence d'une très importante province gazière au développement de laquelle votre Société se trouve associée.

Vous savez que les minerais et les métaux, notamment le nickel, nous paraissent offrir des occasions d'étendre avec profit nos activités. En Nouvelle-Calédonie, la hausse des prix donne plus d'attrait aux garniérites à haute teneur en nickel. La société LE NICKEL et la S.N.P.A. ont établi en mars 1974 un accord aux termes duquel la S.L.N. cède la moitié de son activité nickel, tant en France qu'en Nouvelle-Calédonie, contre un paiement de 571 millions de francs, échelonné. Les actifs apportés à une nouvelle société « la Société Métallurgique Le Nickel », filiale en parts égales des deux groupes, comportent les mines et usines de Nouvelle-Calédonie, l'usine métallurgique d'affinage du Havre et les participations industrielles de la S.L.N. directement liées au nickel.

Depuis mars 1974, les cours du nickel ont marqué une hausse de 14 %. Cependant, soucieux que notre position par rapport aux concurrents internationaux soit équilibrée, nous nous sommes réservé de ne prendre la décision définitive que selon les incidences pour notre Société de la politique industrielle et fiscale du nouveau Gouvernement pour l'énergie et les matières premières.

Les résultats des quatre premiers mois de 1974 sont sensiblement supérieurs à ceux de la période correspondante de 1973 qui, je le notais dans mon allocution à l'Assemblée générale de l'an dernier, étaient marqués, pour ce qui concerne nos produits, par une conjoncture très médiocre.

A fin avril 1974, le chiffre d'affaires de S.N.P.A. seule — hors négoce de pétrole brut — s'établit à 768 millions de francs contre 456 à la même date l'an dernier, soit une majoration de 68,4 %. Le chiffre d'affaires consolidé d'Aquitaine, intégrant nos participations dans Aquitaine Company of Canada et dans les activités de pétrochimie, de matières plastiques et de pharmacie, s'élève à 1 516 millions de francs contre 772 en 1973, soit une majoration de 96,3 %. Il convient de préciser cependant que l'activité de LABAZ n'intervenait pas au cours de cette dernière année.

Des raisons d'espérer

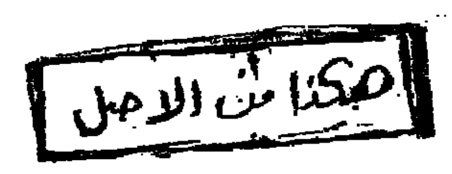
Nous avons aussi des raisons d'espérer dans l'avenir de notre entreprise et c'est à deux d'entre elles que je consacrerai la fin de cette brève allocution.

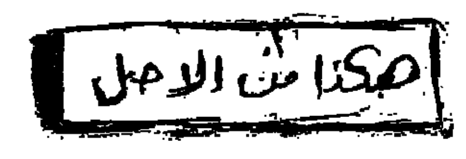
Tout d'abord, et dans le cadre du groupe ELF-AQUITAINE, nous disposons dans le domaine de la recherche et de l'exploitation de gisements d'hydrocarbures, terrestres ou marins, d'un corps d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens dont la qualité est universellement respectée. Ce corps technique ELF-AQUITAINE réunit un effectif de l'ordre de 2 300 agents et poursuit actuellement des travaux dans les principales zones pétrolières mondiales avec un budget d'investissement global en 1974 qui approche 4 milliards de francs. La prospérité de votre Société est pour une part essentielle assise sur sa valeur.

En second lieu — et ceci est propre à votre Société — nous parvenons au moment où se marque la réussite de sa diversification. Le principe de celle-ci a été posé en 1962, dès l'achèvement de la mise en valeur du gisement de Lacq, quand il avait été reconnu que l'on devait prévoir à échéance de vingt ans la pérennisation de la stature économique de la Société par la création d'activités de remplacement, judicieusement choisies en fonction de ses caractéristiques.

La première de ces activités fut la pétrochimie orientée vers les matières plastiques : entreprise par la S.N.P.A. voici plus de dix ans, mise en commun sur une base paritaire avec le groupe de la Compagnie Française des Pétroles voici quatre ans, elle arrive aujourd'hui à maturité et sa rentabilité dépasse cette année nos prévisions. Un second domaine, plus récent puisqu'il date d'un peu plus d'un an, est celui de la pharmacie et de la cosmétologie où, par voie de prises de participations, nous aurons constitué — après la prise du contrôle en cours de la société CASTAIGNE — un ensemble qui se situera parmi les principaux ensembles français de ce domaine.

C'est une satisfaction pour nous de considérer aujourd'hui que les lignes stratégiques que nous dessinions voici plus de dix ans passent réellement dans les faits et établissent les bases de l'équilibre de la Société quand, vers 1983, commencera le déclin de l'exploitation de Lacq. Bien entendu, ces divers développements profiteront progressivement à l'économie de la région de l'Ouest-Pyrénées où votre Société garde sa principale implantation. Mais nous avons voulu marquer que son intérêt pour l'environnement de Lacq n'est pas limité par sa compétence technique et nous avons mis à la disposition du Bureau de Développement Economique des Pyrénées-Atlantiques — pour l'aider à inciter à la création de nouvelles activités — une subvention bénévole et globale de 50 millions de francs dont le versement s'échelonnera en principe sur une période de huit années.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 JUIN

La baisse continue

Les valeurs françaises ont continué à fléchir en cette deuxième séance de la semaine et les baisses ont été nombreuses.

A vrai dire, l'on ne voit rien qui puisse, dans l'immédiat, inciter les opérateurs à l'optimisme. Le poids des mesures gouvernementales prises dans le cadre du plan de « refroidissement » va progressivement se faire sentir.

Quant au loyer de l'argent, il continue à monter, atteignant 13 3/4 % au jour le jour, ce qui n'est pas de nature à favoriser les investissements à moyen ou long terme.

Ajoutons, enfin, la proximité des opérations de liquidation, qui commenceront mercredi avec la réponse des primes ; les positions à terme sont encore lourdes, et nombreux sont ceux qui désirent alléger à la veille des vacances d'été.

Bref, tout est réuni pour déprimer un marché déjà sévèrement touché depuis le début de l'année.

Le compartiment le plus touché a été celui des établissements de crédit spécialisé: B.C.T., Cetelem, Compagnie bancaire, Comptoir des entrepreneurs, Locabail, Locafrance, Sovac, U.C.B., U.F.B. Parmi les valeurs de croissance, Carrefour a encore cédé du terrain. Dans le secteur du bâtiment, recul d'Auxiliaire d'entreprises, Chimique et Routière, Maisons Phénix.

Aux valeurs étrangères, faiblesse des américaines, des allemandes et des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, vif repli de Norsk Hydro.

Les mines d'or se sont montrées relativement bien disposées.

Sur le marché du métal, le lingot et le kilo en barre fléchissent à 25 240 F et 25 500 F contre 25 670 F et 25 680 F, tandis que le napoléon perd 3 F à 255 F, le volume des transactions restant assez faible avec 18,2 millions F.

La rente 4 1/2 % 1973 est retombée au voisinage de 461 F sur les reventes d'acheteurs à découvert.

LONDRES

Après sa forte baisse de la veille, le marché se redresse partiellement mercredi à l'ouverture. Mais la tendance reste irrégulière, notamment aux industrielles, où l'on note, à côté de la reprise de Glaxo, le nouveau recul d'I.C.I. Progrès des mines d'or. Les pétroles sont diversement traités. Effritement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 157 .. contre 155 50

VALEURS	CLOTURE 18/6	COURS 19/6
War Loan 3 1/2 % ..	24 5/16	24 3/16
Beechamps	206 ...	208 1/2
British Petroleum ..	398 ...	399 1/2
Shell	183 ...	182 ...
Vickers	99 ...	98 ...
Imperial Chemical ..	205 ...	202 ...
Courtaulds	89 ...	89 ...
De Beers	237 ...	238 ...
* Western Holdings ..	24 3/4	24 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	134	134 ...
* West Driefontein ..	35 1 2	35 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises ..	88,8	87,6
Valeurs étrangères ..	97,6	95,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	73,9

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	....
Effets privés....	....	13 3/4 %
Moyen terme....	......	5

NOUVELLES DES SOCIETES

ROUSSEL-UCLAF. — A l'issue de l'assemblée extraordinaire qui a suivi l'assemblée annuelle, la société a pris la forme d'une société anonyme dotée d'un conseil de surveillance et d'un directoire. Le conseil de surveillance est placé sous la présidence du gouverneur Brunet. Le directoire est composé de M. Jacques Machizaud, qui le préside, et de trois directeurs généraux : MM. Henri Monod, Edouard Sakiz et Pierre Joly.

OTIS ELEVATOR. — Les actions de la société, premier fabricant mondial d'ascenseurs, seront introduites à la Bourse de Paris le 25 juin par voie d'arbitrage à un cours voisin de celui pratiqué à Wall Street. Le 18 juin, le titre se traitait 35 dollars à New-York (172,30 F environ).

AMGOLD. — Bénéfice net pour le semestre au 30 juin : 33,8 millions de rands contre 16,5 millions. Dividende intérimaire : 100 cents contre 55 cents.

NEW YORK

Résistant

Un léger mouvement de reprise s'est dessiné mardi à Wall Street, mais, faute d'affaires, le marché n'est pas parvenu à maintenir son avance et à la clôture l'indice des industrielles s'inscrivait en très léger repli à 830,26 (— 2,97). Le volume d'affaires est resté faible : 10,11 millions de titres ont changé de mains contre 9,68 millions la veille.

Manifestement, les opérateurs ne savent trop quelle attitude adopter face aux pronostics contradictoires sur l'évolution des taux d'intérêt. Certains analystes bancaires vont maintenant jusqu'à penser que la First National City Bank pourrait incessamment relever son « prime rate » à 11,5 %. Pour l'instant, la Bourse reste l'arme au pied en attendant de connaître — fragile indication — le volume des crédits bancaires accordés aux entreprises durant la semaine qui s'achèvera jeudi.

Recul des produits chimiques et pharmaceutiques, des cuivres, du bâtiment, des papeteries, des pneumatiques ainsi que des établissements d'épargne et de prêts.

Sur 1 740 valeurs traitées, 959 ont baissé, 407 ont monté et 374 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 170,11 (— 1,20) ; services publics, 70,62 (— 0,67).

VALEURS	COURS 17/6	COURS 18/6
Alcoa	42 ...	41 3/4
A.T.T.	46 7/8	46 1/2
Boeing	18 ...	18 ...
Chase Manhattan Bank ..	40 ...	39 3/4
Du Pont de Nemours	169 1/4	169 3/4
Eastman Kodak	113 1/8	110 3/4
Exxon	72 5/8	72 5/8
Ford	53 ...	52 7/8
General Electric	48 1/8	48 1/2
General Foods	24 7/8	24 3/4
General Motors	50 1 2	50 3/8
Goodyear	16 3/4	16 5/8
I.B.M.	212 3/4	216 ...
I.T.T.	20 1/2	20 1/8
Kennecott	35 ...	34 1/8
Mobil Oil	40 5 8	41 1 8
Pfizer	37 5/8	28 3/4
Schlumberger	102 5/8	103 5 8
Texaco	25 1/2	25 1 2
U.A.L. Inc.	28 1/8	27 3 8
Union Carbide	41 ...	40 3 8
U.S. Steel	44 ...	43 3/4
Westinghouse	15 5/8	15 5/8
Woolworth	15 1/2	15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/6	19/6
1 dollar (en yens) ..	282 675	282 85

BOURSE DE PARIS — 18 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
%	0 35 60	2 14	France (Vie)......	495	495 ..	Séquanaise Banq.	286 ..	284 ..	Acier Investiss. ..	101 ..	101 ..
%	0 62 60	1 39	Préservatrice S.A.	330 ..	326 ..	SLIMINCO......	152 60	150 50	Gestion Sélect. ..	... ..	205 ..
E.D.F. parts 1950.	... ..	... ..	Foncia-Crédit....	202 ..	203 50	Cegifi........	122 ..	122 ..	Financière Léon .	160 ..	160 ..
— parts 1953	... ..	... ..	Fr. Cr. et B. (Cie).	90 ..	90 ..	Foncina........	111 50	111 ..	Gaz et Eaux	397 ..	397 ..
Ch. France 3 %..	98 50	98 50	France-Bail......	221	212 ..	Gr. Fin. Constr....	116	116 ..	La Mure	73 80	70 70
Abeille-I.G.A.R.D..	486 ..	495 ..	Génér. occident..	263 ..	270 ..	Immindo........	113 50	113 ..	Lebon et Cie	228	222 ..
Abeille (Vie).....	... ..	317 ..	Hydro-Energie...	...	78	Imminvest.	91	89	(Ny) Lordex	113	115 ..
I.G.P...........	398 ..	405 ..	Immobanque....	141 ..	139 ..	Cie Lyon. Im. ...	108	o104 ..	Cie Marocaine ...	31 80	30 50
Concorde........	370 ..	370 ..	Immoffice	125	125	Sagimo	107	107 ..	O.V.A.L.M.	58 ..	56 30
Epargne France..	392 ..	398 ..	Interbail........	135 20	135 20	UFIMEG	97 50	95 ..	OPB-Paribas	106 50	108
Fonc. T.I.A.R.D...	95 ..	95 ..	Locafinancière...	130 ..	130	U.G.I.M.O.	112	111 ..	Ouenza	32 30	29 40
Foncière (Vie)...	365 ..	351 ..	Lyon-Alemand...	124 ..	119	Union Habit. ...	125	124 ..	Providence S.A. .	300 ..	308
France (I.A.R.D.).	385 ..	378 ..	Soc. Mars. Crédit	260	260	Un. Imm. France .	121	116	Révillon	521 ..	522 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	87 ..	86
Applic. Mécan. ..	148 ..	146 50
Arbel	182 ..	182 ..
Asc. Westingh. ..	... ..	50 ..
Ateliers G.S.P....	d 65 30	67 20
Av. Dass.-Breguet	204	203
Bernard-Moteurs.	96 60	98 50
B. S. L..........	256 ..	259 ..
Cie des Compt. ..	125 ..	127 ..
C. M. P.	226 ..	225 ..
Cope All. Europe.	248	248 ..

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
490	4,50 % 1973	476 ..	461 10	461 10	463 50
1030	C.N.E. 3 %..	1026 ..	1015 ..	1001	1015 ..
225	Afrique Occ..	226 10	225 50	226 30	223 ..
290	Air Liquide..	280 10	279 ..	280	278 ..
73	Als. Part. ind	72 ..	72 10	72 10	72 95
648	Cie Gle Eaux	590	577	585	577 ..
105	Electro-Méc.	96 ..	95 60	95 80	97 70
255	Eng. Matra..	263 ..	265 ..	265	265
220	E. J. Lefebvre	197	199	198	202 50
103	Esso S.A.F...	90 50	90 05	91 50	90 05
186	Eurafrance..	175	164	163	164 ..
325	Europe n° 1.	318	308	301 ..	310 ..
138	Paris-France.	132	131	131 20	129 10
136	Part. Etudes	131 20	121	122 50	120 ..
165	Patern. S.A..	163	163	163 80	164 90
78	Pechelbronn.	78 50	70 95	78 95	69 95
132	P.O.K.......	132 ..	131 30	131 30	131 ..
80	Penarroya...	78	77 50	78	78 ..
345	Peugeot....	315 ..	306 90	308 20	306 90

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
24	De Beers (S).	21 65	21 05	21 ..	26 10
765	Dome Mines.	735	733	733 ..	737 ..
818	Du Pont Nem	830 ..	820	820 ..	835 ..
515	East Kodak..	555 ..	552	550 ..	549 ..
123	East Rand...	124 ..	127 60	127 60	126 50
280	Ericsson....	285	258 90	258 90	258 90
355	Exxon Corp..	350 ..	357 50	357 60	360 50
240	★Ford Motor	259 50	257 ..	257	258 ..
148	Free State..	152 80	153 50	155 50	155 ..
20	Tanganyika..	17 80	17 60	17 55	17 25
285	Unilever....	212 50	210 80	210 30	209 ..
32	Union Corp..	29 05	28 25	28 25	28 55
181	U. Min. 1/10	173 ..	170 50	170 50	173 ..
296	West Drief..	308 20	304	306 10	300 50
141	West Deep..	143 50	144 50	144 60	144 ..
230	West Hold...	212	214 30	214 30	212 ..
5 20	Zambia Cop.	5 20	5 20	5 15	5 10

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 927	4 931	4 92
Canada ($ can. 1)......	5 114	5 106	5 08
Allemagne (100 DM)	195 700	195 350	194 75
Belgique (100 fr.)......	13 015	13 010	12 32
Danemark (100 Krd.)....	82 450	82 720	82 90
Espagne (100 pes.)......	8 620	8 615	8 65
Grande-Bretagne (£ 1)...	11 780	11 770	11 80
Italie (100 lires)......	0 756	0 755	0 68
Norvège (100 krs.)......	91 200	91 050	91 10
Pays-Bas (100 fl.)......	186 100	186 ...	186 ..
Portugal (100 esc.)	19 970	19 950	20 20
Suède (100 krs.)	112 600	112 460	112 ..
Suisse (100 fr.)........	164 700	164 280	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre) ..	25680 ..	25115 ..
Or fin (kilo en lingot)..	25670 ..	25240 ..
Pièce française (20 fr.)..	258 ..	255 ..
Pièce française (10 fr.)..	200 60	198 50
Pièce suisse (20 fr.)....	265 ..	263 ..
Union latine (20 fr.)....	236 ..	234 ..
Souverain	261 20	257 50
Pièce de 20 dollars....	1274 ..	1248 40
Pièce de 10 dollars....	656 ..	600 ..
Pièce de 5 dollars....	410 ..	387 50
Pièce de 50 pesos	1087 ..	1080 ..
Pièce de 10 florins	224 00	222 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1974 a été tiré à 569 419 exemplaires.

A B C D F G H

A L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O.

Le représentant du gouvernement britannique fait campagne pour l'Eurogroupe

Le problème du rôle que peut et doit jouer l'Union de l'Europe occidentale a été posé brutalement bien qu'indirectement dès le premier jour des débats de l'Assemblée de l'U.E.O., le mardi 18 juin, par le secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, M. Roy Hattersley. Ce dernier, qui au nom du conseil des ministres de cette organisation présentait à cette Assemblée le rapport d'activité annuel a pratiquement enterré l'U.E.O. avec, il est vrai, beaucoup de fleurs et de couronnes.

Après avoir déclaré en effet que celle-ci devait jouer « un rôle exceptionnel ». Il a « *en qualité de membre du gouvernement britannique* » fait un vif éloge de l'Eurogroupe, que les Anglais ont créé au sein de l'OTAN. « *Je reste convaincu*, a-t-il dit, *que l'Eurogroupe offre le moyen le meilleur qui soit à notre disposition pour aller plus avant dans nos efforts pour la promotion, dans le domaine de la défense, d'une coopération européenne plus poussée sur le plan pratique. (...) J'espère que l'Assemblée de l'U.E.O donnera son plein appui aux travaux de l'Eurogroupe.* »

On ne saurait aller davantage contre le point de vue de la France. Celle-ci refuse, en effet, d'entrer à l'Eurogroupe, qui lui paraît trop atlantique ; elle donne sa préférence à *l'U.E.O. pour traiter entre* seuls Européens des problèmes de la défense commune. On s'attend donc que deux membres français de l'Assemblée, MM. Forni (*socialiste*) et Krieg (U.D.R.), réagissent parmi les premiers contre les propos de M. Hattersley. On se demande surtout si le nouveau secrétaire d'État français aux affaires étrangères, M. Bernard Destremau, qui a toujours été un ardent défenseur de l'U.E.O., dont il présidait à l'Assemblée la commission de la défense, va se saisir de l'occasion pour intervenir vigoureusement à l'Assemblée. S'il ne le faisait pas, les membres de l'Assemblée seraient confirmés dans le *sentiment qu'en réalité* le soutien de la France à l'U.E.O. ne vise qu'à assurer la survie d'une organisation qui peut lui rendre quelques services tactiques.

Il est vrai, en revanche, que l'Assemblée de l'U.E.O vient de se donner un président U.D.R., M. Nessler. Ce poste revenait de toute façon à un Français et l'Assemblée a choisi le candidat qui lui était présenté par la délégation française, alors qu'elle aurait préféré, *semble-t-il*, un « libéral », c'est-à-dire un centriste giscardien.

Jusqu'à la dernière minute, d'ailleurs, les centristes giscardiens, qui sont sept au sein de la délégation française, contre six U.D.R. seulement, ont espéré que leur candidat, M. Legaret, l'emporterait, les socialistes, au nombre de quatre, et le communiste, s'abstenant. Mais, l'un des leurs étant passé dans le camp adverse, M. Nessler l'a finalement emporté par 7 voix contre 6. D'où l'amertume des centristes giscardiens, et leur vive irritation contre le « transfuge » dont le nom semblait connu de tous, en dépit du secret du scrutin.

JEAN SCHWOEBEL.

LES SOVIÉTIQUES COMPTERAIENT SUR M. NIXON POUR DÉBLOQUER LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Moscou (*A.F.P.*). — L'aide-mémoire que les Soviétiques ont adressé, le 18 juin, aux trente-quatre gouvernements représentés à la C.S.C.E. — tous les pays d'Europe, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada — propose que « *le niveau des négociateurs soit élevé* » et que ceux-ci soient « *munis des pouvoirs nécessaires* » afin d'en finir avec la deuxième phase de la conférence et d'en arriver à la phase terminale.

Selon les milieux diplomatiques de Moscou, l'aide-mémoire soviétique traduit le mécontentement que provoque dans la capitale de l'U.R.S.S la lenteur de la négociation de Genève et prépare le terrain avant la visite à Moscou du président Nixon. Le Kremlin *espère que ce voyage permettra* de sauver le grand projet de M. Brejnev.

Les Soviétiques se plaignent, en effet, que certains pays, et notamment les Neuf, minimisent l'importance des résultats déjà acquis, mutiplient les propositions irréalisables et cherchent à renvoyer « *aux calendes grecques* » la troisième phase de la conférence.

NOUVEL ACCIDENT MORTEL A USINOR-DUNKERQUE

Le ministre du travail envoie une mission d'enquête

De notre correspondant

Dunkerque. — La série noire continue à Usinor-Dunkerque. Alors que l'émotion provoquée par la mort d'un fondeur, survenue le dimanche de la Pentecôte au haut fourneau n° 4 d'Usinor-Dunkerque, n'est pas encore apaisée (*le Monde* du 19 juin), un nouvel accident mortel s'est produit, mardi 18 juin, en début d'après-midi, dans ce même secteur névralgique. Un ouvrier peintre d'une entreprise extérieure, se livrant à des travaux d'étanchéité au haut fourneau n° 1, a succombé après avoir fait une chute de 5 mètres.

Certes, cet événement malheureux est arrivé dans des circonstances autres que celles du 2 juin. *Il semble bien que la victime*, M. Ramdane Sebbane, cinquante-cinq ans, un père de famille de huit enfants, avait pris des risques inconsidérés en escaladant *les boîtes de refroidissement, dont* il devait colmater les joints. La direction de l'usine n'a pas manqué de mettre l'accent sur le fait que ces travaux d'entretien *relevaient de l'entière responsabilité* de l'entreprise extérieure qui en était chargée. N'empêche que, mardi, le chiffre de soixante-neuf morts (soixante-treize, selon les syndicats) *a été* atteint dans l'enceinte de l'usine, où le problème de la sécurité et des conditions de travail se trouve posé avec encore plus d'acuité.

Ce nouveau « coup dur » a, bien sûr, renforcé les haut-fournistes dans leur détermination à ne pas reprendre le travail tant que leurs exigences concernant « le trou de la mort » ne seraient pas satisfaites. C'est la position qu'ils avaient adoptée avant même que ne survienne la chute mortelle de M. Sebbane. On comprend que depuis ils n'ont pas varié.

Mardi soir, si de nouveaux points d'accord ont pu être négociés avec la direction concernant le personnel des hauts fourneaux : retraite à cinquante-cinq ans, plus de déclassements, équipes renforcées, *nouvelle* étude du problème des salaires, il n'est pas sûr qu'ils suffiront à dégeler la situation et à éviter que le chômage technique ne reprenne et ne s'étende dans l'usine. Les syndicats devaient réunir les travailleurs concernés par ce conflit ce mercredi à 15 heures. D'autre part, le ministre du travail, M. Durafour, a décidé d'envoyer à Dunkerque une mission d'enquête conduite par M. Blanc, inspecteur général des affaires sociales. Elle aura pour tâche de « *prendre, en liaison avec les autorités locales et le comité d'hygiène, toutes les mesures qu'impose la sécurité du personnel* ».

Au début de juillet

M. GISCARD D'ESTAING VA RECEVOIR M. KISSINGER

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra, au début du mois de juillet, M. Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, comme celui-ci en avait exprimé le souhait, a annoncé mercredi 19 juin, en fin de matinée, la présidence de la République. Cette visite, précise-t-on à l'Élysée, aura lieu à l'occasion du séjour de M. Kissinger en Europe.

FLÉCHISSEMENT DES FRANÇAIS AUX JEUX OLYMPIQUES D'ÉCHECS

Les héros sont un peu fatigués... Et les Français, qui avaient réussi lors du tournoi préliminaire quelques exploits de taille, n'ont pas très *bien joué mardi* contre Cuba dans la quatrième ronde du tournoi final. Après leur match nul contre la Tunisie, Macles a perdu « facilement » contre le maître international Garcia. Seret a ajourné une partie sans espoir et Benoît a perdu également. Seul Bessenay a pu sauver un demi-point. Défaite d'autant plus lourde que les Cubains n'apparaissent pas comme les plus dangereux dans ce lot très relevé du groupe B.

Après la troisième ronde, l'Italie est en tête de ce groupe B avec 9,5 points (sur 12), suivie du Danemark et d'Israël avec 7,5, et de la Norvège et de l'Islande avec 7 points.

Dans le groupe A, celui des « grands », le match-phare de la quatrième ronde opposait l'U.R.S.S. à l'Allemagne fédérale. Les grands maîtres soviétiques n'ont pas fait de quartier. Karpov a « balayé » le G.M. allemand Unzicker. Tal avec deux pions de plus va gagner contre Hecht, Kouzmine a battu Dueball. Seul Kortchnoï a concédé une nulle à Pfleger. Après trois rondes, l'Union soviétique avait déjà pris la tête du classement général, avec 10/12, suivie de la Bulgarie avec 9 points. Viennent ensuite la Yougoslavie, 7,5, la Hongrie, les Etats-Unis et les Pays-Bas, 7 points.

L'AFFAIRE DES VINS DE BORDEAUX

MM. Lionel et Ivan Cruse et seize autres personnes comparaîtraient en octobre devant le tribunal correctionnel

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Après neuf mois d'une instruction particulièrement secrète — au silence de la justice correspondait le mutisme des Chartrons. — M. Jean Laparre, doyen des juges d'instruction de Bordeaux, va vraisemblablement clore, avant la fin du mois de juin, le dossier de l'affaire de la fraude sur les vins de Bordeaux. Quatre des inculpés devraient bénéficier d'un non-lieu, mais dix-huit autres seraient renvoyés devant le tribunal correctionnel *pour fraude fiscale, fraude sur les* appellations d'origine, falsification de vin et, dans certains cas, refus d'exercice et opposition à fonction. Les *audiences auraient lieu à la fin du mois d'octobre.*

L'enquête a démontré que 20 000 hectolitres de vin du Midi ont été revendus à divers négociants par un courtier, M. Pierre Bert, comme du bordeaux supérieur, après transformation des acquits-à-caution, ce document administratif qui doit nécessairement accompagner toute circulation du vin. Cette fraude était facilitée par le fait que M. Serge Balen, un associé de M. Bert, disposait de la « machine », autorisation accordée par l'administration à un négociant de timbrer lui-même ces acquits sans passer par la régie *pour cette opération.*

Si M. Pierre Bert est le principal inculpé de cette affaire, MM. Lionel et Ivan Cruse, qui contestent tous les chefs d'accusation, apparaissent déjà comme les vedettes de ce procès. Les répercussions familiales, commerciales et professionnelles sont déjà telles que les premiers exportateurs de vin de Bordeaux se seraient bien passés de cette publicité supplémentaire.

Quant à la bataille d'œnologues, les experts *dégustateurs* de la maison Cruse pouvaient-ils se tromper sur l'origine d'un vin ordinaire, jeune et d'une mauvaise année *(1972) ? D'autres négociants moins* connus sur le marché sont aussi poursuivis parce que l'on a retrouvé dans leurs chais le vin falsifié de M. Bert.

Au conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux on fait remarquer que la date choisie pour les *audiences, si elle devait être maintenue*, serait particulièrement malvenue dans la conjoncture actuelle de mévente et de surproduction. Les retombées de ce procès, fixé après les vendanges, à la principale période de vente du vin, pourraient être catastrophiques, économiquement. Enfin, on estime que ce procès accroîtrait encore les antagonismes entre viticulteurs et négociants, alors que la crise actuelle exacerbe déjà les rapports de ces deux professions, cinq négociants ayant été victimes d'attentats depuis moins d'un mois.

BRUNO DETHOMAS.

M. Wildenstein demande la restitution de tableaux saisis pour exportation frauduleuse

Citant le ministère de l'économie et des finances en responsabilité pour faute administrative, la société Wildenstein Incorporated, dont le président est M. Daniel Wildenstein, marchand de tableaux, a demandé, mardi 18 juin au tribunal administratif de Paris, la restitution de huit tableaux de maîtres (parmi lesquels des œuvres de Renoir, d'Utrillo et du Douanier Rousseau) saisis par l'administration des douanes, en février 1970, à l'aéroport d'Orly.

Achetées par un client américain de M. Wildenstein, ces œuvres, qui se trouvent aujourd'hui au musée du Louvre, avaient fait l'objet, selon *l'administration*, d'une fausse déclaration d'exportation de la part du transitaire habituel de la société Wildenstein. En 1972, une transaction entre cette compagnie de transit et le ministère de l'économie et des finances devait se conclure par le paiement d'une amende de 250 000 F *et l'abandon à l'État des œuvres* d'art.

Mais la société Wildenstein accuse l'administration des douanes de détournement de pouvoir pour avoir saisi des biens appartenant à un tiers. Or le ministère des finances a fait observer à l'audience qu'en cas d'exportation frauduleuse, les biens saisis ne sont, selon la loi, jamais restitués au propriétaire, « *réputé intéressé à la fraude* », même s'il n'en est pas directement l'auteur. L'avocat du ministère a déclaré que la démarche de M. Wildenstein était surprenante, car « *la transaction a mis fin à l'action publique* ». « *Il était alors étrange*, a-t-il ajouté, *que le requérant demande la restitution des tableaux alors que sa complicité implicite peut lui valoir un procès en correctionnelle, voire la prison* ».

Rappelons que M. Daniel Wildenstein a été inculpé, le 11 septembre dernier, de fraude fiscale. Il a été laissé en liberté sous caution de 3 millions de francs.

La lutte contre la drogue

UN DES DERNIERS RESPONSABLES DE LA « FILIÈRE FRANCAISE » EST ARRÊTÉ A DIJON

Un important trafiquant d'héroïne, M. Henri de Barros, a été arrêté mardi 18 juin, à Dijon (Côte-d'Or), par des policiers de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants.

Selon les enquêteurs, M. de Barros appartenait au réseau d'André Condemine, disparu à l'automne 1972 après que son réseau eut été démantelé et dont le corps devait être retrouvé dans la Seine le 28 juillet suivant. Condemine apparaissait comme l'un des principaux artisans de la filière française au début des années 70. Les policiers avaient détecté six passages de drogue par des membres de son réseau entre 1970 et 1972. Des cargaisons avaient été saisies à Buenos-Aires, à Miami et à Paris.

En novembre 1972, Condemine échappait aux policiers, mais huit membres de son réseau — dont l'ancien général mexicain Umberto Mariles Cortès — étaient arrêtés. En octobre 1973, les policiers arrêtaient un lieutenant de Condemine, M. Joannès Munoz, actuellement détenu à Paris. La police américaine appréhendait pour sa part à Miami un autre trafiquant lié à Condemine, M. Alfredo Kazza, condamné par la suite à trente ans de prison. M. Henri de Barros était, selon les policiers, le dernier responsable du réseau encore en liberté.

● *Un avocat meurt à l'audience.* — Le bâtonnier Louis Robert, âgé de soixante-treize ans, du barreau de Chaumont, est mort soudainement, mardi 18 juin, au cours d'un procès devant la cour d'assises de la Haute-Marne. Son client, Ugo Giubbi, âgé de quarante-quatre ans, accusé de recel *et d'abus de confiance*, a été condamné à deux années d'emprisonnement, dont quinze mois avec sursis.

